



■ **Crédit lyonnais :
enquête
sur la faillite
du siècle**

■ Kosovo : pressions sur les Serbes

Les Kosovars pourraient signer ce week-end l'accord sur l'autonomie de la province. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, avertit les Serbes qu'ils doivent respecter le cessez-le-feu. p. 2

■ Record historique à Wall Street

Le tiercé gagnant - croissance soutenue, plein emploi et faible inflation - persiste aux Etats-Unis et dope Wall Street, qui a atteint son sommet historique vendredi. Notre rubrique Placements p. 17 à 19

■ 66^e Paris-Nice

Le cycliste belge Franck Vandembroucke doit prendre le départ, dimanche, en favori, tandis que Richard Virenque effectue son retour. p. 20



■ Concorde, trente années de vols

Le 2 mars 1969, le prototype 001 décolle de Toulouse dans l'euphorie. Trente ans et deux chocs pétroliers plus tard, le supersonique franco-britannique continue de traverser l'Atlantique six fois par jour. p. 14

■ Le Salon de l'agriculture

Avec les produits d'outre-mer, le dernier volet de notre série sur l'agriculture dans les régions, tandis que se termine le Salon. p. 6 et 10 et notre éditorial p. 15

■ Sept régions à gauche, relativement

Dans les sept régions détenues par la gauche à une majorité relative depuis mars 1998, les présidents agissent dans la continuité de leurs prédécesseurs de droite. p. 6

■ Mme Guigou et le crime organisé

Face à la « criminalité transnationale » organisée, explique la garde des sceaux dans un point de vue, l'Europe doit se doter de nouveaux instruments d'action. p. 13

■ « Grand Jury »

Robert Hue est l'invité du « Grand Jury RTL-Le Monde-LCI », dimanche 7 mars à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0146 - 307 - 7,50 F



Un mois pour recenser la France

● Le 33^e recensement général de la population commence lundi 8 mars ● Il devrait être le dernier organisé sous cette forme massive ● Le précédent remonte à 1990 ● « Le Monde » décrit la préparation des 115 000 agents recenseurs à ce véritable parcours du combattant

LE TRENTE-TROISIÈME recensement général de la population commence lundi 8 mars. Durant un mois, 115 000 agents recenseurs déposeront dans quelque 29 millions de logements des questionnaires que toute personne résidant en France à la date du 8 mars a obligation de remplir. Préparée depuis six ans, cette gigantesque opération coûte 1,2 milliard de francs (0,18 milliard d'euros), soit environ 20 francs par habitant.

La « population légale » du pays, fixée par le recensement, détermine l'application de plus de 200 textes législatifs ou réglementaires. L'opération apporte également des informations précieuses aux pouvoirs publics et aux collectivités locales pour prendre leurs décisions. Dans un entretien au *Monde*, Chantal Madinier, chef de la division démographique de l'Insee, explique ainsi que le recensement est devenu « essentiellement un instrument à usage local ».

Depuis la seconde guerre mondiale, le délai entre deux recensements a eu tendance à s'allonger : la



dernière photographie statistique de la France remonte à 1990. Ce manque de fraîcheur des résultats, le casse-tête de la protection de données concernant 60 millions de personnes, la marge d'erreur et le coût d'une opération d'une telle envergure ont convaincu l'Insee d'envisager une procédure continue. A l'avenir, le recensement pourrait être tournant : chaque année, une partie du territoire, représentative de l'ensemble, serait recensée. Le trente-troisième recensement depuis 1801 pourrait donc être le dernier à avoir cette forme générale.

Sur le terrain, les agents recenseurs, recrutés par les mairies, se préparent à un parcours du combattant. Digidocodes, replis sécuritaires, angoisse des personnes sans papiers, peur du fichage ou des contrôles fiscaux sont autant d'obstacles qui les empêchent de franchir les seuils. Un mémo leur fournit donc des réponses toutes prêtes, adaptées à chaque type de situation.

Lire page 8

■ JOURNÉE DU 8 MARS

Au Pakistan, la détresse des femmes sur la planète des hommes

1 300 PERSONNES sont attendues à l'hôtel Matignon, lundi 8 mars, à 18 heures, pour écouter le discours que prononcera Lionel Jospin à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Parmi les personnalités du monde intellectuel invitées, se retrouveront des partisanes et des opposantes d'une parité qui est désormais acquise, depuis le vote du Sénat, jeudi 4 mars. A l'occasion de la Journée du 8 mars, *Le Monde* publie un reportage d'Annick Cojean au Pakistan. Paroles de femmes disant leur détresse de vivre sur la planète des hommes. « Les femmes sont nées pour mourir, c'est ce que pensent les hommes... », confie l'une d'elles. « Les hommes ont le pouvoir. Ils ne nous accordent pas nos droits. Les femmes n'ont rien », résume une autre.

Lire pages 12 et 28

Au Musée Charles-de-Gaulle, la fausse DS du Petit-Clamart...

ELLE TRÔNE en bonne place au beau milieu du Musée Charles-de-Gaulle dans la ville natale du grand homme, à Lille (Nord). Elle fait partie de la légende du général, au même titre que l'appel du 18 juin ou le discours d'Alger, scandé par le trop fameux « je vous ai compris ! » adressé aux Français d'Algérie. Elle, c'est la DS à bord de laquelle circulaient le chef de l'Etat et son épouse, le 22 août 1962, lorsqu'ils furent victimes de l'attentat du Petit-Clamart (Hauts-de-Seine), dont le lieutenant-colonel Jean-Marie Bastien-Thiry, membre de l'Organisation armée secrète (OAS), était le principal instigateur. Le général de Gaulle s'en était sorti par miracle. Les conjurés avaient été arrêtés, Bastien-Thiry exécuté.

Aujourd'hui, il n'y a pourtant plus aucun doute. Le véhicule n'est pas la DS authentique. Une enquête serrée de la brigade de répression du banditisme (BRB) a pu en apporter la preuve. Tout commence par un article paru dans le magazine spécialisé *Rétroviseur*. L'auteur, secrétaire permanent de la Fondation Charles-de-Gaulle, émet des doutes sur l'authenticité du véhicule exposé à l'admiration des

visiteurs. Son scepticisme déclenche l'ouverture d'une enquête confiée à la BRB, une brigade d'élite de la préfecture de police.

Très vite, les policiers s'aperçoivent que les numéros de châssis et de moteur de la voiture de Lille, tout comme sa date de mise en circulation, ne correspondent pas à ceux de la DS dans laquelle se trouvait le président de la République au moment de l'attentat du Petit-Clamart. Ils s'efforcent donc de reconstituer l'itinéraire pour le moins chaotique de cette dernière. En fait, deux ans après l'attentat, le 15 octobre 1964, elle fut vendue au général Robert-Pol Dupuy, ancien commandant militaire de l'Elysée. Des travaux avaient été préalablement effectués pour effacer l'impact des balles. Lors de l'hiver 1971-1972, le général et son fils ont un accident dans une forêt proche de Verdun (Meuse). La DS endommagée est conduite jusqu'à un garage de Lissey (Meuse), où elle est remise, dans l'attente d'éventuelles réparations.

Le général Dupuy meurt en 1973. A la fin de 1980, la famille décide de faire don du véhicule historique à l'Institut Charles-de-Gaulle. Pierre Lefranc, son secrétaire général, remercie cha-

leureusement dans une lettre la famille Dupuy. Il promet de prendre à sa charge les réparations et de faire mention, dans la présentation de ce morceau d'histoire, du geste généreux de la famille Dupuy. Rivalisant de générosité, Citroën s'engage à remettre à neuf gratuitement la DS. Celle-ci est hélas trop endommagée. L'Institut décide alors de remplacer le véhicule authentique par un modèle identique, tout en conservant l'aménagement intérieur d'origine. Mais il ne mentionne pas la substitution.

Pris en flagrant délit de dissimulation, Claude Déan, le conservateur du Musée Charles-de-Gaulle, reconnaît les faits de bonne grâce. « Nous présentons aux visiteurs une reconstitution de la DS du Petit-Clamart, a-t-il indiqué au *Monde*. Je peux même vous dire que les points d'impact des balles matérialisés par des croix blanches ne sont pas exactement au bon endroit. Il y a au moins, une chose qui est juste, c'est la plaque d'immatriculation. » En somme, la légende autorise des arrangements avec l'Histoire...

Pascal Ceaux

Lire page 16

La bagarre des jeux vidéo

LE JAPONAIS Sony n'a pas l'intention de laisser beaucoup de temps à son compatriote Sega pour faire son « come-back » sur le marché des consoles de jeux vidéo. Trois mois après le lancement, au Japon, de la nouvelle console de Sega, la Dreamcast, et trois mois avant son arrivée en Europe, Sony présente la Playstation II, une console capable de générer une représentation en trois dimensions proche des images de synthèse. Devenu le champion incontesté de l'industrie du jeu vidéo, Sony entend consolider sa domination sur un marché qui représente près de 120 milliards de francs (18,29 milliards d'euros) par an.

Lire page 16

La Chine avance ses pions vers le Sud

LE PÉRIPE que Madeleine Albright, la secrétaire d'Etat américaine, a effectué en ce début mars, à Pékin, Bangkok et Djakarta, donnera peut-être une nouvelle mesure de l'« engagement stratégique » des Etats-Unis dans la région. Il intervient alors que la Chine paraît résolue à avancer ses pions vers le Sud. En mer de Chine méridionale, Pékin assume progressivement le contrôle de voies maritimes et d'un espace aérien également stratégiques, sans parler du potentiel pétrolier de la région.

A la faveur d'un rapprochement croissant avec Phnom Penh, la Chine a accentué son encerclement du Vietnam, barrière historique à sa poussée méridionale. A Pékin, du 8 au 11 février, le premier ministre cambodgien, Hun Sen, y a négocié une aide supplémentaire de la Chine, qui figure déjà au troisième rang des investisseurs au Cambodge. Voilà plus de trente ans que la Chine s'intéresse de très près à l'orientation du Cambodge. Tout en soutenant Norodom Sihanouk depuis le début, elle a offert son aide aux Khmers rouges avant d'établir, ces dernières années, de bonnes relations de travail avec celui qui dirige, seul, le gouvernement cambodgien depuis le 30 novembre.

Cette décennie, un florissant commerce s'est développé sur la frontière entre la Birmanie et le Yunnan chinois. Depuis 1992, l'aide chinoise a permis à Rangoun de rééquiper son armée, d'amorcer la restauration de son infrastructure routière et portuaire ainsi que d'installer des radars sur l'île Coco, en mer d'Andaman. Ainsi, même compte tenu du nationalisme sourcilieux des Birmans, la Chine dispose-t-elle d'un accès direct au golfe du Bengale.

Entre-temps, des négociations entre Hanoi et Pékin sur leurs frontières communes, maritime et terrestre, se poursuivent, au niveau des experts, avec des hauts et des bas. Un accord sur un tracé terrestre pourrait se réaliser cette année, soit vingt ans après une guerre frontalière courte mais meurtrière. Toutefois, le contentieux maritime demeure impossible à régler. La Chine revendique la souveraineté sur les trois quarts des eaux de la mer de Chine du Sud et le Vietnam sur la moitié.

Francis Deron et Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 15 et nos informations page 5

Les incompris du rock



COLIN MOULDING ET ANDY PARTRIDGE

DEPUIS 1992, le groupe britannique XTC, connu pour son intransigeance, était en grève contre sa maison de disques. Aujourd'hui, avec un nouvel album, *Apple Venus Volume 1*, Colin Moulding et Andy Partridge sortent du silence. Ils expliquent au *Monde* leur refus de jouer le jeu de l'industrie du disque et leur volonté d'« être un groupe plus respecté », d'« avoir le temps d'approfondir » leur musique.

Lire page 24

International.....	2	Entreprises.....	16
Abonnements.....	4	Placements.....	17
France.....	6	Aujourd'hui.....	20
Société.....	8	Météorologie, jeux...23	
Régions.....	10	Culture.....	24
Carnet.....	11	Guide culturel.....	26
Horizons.....	12	Radio-Télévision.....	27

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

Au sommaire du numéro de mars

Le nouveau capitalisme français
Le capitalisme français est en pleines turbulences, et par ricochet le modèle social sur lequel il est assis

La Turquie : pays des paradoxes
Pays complexe, la Turquie traverse aujourd'hui une grave crise d'identité

Chez votre marchand de journaux
18 F - 2,74 €

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

EX-YOUGOSLAVIE A une semaine de la reprise à Paris des négociations sur le Kosovo, les pressions s'accroissent sur les deux parties pour qu'un accord soit rapidement si-

gné. Les Kosovars pourraient accepter dès ce week-end le statut d'autonomie proposé pour la province serbe à majorité albanaise. ● JAVIER SOLANA, le secrétaire général de

l'OTAN, avertit les Serbes qu'ils doivent respecter le cessez-le-feu sous peine de s'exposer à des frappes aériennes. ● LES SANCTIONS économiques contre Belgrade, décrétées

notamment par l'Union européenne, n'ont eu que des effets limités et n'ont pas permis d'infléchir la politique du régime de Slobodan Milosevic. ● EN BOSNIE, la ville stratégique

de Brcko, contrôlée par les Serbes, devient un « district neutre ». Cette décision de la commission d'arbitrage international a aggravé la crise politique en République serbe.

Kosovo : les Occidentaux concentrent leurs pressions sur les Serbes

Les Kosovars pourraient signer ce week-end l'accord sur l'autonomie « substantielle » de la province. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, met en garde Belgrade contre de nouveaux déploiements de troupes

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Il reste une semaine avant la réunion, le 15 mars à Paris, de la conférence « pour la mise en œuvre des accords de Rambouillet », et ce délai doit être mis à profit par les représentants de la communauté internationale pour tenter d'obtenir l'assentiment des deux parties en conflit au Kosovo sur le texte du groupe de contact. Les coprésidents de la conférence, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, et son collègue britannique, Robin Cook, ont rappelé, vendredi 5 mars, que les deux parties de l'accord, le volet politique sur l'autonomie du Kosovo et le volet militaire sur l'envoi d'une force militaire internationale, étaient « indissociables ».

L'avertissement s'adresse au président yougoslave, Slobodan Milosevic, qui continue de refuser la présence de troupes étrangères sur le « territoire souverain » de la Serbie. Il est assorti d'un rappel implicite des menaces de l'OTAN contre la partie « qui ferait obstacle à la finalisation des accords de Rambouillet » et contre ceux qui, « par le recours à la violence, contreviendraient aux engagements pris à l'égard de la communauté internationale ». Bien que la Serbie ne soit pas citée, c'est encore elle qui est visée. Les forces serbes de la police et de l'armée ont été concentrées au cours des derniers jours au Kosovo et autour de la province, et ces déploiements « dépassent de loin », constate un diplo-

mate, ce qui avait été autorisé par les accords Holbrooke-Milosevic d'octobre 1998.

EXPLICATION DE L'OTAN

Dans les jours qui viennent, les représentants de la communauté internationale vont se livrer à un exercice délicat consistant à obtenir un accord sur les propositions avancées à Rambouillet, pour que la réunion prévue le 15 mars soit aussi courte que possible. Pour ce faire, ils doivent convaincre les Kosovars de signer, afin de pouvoir faire porter ensuite tous leurs efforts sur la Serbie et empêcher celle-ci de profiter du délai pour créer sur le terrain le fait accompli. C'est parce que les Kosovars portaient, au même titre que les Serbes, la responsabilité de l'échec de Rambouillet que les Occidentaux n'ont pas pu mettre à exécution les menaces contre M. Milosevic. L'accord des Kosovars sur le statut d'autonomie

pourrait être obtenu dès ce week-end, à la suite de la mission effectuée par l'ancien sénateur et ancien candidat à la présidence Bob Dole, qui a rencontré à Skopje les représentants des Albanais du Kosovo. Ceux-ci ont été invités à Washington. Les autorités américaines semblent disposées à leur donner une interprétation de la période transitoire de trois ans prévue par le statut d'autonomie qui aille dans le sens de leur revendication d'indépendance, même si le mot n'est pas prononcé ni, a fortiori, écrit.

Il resterait alors à persuader les Serbes d'accepter la totalité de l'accord, y compris le chapitre 7, qui porte sur les questions de sécurité. Les responsables de l'OTAN se sont lancés dans une campagne d'explication visant à leur montrer que la présence d'une force internationale au Kosovo est aussi dans leur intérêt. Le commandant en chef des forces alliées en Europe, le général américain Wesley Clark, a invité

une délégation de l'armée yougoslave à son quartier général de Mons pour un « briefing technique ». Il n'est pas sûr que les Serbes acceptent cette invitation, qui a pour but de leur présenter les objectifs et les missions de cette force, laquelle devrait aussi veiller au désarmement des combattants albanais.

VIOLATION DES ACCORDS

L'OTAN prévoit de déployer 28 000 hommes au Kosovo, dont 20 000 appartenant à des pays membres de l'Organisation atlantique, pour surveiller l'application d'un éventuel accord. « J'espère que la Russie participera à cette force, nous a déclaré Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN. Ils posent comme condition que cette force soit "invitée" par la Serbie, mais il est dans l'intérêt de tous que les Russes soient présents. » Le refus de la Serbie d'accepter des troupes internationales pourrait-il être surmonté si

cette force n'était pas peinte aux couleurs de l'OTAN ? Si marge de négociation il y a, elle est étroite. Deux points sont essentiels : « La force doit être commandée par l'OTAN et placée sous la direction politique du Conseil atlantique », affirme Javier Solana. Les pays capables d'envoyer des troupes au Kosovo ne sont pas prêts à le faire sous un commandement autre que celui de l'OTAN, et cette constatation ne vaut pas seulement pour les Etats-Unis.

En attendant, les milieux de l'OTAN sont sérieusement inquiets des déploiements de forces serbes autour du Kosovo et se perdent en conjectures sur leur signification. Le secrétaire général de l'Organisation rappelle qu'une des missions de celle-ci est de veiller au respect par la Serbie des accords d'octobre 1998, et qu'il a été habilité par le Conseil atlantique à déclencher des frappes aériennes après consultation des pays membres. En même

temps, et malgré la violation évidente des accords de cessez-le-feu par les Serbes, il faut encore laisser sa chance à la négociation en cours sans pour autant nuire à la crédibilité de la menace. « Nous ne pouvons pas permettre que le temps laissé à la diplomatie soit utilisé pour préparer la guerre, explique Javier Solana. Milosevic et les responsables militaires serbes savent très bien qu'il y a des limites à ne pas franchir. »

Comme il s'y est employé pendant la guerre en Bosnie et comme il l'a fait à plusieurs reprises dans le conflit du Kosovo, Slobodan Milosevic peut être tenté de tester la sévérité des menaces occidentales en jouant sur deux tableaux : en lâchant un peu de lest dans la négociation et en préparant une offensive d'envergure au Kosovo. Mais, s'il passait à l'acte, il sait qu'il n'échapperait pas à des frappes.

Daniel Vernet

Les sanctions économiques ont un impact limité sur le régime de Milosevic

BELGRADE

de notre envoyée spéciale

Les sanctions économiques qui frappent la Yougoslavie sont-elles vraiment de nature à pousser M. Milosevic à infléchir sa politique ? Certes, les avoirs du pays sont gelés à l'étranger ; Belgrade n'obtient aucun crédit de banques occidentales et n'a pas d'accès aux institutions financières internatio-

nales (FMI, Banque mondiale). L'embargo commercial déclaré contre la Yougoslavie au moment des guerres de Croatie et de Bosnie a été levé en 1995, après la paix de Dayton. Mais depuis l'été 1998, l'Union européenne interdit tout investissement en Yougoslavie, et a rétabli des taxes sur les importations en provenance de ce pays. Cet ensemble de mesures est

cependant loin d'endiguer les échanges extérieurs de la Yougoslavie. Comme le note Backo Diklic, à l'agence indépendante Beta, « le secteur privé serbe peut exporter et importer. Il fonctionne simplement avec des paiements en liquide ou bien en contournant le système bancaire local, contrôlé par l'Etat ». L'ancien gouverneur de la Banque centrale yougoslave, Dragoslav Avramovic, estime pour sa part que les sanctions provoquent « des dommages importants pour l'économie. Depuis 1997, nous sommes entrés dans une crise qui se poursuit ».

Certains commentateurs minimisent l'impact des sanctions. « Le régime n'en souffre pas du tout, au contraire, elles ont contribué, avec l'affaire du Kosovo, à créer un effet d'unité nationale », affirme par exemple Petrag Simic, un analyste bien introduit auprès du pouvoir, qui dirige l'Institut de politique et d'économie à Belgrade. La situation économique a beau être mauvaise, avec un taux de chômage élevé (27 % officiellement), une chute des revenus et une accumulation des impayés de salaires et de retraites, M. Simic souligne que « le niveau des émotions patriotiques est suffisant pour contrer toute tension sociale ». « Tous les Serbes concentrent leurs doléances sur l'OTAN, sur l'idée d'un complot international contre leur pays, et cette psychose nationale est le résultat des menaces répétées » des Occidentaux, avance-t-il.

L'isolement économique de la Serbie est un fait que les autorités

cherchent à dissimuler au travers de leur propagande. La télévision fait ainsi amplement état de « contrats » signés avec la Libye, du « soutien » de la Chine, ou de la visite d'une délégation biélorusse... « En réalité, écrit l'ancien gouverneur Avramovic, nous sommes considérés parmi les pays à plus haut risques pour les investissements. Nous sommes classés après le Tadjikistan. »

FUITE DES CERVEAUX

Pour Milan Kovacevic, qui fait partie du « Groupe des 17 », réunissant des économistes indépendants, critiques de l'absence de réformes dans le pays, « le dommage subi en raison des taxes frappant les exportations vers l'Union européenne est d'autant plus grand que, avec un salaire moyen de 130 deutschemarks, nous pourrions bénéficier de l'avantage d'une main d'œuvre pas chère. » Autre conséquence, selon lui : la fuite des cerveaux, de nombreux jeunes qualifiés continuant de quitter le pays.

Mais ces difficultés ne suffisent pas pour faire céder M. Milosevic. « Malheureusement, cela peut durer très longtemps comme ça » estime M. Kovacevic, « car les politiques ont préparé les gens, qui pourraient vivre avec des salaires encore plus faibles. D'ailleurs, en 1993, lors de l'hyperinflation, c'était déjà le cas : nos salaires valaient la moitié de ceux d'aujourd'hui ». Il ajoute : « la communauté internationale veut avoir un effet économique sur la Yougoslavie pour obtenir une solution plus rapide sur le

Kosovo, mais en rendant la situation sociale plus tendue, elle renforce l'entêtement de la population, qui donne raison au régime ».

Le poids des sanctions ne se fait en tout cas pas sentir sur les amples dépenses que le régime consacre aux forces de l'ordre. Les opérations militaires et policières au Kosovo coûteraient, selon un observateur, « un million de deutschemarks par jour ». Pire, les sanctions auraient indirectement pour effet de favoriser l'enrichissement de groupes radicaux proches du régime. « Le marché noir très développé, les monopoles étatiques et les réglementations, permettent à une élite de bien vivre, et ce groupe agit certainement pour une résolution plus lente » de la crise, affirme M. Kovacevic.

Selon un expert occidental à Belgrade, plusieurs sources de financement permettent au régime yougoslave de tenir malgré les sanctions : « il y a les transferts d'argent des Yougoslaves vivant et travaillant à l'étranger ; les revenus tirés de diverses fraudes, notamment le trafic de cigarettes entre le Monténégro et l'Italie ; on parle aussi de ventes d'armes à la Libye, et d'accords de troc avec la Russie et la Chine pour les fournitures en pétrole et gaz naturel ». Les sanctions, conclut cet observateur souhaitant conserver l'anonymat, « ne sont pas très percutantes, la plus efficace, celle portant sur les investissements étrangers, ne pouvant agir que sur une longue période ».

Natalie Nougayrède

Mensuel. En vente chez votre marchand de journaux.

Les idées
toutes faites
sont faites
pour être
défaites.

Nouvelle
formule
24 F

Le Monde des
DEBATS

Restez libre, cultivez votre sens critique.

L'annonce de la nouvelle neutralité de Brcko provoque la démission du premier ministre serbe de Bosnie

LA RÉPUBLIQUE serbe de Bosnie n'a plus de président (ultranationaliste), ni de premier ministre (pro-occidental), ni même de continuité territoriale. La crise politique, qui couvait en Republika Srpska, a éclaté, vendredi 5 mars, jour de l'annonce de l'arbitrage international sur la petite ville stratégique de Brcko (Nord).

Selon la décision du juge américain Roberts Owen, rendue publique vendredi à Sarajevo, Brcko - qui commande un corridor de 5 kilomètres de profondeur indispensable à la continuité entre l'est et l'ouest des « territoires serbes » - devient un « district neutre » placé sous l'autorité de l'Etat fédéral bosniaque. La ville du nord-est de la Bosnie avait été conquise en 1992 par les Serbes, qui en avaient expulsé ou tué la majorité de sa population musulmane et croate. Le haut représentant civil en Bosnie, Carlos West-



tendorp, a tenté de rassurer les Serbes, déclarant que « la liberté de mouvement sera totalement garantie, ce qui préserve la continuité territoriale de la Republika Srpska ».

Mais l'arbitrage est tombé au

plus mauvais moment pour les Occidentaux. En pleine crise politique chez les Serbes bosniaques. Peu avant l'annonce sur Brcko, le haut représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, avait démis de ses fonctions le président ultranationaliste de la Republika srpska Nikola Poplasen, élu en septembre 1998, qui voulait destituer le premier ministre modéré, Milorad Dodik. Mais l'un des rares sujets d'accord entre Serbes nationalistes et modérés était le refus de la « neutralisation » de Brcko. Le premier ministre serbe bosniaque, Milorad Dodik - que M. Westendorp essayait de sauver - a donc annoncé vendredi soir qu'il démissionnait en raison de l'arbitrage... Ajoutant à la crise, le gouvernement yougoslave a volé au secours du président Poplasen, jugeant « illégitime, arbitraire et sans précédent la tentative » de le destituer. - (AFP, AP, Reuters.)

En Russie, troc et paiement en nature supplantent les salaires

A Smolensk, le rouble est une monnaie-fantôme



SMOLENSK

de notre envoyé spécial

Sur ses livres de comptes, Vadim Skorbiachtchev fait des additions en roubles. « Tout est converti en

REPORTAGE

Plutôt que d'attendre un hypothétique virement, on se serre la main et c'est fait ! »

monnaie russe », assure le directeur de Smolmiaca, une conserverie de viande et de produits dérivés plantée au cœur de Smolensk. Mais en alignant les chiffres, Vadim Skorbiachtchev a en tête bien d'autres moyens de paiement : le dollar, bien sûr, et puis le cuir, les boîtes de conserves, les saucissons, les vaches et les cochons, le pain et les raviolis que son usine produit, tout comme des casquettes, des chausures et même des semelles...

Au siège de l'administration de l'oblast (district) de Smolensk, superbe bâtiment qui garde une statue en granit de Lénine, Mikhaïl Kvostantsev met la dernière main au budget 1999. Directeur économique et financier, lui aussi parle roubles et lui aussi pense à la valeur d'échange d'innombrables produits : pain, kilowattheures d'électricité, matériaux de construction, tonnes de charbon, moteurs de voitures, etc. « Le budget est voté en roubles, dit-il. Plus de sa moitié est réalisée en troc et échanges divers. »

La crise financière d'août 1998 est venue aggraver une situation remontant aux temps soviétiques. Le rouble est devenu une monnaie-fantôme qui n'irrigue plus qu'une faible partie de l'économie russe. Plusieurs régions et entreprises ont d'ailleurs sauté le pas en développant des monnaies de substitution : ce sont les « vouchers », un système sophistiqué de lettres de crédit interentreprises ou, plus simplement, les « talons », des bons d'achat de papier largement distribués aux salariés qui ne peuvent plus être payés ou aux retraités dont la pension n'est pas versée.

UNE GYMNASTIQUE PARTICULIÈRE

Smolensk, ville de 300 000 habitants à 400 kilomètres à l'ouest de Moscou, est dans une bonne moyenne. Le gouvernement russe reconnaît désormais que, de 60 % à 70 %, l'économie du pays fonctionne sur des systèmes de troc et de paiement en nature. Et c'est ainsi d'ailleurs que Smolmiaca, ancien « kombinat » soviétique promis à la disparition, a pu, ces dernières années, se développer. « Nous avons aujourd'hui 2 200 employés, contre 700 avant la privatisation, en 1994, dit fièrement Vadim Skorbiachtchev. Et nous allons doubler notre production cette année. »

Selon les mois, c'est entre le tiers et la moitié que cette production est troquée. « C'est l'équivalent d'environ 100 millions de roubles [4,1 millions d'euros] par an, explique le directeur. Le troc fait partie de la vie. Pour moi c'est un plus qui permet de développer la production sans courir en permanence après des roubles que personne n'a ». Vêtements et chaussures en

cuir sont échangés contre des peaux. Saucissons et conserves diverses servent à se procurer de la viande, à payer l'électricité et le chauffage.

« Mes fournisseurs payés en conserves font comme tout le monde, dit Vadim Skorbiachtchev : ils nourrissent leurs employés, revendent à l'armée, paient leurs impôts et leurs créanciers. » Les roubles dont dispose Smolmiaca servent en priorité à payer les salaires (320 francs - 48,7 euros - par mois pour une employée à la découpe de viande) et à acheter viande et matériel à l'étranger. Quand l'argent manque, Smolmiaca passe par des grossistes basés à Moscou qui fourniront de la viande importée contre des produits.

Vadim Skorbiachtchev reconnaît qu'il s'agit là d'une gymnastique particulière, mais défend bec et ongles ce système. « Nos partenaires ont tous des banques différentes. Nous savons qu'elles vont faire faillite : certains de nos comptes ont été gelés, dit-il. Plutôt que d'attendre un mois un hypothétique virement, je rencontre un client, on se serre la main et c'est fait ! »

« TOUT A EXPLOSE »

L'inexistence d'un système de crédit, la paralysie des banques depuis août 1998, poussent au développement de cette économie démonétarisée. Mais quand le patron de Smolmiaca y voit « rapidité et souplesse », le directeur financier de l'oblast estime qu'il s'agit là « du malheur de la Russie ». Le troc pèse plus de 600 millions de roubles (25,9 millions d'euros) dans le budget régional. « C'est un système pervers qui intoxique toute notre économie, mais il est très difficile de s'en échapper », constate Mikhaïl Kvostantsev.

Une équipe de fonctionnaires s'est spécialisée dans ces échanges qui peuvent impliquer des dizaines d'entreprises et plusieurs régions. Le schéma peut être des plus simples : Smolmiaca paie ainsi une partie de ses impôts en pain et en viande qui approvisionnent les hôpitaux et les écoles de Smolensk. Il devient complexe quand la région est payée en produits dont elle n'a aucun usage. « Il faut alors rentrer dans un système d'échanges en cascade, avec des intermédiaires en tout genre. Je pense que nous perdons ainsi 30 % de ce que devraient être nos recettes fiscales », dit Mikhaïl Kvostantsev.

L'oblast achète ainsi le charbon de sa centrale de chauffage urbain avec de l'électricité. « Il nous faut trois intermédiaires puisque la mine n'a que faire de notre électricité mais veut d'autres produits », explique le directeur financier. Au fur et à mesure, prix et coûts de revient se diluent dans ces chaînes de troc, qui favorisent la corruption et les détournements de toutes sortes. « L'Etat, insolvable, a été le premier créateur de ce système, se défend le directeur de Smolmiaca. Comprenez, tout a explosé : la fameuse économie de marché ne marche pas, et l'agriculture est détruite ! Alors troc ou pas troc, l'essentiel pour moi, c'est de produire et de faire travailler mes 2 200 employés. »

François Bonnet

Consensus en Estonie sur la poursuite des réformes et l'adhésion à l'Union européenne

Plus que le sort des russophones, l'économie a dominé la campagne pour les législatives du 7 mars

Depuis le retour à l'indépendance en 1991, l'Estonie a enregistré des succès économiques qui lui ont permis de faire partie du premier groupe

de six pays déjà invités par l'Union européenne à mener des négociations en vue de l'adhésion. Quel que soit le résultat des élections législa-

tives du dimanche 7 mars, cette orientation de la République balte vers l'économie de marché ne sera pas remise en cause.

TALLINN

de notre envoyé spécial

L'écho des pas dans les ruelles pavées de Tallinn est étouffé par la neige. Le silence règne dans la vieille ville de la cité hanséatique, ceinte de remparts. Peu nombreux sont les touristes en cette saison. L'an dernier, la toujours plus pimpante capitale estonienne a totalisé 2,8 millions d'entrées : surtout des Finlandais venus faire des emplettes à bon marché. Assise au fond d'une boutique de souvenirs, Svetlana ronge son frein. Bien qu'ayant étudié les mathématiques et l'informatique, elle n'a pas trouvé mieux que ce poste de vendeuse. « Le problème, c'est que je ne parle pas l'estonien ; j'ai eu de mauvais professeurs à l'école. » Née il y a trente ans à Tallinn de parents arrivés d'URSS après la seconde guerre mondiale, cette grande brune est une « non-citoyenne ». Ses lacunes en estonien l'empêchent de passer le test obligatoire de langue et d'histoire, condition sine qua non à l'obtention d'un passeport de la République balte. « Je préfère apprendre l'anglais, c'est plus intéressant pour les affaires », dit-elle comme pour s'excuser.

Depuis le retour à l'indépendance du pays (1,5 million d'habitants), en août 1991, quelque 115 000 russophones ont obtenu la citoyenneté estonienne, synonyme de droit de vote, entre autres. Ils sont trois fois plus à ne pas avoir fait cette démarche, selon l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui surveille le sort de la minorité. Dans ce domaine, le bilan paraît mitigé pour ce pays candidat à l'Union européenne : d'un côté, le Parlement a adopté, en décembre 1998, des amendements destinés à faciliter l'obtention de la citoyenneté ; de l'autre, il a suscité des critiques de l'OSCE en exigeant une très bonne connaissance de la langue estonienne de la part de toute personne candidate à une fonction électorale à partir de mai.

« C'est normal, c'est la langue d'Etat », lance Mart Siimann, le premier ministre sortant, dans son bureau du château de Toompea. Un avis que ne partage pas Natalia Modisson, candidate russophone aux élections législatives du di-

L'agriculture, première victime de la crise russe

La crise chez le grand voisin russe n'a pas eu les conséquences dramatiques redoutées en Estonie. La principale victime de ces turbulences économiques est le secteur agroalimentaire, qui n'a pas su se réorienter à temps vers d'autres marchés. 90 % de la production des conserves de poissons étaient destinés à la Russie, ainsi que 50 % de la production laitière. Le chômage a frappé lourdement cette industrie. Malgré la quasi-fermeture du marché russe depuis le mois d'août, les exportations estoniennes ont augmenté de 16 % en 1998, et les importations de 13 %. La Russie est désormais le quatrième partenaire commercial de l'Estonie. « L'économie du pays a réussi à franchir ce cap difficile », indique un expert étranger. Mais les troubles en Russie, conjugués à la crise asiatique et au relèvement des taux d'intérêt par la banque centrale de Tallinn, ont fait chuter la croissance de 11 % en 1997 à 5,5 % en 1998. Les prévisions annoncent 3 % et 5 % pour 1999. - (Corresp.)

manche 7 mars. « Comment voulez-vous que je sache l'estonien parfaitement ? Tout le monde ici parle russe ! », objecte cette habitante de Narva, ville-frontière avec la Russie dont plus de 95 % de la population est russophone... De lointaine origine suédoise, cette juriste au centre des syndicats locaux s'insurge contre un autre récent amendement législatif, requérant des connaissances en estonien pour tout employé travaillant au contact avec le public (magasins, adminis-

trations). Certains, d'après elle, vont perdre leur emploi. « Nous sommes déjà plus touchés par le chômage que les autres », affirme M^{me} Modisson, membre de la direction du parti russophone réputé le moins nationaliste.

La cohabitation entre les Estoniens de souche et les « autres » - près d'un tiers de la population - se déroule néanmoins sans anicroches, s'accorde-t-on à dire dans les milieux diplomatiques. « La situation est meilleure qu'en Lettonie, où les russophones sont plus nombreux », note un observateur. A tel point que le sort de la minorité ne suscite pas un réel débat dans la campagne électorale. Bien sûr, les deux partis russophones en ont fait leur cheval de bataille, pour tenter de franchir la barre des 5 % nécessaires à l'entrée au Riigikogu, le Parlement. Unis au dernier scrutin en 1995, ils avaient gagné 6 sièges (sur 101). Mais, cette année, leurs divisions fratricides risquent de leur coûter cher.

TRIZE PARTIS EN LICE

Pour la plupart des électeurs, la préoccupation majeure se résume en un mot : l'argent. Comment en gagner suffisamment pour survivre, lorsqu'on perçoit une retraite de 1 500 couronnes (96 euros) par mois ou que l'on fait partie du dixième de la population active au chômage ? Mais aussi comment s'enrichir encore plus lorsqu'on s'est lancé avec brio dans les affaires et que l'on circule aujourd'hui en berline allemande, le téléphone mobile à la ceinture (14 % des Estoniens en possèdent un) ? Dans ce contexte, les treize partis en lice s'efforcent de ratisser large. Le plus souvent floues, leurs

promesses n'omettent personne, ou presque. C'est néanmoins la personnalité des chefs de liste qui compte avant tout dans un pays où, constate une employée d'une agence de voyages, « tout le monde se connaît ».

En dépit d'une cure ultralibérale parfois douloureuse pour les moins biens préparés, le consensus sur l'économie de marché continue à prévaloir. Seul grand parti à se démarquer un peu des autres : la for-

saar arriverait en tête dimanche, avec 17 % des suffrages. Mais ce personnage controversé - il fit tomber un gouvernement en 1995 pour avoir placé des responsables politiques sur écoute, alors qu'il était ministre de l'intérieur - risque de se trouver isolé au moment des négociations sur la formation d'une coalition. A ce jeu-là, quatre partis de centre-droite, qui collaborent déjà dans l'opposition, semblent mieux placés. Le choix, entre leurs

La plus prospère des Républiques baltes



CARACTÉRISTIQUES	
► CHEF DE L'ÉTAT (1992)	Lennart Meri (république)
► NATURE DU RÉGIME	Parlementaire
► SUPERFICIE	45 000 km²
► CAPITALE	TALLINN
► POPULATION	1,5 million (Estoniens 64 %, Russes, Ukrainiens, Biélorusses...)
► RELIGION	Protestants (luthériens)
► LANGUE	estonien (off.), russe
► MONNAIE	Couronne estonienne
ÉCONOMIE • 1998	
► PNB	4,8 milliards de dollars
► PNB/HAB.	3 330 dollars

Source : Le Monde, Bilan du monde 1998

mation centriste d'Edgar Savisaar. Cet ancien chef du gouvernement des premières années de l'indépendance veut atténuer les conséquences des crises asiatique et russe sur les plus défavorisés. Il préconise, entre autres, l'imposition d'un impôt progressif sur le revenu, au lieu du taux unique actuel de 26 %. « Nous avons toutes les solutions », proclament les affiches de son parti.

A en croire les sondages, M. Savi-

chefs, d'un futur premier ministre risque toutefois de se révéler délicat : deux d'entre eux ont déjà gouverné le pays (Mart Laar et Anders Tarrand) et les deux autres ont dirigé sa diplomatie (Thomas Hendrik Ilves et Siim Kallas). Mais tous sont favorables à l'entrée dans l'UE - le pays fait partie des six candidats avec lesquels Bruxelles a commencé à négocier - et dans l'OTAN.

Antoine Jacob

LE TRAVAIL EN QUESTIONS

Emission spéciale

à 16h : « Faut-il croire au travail ? »

premier volet d'une série de 10 documentaires*.

Avec Dominique Strauss-Kahn / Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie; Jacques Maillot / Président de Nouvelles Frontières; Francis Mer / Président d'Usinor; Danièle Linhart / Sociologue, écrivain.

*Réponses aux 9 autres questions, un vendredi par mois, à 14h30 dans « La Cinquième rencontre... ».



La Cinquième

On en apprend tous les jours

Tragédie de Cavalese : M. Clinton reconnaît la responsabilité américaine

WASHINGTON. Bill Clinton a reconnu, vendredi 5 mars, que les Etats-Unis étaient responsables de la tragédie de Cavalese, survenue le 3 février 1998 en Italie, après qu'un avion militaire américain eut sectionné le câble d'un téléphérique, provoquant la chute d'une cabine et la mort de vingt personnes. Le président américain a fait plusieurs gestes pour apaiser l'indignation italienne consécutive à l'accusation, jeudi, du pilote de l'appareil par un tribunal militaire américain (*Le Monde* du 6 mars).

« Les Etats-Unis sont responsables de cette terrible tragédie. Nous regrettons profondément et présentons nos excuses pour ce qui s'est passé », a déclaré M. Clinton lors d'une conférence de presse avec le président du Conseil italien, Massimo D'Alema. Il a annoncé qu'il veillerait à l'indemnisation prompte des familles des victimes et que Washington et Rome procéderaient à un réexamen des règles sur les mouvements des militaires américains en Italie afin de renforcer la sécurité du grand public. Mais M. D'Alema a affirmé que Rome ne sera « satisfait que quand ceux qui seront reconnus responsables seront punis ». — (AFP)

Visite officielle en France du président iranien à la mi-avril

PARIS. Le président iranien, Mohammad Khatami, devrait effectuer à la mi-avril une visite officielle à Paris à l'invitation du président Jacques Chirac. Ce sera la première visite en France d'un président iranien depuis l'avènement de la République islamique en 1979. Elle coïncidera pratiquement avec le vingtième anniversaire de la proclamation de la République islamique, le 11 avril 1979. L'invitation à venir en France avait été transmise à M. Khatami par le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, lors d'un séjour de travail à Téhéran en août 1998. Paris est soucieux d'encourager la politique d'ouverture du président iranien.

Un défenseur des droits de l'homme emprisonné à Djibouti

PARIS. Mohamed Aref, un avocat inscrit au barreau de Djibouti, militant et défenseur des droits de l'homme, a été condamné, le 15 février, à deux ans de prison, dont six mois fermes, au terme d'un procès intenté à propos d'un différend commercial, apprend-on. M^e Aref est incarcéré à la prison de Gabode, dans des conditions inhumaines. Il est enfermé dans les toilettes du quartier de haute sécurité de la prison, un espace d'1 mètre carré sans toit. Les avocats français qui devaient l'assister lors de son procès n'ont pas été autorisés à se rendre à Djibouti, en dépit d'une convention franco-djiboutienne d'assistance judiciaire.

M^e Aref a déjà été arrêté à plusieurs reprises par les autorités djiboutiennes. Il a passé dix-huit mois en prison (1991-1992), avant d'être acquitté par le Tribunal de sûreté de la République, sous la pression de la communauté internationale. En février 1997, M^e Aref, doyen des avocats djiboutiens, s'était vu interdire le droit d'exercer sa profession, sans jugement. En décembre 1998, son passeport lui avait été retiré, à l'aéroport de Djibouti, alors qu'il devait se rendre à Paris pour les cérémonies du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le limogeage de Boris Berezovski fait l'unanimité en Russie

MOSCOU. Le limogeage, jeudi 4 mars, du secrétaire exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI), Boris Berezovski (*Le Monde* du 6 mars), a fait l'unanimité dans la classe politique russe. Le premier ministre lui a reproché de s'être mêlé de politique intérieure et d'avoir critiqué le gouvernement : « Un secrétaire exécutif ne doit pas intervenir dans les affaires intérieures de quelque Etat de la CEI (...) encore moins critiquer un gouvernement », a-t-il dit. Le maire de Moscou, Iouri Loujkov a estimé qu'il aurait dû être limogé « depuis longtemps ». Quant au numéro deux du gouvernement, le communiste Iouri Maslioukov, il a estimé que M. Berezovski « s'est canalisé sur des efforts destructifs ». — (AFP)

DÉPÊCHES :

■ **INDONÉSIE** : la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright s'est prononcée, vendredi 5 mars, en faveur d'une réduction des troupes indonésiennes et d'une « présence internationale », sans autre précision, au Timor-Oriental. Avant de quitter Djakarta pour Londres, Madeleine Albright a également estimé que l'ONU était le « principal interlocuteur » dans le règlement du sort de l'ancien territoire portugais annexé unilatéralement par l'Indonésie en 1976 et dont Djakarta n'exclut plus l'indépendance depuis janvier. — (Corresp.)

■ **SOUDAN** : deux employés du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), un membre soudanais du Croissant rouge et au moins quatre autres personnels humanitaires sont détenus depuis le 18 février par la rébellion soudanaise dans le sud du pays, ont indiqué, vendredi 5 mars, les autorités soudanaises et le CICR. — (AFP)

Les Quinze s'approchent d'un compromis sur la PAC

BRUXELLES. Les ministres de l'agriculture des Quinze reprendront leurs négociations, mardi 9 mars à Bruxelles, avec l'espoir de parvenir à un accord final sur le financement de la Politique agricole commune (PAC). Des propositions sur les économies à réaliser leur ont été présentées, vendredi 5 mars, par la délégation allemande, qui assure la présidence des travaux. Celle-ci a indiqué dans un communiqué que les ministres avaient « confirmé leur détermination à mener à une conclusion positive leurs délibérations sur la partie agricole de l'Agenda 2000 ». « Un nouveau compromis global sera présenté mardi par la

présidence allemande », a précisé le ministre français, Jean Glavany, qui a jugé « positive » l'attitude de la présidence allemande. Il a en revanche critiqué le document de travail remis par la Commission pour chiffrer les propositions en présence, qui estimait à 25 milliards d'euros la différence entre les demandes spécifiques présentées par les gouvernements et le plafond financier de 40,5 milliards d'euros annuels recommandé par le sommet du Petersberg. — (AFP, Reuters.)

Radio Shalom à l'heure des élections en Israël

Lundi 18 h 30 : Analyses, commentaires.

Mardi 18 h 30 : Le point de vue des Juifs de France.

19 h 00 : Portrait de campagne de Robert Assaraf.

Mercredi : interview politiques.

Jeudi 18 h 30 : Forum de la presse israélienne.

Dimanche 18 h 30 : Carnets de campagne de Laurent Bazin (TF1).

Radio Shalom 94.8 FM

Le premier ministre chinois annonce une année « cruciale » pour les réformes

Zhu Rongji doit faire face à la montée de la grogne sociale et à la résistance de l'appareil du parti

Dans son discours à la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (Parlement), le premier ministre chinois Zhu Rongji a prononcé, ven-

dredi 5 mars, la poursuite des réformes tout en admettant un ralentissement face à la grogne sociale et à la résistance de l'appareil du parti.

Alors qu'approche le dixième anniversaire de Tiananmen, le chef du gouvernement fait de la stabilité politique et sociale sa priorité.

PÉKIN

de notre correspondant

Un an après son arrivée aux affaires, le premier ministre chinois est toujours aux commandes. Il ne baisse pas les bras devant les difficultés qui l'assaillent. Il maintient le cap des réformes, même impopulaires. Zhu Rongji s'est livré à un exercice visant à réaffirmer ainsi son autorité, vendredi 5 mars, dans son discours d'ouverture à la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP).

Affaibli par la montée de la grogne sociale, dont certains de ses rivaux au sommet de l'appareil se font complaisamment l'écho, M. Zhu cherche à reprendre la main. Alors que nombre de cadres pressent la hiérarchie de brider son volontarisme réformiste qui déstabilise leurs intérêts, l'intéressé répond : « On continue ! ». Tout en acceptant d'apporter des modulations aux réformes les plus sensibles.

La restructuration des entre-

prises d'Etat offre une bonne illustration de la méthode Zhu. Il s'était donné jusqu'à la fin de l'année 2000 pour remettre sur pied ce secteur moribond. Il réaffirme l'objectif – précisant que l'année 1999 sera « cruciale ». La purge concernera particulièrement celles des petites et moyennes entreprises d'Etat archaïques et inefficaces.

Mais gare aux malentendus ! Dans l'esprit de Zhu Rongji, cette restructuration ne s'appareille nullement à une dynamique de privatisations. Le premier ministre chinois, dont la pensée économique a été façonnée à la Commission d'Etat au plan, n'a jamais préconisé le démantèlement du secteur public au profit du privé. Selon lui, la source du problème tient à la mauvaise qualité des dirigeants d'entreprise. « L'amélioration de la compétence professionnelle et de l'intégrité politique des dirigeants est la clé de la remise en état de marche des entreprises

d'Etat », a-t-il répété dans son discours de vendredi. M. Zhu annonce même un coup d'arrêt aux opérations de privatisation sauvage qui se traduisaient par un si-phage des actifs publics au profit de dirigeants d'entreprises alliés aux bureaucrates locaux.

Une grande part du mécontentement social tient à cette grande braderie du patrimoine de l'Etat et il ne déplaît nullement à Zhu Rongji d'y mettre un terme. Son projet économique est de créer des grands groupes d'Etat évoluant dans un environnement concurrentiel, ce qui n'a rien à voir avec une privatisation de l'économie. Et si la Constitution doit être révisée pour consacrer le secteur privé « composante importante de l'économie socialiste de marché », c'est pour faciliter la reconversion des licenciés dans des activités de services indépendantes et assainir un secteur d'Etat restant hégémonique.

REPLI TACTIQUE

La réforme de l'administration fournit une deuxième illustration de la méthode du premier ministre, où se combinent réaffirmation de l'objectif et flexibilité dans sa mise en œuvre. Lors de son investiture il y a un an, Zhu avait annoncé une sévère cure d'amaigrissement des organes centraux de l'administration dont les effectifs devaient être réduits de moitié en trois ans. Son projet était de dégraisser une bureaucratie pléthorique pour remuscler une technocratie recentrée sur les fonctions régaliennes de l'Etat.

L'annonce de cette réforme lui a valu l'hostilité farouche de pans entiers de l'appareil qui se sont ef-

forcés de le torpiller. Là encore, Zhu Rongji maintient le cap mais, devant les difficultés, il admet que la réforme devra être conduite « étape par étape ». Zhu opère ainsi un repli tactique devant des résistances internes que le président Jiang Zemin semble avoir cautionnées. « Un cadre dirigeant étroit d'esprit ou intolérant, qui refuse d'écouter les vues divergentes, devient un individu totalement isolé », avait-il déclaré l'été dernier, visant son premier ministre.

S'il ne prend guère de gants avec les apparatchiks, Zhu prône cependant la souplesse dès qu'il s'agit de traiter avec le malaise social. Homme d'autorité, il hisse certes l'impératif de la « stabilité » au rang de « priorité » – maître mot d'une année politiquement sensible avec le dixième anniversaire de Tiananmen – mais il ajoute qu'il préfère la prévention à la répression. « En aucune circonstance, nous ne devons aggraver [les problèmes] en les traitant d'une manière simpliste et brutale. Pas plus que nous ne devons recourir à des méthodes dictatoriales contre le peuple ».

Le ton est sensiblement différent de celui utilisé par le président Jiang, qui avait appelé en décembre à « tuer dans l'œuf » tout mouvement de protestation, même s'il est vrai qu'il évoquait plus la dissidence démocratique que le mécontentement social. Il n'en reste pas moins que Zhu Rongji vient d'user là d'une formule inhabituelle, alors que la « dictature démocratique du peuple » est toujours inscrite au frontispice de la Constitution.

Frédéric Bobin

Ta Mok, le « Boucher » du Cambodge, serait dans une position désespérée

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le sort de Ta Mok, dernier dirigeant khmer rouge en fuite, est-il en train de se sceller ? Le « Boucher » unijambiste, considéré comme l'un des plus sanguinaires collaborateurs de Pol Pot de 1975 à 1979, se trouverait dans le nord du Cambodge, mais on ignore s'il y négocie sa reddition ou s'il est déjà entre les mains de l'armée royale, deux possibilités que dément Phnom Penh en affirmant que le gouvernement « cherche toujours à l'arrêter ».

Des sources militaires thaïlandaises ont déclaré, samedi 6 mars, à l'AFP, que des adjoints de Ta Mok sont venus à Siem Reap, en février, pour y négocier un cessez-le-feu permanent et la création d'une « zone autonome » sur la frontière thaïlandaise. Ces sources ont précisé que les adjoints de Ta Mok « n'étaient pas allés négocier une reddition, mais demander au gouvernement de les laisser vivre sur leur base et d'arrêter les combats ». On ignore si des négociations ont eu lieu et si la délégation représentant Ta Mok a regagné la forêt.

A Phnom Penh, le général Tea Banh, ministre de la défense, a exclu de nouveau l'hypothèse de négociations. « Il n'y a rien à négocier avec lui. Nous cherchons toujours à l'arrêter », a-t-il déclaré à l'AFP. « Il n'y a aucune possibilité que nous puissions ou que nous voulions l'accepter, et nous allons appliquer notre décision de l'arrêter », a ajouté le général Meas Sophea, commandant en chef adjoint de l'armée royale.

PRESSIONS CROISSANTES

D'autres sources laissent entendre que des semaines de négociations complexes auraient finalement abouti à une reddition de facto de Ta Mok en dépit de l'embaras que cela représente pour Phnom Penh. En effet, le prix que Phnom Penh a dû payer pour le ralliement des autres dirigeants khmers rouges, ces trois dernières années, a été de les laisser vivre en quasi-autonomie dans deux zones frontalières de la Thaïlande : celle de Païlin dans l'extrême Ouest et celle d'Anlong Veng dans l'extrême Nord. Ieng Sary, Nuon Chea et Khieu Samphan vivent ainsi à Païlin, sous la protection de leurs troupes désormais en uniforme de l'armée royale.

En refusant, conformément à ce qu'il a toujours dit, un statut du même type à Ta Mok, le premier ministre, Hun Sen, prend le risque de mettre à mal une paix fondée sur des modus vivendi armés, sa priorité. Or les pressions en faveur d'un procès des dirigeants khmers rouges devant un tribunal international sont croissantes. Jeudi, à Bangkok, la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, s'est

prononcée en faveur de cette solution qui fera l'objet, le 12 mars, d'une « recommandation » officielle du secrétaire général de l'ONU. Louise Arbour, procureur du Tribunal pénal international (TPI), en a fait autant vendredi à New York. L'arrestation de Ta Mok ne pourrait que relancer ces pressions.

Jean-Claude Pomonti

L'action Suez Lyonnaise des Eaux a progressé de 112%* depuis la fusion.

Pouvait-on saluer plus fortement le 1^{er} anniversaire du Club Espace Actionnaires ?



Des actionnaires bien informés sont aussi des actionnaires plus motivés, plus exigeants. Ils posent les vraies questions et font des suggestions utiles.

Le Groupe leur propose donc :

- des visites de sites,
- des N° Verts,
- un site internet dédié,
- des réunions (France et Belgique),
- des formations (Bourse, Euro, Internet).

Un leader se donne les moyens d'aller toujours plus loin.

N° Vert 800 177 177
EN FRANCE

N° Vert 800 25 125
EN BELGIQUE

www.actionnaires.suez-lyonnaise.com

SUEZ LYONNAISE DES EAUX
ÉNERGIE, EAU, PROPRIÉTÉ, COMMUNICATION.
Progresser ensemble.



CONSEILS RÉGIONAUX
Aux commandes de huit régions métropolitaines sur vingt-deux, la gauche « plurielle », dirigée par le PS, est en majorité relative dans sept de

ces conseils régionaux. Aussi ne parvient-elle pas vraiment, depuis un an, à y dégager une politique différente de celles des majorités de droite antérieures au 15 mars 1998. ● EN MIDI-

PYRÉNÉES, où Martin Malvy a fait adopter son budget, le 19 février, les alliés du PS et même l'extrême gauche affirment que des inflexions sont perceptibles, mais elles se li-

ment à des rééquilibrages en faveur des communes rurales, où la gauche domine, au détriment de l'agglomération toulousaine, dont la ville-centre est administrée par la droite.

● EN ILE-DE-FRANCE, où le débat budgétaire commencera le 9 mars, Jean-Paul Huchon présente un projet « raisonnable », face à une droite qui réclame la baisse des impôts.

La gauche fait profil bas dans les régions conquises en mars 1998

Dans les sept régions où le mode de scrutin ne leur a donné que des majorités relatives, les présidents socialistes mènent des politiques qui diffèrent peu de celles de leurs prédécesseurs de droite. A quelques nuances près, la continuité l'emporte sur la « rupture »

À FORCE de polariser son combat, pendant l'année qui a suivi les élections régionales du 15 mars 1998, sur les quatre conseils régionaux dirigés par une majorité droite-extrême droite, la gauche a presque fait oublier qu'elle dirige huit régions sur vingt-deux en métropole. Celles-ci représentent un peu plus de la moitié des budgets - l'enveloppe globale, outre-mer compris, s'élevant à 80 milliards de francs (12,2 milliards d'euros), soit seulement 9 % des budgets locaux - et des habitants. Cette situation rappelle celle qui avait vu la gauche, entre 1981 et 1984, diriger la moitié des régions métropolitaines, avec des pouvoirs beaucoup plus limités. Depuis, la première grande loi de décentralisation a renforcé les prérogatives régionales et, depuis 1986, les conseils régionaux sont élus à la proportionnelle.

La gauche a-t-elle les moyens de ses ambitions ? Dans leur déclara-

tion commune, le 28 janvier 1998, le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti radical de gauche, le Mouvement des citoyens et les Verts voulaient que le scrutin de mars marque « vraiment le début de la deuxième étape de la décentralisation ».

Pour doter les régions de moyens financiers à la hauteur de leurs compétences, la majorité « plurielle » plaçait la barre haut : « Il y a urgence à reconsidérer les transferts de charges, les désengagements financiers de l'Etat, qui sont devenus insupportables et, au contraire, la mise en place de nouveaux systèmes de péréquation, d'une réforme de la fiscalité locale, notamment de la taxe professionnelle, favorisant la création d'emplois. » Sur le terrain, les candidats de gauche ne s'étaient engagés, prudemment, qu'à « maîtriser la pression fiscale ».

Les électeurs n'ont accordé la majorité absolue à la gauche que

dans le Limousin. Dans sept autres régions, les partis de gauche, qui ne bénéficient d'aucun renfort d'extrême gauche, doivent naviguer à vue avec des majorités relatives. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 86 élus sur 209 en Ile-de-France ; 49 sur 123 en Provence-Alpes-Côte d'Azur ; 41 sur 91 en Midi-Pyrénées ; 32 sur 77 dans la région Centre ; 50 sur 113 en Nord-Pas-de-Calais ; 23 sur 55 en Haute-Normandie ; 40 sur 85 en Aquitaine.

CHANGEMENT INVISIBLE

François Hollande, dont le parti préside ces huit régions, a défini des règles simples, le 26 janvier, lors d'un colloque du Cercle des élus socialistes des régions, présidé par Jean-Paul Planchou, président du groupe socialiste d'Ile-de-France. « Là où nous sommes majoritaires, nous agissons, a expliqué le premier secrétaire du PS ; là où nous sommes minoritaires, nous

proposons ; là où la droite fait cause commune avec le FN, nous nous opposons. »

Il reste bien difficile de marquer clairement « le » changement de politique, avec une majorité relative, une pression fiscale qui, comme le reconnaît M. Planchou, progresse généralement peu, mais « ne s'allège pas », et sur des actions qui, de la rénovation des lycées au développement économique, en passant par la priorité aux transports collectifs, la réhabilitation du parc locatif social ou la culture, réclament la durée.

Les plans d'urgence pour les lycées (Midi-Pyrénées), les aides aux achats de livres scolaires (Centre, Haute-Normandie) ou à l'emploi (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Centre), la gratuité des TER pour les chômeurs (Midi-Pyrénées), la création de « passeports-spectacles » (Ile-de-France, PACA) se veulent emblématiques, comme l'affichage de la transparence et de

la concertation, mais ne sont pas encore visibles. Dans ces sept régions, trois budgets primitifs pour 1999 - Aquitaine, Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie - ont été repoussés ; un seul, en Midi-Pyrénées, a été adopté. Dans les trois autres régions à majorité relative de gauche, les débats s'annoncent difficiles : du 9 au 13 mars en Ile-de-France, les 18 et 19 mars dans le Centre et en Provence.

FORCE DE DISSUASION

Comme Michel Delebarre (Nord-Pas-de-Calais), Alain Rousset (Aquitaine) et Alain Le Vern (Haute-Normandie), Jean-Paul Huchon (Ile-de-France), Michel Sapin (Centre) et Michel Vauzelle (PACA) risquent d'être obligés de faire appel à la procédure dite du « 49-3 régional ». Juste réformée, elle permet l'adoption du budget en l'absence de contre-projet de l'opposition, celle-ci devant, par surcroît, dégager, à partir d'un

texte signé par ses conseillers régionaux, une nouvelle majorité autour d'un président de renouveau.

La gauche espère s'être dotée ainsi d'une vraie force de dissuasion, comptant que la droite républicaine s'interdira de la renverser à partir d'une alliance avec le Front national. « Il ne faut pas être obsédé par l'emploi de ce "49-3", assure M. Planchou, mais il ne faut pas juger son utilisation ignominieuse. Nous ne devons pas nous condamner à une impuissance relative. » Il reste que l'épreuve budgétaire sera suivie, dès la fin du printemps, d'une autre échéance, presque aussi redoutable, celle de la négociation des contrats de plan Etat-régions 2000-2006. Le président du Cercle des élus socialistes s'inquiète déjà de voir que le gouvernement se garde d'abattre ses cartes.

Michel Noblecourt

La nouvelle équipe de Midi-Pyrénées rend une copie quasiment conforme

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Ah ! s'il n'y avait pas eu ces 4 % d'augmentation de la fiscalité régionale dans le budget primitif de Midi-Pyrénées, adopté le 19 février avec une seule voix d'écart ! Marc Censi (UDF) aurait alors voté ce budget sans états d'âme, jouant ainsi un bon tour à son successeur de gauche, Martin Malvy (PS). L'ancien président du conseil régional n'a-t-il pas reconnu, en séance, porter « un regard bienveillant » sur cette enveloppe de 3,2 milliards de francs (487,8 millions d'euros), où prédomine la « continuité des politiques antérieures » ?

Heureusement, il y eut ces 4 % supplémentaires. Une misère, en réalité, ces 4 % s'appliquant seulement sur les 8 % que représente la fiscalité régionale sur la feuille d'impôt locale, soit une augmentation réelle de 0,32 %. Mais le symbole était trop tentant. Les élus de droite y ont reconnu immédiatement le signe de l'« incendie fiscal » auquel la gauche aurait l'habitude de procéder chaque fois qu'elle revient aux affaires. La polémique sur la fiscalité est venue à point nommé sauver le débat de la confusion politique. Gauche-droite, le clivage classique pouvait resurgir. Chacun a voté selon ses repères familiaux. Et le budget proposé par la gauche « plurielle », qui, en situation de majorité relative, dirige la région, n'a dû son salut qu'à l'abstention de quelques élus d'un rassemblement atypique et quelque peu énigmatique, un « groupe d'amis », dit « les trois R », issu des listes de droite, dont l'orientation consiste à refuser « la bienveillance excessive et l'opposition systématique ».

Evidemment, pour M. Malvy, son budget porte bien l'estampille « gauche ». D'abord, parce que c'est « un bon budget », comme le conseil économique et social régional lui en a donné acte, plaisante-t-il à peine ; ensuite, parce qu'il est « innovant, dynamique, transparent » et qu'il met les « acteurs en mouvement ». Certes. Mais qu'en pensent ses alliés ? A écouter leurs représentants, essentiellement du bien. Radicaux, Verts et communistes font couragement front : « Le changement est sérieux, estime Gérard Iragnes pour le PCF. L'orientation offre une démarche citoyenne. » Même les deux élus du groupe LCR-100 % à gauche, qui ont émis un vote d'abstention positive, donnent une sorte de quitus : « Il y a une série de prises en compte, comme un engagement plus fort pour les lycées, la culture ou les transports collectifs, qui marquent partiellement une rupture avec le passé », estime Lucien Sanchez, qui

n'en critique pas moins la « continuité des orientations économiques ».

Le changement ? Quel changement ? On a du mal à distinguer parmi, les « 37 mesures nouvelles », ce qui fait vraiment la différence. La « grande initiative de l'an 2000 », à savoir un « Salon de la qualité et de la sécurité alimentaire » ? Les 140 lycées branchés sur Internet ? Des crédits réorientés vers les petits clubs sportifs ? Un souci plus marqué de privilégier les communes rurales par rapport à l'agglomération toulousaine ? La création de fonds et de dispositifs spéciaux pour l'emploi et les entreprises ? Plus d'argent pour le thermalisme et la culture ? Une marge supérieure d'autofinancement et un recours moindre à l'emprunt, à l'exemple - paradoxal - de Toulouse, ville dirigée par la droite ?

ABSENCE D'AUDACE

Pour le reste - c'est-à-dire pour l'essentiel des crédits -, on est dans la continuité : financement des lycées (100 millions de francs supplémentaires grâce au prêt zéro que l'Etat a promis de consentir aux régions), formation, aménagement du territoire avec toujours un plus aux crédits routiers, soutien au développement local avec la transformation des « contrats de terroir » en « contrats de pays ».

Sans doute est-il exagéré de qualifier ces mesures de « petite gestion », comme l'a fait Michel Aujoulat, le porte-parole du RPR. Mais il est tout aussi difficile d'y voir un « grand dessein » régional. On est, en tout cas, loin des grands envolées de la campagne électorale qui promettaient une « rupture ». Le budget proposé par la gauche en Midi-Pyrénées comporte davantage d'inflexions que la marque d'une alternative. A moins que l'on ne considère que la politique passe essentiellement par des symboles et que deux mesures prévues dans ce budget - la gratuité des transports régionaux pour les plus démunis et le prochain passage aux 35 heures pour le personnel de l'institution - suffisent à identifier une orientation.

Ne faut-il pas mettre cette impression de copie conforme budgétaire sur le compte de l'absence de majorité affirmée à gauche au conseil régional ? « Malvy n'a pas de quoi conduire une politique de gauche audacieuse », reconnaît M. Censi. Le président du conseil régional, que son tempérament ne pousse pas à l'affrontement, doit en effet composer et faire preuve d'un esprit de compromis, où certains croient distinguer une tendance à l'immobilisme.

Jean-Paul Besset

En Ile-de-France, le choix résigné de l'« inflexion permanente »

PRÉSIDENT du conseil régional d'Ile-de-France, Jean-Paul Huchon (PS) parviendra-t-il à éviter le recours au vote bloqué - le « 49-3 régional » - de son budget 1999 ? Tout l'enjeu politique du débat budgétaire, prévu du 9 au 13 mars, réside dans cette question. L'exécutif régional est sous la menace d'une annulation, par le tribunal administratif, du budget 1998, adopté grâce à cette procédure. Les recours déposés par l'opposition n'en ont pas empêché l'exécution, le jugement du tribunal administratif n'ayant pas encore été rendu. Sur le plan politique, cependant, la gauche souhaite éviter de voir mise en évidence son absence de majorité au sein de l'assemblée francilienne, ce que la droite s'emploie à démontrer, tout en s'appliquant à ne pas nouer d'alliance au grand jour avec le Front national - ou une partie de celui-ci.

D'un montant de 14,5 milliards de francs (2,21 milliards d'euros), le projet de budget se veut « extraordinairement raisonnable au niveau des recettes », selon les termes de M. Huchon, prêt cependant à examiner la baisse de 5 % de la fiscalité régionale réclamée par l'intergroupe RPR-UDF-DL. Le projet actuel est fondé sur une stabilité

des taux de fiscalité, combinée à un allègement de 10 % de la taxe d'habitation pour les foyers les plus modestes (685 000 familles, soit 15 % des ménages franciliens). « Cette baisse ciblée représente 40 francs pour les personnes qu'elle concerne ; celle que propose l'opposition serait de 10 francs sur toutes les feuilles d'impôt », calcule Manuel Valls (PS), vice-président chargé des finances.

Une baisse de 5 % représente un manque à gagner de 200 millions de francs en 1999 (30,49 millions d'euros), mais, par un effet mécanique, sa répercussion sur les fi-

nances régionales pendant la durée du prochain contrat de plan (2000-2006) serait de 2 milliards de francs en moins, alors que de nombreux projets, en matière de transports notamment, sont en attente de financements.

La droite réclame, aussi, la création d'un chapitre budgétaire propre aux actions de sécurité, que l'exécutif ne voit aucun inconvénient à lui accorder. « Nous souhaitons un débat budgétaire ouvert, car nous savons dans quelles conditions politiques nous travaillons », explique M. Huchon, qui évite désormais de parler d'« empreinte de

Un test de viabilité en Rhône-Alpes

Après la laborieuse mise en place de son exécutif, grâce aux voix de gauche, la présidente du conseil régional Rhône-Alpes, Anne-Marie Comparini (UDF), va tenter de faire voter son budget, les 11 et 12 mars. L'élu, qui ne peut compter que sur un « noyau dur » de onze conseillers UDF sur cent cinquante-sept au total, va essayer, à cette occasion, de rallier un certain nombre d'élus de droite proches de l'ancien président, Charles Millon (ex-UDF). Mme Comparini rappelle qu'elle demeure fidèle aux engagements qu'elle avait défendus au côté de ce dernier lors de la campagne pour les élections régionales de 1998. Le PS souligne qu'il n'est en aucune manière « dans une logique d'adhésion au projet de budget » de la présidente de Rhône-Alpes, mais Bernard Soulage, président du groupe de la région, précise aussitôt : « Notre axe politique n'est pas de démontrer que ce qui s'est passé le 9 janvier [l'élection de Mme Comparini grâce aux voix de la gauche « plurielle »] n'est pas viable. »

Lionel Jospin se garde d'indisposer les agriculteurs

tions agricoles s'étaient faites, elles, un devoir de courtoisie et qu'elles l'avaient manifesté ». Négligeant le statut ministériel de l'intéressée, il a ajouté que « Dominique Voynet est une femme courageuse et digne ». « Et donc, a-t-il ajouté, je pense qu'elle a voulu être là où elle avait été invitée. » Elle mérite, a-t-il dit encore, « d'être respectée pour la sincérité de ses convictions, pour son élégance de comportement et pour son courage ». Enfin, M. Jospin, indiquant qu'il avait téléphoné, le soir même de ces incidents, à Mme Voynet, a conclu son propos par le rappel d'« une tradition de courtoisie française, qui s'appelle la galanterie et qu'il

faut toujours rappeler dans toutes les directions ». Le premier ministre n'a pas cru bon d'ajouter le geste à la parole lors de sa visite, passant sans s'arrêter à proximité du stand du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Samedi 6 mars, l'entourage de Mme Voynet assurait, cependant, que cette dernière avait « apprécié le soutien » du premier ministre.

Pour M. Jospin, l'essentiel était de calmer les angoisses toujours fortes du monde agricole à propos de la PAC. « Rien n'est fait, a voulu dédramatiser le premier ministre. Les négociations commenceront véritablement mardi (...), et la France

Le concours agricole de l'extrême droite

Le Salon de l'agriculture a eu droit à une double visite de l'extrême droite : le 3 mars avec Bruno Mégret, vendredi 5 avec Jean-Marie Le Pen. Pour sa première visite en tant que président du Front national-Mouvement national, M. Mégret a papillonné de stand de vins de Bourgogne en stand du Languedoc-Roussillon, en passant par les crus alsaciens, comme s'il voulait montrer que, malgré sa réputation de buveur d'eau, il sait, lui aussi, tout comme le fondateur du FN, lever le coude. Filant directement vers les animaux, M. Le Pen s'est livré à des séances de pose auprès des plus beaux taureaux du Salon. Gonflant ses biceps comme un hercule de foire devant le « plus lourd mâle » du salon 1999, il a déclenché l'hilarité et de bruyants « Le Pen, président » parmi ses aficionados, venus en nombre. Attirés par les cris et un service d'ordre particulièrement voyant, des visiteurs ont exprimé leur colère par des sifflets et des « Dehors fachos ! ». Deux jours plus tôt, M. Mégret avait été gratifié du même qualificatif.

n'est pas isolée dans cette discussion. » Assurant que « le climat [avait] changé » avec les Allemands, devenus plus conciliants, il s'est dit résolu à défendre, dans les négociations, « une agriculture de qualité (...) plutôt que des usines à produire dans le monde agricole ».

Ces obligations politiques satisfaites, le chef du gouvernement s'est livré avec un plaisir visible à une longue promenade au milieu des stands. Arrivé à 9 h 30, il est resté jusqu'à 12 h 45. Trois heures et quinze minutes à serrer des mains, à embrasser des enfants, à signer des autographes, à regarder des ânes et à caresser des chevaux, à poser pour la postérité et les photographes au côté de Natacha, une planteuse charolaise, de Géo et de Jocko, deux blondes d'Aquitaine, ou de Jaloux, sombre taureau de la race aubrac. Il a aussi mangé du jambon, goûté du fromage, bu du vin blanc, puis du rouge, et de la bière. « Ne nous augmentez pas trop les impôts », en a profité une Basque, qui tendait un gâteau du même nom. Quand un groupe de jeunes a scandé : « Chirac ! Chirac ! », le premier ministre a répondu : « Il vient dimanche. Je lui ouvre le chemin. »

Jean-Michel Aphatie

Lire aussi notre éditorial page 15

Philippe Séguin récuse toute comparaison entre la droite et la gauche « plurielle »

Premier meeting, à Marseille, pour le président du RPR et pour Alain Madelin

Philippe Séguin et Alain Madelin ont tenu leur premier meeting commun, vendredi 5 mars, à Marseille, pour les élections européennes. Plai-

dant, contre François Bayrou et Charles Pasqua, pour l'union de l'opposition, M. Séguin a récuse l'idée que la droite devrait prendre modèle sur

la gauche « plurielle ». Pour M. Madelin, la droite unie doit inclure Charles Millon, ancien président du conseil régional Rhône-Alpes.

Jacques Chirac rend hommage à Anne-Marie Comparini

LE CHEF DE L'ÉTAT a rendu, vendredi 5 mars, un hommage appuyé à Raymond Barre (app. UDF), maire de Lyon, et à Anne-Marie Comparini (UDF), adjointe chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour avoir « multiplié le prestige et la puissance scientifique de Lyon, qui devient la "biocapitale" de l'Europe du Sud », lors de l'inauguration du laboratoire de haute sécurité P4 installé à Lyon, où seront étudiés les virus et les bactéries les plus dangereux (Le Monde du 25 février). M^{me} Comparini, élue le 9 janvier à la tête du conseil régional Rhône-Alpes grâce aux voix de la gauche, a exprimé sa satisfaction après cet hommage : « Je me réjouis d'avoir été la seule parmi les vingt et un adjoints du maire de Lyon à avoir été citée par le président de la République », a-t-elle déclaré. - (Corresp. rég.)

35 heures : premier accord de branche avec baisse des salaires

LES NÉGOCIATIONS sur les 35 heures dans le secteur des hôpitaux privés à but non lucratif ont abouti à la conclusion d'un accord qui, pour la première fois, prévoit une diminution des salaires. Minoritaire, la CFTC a en effet annoncé son intention de signer le protocole présenté par la fédération patronale, qui envisage de réduire les salaires de 1,28 % pendant dix mois. Le secrétaire général de la fédération CFTC, Jean-Pierre Errecalt, a justifié sa position en soulignant que « cet accord conventionnel est l'un des meilleurs au niveau de l'emploi » avec « 7 000 emplois » supplémentaires. Du côté patronal, on évoque 10 360 créations d'emplois dans une branche qui compte 148 000 salariés.

La CFDT a émis un avis négatif. La CGT et FO, qui estiment qu'« un accord unanime offensif pouvait être conclu sans perte ni gel de rémunération », ont appelé à des actions intersyndicales « pour exiger la réouverture de négociations ».

Le Conseil d'Etat contrôlera les marchés passés par le Parlement

LE JUGE ADMINISTRATIF doit pouvoir se prononcer sur la légalité des marchés passés par les Assemblées parlementaires : ainsi en a décidé, vendredi 5 mars, le Conseil d'Etat, qui a rompu avec une jurisprudence plus que centenaire. Il a suivi, sur ce point, son commissaire du gouvernement (magistrat indépendant), Catherine Bergeal (Le Monde daté 21-22 février). Mais le Conseil d'Etat ne s'est pas prononcé sur l'ensemble des conclusions de cette dernière, qui, dépassant le cadre du litige qui lui était soumis, proposait d'étendre le contrôle du juge à l'ensemble des actes administratifs passés par les Assemblées : il y répondra au cas par cas. Il a par ailleurs estimé que l'Assemblée nationale avait commis des irrégularités dans la passation des deux marchés d'audiovisuel faisant l'objet du recours.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE** : les cotes de confiance de Jacques Chirac et de Lionel Jospin remontent dans le « baromètre » de la Sofres (réalisé du 23 au 25 février auprès de 1 000 personnes) publié par Le Figaro-Magazine du 6 mars : + 3 points (à 55 %) d'opinions positives pour M. Chirac et + 1 point (à 62 %) pour M. Jospin, par rapport à février.

■ **EUROPÉENNES** : Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, et Roger Karoutchi, conseiller du président du mouvement, ont publié, vendredi 5 mars, la liste d'un comité de soutien à la liste de Philippe Séguin pour les élections européennes, composé de députés et de maires RPR des Hauts-de-Seine parmi lesquels Jacques Baumel, Olivier de Chazeaux, Patrick Devedjian, Christian Dupuy, Jacques Kossowski et Franz Taittinger. Ne manquent à l'appel qu'un député, Jean-Jacques Guillet, proche de M. Pasqua, et deux sénateurs, Charles Ceccaldi-Raynaud et Jean-Pierre Schosteck.

Les « vitrines » municipales des Front national sanctionnées par la justice

LES VILLES dirigées par des municipalités Front national devaient être des « vitrines » de la gestion du parti d'extrême droite. A Vitrolles, fief de Bruno Mégret par épouse interposée, et à Toulon, où le lepéniste Jean-Marie Le Chevallier détient la mairie, la vitrine se fêle. Dans la cité des Bouches-du-Rhône, Catherine Mégret a été prise en défaut par la justice, qui a annulé, jeudi 4 mars, les trente et un licenciements auxquels elle avait procédé dans les mois qui ont suivi son élection à la tête de la mairie, en février 1997.

L'épouse du président du Front national-Mouvement national avait invoqué des raisons budgétaires et un choix politique pour justifier des mesures qui touchaient plusieurs directeurs de service et des employés du secteur social. « La nouvelle majorité a estimé que la prévention était inefficace et a opté pour la répression », a ainsi expliqué l'avocat de la municipalité. Les représentants des licenciés

ont, de leur côté, souligné, devant le tribunal administratif, que, dans sept des cas, il avait été procédé à un remplacement et que, parallèlement, des policiers municipaux avaient été recrutés. L'argument a été retenu par le tribunal, pour lequel « le motif d'économie avancé par la ville de Vitrolles pour justifier la délibération du 30 août 1997 - qui supprimait les emplois - ne peut être regardé comme établi ».

« ERREURS DE GESTION »

A Toulon, c'est au travers de l'association Jeunesse toulonnaise (JT) que la municipalité d'extrême droite est touchée (Le Monde daté 28 février-1^{er} mars). Le tribunal de grande instance a prononcé, le 4 mars, la liquidation judiciaire de JT, entièrement financée par la ville et qui accuse un déficit de 6,3 millions de francs (960 428,81 euros). Deux cent cinq personnes - dont quatre-vingt-quatorze salariés

à contrats à durée indéterminée - vont être licenciées dans les quinze jours qui viennent.

A la cinquantaine d'employés qui manifestaient jeudi, M. Le Chevallier a annoncé la « municipalisation » des services de JT. Il a promis l'embauche d'« une partie » des licenciés. En même temps, il a accusé le directeur général, Gilbert Péréa, licencié pour « faute lourde », d'avoir « commis des erreurs de gestion et de recrutement ». Epouse du maire, Cendrine Le Chevallier, qui, en tant qu'adjointe à la jeunesse, avait sous sa tutelle l'association, a précisé qu'elle n'en est plus membre « depuis le mois de mars 1997 ». Siégeant, toutefois, au sein de son conseil d'administration, elle avait tenté en vain d'obtenir des mégrétistes du conseil municipal, le 26 février, leur accord pour une rallonge budgétaire de 2,3 millions de francs.

Christiane Chombeau

VOLVO

C'est bon d'échapper pendant quelques instants à la société de consommation. De lui faire un pied de nez en ne consommant que 6,4 litres aux 100 km. Mais ce n'est pas parce qu'elle est avare en carburant que votre Volvo S80 2.5D le sera en sensations : n'oubliez pas qu'elle est équipée d'un moteur turbo diesel à injection directe

NOUVELLE VOLVO S80 2.5D : 6,4 L/100KM.

TURBO DIESEL INJECTION DIRECTE. 199 500 F.

S 80 2.4 L :	192 000 F
S 80 2.4 L (170ch) :	211 000 F
S 80 2.9 L :	243 000 F
S 80 T6 :	352 000 F
S 80 2.5 D :	199 500 F

qui développe 140 ch. Si toutefois vous êtes un inconditionnel des moteurs essence, sachez que la Volvo S80 existe désormais en 2 motorisations 5 cylindres dont un 170 ch. Modèle présenté Volvo S80 2.5D AM 99 avec options : 225 850 F tarif au 01/03/99. S80 2.5D 140 ch : 103 kW CEE/S80 2.4 L 170 ch : 125 kW CEE, conso. EC93/116, en L/100 km, cycle routier : 4,9/6,8, cycle urbain : 11,0/12,6, Euro mix : 6,4/8,9, CO2 rejeté g/km 169/213.

DÉMOGRAPHIE Le recensement de la population en France, le trente-troisième depuis 1801, commence lundi 8 mars. Cette opération mobilise 115 000 agents recenseurs, pour un coût global de 1,2 milliard de francs (0,18 milliard d'euros).

● **LA CHIFFRAGE** de la « population légale » dépend l'application de plus de deux cents textes législatifs ou réglementaires concernant notamment la fiscalité départementale et communale. ● **LA DIFFUSION** à des clients privés des résultats, qui seront définitifs en 2001, a été strictement limitée. Face au coût de l'opération, à sa marge d'erreur et à sa périodicité de plus en plus lâche, l'Insee envisage une nouvelle forme de recensement en continu, par « tranches » géographiques. ● **CHANTAL MADINIER**, chef de la division démographique de l'Insee, explique que ce bilan est devenu « essentiellement un instrument à usage local ».

mentaires concernant notamment la fiscalité départementale et communale. ● **LA DIFFUSION** à des clients privés des résultats, qui seront définitifs en 2001, a été strictement limitée. Face au coût de l'opération, à sa marge d'erreur et à sa périodicité de plus en plus lâche, l'Insee envisage une nouvelle forme de recensement en continu, par « tranches » géographiques. ● **CHANTAL MADINIER**, chef de la division démographique de l'Insee, explique que ce bilan est devenu « essentiellement un instrument à usage local ».

mentaires concernant notamment la fiscalité départementale et communale. ● **LA DIFFUSION** à des clients privés des résultats, qui seront définitifs en 2001, a été strictement limitée. Face au coût de l'opération, à sa marge d'erreur et à sa périodicité de plus en plus lâche, l'Insee envisage une nouvelle forme de recensement en continu, par « tranches » géographiques. ● **CHANTAL MADINIER**, chef de la division démographique de l'Insee, explique que ce bilan est devenu « essentiellement un instrument à usage local ».

mentaires concernant notamment la fiscalité départementale et communale. ● **LA DIFFUSION** à des clients privés des résultats, qui seront définitifs en 2001, a été strictement limitée. Face au coût de l'opération, à sa marge d'erreur et à sa périodicité de plus en plus lâche, l'Insee envisage une nouvelle forme de recensement en continu, par « tranches » géographiques. ● **CHANTAL MADINIER**, chef de la division démographique de l'Insee, explique que ce bilan est devenu « essentiellement un instrument à usage local ».

Le 33^e recensement général de la population pourrait être le dernier

A compter du lundi 8 mars, 115 000 agents recenseurs vont frapper aux portes de 29 millions de logements pour y déposer un questionnaire à remplir obligatoirement. L'Insee envisage, pour l'avenir, de procéder à un nouveau comptage en continu et par secteurs géographiques

LA GIGANTESQUE mécanique du recensement général de la population se met en branle, lundi 8 mars. Pour la trente-troisième et, peut-être, dernière fois. Durant un mois, 115 000 agents recenseurs recrutés par les mairies frapperont aux portes pour déposer dans quelque 29 millions de logements des questionnaires que toute personne résidant en France à la date du 8 mars a obligation de remplir. Les populations mobiles (vivant en caravane ou en bateau) seront recensées sur le lieu où elles auront fait halte le 8 mars. Le principe est le même pour les personnes vivant dans la rue, mais une enquête plus particulière est prévue sur eux en 2001 (lire ci-dessous).

Cela faisait neuf ans que n'avait pas été prise cette photographie statistique de la France. Préparé depuis six ans, ce recensement, dont le coût atteint 1,2 milliard de francs (0,18 milliard d'euros), soit environ 20 francs (3,04 euros) par habitant, permet d'abord de dénombrer précisément la population et les logements au niveau communal, cantonal, régional et, bien sûr, national. De cette « population légale » dépend l'application de plus de deux cents textes législatifs ou réglementaires : versement des sub-



ventions de l'Etat aux départements et communes, mode de scrutin aux élections municipales, mode de contrôle des comptes communaux, niveau de certaines taxes locales, fixation des indemnités des maires, implantation des pharmacies...

Le recensement apporte par ailleurs une série d'informations sur la population (sa répartition selon le sexe, l'âge, la nationalité, l'état matrimonial, le niveau d'études, l'activité professionnelle...), ses conditions de vie, de logement, de transport, etc. Autant d'aides à la prise de décision pour les pouvoirs publics et les collectivités locales en matière d'éducation, de protection sociale et sanitaire, d'équipements publics, de transports en commun. Autant d'indications

précieuses pour les entreprises privées et les associations qui souhaitent mieux cibler leur action, mais aussi pour les économistes, démographes, urbanistes, sociologues, historiens. Grâce au recensement, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dispose aussi d'échantillons de populations qui lui permettent, tout au long de l'année, de mener des enquêtes plus approfondies.

MARGE D'ERREUR

La confidentialité des données recueillies est de plus en plus jalousement protégée par la Commission nationale informatique et libertés (CNIL). Jusqu'au recensement de 1982, les informations, une fois ren-

dues anonymes, pouvaient être diffusées aux clients de l'Insee à l'échelle du pâté de maisons, de l'« îlot », soit environ 200 habitants. En 1990, la CNIL a jugé souhaitable que les clients privés de l'Insee n'aient plus droit qu'à des données agrégées par zones d'au moins 5 000 habitants. Une aire géographique large, mais dessinée par chaque client ce qui, en cas d'achats répétés de zones se chevauchant, pouvait en effet permettre d'identifier certains individus par recoupements informatiques. Les résultats du recensement de 1999 ne seront donc diffusés, à des fins privées, qu'à l'échelle de quartiers fixes de 2 000 habitants encore appelés « IRIS » (îlots regroupés selon l'information statistique).

Que les utilisateurs soient privés ou publics, les questions sensibles sur la nationalité ou le pays d'origine des personnes qui ont immigré ne seront diffusées qu'au niveau de trois IRIS. L'année d'arrivée en France des personnes qui n'y sont pas nées ne sera accessible qu'au niveau du département. Et les bulletins individuels, auparavant diffusables par îlot, ne le seront plus que par zones de plus de 50 000 habitants. Les chercheurs en quête de données plus fines pourront néanmoins demander des dérogations à la CNIL.

Le casse-tête de la protection d'informations concernant soixante millions de personnes, et transitant par des agents recenseurs, les mairies et les directions départementales de l'Insee, le coût de l'opération, sa marge d'erreur, et surtout sa périodicité de plus en plus lâche, incitent aujourd'hui l'Insee à s'interroger sur une nouvelle méthode de recensement. « Nous réfléchissons depuis 1994, reconnaît Michel Jacod, qui supervise à

l'Insee le recensement en cours. A cette date, on a en effet appris que le recensement n'aurait pas lieu en 1997, comme prévu, mais en 1999, pour des raisons budgétaires. L'intervalle avec le précédent, celui de 1990, est trop long. Il ne correspond pas aux gigantesques besoins d'informations qu'a fait naître la décentralisation. Les contrats de plan Etat-région, qui seront bientôt signés, se fondent, par exemple, sur les données statistiques du recensement de 1990 ! »

Depuis l'après-seconde guerre mondiale, le délai entre deux recense-

l'espace. Les autorités et organismes privés locaux représentent d'ailleurs les trois quarts de la demande d'informations. » Demande qui a tout de même rapporté 50 millions de francs à l'Insee après le recensement de 1990.

Pour fournir des données plus fraîches et plus fiables à ses clients, l'Insee « réfléchit à une procédure plus localisée et plus annualisée », le recensement actuel étant « un peu gros, lourd, difficile à réaliser et à contrôler en un mois ». Les mairies ne font pas toutes preuves d'une organisation

800 m³ de documents traités automatiquement

Pour dépouiller 90 millions de questionnaires (60 millions de bulletins individuels et 30 millions de « feuilles logement »), l'Insee aura recours, pour la première fois, à un traitement en partie automatisé. Les 800 m³ de documents collectés seront saisis par lecture optique assurée par un consortium La Poste-Bull. Un logiciel de reconnaissance des caractères, utilisé dans les centres de tri postal, passera au crible les données les plus simples (cases à cocher, chiffres, libellés de communes) et les transformera en codes informatiques. Cette première opération durera de mai à décembre 1999.

Elle sera suivie, jusqu'en avril 2000, d'une seconde exploitation, manuelle, des questionnaires, pour des informations plus complexes (professions, employeurs). Cette procédure doit permettre à l'Insee d'économiser 50 millions de francs (7,62 millions d'euros), de réduire de deux mois la durée des dépouillements et de garantir « une plus grande confidentialité des données ».

ments a tendance à s'allonger, passant de cinq à neuf ans. Le recensement, concurrencé par une multitude d'autres enquêtes, serait-il moins utile qu'avant ? « L'enjeu du recensement n'est pas national, admet M. Jacod. Si on voulait compter la population, on pourrait le faire pour moins cher. A cette échelle, d'ailleurs, on ne fait plus guère de grandes découvertes. Mais c'est un outil unique à l'échelle locale, et en termes d'aménagement de

sans faille. La marge d'erreur, estimée à 1 % par l'Insee, cache des disparités très fortes selon les municipalités - d'autant que certaines ont tout intérêt à gonfler leurs chiffres. L'abandon du passage au domicile de chaque particulier n'est pas envisagé puisqu'il n'y a pas de solution alternative. Certains pays d'Europe (Danemark, Suède, Finlande, Pays-Bas) s'épargnent un recensement général grâce aux registres permanents des mairies, où chaque habitant est tenu de déclarer un changement de domicile ou de situation. Mais de tels registres n'existent pas en France où, de surcroît, est interdite l'interconnexion des fichiers administratifs.

L'idée est donc d'un recensement tournant, par « tranches ». Chaque année, une partie du territoire représentative de l'ensemble serait recensée. Cette procédure continue permettrait de réaliser des synthèses d'étape tous les quatre ou cinq ans. L'opportunité d'une telle réforme fera bientôt l'objet de consultations au niveau local, et d'une discussion au sein du Conseil national de l'information statistique, instance qui délivre un avis d'opportunité sur chaque opération statistique. « Dans le meilleur des cas, elle ne pourra être mise en œuvre que d'ici un an puisqu'une loi doit être votée », rappelle Michel Jacod, pour qui, d'ici là, il convient avant tout de mener à bien le recensement 1999. Aucune méthode nouvelle ne peut, en effet, être envisagée sans une base statistique fiable et récente.

P. Kr

P. Kr

Résultats définitifs en 2001

● **Qui recense-t-on ?** Toute personne résidant en France au 8 mars 1999, quelle que soit sa nationalité et son âge. Les travailleurs et les étudiants étrangers sont pris en compte. Seules exceptions : les personnes résidant habituellement à l'étranger et présentes en France pour moins de trois mois, les membres du corps diplomatique et le personnel étranger des ambassades.

● **Comment ?** La collecte des informations se fait grâce à une « feuille logement » par foyer et à un « bulletin individuel » pour chaque personne occupant le logement. Les agents recenseurs, munis d'une carte tricolore avec leur photo, viennent déposer à domicile les questionnaires et prennent rendez-vous pour venir les rechercher.

● **Est-ce obligatoire ?** Oui, depuis la loi du 7 juin 1951. Des amendes sont prévues en cas de non-respect de cette obligation de réponse. En contrepartie, la loi veille au caractère strictement confidentiel des informations recueillies.

● **Quand paraîtront les résultats ?** Les premières estimations seront communiquées en juin 1999 et la population légale de chaque commune sera connue en décembre 1999. Au premier semestre 2001 seront divulgués les résultats complets et définitifs, avec un semestre d'avance par rapport au recensement de 1990.

Le parcours du combattant de l'agent recenseur

« **NON, NON, madame, rassurez-vous !** Vous serez prévenue avant, vous n'avez pas à ouvrir votre porte à n'importe qui. Vous trouverez un courrier, dans votre boîte à lettres, et puis il y aura un avis de passage, dans le hall de votre immeuble, avec une photo de l'agent recenseur dessus. » Les coups de fils anxieux de personnes âgées se succèdent, à la mairie du XX^e arrondissement de Paris. A Chatou (Yvelines) et Neuilly (Hauts-de-Seine), des voleurs ont déjà profité du recensement pour s'introduire au domicile de leurs victimes. La publicité autour de ces deux faits divers compliquera encore la tâche des 115 000 agents recenseurs recrutés pour l'occasion.

Au cours des huit heures de formation qui leur sont dispensées, ils ont acquis quelques bases sur le recensement, son cadre juridique, mais ont surtout reçu de précieux conseils pour travailler en milieu hostile. Le *Mémo de l'agent recenseur* fournit des réponses toutes prêtes à une série de questions ou d'assertions plutôt brutales : « Le recensement, je m'en moque ! », « Je refuse que vous rentriez chez moi ! », « Je n'ai pas confiance en vous », et même « Pourquoi tant de ques-

tions ? » La cassette vidéo diffusée au cours des sessions de formation, et qui présente une série de saynètes censées imiter la réalité, laisse également entrevoir le parcours du combattant de l'agent recenseur confronté à la paranoïa de l'urbain de cette fin de siècle. « Vous n'êtes pas sorti de l'auberge. Les gens sont méfiants, ici, et il y a deux codes », encourage un quadragénaire moustachu. « L'immeuble est interdit aux représentants et aux colporteurs, c'est écrit là », hurle une dame sans ralentir le pas.

« CRÉER UN CLIMAT FAVORABLE »

Pour franchir l'obstacle des immeubles à digicodes dépourvus de gardien, « Nous conseillons de voir s'il n'y a pas un gardien pour un ensemble d'immeubles », explique Annie Etienne, conseiller technique Insee pour le XX^e arrondissement. Sinon, de quitter le facteur ou quelqu'un qui sortirait ou entrerait. En dernier recours, on peut faire une recherche sur Minitel et demander le code à un habitant de l'immeuble, en se présentant longuement et en précisant bien qu'il est possible de vérifier que l'appelant est bien un recenseur en télé-

phonant à la mairie, qui a la liste des noms. »

Surtout, ne jamais mentionner d'emblée à une famille d'origine étrangère, potentiellement en situation irrégulière, que les données recueillies ne seront pas transmises à la police, enseigne Mme Etienne aux recenseurs : « Cela voudrait dire qu'on a des doutes. Mieux vaut insister sur le fait que ces informations permettront de prévoir le bon nombre de places de crèche ou d'école pour les enfants. » Dans les cas où la porte refuse obstinément de s'ouvrir, les agents apprennent qu'il est possible de glisser les formulaires sous la porte, en indiquant bien qu'ils peuvent être confiés en retour à un voisin ou à la gardienne.

« Indifférence, peur du fichage ou des contrôles fiscaux ou administratifs, repli sécuritaire, fragilisation ou grand âge, notamment, peuvent provoquer des réticences », résume le *Mémo* qui, en guise de parade, suggère de « créer un climat favorable ». Plutôt, donc, la courtoisie qu'« un comportement et un ton administratifs ».

Mieux connaître le mal-logement

Le recensement devrait permettre d'améliorer la connaissance du mal-logement des Français. Les associations réclamaient que soit dressé l'inventaire des centres d'hébergement pour adultes en difficulté et que les personnes sans domicile stable soient enfin distinguées des gens du voyage ou des marinières. Ce sera partiellement chose faite. Pour la première fois, le questionnaire élaboré par l'Insee distingue les centres d'hébergement, où les sans-logis séjournent de un à six mois en moyenne, des structures provisoires ouvertes seulement durant l'hiver. Les gestionnaires d'hôtels meublés, où certaines familles, notamment étrangères, séjournent pour de longues périodes, devront indiquer la date d'arrivée des personnes hébergées. On devrait donc mieux évaluer le nombre de personnes pour qui l'hôtel est le seul mode d'hébergement.

« Comment est née l'idée de recenser l'ensemble des Français ?

— Quand un Etat se constitue, ses dirigeants, pour conforter leur pouvoir, éprouvent le besoin d'en compter les habitants, pour savoir quelles forces ils peuvent mobiliser et quelles seront les rentrées fiscales. Charlemagne, en 786, en avait émis le souhait. En 1328, un « état des paroisses et des feux » est réalisé par Philippe VI de Valois. Le renforcement du pouvoir central du roi sur les féodaux fait naître un désir croissant de connaître la population, mais il se traduit d'abord par la mise en place d'un état civil.

« Ce sont les Lumières qui relancent l'idée d'un chiffre démographique. En janvier 1790, une circulaire prévoit un recensement sur « la population entière détaillée par districts, cantons et municipalités »... qui n'aura pas lieu. Tout au

Chantal Madinier, chef de la division démographique de l'Insee

« Essentiellement un instrument à usage local »

long du XVIII^e siècle, les velléités de recensement butent sur l'inexistence d'une structure institutionnelle permettant d'organiser la collecte d'informations.

— **De quand date le premier vrai recensement ?**

— Il faut attendre 1801, et l'existence des communes et des préfectures, pour que soit mené, par Napoléon Bonaparte, le premier recensement de l'ère moderne, qui établit la population à 33 millions d'habitants. A partir de 1822 et jusqu'à la seconde guerre mondiale, un recensement sera effectué tous les cinq ans.

— **Les finalités de ce bilan statistique ont-elles varié depuis le XIX^e siècle ?**

— Les recensements sont au départ de simples comptages. Ce n'est qu'en 1851 qu'apparaissent des questions individuelles sur l'âge, la profession, la nationalité, les infirmités et la religion. Mais

on ne saura bien les exploiter qu'au début du XX^e siècle. A partir de ce moment, le recensement ne sert plus seulement à l'application, mais aussi à l'élaboration des lois. En 1962, nouvelle révolution avec l'introduction de l'informatique, qui permet une exploitation plus fine des données. D'outil à destination du pouvoir central, le recensement est devenu essentiellement un instrument à usage local.

— **Quelles grandes mutations les recensements ont-ils permis de mettre en lumière ?**

— L'urbanisation massive, à partir de 1936, et son corollaire, la désertification rurale. Grâce aux recensements, on a pu prendre l'exacte mesure spatiale de cette formidable évolution des campagnes vers les villes. Ils ont encore souligné l'importance croissante des familles monoparentales à la fin des années 70 : à la suite de questions sur la composition du

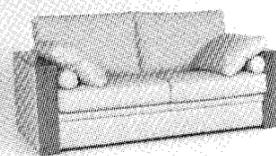
ménage, on s'est aperçu qu'il y avait beaucoup de familles avec un seul parent qui n'était pas la veuve ou le veuf d'antan. L'ampleur de l'exode des jeunes actifs lorrains entre 1982 et 1986 a aussi été mise en évidence. La rurbanisation est apparue plus clairement après le recensement de 1990. Mais le recensement en cours risque de montrer qu'elle n'est plus un phénomène aussi massif.

» En revanche, il y a des réalités que nous avons du mal à cerner, comme les familles recomposées. Il faudrait poser de très nombreuses questions, et nous avons un problème typiquement français de vocabulaire : le beau-fils ou la belle-fille sont tantôt le gendre ou la bru, tantôt des termes employés pour les enfants après la reconstitution du ménage. »

Propos recueillis par Pascale Krémer

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

MATELAS • SOMMIERS fixes ou relevables - toutes dimensions. SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac... CUIRS - TISSUS - ALCANTARA Steiner - Duvivier - Coulon - Sutren etc...

5500 m² d'exposition

LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MOBECO

• 239 à 247, rue de Belleville

Paris 19^{ème} - M° Télégraphe

• 50, avenue d'Italie

Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie

01.42.08.71.00

7 jours sur 7

VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

Une décision de la Cour de cassation pourrait faciliter les changements de prénoms

Les tribunaux ne pourront plus rejeter par principe les demandes de retour à un prénom étranger

La Cour de cassation a cassé, mardi 2 mars, un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence interdisant à un Français d'origine algérienne de

retrouver le prénom qui fut le sien avant son accession à la nationalité française. Cette décision, qui incite désormais les tribunaux à

prendre en compte les « circonstances » de la demande, ouvre une brèche dans le régime bicentenaire régissant le changement d'identité.

REPRENDRE un prénom étranger, abandonné vingt ans auparavant, ne va pas nécessairement à l'encontre de l'intérêt légitime de la personne. En cassant, mardi 2 mars, un arrêt de la cour d'appel d'Aix-en-Provence interdisant à un Français d'origine algérienne de retrouver le prénom qui fut le sien avant son accession à la nationalité française, la 1^{re} chambre civile de la Cour de cassation vient d'afficher clairement ce principe. Surtout, elle ouvre du même coup une brèche dans le régime bicentenaire régissant le changement d'identité (*Le Monde* du 3 janvier 1994).

Daniel Taiebi n'en demandait pas tant. Depuis cinq ans, il réclamait simplement de retrouver le prénom, Mohammed, que lui avaient donné ses parents, à sa naissance,

en 1945, à Khaourara (Algérie). Il l'avait changé, comme nombre d'étrangers dans son cas, en obtenant en 1976 sa réintégration dans la nationalité française. Quatre ans plus tard, il épousait une musulmane originaire d'Algérie. Leur cinq enfants ont tous des prénoms arabes et sont élevés dans la tradition religieuse.

IDENTITÉ

Car M. Taiebi a beau se sentir « parfaitement intégré dans la société française », il « demeure attaché à ses racines ». L'essentiel de sa famille est restée en Algérie où, le temps des vacances, son nouveau prénom lui vaut l'hostilité de la police. Propriétaire d'une indivision avec ses frères, il craint de voir ceux-ci se refuser à tout partage. Il

redoute aussi de ne pouvoir être enterré près des siens. Autant de « graves problèmes » qu'il expose au juge des affaires familiales, le 9 novembre 1994. Réclamant de retrouver son ancienne identité, il explique être « le seul de sa famille à porter un prénom à consonance occidentale, juive ou chrétienne ».

Un an plus tard, le tribunal rejette sa requête. « L'intérêt légitime du requérant réside plus, en sa qualité de Français, dans une volonté d'intégration de la communauté française plutôt que de s'en éloigner ; il en irait différemment si le requérant était appelé à vivre à l'étranger ou s'il devait vivre en France dans une famille étrangère », souligne le jugement. Le 26 septembre 1996, la cour d'appel d'Aix-en-Provence confirme cette décision.

Qu'il s'agisse, en effet, d'un changement de nom ou de prénom, le législateur s'est attaché, depuis le 11 germinal de l'an XI, à deux principes : la stabilité et l'assimilation à la communauté nationale. Chargée d'instruire les dossiers de changement de patronyme, la chancellerie accède essentiellement à deux types de demandes : celles portant sur des « noms odieux ou déshonorés » ou encore « incommodes », et celles touchant des noms d'origine ou à consonance étrangère. La législation apparaît plus souple concernant les prénoms. Toutefois, le « motif légitime » invoqué par la loi se voit, dans les faits, interprété avec une extrême restriction. Au nom de l'« intégration », les magistrats rejettent par principe toute reprise d'un prénom étranger.

Or l'arrêt du 2 mars prend cette tradition à contre-pied. « En se déterminant ainsi par un motif d'ordre général, sans rechercher si, eu égard aux circonstances, l'état de fait invoqué n'était pas de nature à constituer pour l'intéressé un intérêt légitime à la reprise de son prénom d'origine, la cour d'appel n'a pas donné de base légale à sa décision », tranche la Cour.

Daniel Taiebi n'a pas encore obtenu gain de cause. Son cas est renvoyé devant la cour d'appel de Grenoble. Mais, comme dans tous les dossiers similaires qui leur seront dorénavant présentés, les magistrats devront se pencher sur « les circonstances » particulières de sa demande. Au ministère de la Justice, où cette décision a beaucoup surpris, l'arrêt était qualifié, vendredi 5 mars, de « changement profond ».

Béatrice Gurrey

Nathaniel Herzberg

Les traditionalistes tendent la main au clergé français

Ils adressent une lettre à chaque prêtre et évêque

LES VINGT-HUIT MILLE évêques et prêtres de France vont recevoir dans leur courrier, à partir du vendredi 6 mars, une lettre des supérieurs de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X. Celle-ci regroupe tous les prêtres schismatiques, ordonnés par M^{gr} Marcel Lefebvre (décédé en 1991) ou par les quatre évêques qu'il avait consacrés en 1988, juste avant d'être excommunié par le pape. C'est la première fois qu'une main est ainsi tendue au clergé français dans son ensemble par la fraction dissidente, la plus traditionaliste, de l'Eglise catholique.

Le principal signataire de ce courrier, l'abbé Pierre-Marie Laurençon, supérieur de la Fraternité Saint-Pie X pour la France, se qualifie lui-même de « banni entre les bannis ». Depuis plus de dix ans en effet, la Fraternité Saint-Pie X n'a plus de relations officielles avec Rome, ni avec la hiérarchie épiscopale en France. Elle revendique pourtant une progression de 40 % du nombre de ses prêtres (350 au total).

Destinataires de cette *Lettre à nos frères prêtres*, les évêques français sont pourtant la cible régulière des dénonciations et des campagnes de ce clergé traditionaliste qui reproche à certains d'entre eux de ne pas ouvrir d'église à leurs fidèles. Cette initiative de dialogue traduit-elle un changement tactique ? Elle exprime une volonté de sortir d'un isolement dont les prêtres traditionalistes s'accrochent de plus en plus mal. Mais elle ressemble plus sûrement à un cadeau empoisonné. La lettre fait référence au malaise persistant dans le clergé français, lié à la chute de ses effectifs, à son vieillissement et surtout aux appels

à la réconciliation avec les traditionalistes, lancés régulièrement par Rome. Elle touche aux points les plus sensibles de la crise de l'Eglise en France.

DES ARTICLES AU VITRIOL

Le directeur de publication de cette *Lettre à nos frères*, l'abbé Patrick de La Rocque, professeur au séminaire traditionaliste de Flavigny (Côte-d'Or), n'hésite pas à écrire que les jeunes prêtres « reconsidèrent aujourd'hui les choix faits par la génération qui les a précédés ». Invoquant l'autorité du cardinal Ratzinger qui, en septembre 1998 à Rome, avait reçu deux mille pèlerins traditionalistes venus de France, il ajoute : « Nous voyons tout doucement apparaître dans l'Eglise des réflexions, des manières de penser qui sont semblables à ce que fut la réaction de M^{gr} Lefebvre il y a vingt-cinq ans. » Et il affirme qu'un vrai « dialogue de fond » est désormais possible, « avec ces évêques et ces prêtres dont nous nous sentons relativement proches ».

Cette initiative sera diversement accueillie dans l'épiscopat et le clergé. Un certain nombre d'évêques (minoritaires) plaident depuis longtemps pour une réconciliation avec cette fraction du catholicisme qui a rompu avec Rome sur l'interprétation à donner au dernier concile (1962-1965). Les articles au vitriol consacrés dans la lettre à la position des évêques de France sur l'islam (jugés trop conciliants) ou sur le Pacte civil de solidarité (pas assez combatifs) montrent toutefois que les traditionalistes ne sont prêts à rien céder sur le fond.

Henri Tincq

Les collégiennes préoccupées par leur réussite scolaire

LES COLLÉGIENNES d'aujourd'hui ne sont pas précisément romantiques. Pour 62 % des 11-16 ans, interrogées par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) à la demande de Ségolène Royal pour le ministère de l'éducation nationale, « réussir sa vie », c'est, avant tout, avoir un travail intéressant. Seules 19 % estiment que c'est plutôt vivre à deux avec la personne que l'on aime, 10 % avoir des enfants et 6 % gagner de l'argent.

La ministre déléguée aux enseignements scolaires a fait réaliser ce sondage - du 23 au 27 février sur un échantillon de 400 jeunes filles - sur les valeurs des collégiennes, dans le contexte de la Journée internationale des femmes, le 8 mars et de la réforme des cours d'éducation civique et d'éducation sexuelle. Très heureuses (59 %) ou assez heureuses (38 %) dans la vie, la quasi-totalité des jeunes filles se déclarent favorables à la parité. Leur préoccupation majeure reste cependant de réussir au collège (46 %). L'entente avec les parents n'arrive qu'en seconde position dans « ce qui compte le plus ». C'est le monde qui prend le plus d'importance pour 65 % des jeunes filles, devant la France (21 %) et

l'Europe (14 %). De quoi parlent-elles avec leurs parents ? Le plus souvent de leurs résultats scolaires (94 %), mais assez peu de la sexualité (30 %). Ce domaine évoque pour 57 % des adolescentes interrogées « des relations amoureuses et sentimentales », pour 16 % « quelque chose qui fait peur », pour 4 % le plaisir sexuel ou un problème médical.

Une très large majorité (76 %) s'estiment très bien ou plutôt bien informées dans ce domaine, leur source principale étant les parents ou « les copines ». L'âge idéal du premier rapport sexuel, estiment 29 % des jeunes filles, est 18 ans. 20 % pensent que c'est 16 ans, 20 % également 15 ans. Un quart des adolescentes n'ont « jamais » été amoureuses, 95 % n'ont jamais eu de relations sexuelles.

Quant aux garçons de leur âge, ils gagnent un tiercé impressionnant : elles les trouvent « cools » (93 %), « drôles » (91 %) et « gentils » (90 %). Où sont passés les machos et les égoïstes ? Respectivement 48 % et 28 % les jugent comme tels.

Béatrice Gurrey

combien de fois allez-vous rencontrer nos technologies aujourd'hui ?

Chaque jour, l'air de rien, nos **technologies** vous accompagnent. Bien sûr, lorsque vous allumez la lumière ou branchez votre cafetière, vous utilisez l'énergie de nos centrales **nucléaires**. Plus étonnant, et pour rester dans le domaine de l'énergie, quand vous faites le plein de sans plomb, nos équipements industriels en sont à l'origine ! Encore plus surprenant... et parce que la plupart des objets de votre vie quotidienne ne marcheraient pas sans nos **connecteurs**, nous sommes encore là, dans vos téléphones portables, vos ordinateurs, les airbags* de votre voiture et même dans vos cartes de crédit. Vous voyez bien, finalement, on se connaît déjà.

FRAMATOME
Énergie - Connectique

A chaque instant, nos technologies vous accompagnent

1^{er} industriel mondial du nucléaire, 2^{ème} industriel mondial de la connectique. www.framatome.com

La canne à sucre, reine déchue de Guadeloupe

La pression immobilière du tourisme, la défiscalisation des investissements en outre-mer et des cannaies trop morcelées ont fait reculer une monoculture triséculaire. Mais le rhum antillais garde toujours ses fragrances

POINTE-À-PITRE

de notre correspondant

C'est un océan en camaïeu vert sombre qui ondoie sous la brise des alizés. Leurs tiges partent à l'assaut

RÉGION GUADELOUPE

du ciel, courbent l'échine dans le sens du vent ou ploient sous leur propre poids, celui de leur histoire, qui se confond avec celle des « îles » : c'est pour le sucre, hier épice d'apothicaires, que les puissances européennes ont inventé l'esclavage dans leurs colonies d'Amérique.

Mais le temps est fini où la canne à sucre était reine : la betterave, le tourisme, puis la défiscalisation des investissements outre-mer, la banane et ses débouchés privilégiés communautaires, ensuite, ont eu beau jeu d'une monoculture triséculaire. La Martinique ne produit plus guère que le sucre nécessaire à sa consommation, tandis que la Guadeloupe tente de maintenir une tradition sucrière et rhumière à l'exportation. Non sans mal.

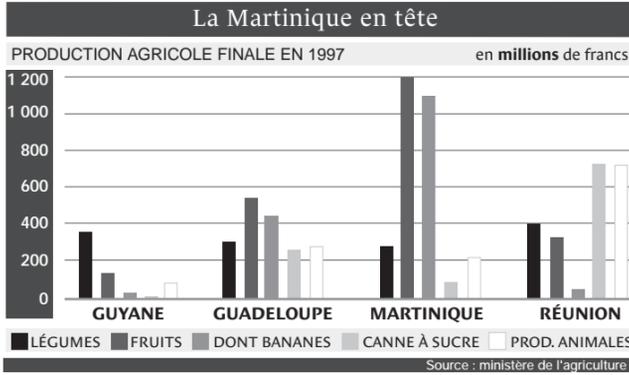
Des 30 000 hectares de cannaies que la Guadeloupe comptait dans les années 70 il ne restait, à l'ouverture de la récolte cannière, vendredi 26 février, que 9 600 hectares : depuis quinze ans, la surface agricole utile se réduit de 1 000 hectares chaque année. « On a tendance à traiter la canne à part, sans jamais l'intégrer à un plan de développement global, en privilégiant les lotisse-

ments résidentiels et les zones commerciales et hôtelières », regrette Alain Gayadine, leader d'un syndicat indépendantiste, l'Union des paysans pauvres de la Guadeloupe (UPG). « La Guadeloupe n'a toujours pas de schéma d'aménagement régional opposable aux plans : l'occupation des sols municipaux, alors que les communes déclassent les terres agricoles à tour de bras », constate-t-il.

Avec son cycle de douze à quatorze mois, la canne se reproduit par bouturage. Après la coupe des tiges, de nouveaux bourgeons naissent de la souche, qui restera en terre quatre ou six ans : la teneur en sucre des « rejets », moins importante que celle des « cannes plantées », ira en décroissant. Et il est fini le temps où les petits paysans guadeloupéens, des descendants d'esclaves devenus ouvriers agricoles avant d'accéder à la propriété de la terre, travaillaient leurs cannaies à dates dites, en s'attendant à des labours quadriennaux. S'il n'y avait que cela.

Le marché mondial du sucre est l'un des mieux organisés de la planète, mais c'est peu dire comparé au marché européen du sucre, l'un des mieux structurés et des plus rémunérateurs avec ses prix garantis. La Guadeloupe bénéficie d'un quota de 116 000 tonnes de sucre qu'elle est bien en peine de produire.

Les aléas climatiques, la pression immobilière et l'étroussure des parcelles ont progressivement détourné les paysans de la canne, au point que les sucreries ont accumulé les déficits dans les années 70 avant de fermer les unes après les autres au



La production végétale représente 80% de la production totale. Trois produits dominent : les légumes, destinés en grande partie à la consommation locale, la banane largement exportée et la canne à sucre, utilisée pour le sucre et le rhum, exportés également.

début des années 80. La canne faisait encore vivre son monde à l'époque : c'est pour assurer un « traitement social » que l'Etat paie, depuis 1983, un « complément de prix » de 150 francs (22,87 euros) par tonne de cannes. Il s'ajoutera, cette année encore et jusqu'en 2001, au « prix industriel » de 212,50 francs (32,40 euros).

RÉFORME FONCIÈRE

Parallèlement, pour limiter la spéculation immobilière sur les grands domaines des sucreries fermées et permettre à leurs anciens ouvriers agricoles d'accéder à la terre, une réforme foncière portant sur près de 9 000 hectares a donné lieu, à partir de 1984, à la mise en fermage de lots de 6 à 7 hectares contractuellement destinés à être cultivés

en cannes sur 60 % de leurs superficies. Quinze ans plus tard, la plupart de ces terres ont été laissées en friches ou transformées en jardins vivriers créoles.

Alors qu'une cannaie bien conduite, irriguée et cultivée avec des cannes plantées depuis moins de cinq ans, parvient à produire 80 tonnes à l'hectare avec une bonne rentabilité, la productivité moyenne se limite à 55 tonnes. Pis, 55 % des 2 641 planteurs de cannes référencés en Guadeloupe cultivent moins de 2 hectares, tandis que 47 planteurs seulement cultivent des cannaies de 100 à 500 hectares : « On ne peut pas vivre avec moins de 100 tonnes », affirme un sucrier, qui évalue le revenu annuel moyen net à 10 000 francs (1 524 euros) pour deux hectares cultivés et 100 tonnes

de cannes produites. Avec leurs 500 ouvriers agricoles et industriels (ils sont 700 pendant les quatre mois de la campagne sucrière), les deux dernières sucreries guadeloupéennes – Gardel et Grand-Anse, dans l'île de Marie-Galante – ne s'y retrouvent pas vraiment : leur « point mort » s'établit respectivement à 600 000 et 150 000 tonnes de cannes broyées. Or les prévisions les plus optimistes évaluent la récolte en cours à 550 000 et 110 000 tonnes.

L'AVENIR DU RHUM

Ce risque industriel et financier certain est pourtant une affaire courue : propriété du département, l'usine de Grand-Anse est exploitée par l'alsacien Erstein, tandis que Saint-Louis est devenu l'opérateur de l'usine Gardel en 1997. Mais Gardel a perdu pendant la seule campagne de 1998 près de la moitié de son capital : il a dû être augmenté et recomposé par Saint-Louis (24,5 %), qui en demeure l'opérateur, et s'est adjoint son rival Beghin-Say (9 %), la Sucrière de la Réunion (9 %), le producteur de rhum et distributeur d'alcools La Martiniquaise (12 %), et l'Etat, avec 22 %.

Si l'intérêt de La Martiniquaise pour son approvisionnement en mélasse, matière première du rhum de sucrerie, semble évident, celui de Saint-Louis et de Beghin-Say apparaît plus complexe : à 350 francs (53,36 euros) la tonne, la marge de leurs raffineries européennes est certes confortable, mais elles n'ont pas de besoins particuliers en sucre

roux brut. Les investissements effectués et les pertes financières enregistrées par les sucriers français dans les DOM sont, bien sûr, défiscalisables au titre de la loi Pons. Mais leur implantation récente se justifie surtout par la volonté des gouvernements successifs. « Ce que l'Etat veut, Dieu le veut, et on aurait mauvaise grâce à ne pas essayer », admet, elliptique, le PDG de Gardel, Rémy du Pasquier, venu assurer un traitement en douceur de la question cannière en Guadeloupe.

Autant l'avenir du sucre guadeloupéen peut paraître compromis, autant celui du rhum ne semble inspirer aucune inquiétude. Sa production relève encore, pour l'essentiel, des structures capitalistiques familiales de neuf distilleries, aux côtés d'Erstein et de La Martiniquaise, qui exploitent les deux usines de rhum de sucrerie de Grand-Anse et de Bonne-Mère.

Les distilleries absorbent la production cannière des plus petits planteurs, rémunérés à 360 francs (54,88 euros) la tonne grâce à un « complément de prix » de 150 francs (22,87 euros) remboursé aux distillateurs par un programme européen. Mais ce rhum ne se vend qu'en métropole, les autres pays de l'Union européenne privilégiant ceux de pays tiers, à bon marché, qui ne possèdent pas toujours le bouquet et toutes les fragrances originales de l'eau-de-vie antillaise.

Eddy Nedeljovic

FIN

La crevette, l'or rose de la Guyane

CAYENNE

de notre correspondant

La crevette pourrait-elle disparaître des rivages de Guyane ? Unanimes, les artisans pêcheurs locaux répondent par l'affirmative. Mais les statistiques sont plus optimistes. Depuis huit ans, les prises totales de *brown*, de *pink*, de *scarlet* et d'*orange*, les quatre espèces exploitées, restent à peu près stables : 3 653 tonnes en 1991, 4 455 en 1995 et 4 211 en 1998. Ainsi le plafond de captures autorisées, fixé à 4 000 tonnes pour la France afin de garantir le renouvellement des espèces, est atteint chaque année. Pour respecter ce quota, la préfecture délivre chaque année un nombre limité de licences de pêche et, aujourd'hui, soixante-trois chalutiers travaillent dans les eaux territoriales.

Les scientifiques de l'Institut français pour l'exploitation de la mer (Ifremer) qui étudient les stocks estiment également que la crevette de Guyane n'est pas en danger. Alors que certains professionnels réclament une période d'arrêt de pêche de un à deux mois par an, pour respecter la période de reproduction comme dans les pays voisins – Surinam, Guyana et Brésil –, le délégué régional de l'Ifremer, Anatole Charruau, explique, chiffres à l'appui, qu'« il vaut mieux pêcher les crevettes de façon continue avant qu'elles ne meurent mangées par les animaux prédateurs ».

Les artisans pêcheurs, en revanche, considèrent que la ruée vers « l'or rose » en Guyane est bel et bien finie. Lourdemment endettés, ils se sont regroupés fin 1997 dans la société d'économie mixte régionale Semdepac. Ils montrent du doigt les trois gros exploitants du département qui, avec leurs cinquante et un navires, possèdent 80 % de la flotte. « Ils râclent les fonds de janvier à décembre, sans se

préoccuper des zones et des périodes de reproduction », soutient René Auguste, président de la Codepeg, la coopérative des pêcheurs. « Il y a dix ans, je pêchais plus de 50 % de grosses crevettes, aujourd'hui les neuf dixièmes des crustacés sont de petite taille », ajoute Georges Karam, président du comité régional des pêches.

« PRIME À LA QUANTITÉ »

Les artisans dénoncent aussi les effets jugés pervers des dispositions prévues dans Poséidom, le programme européen spécifique d'aides aux départements d'outre-mer. Reconnu en 1997, ce système propose une subvention d'environ 6,50 francs (0,99 euro) par kilogramme de crevettes. Le montant de l'aide annuelle s'élève depuis 1995 à 27 millions de francs (4,12 millions d'euros), pour un chiffre d'affaires estimé à 175 millions en 1997 (26,68 millions d'euros). Un sérieux coup de pouce. Mais certains professionnels demandent d'exclure de ce programme les crevettes de petit calibre. Car, avec cette « prime à la quantité », les chalutiers ont tendance à s'aventurer près des côtes pour jeter leurs filets dans les fonds de moins de 30 mètres, des zones interdites selon la réglementation communautaire.

La crevette de Guyane est exportée vers l'Europe, en particulier la France, l'Espagne et l'Italie. A Cayenne et dans les environs, elle emploie plus de six cent cinquante personnes. Mais, avec des conditions de travail très dures, et des salaires bas, les capitaines et les armateurs ont bien du mal à constituer et garder les équipages : 90 % des matelots des crevettes guyanaises ne sont pas de nationalité française.

Stéphane Urbajtel

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-JACK QUEYRANNE

1 Pour vous qui êtes secrétaire d'Etat à l'outre-mer, en quoi la production bananière est-elle un dossier essentiel ? La France ne risque-t-elle pas d'être accusée d'un protectionnisme excessif ?

La culture de la banane domine l'activité agricole des Antilles françaises. Elle est vitale. En Martinique, elle est la première ressource économique, représente près de 50 % de la production agricole et occupe 80 % de la population active agricole. J'ajoute qu'en 1997, sur une production de bananes martiniquaises de 318 000 tonnes, plus de 86 % ont été exportées. Les attaques des multinationales, relayées par le gouvernement des Etats-Unis, lesquels ne sont pas eux-mêmes producteurs, mettent en danger l'avenir économique de centaines de petits planteurs et de l'emploi de plusieurs dizaines de milliers de salariés. Le grief de protectionnisme paraît tout à fait déplacé, si l'on veut

bien considérer la réalité commerciale. En 1997, l'Union européenne a importé 3,9 millions de tonnes de bananes, dont seulement 810 000 venaient des régions communautaires (dont les Antilles) contre 2,4 millions d'Amérique centrale, où les grandes sociétés américaines dominent. Celles-ci veulent mettre à bas les règles d'organisation du marché pour régner sans partage.

2 Il s'agit d'un contentieux qui revient régulièrement entre Paris et Washington. Mais la France a-t-elle l'appui sans faille de ses partenaires européens ?

Depuis la création du Marché commun, en 1956, la question de la banane a animé de nombreux Conseils européens. Dans le différend commercial qui oppose actuellement l'UE aux Etats-Unis, les pays producteurs – dont la France – ne peuvent que se réjouir de la fermeté adoptée par la Commission et de la solidarité manifestée globalement par les pays membres. En voulant déclencher une guerre commerciale contre

l'Europe par le recours à des mesures unilatérales contraires aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les Etats-Unis ont plutôt contribué à resserrer les rangs au sein de l'UE. Le panel de l'OMC s'est donné un temps de réflexion supplémentaire : preuve de la solidité des arguments européens.

3 Les Antilles subissent souvent des cyclones qui provoquent d'importants dégâts. Comment la solidarité nationale a-t-elle joué ?

La solidarité a joué par les mesures de sécurité civile et par la mobilisation de fonds de secours qui ont eu pour objet de compenser les pertes de récoltes et de ressources des exploitations. Depuis dix ans, les sommes versées par l'Etat représentent un total de 364 millions de francs (55,5 millions d'euros), dont 100 au titre du récent cyclone Georges. Ces concours ont permis de reconstruire les bananeraies et d'éviter les faillites des entreprises.

Propos recueillis par François Grosrichard



Le « fruit très bon »

L'ananas, fruit exotique par excellence ! Enveloppe écaillée mais pulpe sucrée et parfumée à souhait, il tire son nom de l'appréciation qu'en faisaient les indiens Guarani : « A » (fruit) et « nana » (très bon), et serait originaire de la Haute vallée de l'Orénoque (Venezuela) et du Parana (Brésil). Pour l'Occident, l'histoire de l'ananas débute le 4 novembre 1493, en Guadeloupe, lorsque Christophe Colomb et son équipage

purent pour la première fois en apprécier « l'odeur et le parfum [qui] les étonnèrent et les ravirent ». Sa dissémination dans le monde suit exactement l'ouverture des grandes voies maritimes par les Portugais, qui l'importèrent au XVI^e et XVII^e siècle en France. Cultivé à grande échelle en Amérique du Sud, l'ananas s'est aussi implanté dans les zones tropicales africaines, principalement en Côte-d'Ivoire, le premier fournisseur européen, avec 180 000 tonnes, loin devant la Martinique, qui en produit, quand même, quelque 20 000 tonnes par an.

DISPARITIONS

Stéphane Sirkis

Un des fondateurs du groupe Indochine

STÉPHANE SIRKIS, guitariste et clavier du groupe français Indochine, est mort à Paris, samedi 27 février, à l'âge de trente-neuf ans, d'une hépatite foudroyante. Le musicien a été inhumé vendredi 5 mars dans l'intimité.

Formation vedette du rock français des années 80, Indochine reposait sur deux frères jumeaux, Nicola (chanteur et parolier) et Stéphane Sirkis (guitare, claviers, composition), qui avaient formé le groupe en 1981, à Paris, avec Dominik Nicolas (guitare, composition) et Dimitri Bodianski (saxophone). Avec des guitares sorties droit des années 60, portées par une machinerie électronique inspirée par les Anglais de Depeche Mode et Cure, Indochine allait connaître son premier succès avec *L'Aventurier*. Suivront deux albums, *3^e Sexe* (1985) et *7 000 danses* (1987), qui transformeront la réussite en phénomène, prenant alors la succession des défunts Téléphone dans le cœur des adolescents.

Au début des années 90, Indochine dut affronter la concurrence d'autres groupes, notamment les Rita Mitsouko, puis la Mano negra et Noir Désir. Après les départs de Dominik et Dimitri, les frères Sir-

kis ont maintenu le groupe à flot, recrutant d'autres musiciens, enregistrant plusieurs disques et continuant à attirer en concert un public de fidèles. Leur dernier album, *Indo Live*, publié en 1997 et certifié disque d'or, était d'ailleurs un disque enregistré en concert.

Indochine venait de signer un nouveau contrat d'enregistrement avec Double T Music France, filiale française d'une société belge. Le groupe était en train de produire à Bruxelles son huitième album, dont la sortie était prévue pour le printemps. Nicola Sirkis a décidé de terminer l'enregistrement « par respect pour son frère, qui en avait émis le souhait ». De la même façon, Indochine effectuera la tournée qui doit commencer le 28 mai à Poitiers et se terminer le 24 juin à l'Olympia à Paris.

Très clairement engagé à gauche, Stéphane Sirkis n'hésitait pas à mettre à contribution ses relations dans le show-business pour la réussite d'initiatives militantes : depuis les contre-manifestations du bicentenaire de la Révolution française « Ça suffait comme ci », en 1989, aux engagements plus récents contre le Front national ou en faveur des sans-papiers et des sans-logis.

■ **JEAN COULOMB**, géophysicien, ancien directeur de l'Institut de physique du globe et du CNRS, est mort vendredi 26 février. Né à Blida (Algérie), le 7 novembre 1904, diplômé de l'Ecole normale supérieure, ce mathématicien de formation avait abordé la géophysique comme préparateur de Marcel Brillouin au Collège de France, de 1928 à 1932. Après quatre ans passés comme physicien adjoint à l'Institut de physique du globe du Puy-de-Dôme, il est directeur de l'Institut de météorologie et de physique du globe d'Algérie, puis de l'Institut de physique du globe de Paris (IPG) en 1941, en pleine Occupation. En 1956, il est nommé à la direction du CNRS, puis, fin 1962, il succède à Pierre Auger à la présidence du Centre national d'études spatiales (CNES) créé un an plus tôt. L'œuvre scientifique de Jean Coulomb a été consacrée à la météorologie (électricité atmosphérique, physique des nuages, climatologie), au magnétisme terrestre (études en observatoire et sur le terrain, théorie, pulsations) et à la sismologie (théorie des ondes superficielles, sismométrie). Il était membre, depuis 1960, de l'Académie des sciences qu'il a présidée de 1976 à 1978.

■ **SERGE GORODETZKY**, physicien, membre de l'Académie des sciences, est mort samedi 27 février à Paris. Né le 16 avril 1907 à Montpellier, il a commencé sa carrière au laboratoire de Marie Curie, en 1929, puis à l'Ecole polytechnique, comme préparateur. Son doctorat en poche (1942), il est maître de conférences à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand (1944), puis à celle de Strasbourg (1945) et à l'Ecole polytechnique

(1946). En 1948, il est nommé directeur de l'Institut de recherches nucléaires de Strasbourg et professeur titulaire à la faculté des sciences (devenue l'université Louis-Pasteur) de la capitale alsacienne où se déroulera le reste de sa carrière. L'œuvre scientifique de Serge Gorodetzky a été consacrée à la physique des particules et à la physique nucléaire. Il a notamment étudié la diffusion des particules alpha sur les noyaux d'hydrogène au laboratoire de Marie Curie, le rayonnement cosmique dans celui de Louis Leprince-Ringuet et, plus généralement, les réactions nucléaires et la structure nucléaire. Il était Fellow de l'American Physical Society.

■ **GERHARD HERZBERG**, Prix Nobel de chimie 1971, est mort, mercredi 3 mars à Ottawa, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Né le 25 décembre 1904 à Hambourg, Gerhard Herzberg avait fui le régime nazi en 1935 et s'était établi au Canada, où il a intégré, en 1948, le National Research Council, dont il dirigera le département de physique jusqu'à sa retraite en 1969. Le prix Nobel de chimie lui a été décerné en 1971 pour « sa contribution à la connaissance de la structure électronique et de la géométrie des molécules, en particulier des radicaux libres ». On lui doit notamment de nombreux travaux de spectroscopie appliquée aux molécules diatomiques et polyatomiques. Passionné d'astronomie, Gerhard Herzberg a également utilisé cette technique pour identifier différentes molécules présentes dans l'atmosphère des étoiles et des planètes, ainsi que dans l'espace interstellaire. Son nom a été donné à un astéroïde en orbite entre Mars et Jupiter.

soutenir les initiatives des services centraux et régionaux, en vue d'assurer la cohérence de leur action territoriale et de favoriser l'enseignement artistique et le développement des pratiques culturelles.

● **AOC** : trois décrets relatifs aux appellations d'origine contrôlées « irancy », « viré-cessé », « champagne », « coteaux champenois » et « rosé-des-riceys ».

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 28 février sont publiés :

● **PMA** : un arrêté relatif aux règles de bonnes pratiques cliniques et biologiques en assistance médicale à la procréation.

● **Culture** : un décret portant création de la délégation au développement et à l'action territoriale, chargée de coordonner et de

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Hayat LOTFI, Vincent BROUSSE et **Sofia Dounia**,
ont la joie d'annoncer la naissance de

le 25 février 1999.

15, rue du Rajat,
87000 Limoges.

Antonin
souhaite la bienvenue à son petit frère,

Simon,

né le 28 février 1999,

chez **François et Christine TARDY-KASTNER**.

5, rue Paul-Albert,
75018 Paris.

Décès

— Le 2 mars 1999, le Seigneur a rappelé à Lui

Micheline BELZENNE,
née **NOURY**,
professeur

Jean-Paul Belzenne,
son époux,
Julie et Vincent Belzenne,
ses enfants,
Sa proche famille,
font part de leur douleur.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 mars, à 15 h 45, en l'église Saint-André de Chelles (Seine-et-Marne).

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

29, rue Berteaux,
77500 Chelles.

— M. et M^{me} Roger Blum,
M. Alain Blum,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Lucie BLUM,
née **DREYFUSS**,

dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de La Boisse (Ain), le vendredi 5 mars 1999.

— M^{me} Edith Dianoux,
sa mère,
M^{me} Suzanne Dianoux, née Meyer,
son épouse,
Ses enfants et leurs compagnes,
Ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Marc DIANOUX,
à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques seront célébrées le samedi 13 mars 1999, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20^e (métro Gambetta), à 9 h 15 précises.

Ni fleurs ni couronnes.

Vos dons peuvent être adressés à M^{me} Dianoux, 7, passage Chanvin, 75013 Paris, libellés au nom de l'ANDEVA (Association nationale de défense des victimes de l'amiante).

— Sa famille,
Et ses amis
font part du décès de

Jacques GOYET,

le 3 mars 1999.

5, avenue de Birmingham,
69004 Lyon.

— Dominique Leridon, née Fargeas,
son épouse,
Sarah,
sa fille,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bruno LERIDON,
journaliste,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

le 3 mars 1999, à l'âge de cinquante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 9 mars, à 11 heures, en la chapelle de l'hôpital Percy, 101, avenue Henri-Barbusse, à Clamart.

3, rue Abel-Ferry,
75016 Paris.

— Philippe Biberson, président,
Ainsi que tous les Médecins sans frontières
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Irène MARTY,

survenu le 28 février 1999, pendant sa mission au Cambodge, et s'associent par la pensée à la douleur de sa famille.

En Concorde les croisières aériennes

LA PENTECOTE A TERRE NEUVE, 30 900 FF
CROISIERE DES ICEBERGS - OPTION SAINT-PIERRE ET MIQUELON,
du 22 au 24 Mai 1999.

D'ISLANDE EN IRLANDE, 34 500 FF
TRIPLE VOL SUPERSONIQUE, du 26 au 28 Juin 1999.

L'EST AMERICAIN, 54 800 FF
CIRCUIT ACCOMPAGNE DE 8 JOURS : PHILADELPHIE - WASHINGTON
- NEW-YORK, du 11 au 18 Juillet et du 8 au 15 Août 1999.

ou Agences de Voyages
Galic
158, rue de la Pompe - 75116 Paris
Tél : 01 45 53 27 50 - Fax : 01 45 53 22 20

— Jean et Germaine Salomon,
Denise Salomon,
Françoise et Jean-Louis Picard,
Robert Créange,
ses enfants, neveux et nièce,
Annick et Jean-François,
Mireille,
François et Vonette,
Sylvie et Romain,
Claire,
Natasha et Philippe,
ses petits-enfants,
Soizic, Marine, Raphaëlle et Mathilde,
Enrique et Gabriel,
Julien, Maud et Antoine,
Camille et Mélinée,
Zélia et Hugo,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paule SALOMON,
née **CAHEN**,

survenu en son domicile, le 4 mars 1999,
dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Il souhaite associer à son souvenir celui de son mari.

André,

de sa fille,

Francine,

ainsi que celui de

Pierre
et
Raymonde CRÉANGE,

sa sœur et son beau-frère, morts à Auschwitz.

Les obsèques auront lieu le lundi 8 mars, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

Purification VERDÚ-TORMO,
née à Monóvar (Espagne),

le 2 février 1899,

s'est endormie pour toujours, dans la paix et la sérénité, le 4 mars 1999, à Cadenet, où elle sera inhumée le 6 mars, à 10 heures.

De la part de
Raquel Thiercelin-Mejías
et Jean Thiercelin,
sa fille et son gendre,
Gilles, Magalie et Isabelle Thiercelin,
ses petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

« Serre »,
84160 Cadenet.
Rue Sus-Pous,
84160 Cucuron.

Anniversaires de décès

Mirjana DIZDAREVIC,
8 mars 1994 - 8 mars 1999.

Cinq ans d'absence
Cinq ans d'amour
Cinq ans de présence

Familles Dizdarevic-Philip.

— Le 7 mars 1998,

Fabrice LECAT

nous quittait.

« N'amour, je t'aime. »

— Il y a un an, le 7 mars 1998,

Philippe KERBEC

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Commémorations

— A l'occasion du cinquantenaire de la mort du

général d'armée,
Henri GIRAUD,

et à la mémoire de

ses compagnons d'armes,

la flamme sous l'Arc de triomphe sera ravivée le jeudi 11 mars 1999, à 18 h 30.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le dimanche 14 mars, à 11 heures.

A Dijon, une messe sera dite en l'église du Sacré-Cœur, le dimanche 21 mars, à 10 heures.

Conférences

Dans la série *Du texte à l'œuvre*, la Bibliothèque publique d'information présente,

dimanche 7 mars 1999, à 17 heures (entrée libre)
à la salle Stravinsky,
Ircam, place Stravinsky, 75004 Paris,
Conférence de Patrick Mignon,
sur *La Société des individus*,
de Norbert Elias.

— L'Ecole d'architecture Paris-Val-de-Marne organise des journées « portes ouvertes ».

Le 13 mars, conférence à 15 heures.

11, rue du Séminaire-de-Conflans,
94220 Charenton-le-Pont.
Tél. : 01-43-53-60-60.
Fax : 01-43-53-60-70
Site : www.paris-valdemarne.archi.fr

CONFÉRENCES DE L'ÉTOILE : SCIENCE, CONSCIENCE ET SENS.
Chaos et organisation (10 mars) : Henri Atlan et J.-P. Dupuy, philosophes des sciences ; A. Houziaux, pasteur.

Temps et progrès (17 mars) : J.-M. Lévy-Leblond et B. Nicolescu, physiciens ; P. Gisel, théologien.

Cerveau et conscience (24 mars) : P. Buser et J.-D. Vincent, neurobiologistes ; G. Martelet, jésuite.

Evolution et finalité (31 mars) : A. Danchin et X. Le Pichon, universitaires ; L. Pernot, pasteur.

Hasard et création (7 avril) : M. Cassé, astrophysicien ; R. Lestienne, scientifique ; A. Guiderdoni, astrophysicien et théologien musulman.

Le protestantisme, une religion pour le XXI^e siècle ? (14 avril) : A. Houziaux, L. Pernot, pasteurs.

Six mercredis, à 20 h 30. Eglise protestante de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17^e. Entrée libre. Libre participation aux frais.

Débats

— A l'occasion de la Journée internationale de la femme, soirée débat : « *Les femmes juives dans la Résistance* », le **lundi 8 mars 1999, à 19 h 30**, avec la participation de Sarah Goldberg, Vivette Samuel, Gilberte Steg, Ingrid Strobl et Claude Collin.

CDJC,
17, rue Geoffroy-L'Asnier,
75004 Paris.
Tél. : 01-42-77-44-72.

Communications diverses

— La revue *Passages* organise un séminaire de philosophie politique :

Libéralisme et innovation technologique

Le mardi 9 mars 1999, à 20 h 15.

Avec les interventions de : Dominique Meda, Michel Kail, Dominique Foray, Philippe Lefebvre, Christian Schmidt et Gérard Wormser.

Renseignements et inscriptions à la revue *Passages* : 17, rue Simone-Weil, Paris-13^e (à la hauteur du 79-83, avenue d'Ivry). Tél. : 01-45-86-30-02. Fax : 01-44-23-98-24.

Tous les jours dans le

« Carnet du Monde »
NAISSANCES,
ANNIVERSAIRES,
MARIAGES,
FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € 10 lignes
62 F TTC - 9,45 €
toute ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Mensuel. En vente chez votre marchand de journaux.

On a toujours
besoin des
autres pour
penser par
soi-même.

Nouvelle
formule
24 F

Le Monde des

DEBATS

Restez libre, cultivez votre sens critique.

Associations
communiquiez vos

Assemblées
générales

tous les jours
dans le Carnet

Tarif à la ligne

120 F TTC / 18,29 €

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

► **TARIF ABONNÉS :**

FORFAIT 5 LIGNES

(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €

4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €

100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80

Fax : 01.42.17.21.36

Alors que le monde célèbre, lundi 8 mars, la Journée internationale des femmes, des Pakistanaises disent leur détresse

LE malaise n'est arrivé que dans un second temps. D'abord, il y eut quelques instants d'émerveillement. L'impression d'un plongeon brutal dans le temps, dans l'histoire, dans un roman de Kipling, ou un conte des *Mille et Une Nuits*. D'abord, il y eut, à peine remis du vol Karachi-Rahim Yar Khan en avion à hélices, le vertige d'une immersion sauvage dans un bouillon humain, grouillant, fumant, crachant, et klaxonnant avec une allégresse de fanfare. La ville n'était certes pas grande mais sa traversée nécessitait de périlleux slaloms entre cortèges de dromadaires, charrettes menées par des ânon, calèches tirées par de petits chevaux. Et puis tracteurs noyés sous des fatras de cannes à sucre, camions peinturlurés comme des temples bouddhistes, mobylettes enfumées et

Dans ce gros bourg du Pendjab, à l'est du Pakistan, la moitié de l'humanité n'était pas représentée : les femmes n'existaient pas. Nous avons atterri sur la planète des hommes

pollueuses, bicyclettes d'un autre âge. Quelle frénésie ! Et quel tumulte !

Sur les côtés d'une route chaotique et défoncée, il y avait des étalages mobiles et des échoppes minuscules, des braseros où cuisaient des poulets, des marchands en turban, accroupis devant des instruments sortis de la nuit des temps, des vieux, maigres et voûtés, qui sirotaient un thé, des hommes à moustaches sombres qui se tenaient la main, des garçons pieds nus qui se couraient après. Et des sons de toutes sortes s'entrechoquaient violemment, joyeusement, musiques du bazar, cornes, moteurs... et muezzin.

Le nez collé à la vitre d'une camionnette, on dévorait chaque scène, fasciné par cette collusion d'activités et d'époques, quand une évidence a surgi, énorme et incongrue, angoissante. L'évidence d'une absence. Dans ce gros bourg du Pendjab, à l'est du Pakistan, la moitié de l'humanité n'était pas représentée : les femmes n'existaient pas. Nous avons atterri sur la planète des hommes.

Ils étaient cuisiniers, couturiers, cordonniers, marchands d'étoffes ou de légumes, livreurs de riz, fonctionnaires, cultivateurs. Ils se pressaient ou se prélassaient, klaxonnaient ou sommeillaient, discutaient, s'activaient, comme dans n'importe quelle ville du globe. Il n'y avait pas de case vide. Ils étaient seuls acteurs, et jouaient tous les rôles. Mais on n'était pas au cinéma. Ces hommes avaient forcément des mères, probablement des épouses. Quelque part, donc, à l'intérieur de maisons bourgeoises, de cabanes banales ou de masures en terre

battue, des femmes de tous âges se terraient.

Par exemple, jusqu'en janvier, Farida, une jeune fille de quatorze ans, qui avait eu le malheur, lors d'un bref séjour à l'école primaire de Khanpur, de prendre goût aux études, et que ses parents avaient bouclée chez eux en attendant l'arrangement de son mariage. Elle a préféré, depuis, s'empoisonner avec des pesticides.

Par exemple, jusqu'à l'automne 1998, Katrina, une jeune femme mariée par ses parents à un psychopathe, puis forcée par eux à divorcer pour devenir la deuxième femme d'un homme âgé. Elle s'est éclipée de chez elle, à la stupéfaction générale, et s'est allongée sur des rails de chemin de fer, peu avant l'heure du train.

Par exemple Nafissa, qui, enceinte après cinq fausses couches, tremble d'attiser une nouvelle fois la fureur de son mari et de sa belle-famille lesquels, cette fois, la répudieront et lui préféreront une nouvelle femme. Et puis Shahida, fiévreuse et nauséuse, très proche d'accoucher, mais dont le mari préfère aller consulter tout seul le médecin en ville plutôt que d'accepter l'idée que sa femme se déplace. Et puis, Sakina, pleine de rides et de voiles, qui éclate de rire quand on demande si les maris de femmes enceintes se montrent attentionnés... « Attentionnés ? Ils ne comprennent rien à rien ! Pour eux, c'est un état qui ne nécessite ni nourriture en plus ni repos particulier. Ah non ! ils ne faut sûrement pas compter sur les hommes ! » Elle le sait bien. Elle est lucide. « Les hommes ont le pouvoir. Ils ne nous accordent pas nos droits. Les femmes n'ont rien. La vie n'est pas juste. »

Ce n'est pas une plainte. Encore moins une rébellion. A quoi bon protester contre l'ordre des choses ? C'est un simple constat, asséné d'une voix neutre. « Si seulement j'avais été un homme ! », murmure pourtant sa voisine, en rajustant son voile.

Mais qui dira la détresse des Pakistanaises ? Qui témoignera de l'angoisse de n'avoir qu'un ventre comme unique capital ? Qui trouvera les mots pour dire le mépris dans lequel on les tient, l'asservissement dans lequel on les enferme ? Qui exprimera ce qu'éprouve une petite fille, forcément moins nourrie, moins soignée, moins bien vêtue que ses frères ? Sa déception, peut-être, de n'avoir pas droit, comme eux, au moindre séjour scolaire ? Ses questions sur le monde qu'elle ne pourra pas voir puisque, même dans le village, elle ne peut librement se mouvoir ? Ses angoisses, sûrement, sur ce qu'elle sait, très jeune, des viols si fréquents, des tabassages domestiques, et des aléas de mariages imposés par lesquels les jeunes filles, tout juste réglées, sont livrées à des maris dont elles deviennent propriété ?

QUI avouera aussi que, lorsqu'elle sera mère, il se pourrait qu'elle privilégie à son tour les fils qu'elle aura eus et qui, restant près d'elle après leurs mariages, lui assurent le confort d'une vieillesse de toute façon bien courte ? L'injustice est un système pervers.

Bien sûr il y a des chiffres. Ceux d'Amnesty International, de l'Organisation mondiale de la santé, ou de Médecins du monde, qui, il y a deux ans, a lancé une action en faveur des jeunes femmes de cette zone féodale du Pendjab, proche



Nées pour mourir

de la frontière avec l'Inde. Les femmes comptent pour si peu, dans ce pays de 141 millions d'habitants, que le recensement organisé en mars 1998 les a totalement ignorées, les hommes n'étant pas tenus de donner le nom de leurs épouses, ni les enfants celui de leur mère... Taux d'illettrisme féminin ? Autour de 90 % à la campagne, 20 % de plus que les hommes. Taux de fréquentation des services de santé ? 23 %. Taux de fertilité ? 9,8. Taux de mortalité maternelle ? Près de 80 sur 10 000 (1 sur 10 000 en Europe de l'Ouest). 83 % des accouchements sont en effet réalisés à domicile, tous les prétextes étant bons pour cloîtrer encore davantage la femme et la dispenser de consultations prénatales ou même de soins d'urgence. Après tout, si elle doit mourir...

Taux de mortalité infantile ? 25 %. La violence domestique ? On estime que 70 % à 80 % des femmes sont régulièrement battues, plusieurs dizaines mourant chaque année des suites de brûlures causées par leur mari ou par leur belle-famille pour les punir de n'avoir pas donné naissance à un fils, ou apporté par exemple une dot insuffisante. Les viols ? Un toutes les trois heures, estime une association, un viol sur quatre étant collectif, 65 % concernant des mineures. Quand elles portent plainte, les victimes deviennent souvent « fautives », « honte » de la famille, accusées de relations sexuelles illicites ou alors d'adultère, et jetées en prison.

On pourrait continuer. Mais il faudrait déjà décrypter l'étrangeté, la fixité, l'insolence inouïe des regards masculins posés sur la moindre visiteuse étrangère, fût-elle protégée derrière les vitres d'un véhicule et recouverte d'un voile. Incarne-t-elle le péché et le mal ? La permission ? Une menace contre un ordre qui leur sied, mais

connaît quelques failles ? Il faudrait décrire ces ombres un peu voutées, pressées, furtives, enfouies sous la burka (ce voile intégral qui comporte une grille au niveau des yeux), et croisées à l'entrée du bazar ou dans les ruelles d'un village. Il faudrait évoquer cette décision récente du conseil de l'idéologie islamique de proscrire tout spectacle, photo, film, publicité, montrant des femmes à proximité immédiate des hommes, et puis celle du gouvernement provincial du Pendjab d'interdire désormais toute émission de danse féminine dans les

Le nombre important de grossesses, les maternités juvéniles et rapprochées, la réticence à recourir à la médecine et le manque de moyens. Les maris, bien sûr, n'étaient pas mis en cause. Et des avortements clandestins et mortels, il n'était pas question. Alors on s'est tourné vers le seul personnage qui n'avait pas encore parlé. Un autre médecin, mais une femme cette fois, la tête ceinte d'un voile clair, et le regard brûlant. Qu'en dites-vous, docteur Alia ? Il y eut un court silence. Ses collègues la fixaient, intrigués. La voix neutre, elle répondit d'une

« La femme n'est rien, ne possède rien, ni le droit à la mobilité, ni le droit d'expression. L'héritage de ses parents est réservé à ses frères, si elle quitte son mari, dont elle doit être l'esclave, elle n'est qu'un chien errant »

programmes de la télévision locale, toutes les assurances étant données pour la poursuite de la danse masculine ! Il faudrait surtout rapporter ces phrases, surprises ici et là, qui disent toute la misère des femmes en état d'oppression.

Tenez, par exemple, cette réunion mensuelle de responsables de la santé publique organisée par Médecins du monde (MDM) à l'hôpital de Khanpur. Huit médecins barbus, praticiens ou représentants du gouvernement, ravis d'évoquer leurs efforts et drapés de leur importance. Pourquoi, demandions-nous, cet état de santé déplorable et cette mortalité exceptionnelle des femmes ? Chacun, bien sûr, avait sa petite idée.

phrase : « Les femmes sont nées pour mourir, c'est ce que pensent les hommes... »

Il y eut encore ce meeting informel réunissant sur le seuil d'une échoppe, une fin d'après-midi, les hommes d'un village disposés à réfléchir aux problèmes de santé. Quelques chaises et lits de cordes tressées avaient été disposés en carré, et les plus vieux s'étaient assis d'emblée, les jeunes se massant derrière eux. Savez-vous que la mortalité en couches est ici l'une des plus fortes du monde ? demandait l'animateur pakistanais représentant Médecins du monde. Les vieux hochaient la tête. « On fait de notre mieux pourtant. » Ah oui ? « Ah oui ! » On en vint donc rapidement à évoquer les femmes.

Et puis on s'enhardit. Traitez-vous équitablement vos filles et vos fils ? La réponse fut franche. « Sûrement pas ! Ils ne reçoivent pas les mêmes portions de nourriture, de vêtements, d'éducation. D'ailleurs, il n'y a pas d'argent pour tout le monde. Et on est bien déçu quand on nous annonce une fille ! »

Le groupe partageait cet avis. Ils voulaient tous s'exprimer. On ne savait où regarder, ils parlaient en même temps. Des femmes et de la culture islamique, de la sagesse des ancêtres et puis des traditions qui avaient force de loi. On les interrompit. Quelles qualités reconnaissez-vous aux femmes ? Les yeux s'écarquillaient. Des mains se portèrent sur les barbes en signe de perplexité. Et on entendit pour la première fois vrombir quelques moustiques. Des qualités ? Des qualités ?... Non, ils n'avaient pas idée. Elles devaient être soumises, respecter la religion. Mais des qualités propres ? Non, ils ne voyaient pas. Ils donnaient leur langue au chat.

ON continua. Pourquoi, dans cet habitat si dispersé, ne pouvaient-elles conduire elles-mêmes de molybde ? Ce fut la question de trop. Les sourcils se sont froncés, et il y eut un brouhaha, chacun exigeant la parole. « Partons », murmura l'interprète.

Au centre de santé, une jeune assistante, divorcée et meurtrie, se voulait lucide. « La femme n'est rien, ne possède rien, ni la moindre roupie, ni le droit à la mobilité, ni le droit d'expression. L'héritage de ses parents est réservé à ses frères, si elle quitte son mari, dont elle doit être l'esclave, elle n'est qu'un chien errant. »

La faute à l'Islam dont chacun se réclame ? La faute à la charia (la loi coranique) devenue depuis le mois d'octobre la loi suprême du Pakistan ? L'avocat Syed Afzal Haider, membre du conseil de l'idéologie islamique rencontré à Lahore, se récrie et hurle au malentendu et à la manipulation. « Revenons au texte sacré ! Il proclame l'égalité entre l'homme et la femme. En fait, il confère plus de droits à la femme, plus de devoirs à l'homme. La tradition a pris le pas sur la religion. Des politiques et des familles possédantes ont profité de l'illettrisme pour abuser le peuple et maintenir leur pouvoir. Le Coran, au contraire, devait libérer les gens ! »

Asma Jahangir, elle, se bat depuis vingt ans pour libérer les femmes. Petite, jolie, ardente, elle défend devant tous les tribunaux les intérêts de clientes violées, spoliées, mariées contre leur gré, séquestrées par des parents, blessées par des frères hargneux, menacées de meurtre parfois, comme elle l'est elle-même aujourd'hui. « Vous avez vu ces femmes à la campagne ? Vous avez vu leurs yeux ? Elles sont intelligentes. Et sages. Ce sont des perles, vous savez ? Des perles très pures qui brilleraient tant si on leur en donnait l'opportunité ! On ne réclame pas la charité. Simplement nos droits naturels. Et la justice. » C'est gigantesque.

A Lahore, capitale du Pendjab, le cabinet d'Asma Jahangir ressemble à une ruche, avec des juristes, des travailleurs sociaux, des amies bénévoles. Des femmes voilées attendent dans un couloir. Une mère est venue avec sa fille. Le cas, inouï il y a peu, devient fréquent. Un jeune couple, qui a passé outre la permission d'un père pour se marier, est en grande détresse. Poursuivi, menacé, il faudra sans doute songer à l'héberger. L'avocate, dont Benazir Butto aurait voulu faire la première femme juge à la Cour suprême, sait ce qu'il leur en coûte, à eux tous, de s'exposer au tribunal. Quand le droit, grâce à elle, leur donne enfin raison, la coutume et l'hérésie peuvent les envoyer à la mort.

Annick Cojean

Pour une lutte européenne contre le crime organisé

par Elisabeth Guigou

DEPUIS le sommet de Strasbourg, il y a dix ans, l'euro a été le moteur de l'Union européenne (UE). Aujourd'hui que cet objectif est atteint, nombreux sont ceux qui se demandent quel nouvel objectif pourra mobiliser les énergies et faire franchir une nouvelle étape vers l'Europe politique.

Le grain à moudre ne manque pas. L'agenda européen est bien rempli : il faut que la gestion de l'euro se traduise par une croissance optimale et donc créatrice d'emplois ; il faut avancer sur l'Europe sociale et la politique étrangère et de sécurité commune ; les institutions doivent être réformées en profondeur avant l'élargissement.

Mais ces objectifs bien identifiés pourront-ils entraîner les peuples européens ? On fera remarquer que l'euro n'était pas un objectif populaire. C'est vrai, mais, justement, la marche vers la monnaie unique a montré que, désormais, l'Europe ne pourra se construire sans l'adhésion des citoyens européens.

Ces derniers peuvent-ils se mobiliser sur un taux de croissance ? Ne savent-ils pas que l'essentiel des

politiques sociales se définit et se conduit dans un cadre national ? Passionnés-ils pour la réforme des institutions, alors que celles-ci ne sont pas un but en elles-mêmes mais ne sont qu'un instrument pour conduire des politiques communes ? Quant à la politique étrangère, même si les causes qu'elle sert – la paix, la solidarité avec les plus pauvres – parlent au

Les procédures classiques de l'entraide judiciaire sont inopérantes. L'argent sale bouge à la vitesse électronique

cœur des citoyens, ils sentent bien que l'Union européenne ne pourra peser véritablement dans ces domaines que lorsqu'elle sera une puissance politique.

Il est pourtant un objectif qui peut à la fois susciter une impulsion politique forte des dirigeants européens et mobiliser les citoyens d'Europe, parce que les défis sont urgents, souvent menaçants à court terme et que ces défis concernent la vie quotidienne des peuples euro-

peens : la sécurité intérieure. Alors que l'Europe est un espace de liberté où les personnes peuvent circuler librement et où leurs droits sont protégés par des textes déjà anciens, comme la Convention européenne des droits de l'homme, l'Europe de la sécurité n'existe pas encore.

Dans ce domaine, deux questions majeures se posent : celle de l'en-

portant a déjà été fait depuis plusieurs années grâce à la coordination en matière de visas. Un pas supplémentaire a été franchi par le traité d'Amsterdam qui a communautarisé les questions d'asile et d'immigration. Si l'impulsion politique existe, des progrès réels pourront être faits.

En revanche, dans le domaine de la criminalité organisée tout reste à faire, car aucun instrument d'action européen n'a été mis en place. Comment admettre que nos Etats soient ainsi impuissants devant la criminalité organisée qui est de plus en plus une criminalité transfrontalière. Le constat est accablant : l'argent sale, produit des trafics de drogue, d'armes, d'êtres humains, et de la grande délinquance financière, représente, selon les estimations d'Interpol, près de 500 milliards de dollars par an – l'équivalent du commerce pétrolier dans le monde. Ces sommes considérables, qui alimentent, par ailleurs, l'économie spéculative, prolifèrent grâce aux paradis fiscaux et au secret bancaire. La grande criminalité organisée fait des quartiers de nos villes les terminaux des trafics de drogue.

Quelle Europe veut le New Labour ? par Philippe Marlière

UN député blairien, Denis MacShane, écrivait il y a quelques jours dans votre page Débats (*Le Monde* du 3 mars) que, sur la question européenne, Tony Blair « avait franchi le Rubicon ». Solennel, il estimait que le « oui » du gouvernement à l'euro avait constitué le moment « le plus dramatique » au cours des « sept cents ans d'histoire » du Parlement britannique. Comme l'a fait remarquer le très europhile leader des libéraux démocrates, Paddy Ashdown, le gouvernement a certes avancé sur la question de l'intégration européenne (et de l'euro) : d'un « millimètre ».

Ce texte se gardait bien d'aborder une série de questions épineuses pour le gouvernement néo-travilliste qui révèle autant de zones d'ombres, voire de contradictions en ce qui concerne sa position sur l'Europe. La lecture de ce playdoyer *pro domo* ne permet toujours pas de répondre clairement à la question que les capitales européennes se posent depuis près de deux ans : quelle est donc l'Europe que souhaitent les néotravillistes britanniques ?

L'entrée de la Grande-Bretagne dans la zone euro est, en soi, un non-événement : le patronat, les syndicats du TUC, la plupart des « journaux de qualité » (*Guardian*, *Independent*, *Financial Times*), et une majorité de députés au Parlement y sont favorables depuis plusieurs années. Le Parti conservateur est lui-même de plus en plus divisé sur le sujet, et son leader, William Hague, mène sans grande conviction un combat d'arrière-garde dont il connaît déjà l'issue.

A la réflexion, le « risque » pris par Tony Blair n'est donc pas aussi grand que cela. Tant pis pour le marketing politique et l'effet d'annonce dont se défend le député !

Comme le souligne à juste titre l'auteur, le danger le plus grand vient de Rupert Murdoch et en particulier de son « fleuron » scabreux et xénophobe, le quotidien *The Sun*. La question de la relation nouée et entretenue par Tony Blair avec l'Américain Murdoch est soigneusement évitée. Peu de temps avant son élection en 1997, le premier ministre a accepté d'entrer en communication avec le magnat des médias, le rencontrant à diverses reprises et l'assurant régulièrement au téléphone de ses « pures intentions » au sujet de la livre. Ce rapprochement a été perçu par les médias britanniques comme un mariage de raison pouvant rapporter gros à chacune des deux parties : Murdoch assura le ralliement du très influent *Sun* (traditionnellement farouchement pro-conservateur) et Blair promit à l'homme d'affaires que son gouvernement ne remettrait pas en cause la situation de quasi-monopole dont Murdoch jouit dans la presse britannique et qu'il pourrait poursuivre en toute quiétude sa politique de dumping dans la vente de ses journaux. Effectivement, sur ces deux points, les deux hommes tinrent parole.

Que Tony Blair s'écarte aujourd'hui de cet ex-allié devenu encombrant est certainement une bonne nouvelle. Le problème est qu'il va devoir maintenant traîner la casserole Murdoch derrière lui. Elle va se faire de plus en plus bruyante et menaçante au fur et à mesure que

l'entrée de la Grande-Bretagne dans la zone euro deviendra imminente. *The Sun* rappelle d'ailleurs à l'ordre de temps en temps le gouvernement et lui prédit une cote de popularité « détestable » s'il « ose trahir le pays ». On peut se demander si l'espoir d'un raz-de-marée électoral en 1997 méritait de se laisser tomber dans la gueule de l'entreprise de presse la plus europhobe des quinze pays membres. Tony Blair saura-t-il résister aux pressions de cette presse antieuropéenne ? Acceptera-t-il de prendre le risque d'être moins populaire, voire de perdre les voix d'ex-électeurs conservateurs séduits par son « centrisme radical » qui forme la base de son projet politique ? Cette alliance contre-nature pourrait bien se révéler le talon d'Achille du New Labour.

Les conservateurs n'en reviennent toujours pas de trouver en Tony Blair un élève aussi docile

L'auteur nous donne pour preuve du dynamisme du gouvernement le fait que M. Blair a fait entrer au gouvernement des individus venus du monde des affaires. Est-ce vraiment un signe de bonne santé et de réussite pour un gouvernement que les taxinomies politiques classiques

obligent encore à placer à gauche ? De fait, cette ouverture très idéologique au *big business* s'est soldée par des échecs retentissants pour le gouvernement depuis plusieurs mois. Trois ministres-*businessmen* ont été accusés de conflits d'intérêts entre leur fonction ministérielle et la défense de leurs intérêts économiques ou financiers privés et fermement rappelés à l'ordre par le Parlement. Un épisode récent a même amené Peter Mandelson, le bras droit de Blair, à démissionner de son poste de ministre de l'industrie à la suite d'un prêt non déclaré que lui avait octroyé l'un de ses collègues milliardaires. Le New Labour a-t-il vraiment intérêt à prôner la « berlusconisation » de la vie politique européenne ?

Sur le plan économique, le message est clair : au-delà des petites flatteries gratuites en direction des camarades français (« Les ministres travaillistes citent volontiers l'aphorisme de Lionel Jospin : "Oui à l'économie de marché, mais non à la société de marche" »), le vrai visage du New Labour se dévoile un court instant : on presse les partenaires européens d'« accélérer les réformes afin de promouvoir l'emploi dans un modèle économique basé sur l'esprit d'entreprise et la flexibilité en lieu et place d'un protectionnisme fermé au changement ». Traduit de la langue New Labour, cela signifie que l'Europe à philosophie néolibérale qui s'est construite à partir de la ratification de l'Acte unique européen, prolongé par les traités de Maastricht et d'Amsterdam, doit être accentuée. Tony Blair le répète à l'envi dans les médias britanniques : la globalisation de l'économie est un « donné », une « chance » pour l'économie des Etats nations. Dans ce cadre idéologique, les forces du marché possèdent une « raison » et une « logique » quasi infaillible que les gouvernements ne peuvent ni ne doivent contrarier. En conséquence, le « protectionnisme » (c'est-à-dire les services publics et la régulation économique étatique) constitue un frein au « tout-marché » dont il faut se défaire.

Les conservateurs n'en reviennent toujours pas de trouver à un élève aussi docile ; M^{me} Thatcher est même intervenue pour décerner quelques *satisfecit* à la politique économique du New Labour. Un « néothatchérisme à visage humain » peut-il servir de cadre conceptuel et pratique à une social-démocratie continentale rénovée, pour qui les notions de solidarité et d'égalité impliquent de mettre le marché sous surveillance ?

Quelle Europe entend construire le New Labour ? L'Europe sociale de la solidarité ou celle de l'emprise croissante des marchés qui pénètrent chaque jour davantage les recoins de notre vie sociale et culturelle ? L'interrogation demeure.

Philippe Marlière est maître de conférences en science politique à l'université de Londres.

L'aveu de Jean Boissonnat par Jean-Claude Barreau

JEAN Boissonnat annonce, en première page du *Monde* du 4 mars, la fin du chômage pour 2010. Aurait-il une recette magique ? Il nous dit simplement que le chômage va disparaître parce que le nombre des actifs, surtout celui des jeunes gens, va diminuer à cause de la baisse de la natalité.

La France ne remplace plus ses générations depuis vingt-cinq ans, mais sa fécondité est encore trop forte pour notre auteur, qui espère qu'elle s'alignera sur « la moyenne européenne » (en France, 1,75 enfant par femme, il en faut 2,1 afin simplement d'assurer la croissance zéro de la population. La moyenne européenne est de 1,5 ; beaucoup moins en Allemagne, Italie, Espagne).

Alors, pour M. Boissonnat, ce serait le paradis. « Pour la première fois de notre histoire depuis la peste noire du XIV^e siècle, la population active va diminuer... Selon les estimations de la Commission de Bruxelles ». « La peste noire »... Quel aveu ! Quelle référence enthousiasmante pour la construction européenne ! Il faut quand même, concède-t-il, que ce recul démographique soit accompagné « par une croissance soutenue ».

On croit rêver ! Se réjouir de la diminution annoncée du nombre des jeunes gens est un raisonnement absurde. Dire que les jeunes sont cause de chômage est exactement la même chose que penser que les immigrés menacent notre emploi. En réalité, c'est la politique de déflation bancaire prônée par M. Boissonnat et ses émules qui a produit du chômage. Les jeunes gens sont certes demandeurs, mais ils sont surtout créateurs d'emplois : appartements, appareils ménagers, besoins d'écoles, etc. Par leur pression sur la société, ils créent beaucoup plus d'emplois qu'ils ne vont en demander eux-mêmes sur le marché du travail. Ils sont les vrais moteurs de « la croissance soutenue » réclamée par Jean Boissonnat. On le constate aux Etats-Unis, qui sont un pays jeune.

On rougit d'avoir à rappeler de telles évidences à un chroniqueur économique réputé. Il a une excuse : les experts de l'Euroland, obsédés par la finance, et non par la production, ressentent les salaires versés comme des dépenses insupportables. Au contraire, le sentiment que les salaires versés déclenchent des ventes et stimulent la produc-

tion fut le secret des « trente glorieuses » et de Keynes. Jean Boissonnat n'est pas un disciple de Keynes, mais de Malthus. Son credo : dépenser moins, faire moins d'enfants, dégager des profits à court terme. Son point de vue : l'extinction du chômage par la diminution de la population. Il fallait oser.

Double revenu, pas d'enfants. Avec cette devise point n'est besoin de s'inquiéter de l'avenir. L'Europe ainsi rêvée serait un continent de vieux, dirigé par de vieux banquiers. Cette Europe déteste la jeunesse. Elle croit que le chômage va diminuer par disparition démographique des demandeurs d'emploi.

En réalité, une Europe avec peu de jeunes, moins d'actifs et beaucoup de vieux serait condamnée au colapsus économique. Aucune société, dans aucun système concevable, ne peut se dispenser de remplacer ses générations. M. Boissonnat propose aux jeunes Européens un avenir exaltant : ils seront assurés d'avoir un emploi en poussant les fauteuils roulants des retraités !

Jean-Claude Barreau est écrivain.

Face à cette criminalité transnationale qui s'appuie sur des réseaux économiques et financiers puissants, les procédures classiques de l'entraide judiciaire sont inopérantes. Pour une raison simple : cette dernière est lente, alors que l'argent sale bouge à la vitesse électronique. Les échanges entre juges des différents pays sont ralentis par de multiples obstacles : les différences de législation qui empêchent ou diffèrent les extraditions ; les multiples recours qui, comme en Suisse, au Royaume-Uni ou au Luxembourg, retardent, parfois pendant des années, les extraditions ou même l'envoi officiel de documents judiciaires.

Le secret bancaire, si protégé dans certains pays européens, l'anonymat des dépôts d'argent dans les paradis fiscaux, l'impossibilité de suivre la trace de l'argent sale qui transite facilement d'un compte à l'autre expliquent que, si l'argent du crime se joue des frontières, les policiers et les juges, encore trop confinés à l'intérieur de celles-ci, sont peu armés face à la criminalité organisée.

Dans ce domaine, il y a une nécessité impérative et une urgence absolue. Or l'UE ne s'est donné jusqu'ici aucun instrument de lutte commune. A Berlin, le 12 février, lors du conseil informel des ministres de la justice européens, j'ai proposé que ce sujet figure au premier rang de l'ordre du jour du sommet européen d'octobre qui réunira, en Finlande, les chefs d'Etat et de gouvernement sur les questions de sécurité intérieure. J'ai aussi proposé que soit organisée avant ce sommet une réunion conjointe des ministres de la justice et des finances pour mieux traiter la question des paradis fiscaux, du secret bancaire, de l'anonymat des circuits d'argent sale.

Bien entendu, il faut continuer à améliorer les mécanismes classiques d'entraide en facilitant les transmissions entre juges et en reconnaissant la validité des procédures judiciaires des autres Etats de l'UE. Ce qui implique une harmonisation des droits nationaux de l'extradition et la révision de certaines législations nationales qui ralentissent exagérément les procédures d'entraide entre juges.

Mais cela ne suffira pas. Pour être efficace face à la criminalité organisée, il faut envisager des actions concrètes au niveau européen. Il faudra que l'UE soit vraiment prête à réaliser un programme précis sur plusieurs années. La première étape devra être la définition d'un droit commun de lutte contre la crimina-

lité organisée. Ensuite, sur cette base juridique, il faudra construire une force d'investigation européenne, dont Europol pourrait être la matrice. A condition qu'Europol, qui est aujourd'hui un office policier, soit pourvu, comme c'est le cas dans chacun de nos pays démocratiques, d'une équipe de magistrats chargés du contrôle judiciaire des investigations policières. La composante judiciaire d'Europol, dont la nécessité se fait déjà sentir, peut être créée très vite.

A terme, lorsque ce droit pénal commun de lutte contre la criminalité organisée aura été défini par les autorités politiques européennes, on pourrait envisager de constituer un parquet européen doté d'une force de police judiciaire européenne et qui, comme dans chacun de nos pays, conduirait les enquêtes nécessaires sur tout le territoire de l'Union, sans subir les entraves actuelles.

Faudra-t-il qu'existe aussi, un jour, un tribunal pénal européen pour juger les criminels ainsi poursuivis et confondus par ce parquet européen et par Europol ? Peut-être, mais pas obligatoirement. On pourrait très bien concevoir que les investigations soient conduites, pour des raisons d'efficacité, au niveau européen, mais que les tribunaux nationaux jugent ensuite les criminels selon leur nationalité. Nous aurions là une application intéressante du principe de subsidiarité. Faudra-t-il aller plus loin ? Pour certains crimes, et à condition d'avoir constaté l'impossibilité pour les tribunaux nationaux de juger dans de bonnes conditions, sera-t-il nécessaire d'avoir un tribunal pénal européen ? La question mérite d'être posée.

Une telle construction prendra du temps, des années sans doute. Mais l'Europe doit s'y attacher d'urgence parce que la nécessité est forte. Comme pour le champ économique et monétaire, il y aura coexistence de procédures d'actions communes, voire uniques, et des procédures de coopération entre Etats.

Il y a à un chantier nouveau où l'on retrouve tous les ingrédients des grandes utopies mobilisatrices : la nécessité pour les Etats, l'intérêt pour la vie quotidienne des citoyens européens, l'affirmation des valeurs éthiques indispensables au modèle de civilisation que l'Europe doit défendre, pour elle-même et pour le reste du monde.

Elisabeth Guigou est garde des sceaux, ministre de la justice.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

ROBERT
HUE

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE
et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI

2 mars 1969 : Concorde décolle pour la gloire

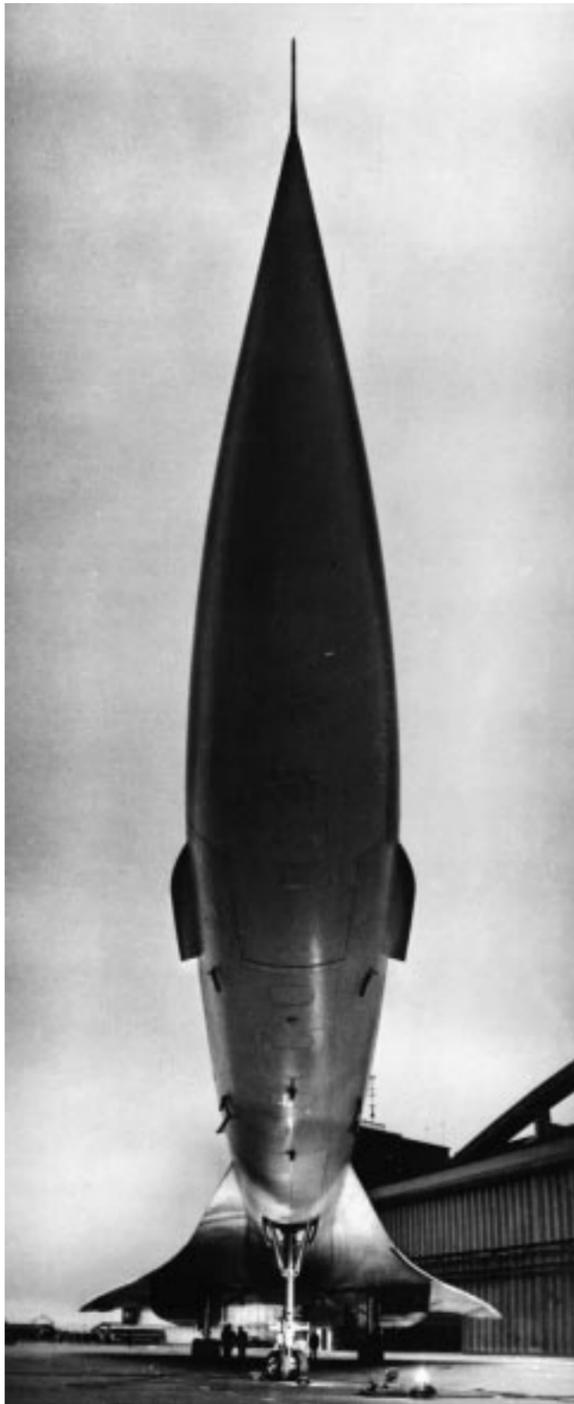
L'Europe, pour la première fois, a pris une bonne longueur d'avance sur l'Amérique, dont le projet de Boeing n'en est alors qu'à la planche à dessin. Trente ans après le premier vol du prototype 001, et malgré deux chocs pétroliers, le supersonique franco-britannique est devenu un projet rentable

Au siège d'Air France, à deux pas de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, tous les jours un peu après 11 heures, plusieurs dizaines de personnes regardent instinctivement leur montre. Dans le ciel, au-dessus d'eux, un grondement reconnaissable entre tous. Nostalgie pour les uns, ironie pour les autres : le Concorde décolle pour New York et... il n'est pas toujours à l'heure. Trente ans après le premier vol du prototype 001, aux mains d'André Turcat, le 2 mars 1969 dans le ciel de Toulouse, le supersonique franco-britannique rythme toujours la vie de la compagnie. Concorde continue inlassablement de traverser l'Atlantique six fois par jour (un aller-retour quotidien pour Air France, deux pour British Airways) à mach 2. Et il suscite toujours autant de passion chez les « fondus » d'aéronautique.

C'est dans l'euphorie que le grand oiseau a pris son envol, le dimanche 2 mars 1969, à 15 h 38. Le transport aérien mondial est en plein essor et le vol supersonique est son avenir, pense-t-on. Mach 1 (la vitesse du son : 1 100 km/h à -56°C, la température de la stratosphère où évolue l'avion) est atteint en octobre 1969, mach 2 franchi en novembre 1970. L'alliance franco-britannique voulue par le général de Gaulle et le premier ministre britannique, Harold MacMillan, en 1962, a jusqu'ici parfaitement fonctionné. Sud-Aviation, qui deviendra l'Aérospatiale, et British Aircraft Corporation, future British Aerospace, se sont idéalement répartis les tâches, les dépenses et les recettes, de part et d'autre de la Manche, selon un principe de stricte parité soigneusement balisé. L'Europe, pour la première fois, a pris une bonne longueur d'avance sur l'Amérique, dont le projet de Boeing en est encore à la planche à dessin - il sera abandonné en 1971. Le 13 décembre 1971, le président de la République française, Georges Pompidou, plus gaullien que jamais, se rend en Concorde aux Açores pour y rencontrer son homologue américain, Richard Nixon...

Les commandes affluent. En 1972, seize compagnies aériennes, dont les cinq grandes américaines, PanAm, Continental, American Airlines, United, TWA, mais aussi la Lufthansa et Japan Airlines, ont pris des options pour un total de soixante-dix avions. Un an plus tard, le monde bascule dans la crise pétrolière après la guerre du Kip-pour. Le Concorde, fer de lance de l'industrie aéronautique franco-britannique, devient brutalement le symbole d'un monde révolu : celui des « trente glorieuses ».

Lors de la mise en service commercial du premier appareil de série, sur la ligne Paris-Rio de Janeiro, le 21 janvier 1976, le vol est complet, mais la quasi-totalité des commandes d'avions ont été annulées. Seules demeurent fidèles deux compagnies : Air France et BOAC, la future British Airways. Une fidélité quelque peu obligatoire pour ces transporteurs publics... Une nouvelle bataille commence, celle



KEYSTONE-SYGMA

KEYSTONE-SYGMA

JEAN DIEUZAIDE



C'est dans l'euphorie que le grand oiseau a pris son envol, le 2 mars 1969, à 15 h 38, aux mains d'André Turcat (ci-dessus à gauche, en 1969, auprès du pilote anglais Brian Trubshaw), dans le ciel de Toulouse. En 1971, le président Pompidou rencontre le PDG d'Aérospatiale, Henri Ziegler, à bord du Concorde (ci-dessus à droite), cinq ans avant la mise en service commercial du premier appareil de série.

de l'autorisation d'atterrissage à New York. Elle va durer près de deux ans. Les opposants américains ne manquent ni d'arguments ni de moyens. Leur principal grief concerne le bruit fait par l'avion, notamment lors de sa phase d'approche des aéroports. Dès 1972, le Parlement suédois avait interdit le survol de la Suède par tout avion supersonique. Mais derrière les considérations écologiques se profile une guerre politico-économique influencée par les industriels américains de l'aéronautique. « Le dépit américain », titrera *Le Monde*, le 21 janvier 1976.

L'avion franco-britannique est mis en service avec succès sur des lignes secondaires, Londres-Bahrein, Paris-Caracas. Il parcourt le monde, « invité » dans plusieurs métropoles, y compris aux Etats-Unis, où Philadelphie et Washington le réclament. Mais sans

New York, Concorde perd sa raison d'être. « Il a été dimensionné pour cette ligne. Il ne pourrait pas faire Metz-New York ou Paris-Washington à pleine charge et à pleine vitesse », confie aujourd'hui Frank Debouck, gestionnaire de la ligne Paris-New York et des vols spéciaux de Concorde à Air France.

Le 4 février, après avoir entendu adversaires et partisans des vols supersoniques aux Etats-Unis, le Department of Transportation (DOT), le ministère fédéral des transports, autorise du bout des lèvres Concorde à effectuer des vols vers les Etats-Unis, « pour une durée ne devant pas dépasser seize mois, comprenant douze mois de mesures et quatre mois d'analyse des résultats ». Le feu vert est révoqué, avec un préavis de quatre mois en temps normal, immédiatement en cas de « danger pour la santé, le bien-être ou la sécurité du peuple

américain ». Qu'importe : les compagnies française et britannique vont pouvoir desservir New York, où elles prévoient chacune deux vols par jour, et Washington (un vol quotidien). Mais le 11 mars, quatre jours avant l'ouverture de la ligne New York, la Port of New York Authority (Pony) oppose son veto à la « décision fédérale », que l'administration des transports de la ville estime ne pas être obligée de respecter. La Pony interdit purement et simplement au supersonique européen de se poser aux aéroports Kennedy et Newark.

En France, c'est la mobilisation générale. Le Parti communiste et la CGT appellent à manifester à Roissy et à Toulouse. André Bergeron, le secrétaire général de Force ouvrière, est reçu par l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, Kenneth Rush. Seule note discordante, celle d'Edmond Maire, de la CFDT, qui

observe que « pour certains milieux cocardiers, Concorde, c'est la ligne bleue des Vosges. Il faut être réaliste et ne pas s'obscurcir la vue en ne regardant que Concorde ». A Londres, le premier ministre, le travailliste Harold Wilson, est sommé par les députés de réaffirmer « sa foi totale dans la réussite du projet ». Il s'exécute par deux fois, d'un simple « yes », dont la brièveté en dit long sur son scepticisme.

C'est que les gouvernements français et britannique, insensiblement, ont commencé à lever le pied. Londres est plutôt partisan de l'arrêt de la production, après l'achèvement des seize appareils en cours de fabrication. Paris plaide en faveur de quelques commandes supplémentaires pour maintenir les 10 500 emplois qui travaillent pour le programme Concorde de part et d'autre de la Manche. Finalement, on se met d'accord pour ne rien

Neuf mois de « lifting technique » en attendant un successeur américain

VINGT-TROIS ANS après avoir mis en service le Concorde sur leurs lignes commerciales, Air France et British Airways, les deux seules compagnies aériennes à exploiter l'avion supersonique, n'ont pas l'intention de le mettre au hangar. Air France a récemment dépensé 300 millions de francs pour offrir un « grand lifting » technique de neuf mois à chaque appareil propre à prolonger sa durée de vie jusqu'en 2008 ou 2010. A cette occasion, la compagnie aérienne n'a pas hésité à sacrifier l'un de ses sept appareils pour se constituer un stock de pièces détachées. « Et le prochain gros investissement nous permettrait d'aller jusqu'en 2020 », affirme Frank Debouck, responsable chez Air France de la gestion de la ligne du supersonique.

D'ici là, il est probable que Concorde aura trouvé un succes-

seur... américain. Après avoir boudé le supersonique franco-britannique, les Américains investissent massivement pour lui donner un remplaçant. « Boeing nous parle d'un premier vol pour 2005 et une mise en service pour 2010 », explique M. Debouck.

Boeing espère révolutionner le transport aérien

Le constructeur américain travaille sur un avion de 300 places - contre 100 places pour le Concorde - qui relierait, à plus de deux fois la vitesse du son, Paris à New York en moins de trois heures et Los Angeles à Tokyo en quatre heures vingt. « Si Boeing réussit à

construire cet avion tel qu'ils le décrivent aujourd'hui, c'est la mort à terme des avions subsoniques transatlantiques », estime M. Debouck.

Boeing espère révolutionner le transport aérien. Son avion supersonique pourrait ne coûter que 10 % plus cher à l'achat et à l'entretien qu'un avion subsonique de même taille. Conséquence, le billet pourrait être proposé aux passagers avec une légère surtaxe, du type de celle pratiquée par la SNCF pour le TGV. Boeing prévoit déjà d'en vendre plus d'un millier d'exemplaires, alors que Concorde n'a été produit qu'à seize unités.

Elie Khaski, chargé au sein d'Aérospatiale d'animer une équipe de « veille technologique », prend au sérieux la menace américaine. L'entreprise française, qui a développé et construit Concorde, aux côtés du britannique British

Aerospace, assiste, impuissante, à la mise en place de la machine de guerre américaine. Trois cents ingénieurs de Boeing, épaulés par les chercheurs de la Nasa, disposent d'un budget de 2,8 milliards de dollars (environ 2,5 milliards d'euros) d'ici à 2006. Les Américains ont rallié les Russes, avec lesquels ils ont fait redécoller le Tupolev 144, le supersonique russe mort-né qui avait tenté de répliquer le Concorde. Ils ont également acquis à leur cause les Japonais, qui consacrent 50 millions de dollars par an pour les études sur le supersonique.

Les Européens ne mobilisent que 10 millions de dollars par an pour les recherches liées aux appareils supersoniques. Le programme de recherche européen PERS (programme européen de recherche supersonique) du début des années 90, articulé autour d'un

projet d'avion de 250 places, est en sommeil. Les priorités européennes sont ailleurs. Airbus, qui a déjà du mal à mobiliser les 10 milliards de dollars nécessaires au lancement de l'A-3XX, l'avion de 600 places qui doit concurrencer le Boeing 747, ne veut pas entendre parler de cet avion. « Il faudrait deux fois plus d'argent, soit plus de 100 milliards de francs, pour développer un avion que les compagnies aériennes ne nous réclament pas », affirme un porte-parole du consortium européen.

Quant à Dassault, qui envisageait de lancer vers 2005 un petit avion d'affaires supersonique pour huit passagers, à partir des technologies développées pour ses avions de combat, il vient d'annoncer qu'il renonçait, faute de disposer d'un moteur adéquat.

Christophe Jakubyszyn

décider, et le programme est simplement ralenti en attendant que la situation s'éclaircisse outre-Atlantique.

Le 24 mai, deux Concorde, un aux couleurs d'Air France, l'autre de British Airways, se posent simultanément, sur des pistes parallèles, à l'aéroport de Washington-Dulles, inaugurant la ligne quotidienne. Dix-huit mois plus tard, après d'interminables procédures et des centaines d'heures d'essais en vol pour traquer la pollution sonore, New York ouvre enfin ses pistes au supersonique. Le 22 novembre 1977, Air France et British Airways peuvent mettre en service « la » ligne pour laquelle l'avion a été conçu, la seule qui subsiste aujourd'hui. Mais il est trop tard. Le déclin du supersonique est inexorablement commencé. Avec sa cabine étriquée et sa faible capacité de transport (100 passagers), Concorde apparaît déjà dépassé, à l'heure où, dans les avions subsoniques, le « Jumbo » Boeing 747, lancé en 1969 sur les lignes long-courriers, impose un nouveau standard de confort et d'espace intérieur.

Les années 80 transforment le supersonique en avion charter loué à la demande par des tour-opérateurs, des entreprises et de riches particuliers

Certes, sur sa spécialité, Concorde demeure sans rival. Le seul concurrent sérieux, le Tupolev 144 soviétique (TU-144), s'est éliminé de lui-même. Sa ressemblance était troublante avec l'appareil franco-britannique : même ligne, même nez inclinable, mêmes ailes à forme delta. Certains ont accusé l'URSS d'espionnage industriel, mais aucune enquête sérieuse n'a permis de le démontrer. La carrière de ce clone du Concorde sera brève et tragique. Le crash d'un TU-144 de démonstration au Salon du Bourget, qui fera treize morts le 3 juin 1973, a mis un terme aux ambitions des Russes. Utilisé sur quelques lignes intérieures de l'Union soviétique, le TU-144 est retiré du service commercial par l'Aeroflot le 6 juin 1978.

Le deuxième choc pétrolier, en 1979, dissipe les dernières illusions des inconditionnels du Concorde. Fin mars 1981, la ligne directe vers Washington, qui avait été prolongée vers Mexico en septembre 1979, est fermée. Le 1^{er} avril 1982, Rio et Caracas ferment à leur tour. Les années 80 transforment le supersonique en avion charter, loué à la demande par des tour-opérateurs, des entreprises et de riches particuliers.

Aujourd'hui, en service régulier, Concorde se contente de relier Londres et Paris à New York. Un million deux cent soixante-seize mille passagers l'ont emprunté en trente ans. « Ne monteront à bord que des dirigeants toujours pressés, appelés à régler des affaires importantes », estimait *Le Monde* du 25 mai 1976. C'est exactement le profil de la clientèle d'aujourd'hui, à laquelle il faut ajouter quelques stars du rock. Michael Jackson, Elton John sont des habitués. Petite revanche : sur les 50 000 billets vendus chaque année, la moitié le sont aux Etats-Unis. Et grâce au développement des vols charters, le supersonique franco-britannique a enfin atteint l'objectif initial : il est rentable !

Il était de tradition, pour chaque président nommé à Air France - il y en a eu sept en trente ans -, de commander, à peine arrivé, une étude pour savoir si Concorde était viable et s'il n'était pas opportun d'en arrêter l'exploitation. Ces dernières années, la tradition s'est maintenue. Il s'agit désormais de savoir comment... utiliser davantage le supersonique.

Pascal Galinier

Accusé de réception

par Robert Solé

SI L'ON ÉCRIT à la rédaction du *Monde*, ce n'est pas forcément pour être publié. Le lecteur qui se livre à cet exercice veut d'abord être lu et entendu de ceux qui font le journal. Lui répondre relève de la courtoisie élémentaire.



LE MÉDIATEUR

Mais comment réagir de manière satisfaisante à tout ce courrier, à toutes ces propositions de textes, qui affluent par la poste, la télécopie ou Internet? Un simple accusé de réception est parfois très mal pris: « Je ne vous ai pas écrit pour recevoir ces quelques lignes insipides et passe-partout, qui ne règlent en rien la question posée. » Un accusé de réception ne signifie pourtant pas que l'on en reste là... Paradoxalement, les lettres les plus riches ou les plus troublantes ont tendance à être pénalisées: elles sont mises de côté pour être étudiées à tête reposée et risquent alors de vieillir dangereusement.

Les compliments s'adressent souvent au rédacteur, les plaintes au directeur, et les questions insolubles au médiateur... Il existe cependant des voies plus directes si l'on vise à être publié: la page Débats (dont le responsable est Michel Kajman) pour les libres opinions; et le Courrier des lecteurs (dont la gestion est assurée par Yves-Marc Ajchenbaum) pour des textes plus brefs, centrés sur un point particulier. Quant aux droits de réponse, que peuvent revendiquer des personnes mises en cause dans le journal, ils doivent être adressés au directeur de la publication, de préférence par envoi recommandé. Ces lettres, dont la loi fixe les modalités, paraissent sous le bandeau « Correspondance ».

En général, la page Débats ne peut accueillir plus de trois points de vue par jour. Or *Le Monde* en reçoit quotidiennement entre dix et cinquante, auxquels s'ajoutent les contributions qu'il a lui-même demandées, ainsi que les textes achetés à des publications étrangères. La sélection ne dépend pas du point de vue exprimé, mais il est clair que des opinions extrémistes, jugées inacceptables, sont écartées. Le choix ne se fait pas non plus en fonction de la notoriété, même s'il est vrai qu'une signature connue peut être un atout, surtout si elle est rare.

Le choix se fonde sur un souci d'équilibre. Il ne s'agit pas pour autant d'un équilibre instantané, qui ferait publier systématiquement un texte pour et un texte contre. La page Débats cherche plutôt à mériter son nom en ménageant un espace public de discussion, en apportant des éclairages différents, des compléments et des nuances. Un point de vue a d'autant plus de chance d'être retenu qu'il contient des idées nouvelles et... ne dépasse pas une certaine longueur. La bonne mesure se situe entre 5 000 et 7 000 signes.

Le Courrier est soumis, lui aussi, à des contraintes de place. *Le Monde* se réserve le droit de réduire certaines lettres, trop longues, en essayant bien sûr d'en respecter au maximum l'esprit. Mais le meilleur moyen de ne pas être coupé est encore d'envoyer des textes très courts, ne dépassant pas un feuillet. Cela suppose de développer une seule idée, sans chercher à tout dire sur un sujet donné.

Nous ne publions que des textes portant le nom et l'adresse complète de l'expéditeur. Des quelque mille lettres qui parviennent chaque mois au Courrier, une centaine sont retenues et une cinquantaine publiées. Faut-il préciser que

toutes les autres sont lues avec attention – ce n'est pas une formule de style! – transmises si nécessaire aux rédacteurs ou aux services concernés et, dans tous les cas, archivées?

Qu'il paraisse dans le numéro daté dimanche-lundi ou les autres jours, le Courrier est publié sous la responsabilité du médiateur. On y privilégie ce qui n'a pas été déjà exposé dans le journal, c'est-à-dire les précisions, les suggestions, les témoignages et, bien sûr, les critiques.

Le Monde a eu pendant longtemps la fâcheuse habitude de faire suivre certaines lettres d'une réponse. Il suffisait alors de quelques lignes assassines, en petits caractères et entre crochets, pour démolir le texte publié. Désormais le dernier mot est laissé au lecteur, à condition qu'il n'affirme pas des contre-vérités manifestes.

Nombre de correspondants écrivent au journal pour la première fois. Quelques-uns cependant sont des habitués du courrier, presque des chroniqueurs réguliers. L'un d'eux, Roger Felts, de Marseille, qui a commencé à effeuiller *Le Monde* à l'âge de quatorze ans, ne peut s'en passer, malgré ses déceptions et ses critiques (« Je vous soupçonne de mettre de la drogue dans l'encre d'impression »). En une quinzaine d'années, précise-t-il, « sur les nombreuses lettres que j'ai envoyées au Monde, deux et demie ont été publiées ». Il a donc décidé de les réunir dans un recueil, sans lésiner sur le nombre de signes. Emporté par son élan, M. Felts a même devancé le calendrier. Son manuscrit se termine par une lettre du... 29 février 2001. Une lettre un peu trop longue, que nous ne pourrions malheureusement pas publier, en raison des contraintes de l'actualité...

AU COURRIER DU « MONDE »

Les unités de soins palliatifs ne sont pas des mouroirs, souligne une lectrice, à la suite du rapport du Conseil économique et social. Elle fait part de son expérience, en mettant l'accent sur l'importance de tels lieux d'échange pour le mourant, la famille et les



proches, sans oublier le rôle joué par le personnel médical. Dans un tout autre domaine, les réflexions du prix Nobel de physique 1991, Pierre-Gilles de Gennes, sur les enseignants ont provoqué plusieurs réactions de professeurs.

FIN DE VIE

Irréversible... La maladie est là et rien ne peut être fait; ces mots du médecin de l'hôpital sont extrêmement douloureux, mais, après le choc reçu, ils permettent des mots, des caresses, des dialogues, des souvenirs, des émotions, des témoignages. Si la vérité nous avait été cachée, jamais nous n'aurions vécu ces moments. (...)

Nous avons passé pratiquement sept jours sur sept avec notre mère en soins palliatifs: un lieu de vie nous permettait de prendre un café, de chauffer un repas, de dormir dans la chambre ou dans une pièce en face. A aucun moment, nous nous sommes sentis exclus; les aides-soignants nous livraient leurs moments avec la malade: elle a ouvert légèrement les yeux, elle est plus fatiguée...

Notre mère est partie entourée, aimée, dans un hôpital de province. Les équipes ont respecté notre intimité, mais ont partagé aussi notre désespoir. (...)

Le service des soins palliatifs n'est pas un « mouroir de luxe »,

c'est un lieu de respect de l'être humain et de sa vie, un lieu de parole et de dialogue, un lieu pour aider les proches à trouver en eux la sérénité. (...) Nous nous devons de soutenir le personnel de ces services, de leur donner les moyens de mettre leurs compétences humaines et médicales au service du plus grand nombre et de poursuivre leur formation à cet accompagnement.

L'adoption d'une loi d'orientation (*Le Monde* du 25 février) serait un outil législatif minimum pour agir.

Odile Lesaffre Bonneville (Haute-Savoie)

LA BULLE ET LE LABO

Pierre-Gilles de Gennes nous invite (*Le Monde* du vendredi 26 février) à reconnaître que « [les] enseignants sont très mal informés de la vie moderne. Qu'ils ont subi plus de didactisme que reçu de vraie culture ». Les professeurs vivraient-ils donc dans une autre époque? Je suis étonné que ce thème, récurrent chez les détracteurs des

enseignants depuis une quinzaine d'années, apparaisse sous sa plume. Les enseignants seraient-ils aveugles et insensibles aux problèmes que peuvent vivre leurs élèves à l'extérieur de l'école? Vivraient-ils dans une bulle qui préserverait leur automobile de tout incendie? La crise, le chômage et la maladie auraient-ils épargné leur famille et leurs parents? (...) Est-ce que les enseignants, « mal informés », empruntés de « didactisme » et isolés dans leur classe comme d'autres le sont dans leur laboratoire, seraient sourds aux échos de la vie? (...) Les lecteurs de Pierre-Gilles de Gennes ne peuvent pas faire abstraction de sa personnalité et du prestige de ses titres. Son statut de Nobel donne valeur d'expertise à chacune de ses interventions publiques. Pourtant, d'aucuns trouveront son « point de vue » à court d'explications et bien indulgent pour la ligne du ministre. (...) Sa contribution, loin d'apaiser les passions, donne une fois de plus une vision tronquée de la réalité de l'enseignement et des

enseignants. Elle témoigne aussi de l'écart croissant entre les chroniqueurs autorisés qui disent la société et ceux qui la vivent au quotidien.

Frédéric Delaive Compiègne (Oise)

DOMICILE FIXE

A propos des sans-domicile-fixe qui battent le pavé chaque hiver, ne serait-il pas judicieux d'envisager une loi qui contraindrait les promoteurs à prévoir des « piaules à SDF », à l'instar de la loi qui les oblige à prévoir tant de places de parking pour tant d'appartements réalisés? Ces SDF, devenus « avec-domicile-fixe », pourraient, sans dommage pour l'économie de la commune, rendre de menus services aux habitants de l'immeuble et se réinsérer en douceur dans le tissu social.

Ainsi, nos malheureux seraient-ils au moins aussi bien (!) traités que nos automobiles...

Jean-Jacques Schakmundès Paris

Palawan et à 1 300 kilomètres au sud de l'île chinoise de Haïnan. Fin 1998, ces structures en béton ont été renforcées par ce qui ressemble fort, selon les Philippines, à un quai où peuvent accoster de petits navires de guerre. Manille peut à juste titre s'inquiéter des intentions chinoises: Pékin, sans aucune ironie, vient de l'enjoindre de cesser de patrouiller et de construire des baraquements sur les rochers que contrôlent encore les militaires philippins, actions qui « enflamment la situation » selon le ministère des affaires étrangères chinois.

PRÉ CARRÉ

Ainsi, au fil des décennies, la Chine continue de pénétrer son pré carré méridional où l'ont précédée de fortes minorités chinoises. Elle avance d'abord ses pions et dit, ensuite, que tout est négociable, sauf une aire de souveraineté dont les limites sont, à ses yeux, les bornes de sa propre culture, essayée dans toute la région. S'il le faut, elle s'appuie sur un argument controversé de l'histoire: la mer de Chine du Sud lui appartient, mais elle est prête à en exploiter les ressources avec les pays riverains. Cette tactique, jusqu'ici, a été payante.

Le moment est particulièrement propice. L'Asean, Association des nations de l'Asie du Sud-Est, éprouve du mal à gérer une grave récession économique, aux répercussions politiques continues. Alors que le budget chinois de la défense augmente de 20% chaque année, l'équipement militaire de ces pays

prend un retard supplémentaire après la course aux armements qui avait accompagné une phase de forte expansion (1986-1996). L'Asean est divisée sur la Birmanie, qui refuse de se réformer, et sur le Cambodge, qu'elle n'a pas encore intégré. En outre, la crise économique a ravivé certaines des tensions traditionnelles entre pays, facilitant le jeu de Pékin.

Les Etats de l'Asean qui émettent des revendications en mer de Chine du Sud (outre le Vietnam et les Philippines, la Malaisie et Brunei), ne s'entendent pas sur un front commun face à la poussée chinoise. En toile de fond, certains membres fondateurs de cette association, créée en 1967, s'inquiètent, du moins le laissent-ils entendre, de la formation en son sein d'un « caucous indochinois » (Cambodge, Laos et Vietnam). Devenu le pays-clé de l'Asean, après l'effondrement de l'Indonésie, la Thaïlande semble continuer de privilégier ses relations avec la Chine et le président Jiang Zemin – ce n'est pas un hasard – s'y rendra à la fin de l'année.

Les Philippines, pour leur part, commencent à regretter d'avoir voté, en 1991, la fermeture des bases américaines de la baie de Subic et de Clark. Après avoir réclamé, en vain, un soutien direct de Washington dans sa querelle avec Pékin, Manille envisage désormais d'autoriser les forces américaines à faire relâche dans ses ports ou sur ses aéroports, une politique déjà adoptée par la Malaisie et Singapour. Dans un deuxième temps, les Philippines

espèrent rééquiper leur armée avec l'aide de Washington.

Toutefois, les priorités américaines demeurent en Asie de l'Est et du Nord-Est. La Chine aurait de nouveau pointé des batteries de missiles en direction de Taïwan. Les fuites lâchées par le Pentagone à ce sujet ont au moins démontré à Pékin que Washington entendait manifester sa vigilance.

En outre, un projet de déploiement d'un écran antimissile par les Etats-Unis dans le Pacifique nord, qui doit être présenté au Congrès américain, promet d'alourdir le contentieux de nouveau croissant entre Pékin et Washington. Il vise à renforcer la sécurité des deux plus proches alliés des Etats-Unis en Extrême-Orient, le Japon et la Corée du Sud. La Chine, pour sa part, y voit un obstacle à la suprématie qu'elle entend, à terme, exercer sur l'ensemble de sa périphérie.

Francis Deron et Jean-Claude Pomonti

PRÉCISION

EDITH CRESSON

Démentant l'interprétation qui pourrait être faite de la conclusion d'un article consacré aux difficultés de la Commission européenne (*Le Monde* du 5 mars), l'Hôtel Matignon ne formule aucun pronostic concernant l'avenir d'Edith Cresson, membre de l'instance communautaire, et s'abstient de tout commentaire en la circonstance.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél.: 01-42-17-20-00. Télécopieur: 01-42-17-21-21. Télex: 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés: 01-42-17-32-90
Internet: <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

La République ou l'agriculture ?

C'est pas dans un climat vraiment serein que le Salon de l'Agriculture va fermer ses portes dimanche. Certes, l'affluence n'a pas manqué, ni la beauté des animaux de concours, ni l'éventail des trésors des terroirs. Venue plus tard que la Grande-Bretagne ou l'Allemagne à l'urbanisation, la France garde pour son agriculture, dans sa conscience collective, une nostalgie enthousiaste et une légitime fierté. 80% du territoire sont encore des campagnes et des montagnes. La « ferme France » reste la première d'Europe. Si Jacques Chirac, comme presque toute la classe politique, vient régulièrement au Salon – il devait le clôturer dimanche –, ce n'est pas seulement pour plaisir, mais aussi pour marquer cette connivence entre l'histoire nationale et l'un de ses fleurons.

Mais le monde agricole, inquiet de voir fondre ses troupes et de perdre des subventions publiques, a un comportement déroutant. Ne comprenant pas toujours les mutations de la société et les attentes des consommateurs-citoyens, réticents à l'idée qu'ils devront être autant des gardiens vigilants et respectés du patrimoine rural que des producteurs intensifs de quintaux ou de tonnes, enclins à ne percevoir dans la protection de l'environnement qu'une agression, habitués à une trop longue mansuétude des gouvernants et des juges, les agriculteurs se laissent aller à des débordements indignes et dangereux pour leur image. Avec son franc-parler, Dominique Voynet, qui a dans ses tiroirs des projets fiscaux et fonciers précis et qui dé-

fend judicieusement une réorientation des politiques publiques, en fait les frais. Après le saccage de son bureau ministériel le 8 février, elle a encore eu à subir insultes et menaces lorsqu'elle a visité le Salon jeudi.

Même s'ils n'émanent que de certaines associations ou lobbies, les vociférations et exactions visant la ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire auraient dû être condamnées sans détour par les dirigeants syndicaux officiels qui, lorsqu'il y a des crédits à obtenir, n'hésitent pas vanter l'utilité de la cogestion avec le pouvoir en place. Ce ne fut pas le cas et c'est à mettre à leur passif. Mais le premier ministre lui-même n'a pas donné le meilleur exemple. Lors de sa longue visite des stands, son appel à la « courtoisie », à « l'élegance du comportement » ou à « la sincérité des convictions » fut une réponse bien conciliante aux agresseurs de sa ministre et alliée politique. L'autorité de l'Etat, le respect des fonctions publiques et, plus certainement, une certaine idée de la République exigeaient une mise au point plus ferme. Lionel Jospin, dont le suppléant en Haute-Garonne est agriculteur, aurait-il davantage besoin de soigner son électoral local que de dire quel modèle agricole il privilégie? Marylise Lebranchu et Michèle Demessine ont été plus ardentes que lui pour s'indigner du sort fait à leur collègue.

Pendant qu'à Bruxelles, Jean Glavany, en ne cédant rien, défendait sans faille les intérêts hexagonaux de l'agriculture et de ses lobbies, la République et ses valeurs, elles, étaient insultées à Paris.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directeur, directeur de la publication: Jean-Marie Colombani
Directoire: Jean-Marie Colombani; Dominique Alduy, directeur général;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction: Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction: Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique: Dominique Roynet

Secrétaire général de la rédaction: Alain Fourment

Rédacteurs en chef:

Alain Frachon, Erik Izraelowicz (Editoriaux et analyses);
Laurent Greilssamer (Suppléments et cahiers spéciaux); Michel Kajman (Débats);
Eric Le Boucher (International); Patrick Jarreau (France); Franck Nouchi (Société); Claire Blandin (Entreprises);
Jacques Buob (Aujourd'hui); Josyane Savigneau (Culture); Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique: Eric Azan

Médiateur: Robert Solé

Directeur exécutif: Eric Pliouffe; directeur délégué: Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction: Alain Rollat; directeur des relations internationales: Daniel Vernet;

partenariats audiovisuels: Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance: Alain Minc, président; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société: cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social: 985 000 F. Actionnaires: Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Villa-Lobos et l'évocation du Brésil

EN FÉVRIER 1929 – il y a donc vingt ans –, Albert Wolff, qui dirigeait alors les Concerts Lamoureux, faisait entendre les *Choros* du compositeur brésilien Heitor Villa-Lobos, et celui-ci conquérait du premier coup le monde musical parisien. Depuis nous avons retrouvé en chacun de ses ouvrages, à de trop rares occasions, ce qui nous avait séduit dès l'abord dans cet artiste puissamment original: sa musique est comme une force de la nature, elle en a l'impétuosité et l'irrésistible franchise.

Et pourtant, dès qu'on y regarde de plus près, on découvre sous cette espèce de sauvagerie beau-coup d'art, et du plus raffiné. Villa-Lobos s'inspirant des rythmes et des chants des Indiens de l'Amazonie, bien loin de nous les donner à l'état brut, les fait siens. Je crois sincèrement que le compositeur capable de nous faire sentir le

parfum grisant de la forêt tropicale, de nous arracher si violemment à notre milieu pour nous transporter si loin en un instant, est un des musiciens les mieux doués, un des créateurs les plus personnels de ce temps et l'un de ceux qui sont le plus sûrement destinés à durer.

Samedi matin, à la répétition du concert Pasdeloup, j'ai retrouvé Villa-Lobos tout pareil à ce qu'il était il y a vingt ans, aussi précis, aussi soigneux; et à l'entendre expliquer gentiment aux instrumentistes ce qu'il attendait d'eux on sentait mieux combien il faut que l'homme mette de lui-même dans une œuvre pour que sa musique fasse précisément oublier l'homme et parvienne à n'être plus que l'évocation totale d'un pays.

René Dumesnil

(8 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique: 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel: 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM: 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde*: 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe: GO LEMONDE

Adresse Internet: <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province: 08-36-68-03-78

ÉLECTRONIQUE Le japonais Sony a présenté la nouvelle version de sa PlayStation, qui devrait arriver sur le marché japonais dans un an. ● LE LEADER MONDIAL des jeux

vidéo espère ainsi maintenir sa suprématie et ne pas se laisser doubler par la Dreamcast de Sega, lancée il y a trois mois sur le marché japonais. ● NINTENDO, numéro deux du mar-

ché, affiche une solide santé financière grâce à sa GameBoy portable et au succès des jeux développés pour la console N 64, malgré un prix des cartouches plus élevé. ● INTEL voit éga-

lement sa suprématie dans les microprocesseurs contestée par l'alliance de Toshiba et Sony, qui affirment avoir réalisé un cerveau de la machine, un « moteur d'émotion », trois fois plus

puissant que le Pentium III. ● LES FEMMES et les personnes âgées sont les prochaines cibles de Sony, inquiet du vieillissement de la population du Japon.

Sony veut conforter sa suprématie mondiale dans les jeux vidéo

Le groupe japonais a présenté à Tokyo la console qui succédera dans un an à la PlayStation, vendue à 50 millions d'exemplaires depuis son lancement. Le marché mondial des jeux et consoles représente près de 120 milliards de francs par an

LE JAPONAIS Sony n'a pas l'intention de laisser beaucoup de temps à son compatriote Sega pour faire son come-back sur le marché des consoles de jeux vidéo. Trois mois après le lancement, au Japon, de la nouvelle console de Sega, la Dreamcast, et trois mois avant son arrivée en Europe, Sony a présenté en fanfare la PlayStation II, une console de jeu capable de générer une représentation en trois dimensions proche des images de synthèse du cinéma. La console pourra fonctionner avec des DVD-ROM, mais lira également les CD-ROM de son ancêtre, une aubaine pour les éditeurs qui ont développé trois mille jeux pour l'actuelle console, dont les succès Tomb Raider et Gran Turismo.

Devenu en quelques années le champion incontesté de l'industrie du jeu vidéo - avec 50 millions d'unités vendues, la première version de la PlayStation détient deux tiers du marché mondial derrière le japonais Nintendo -, Sony entend consolider sa domination grâce à un nouveau microprocesseur de 128 bits, baptisé « emotion engine » (moteur d'émotion) développé en coopération avec Toshiba, et grâce à un synthétiseur graphique.

« C'est un jour historique », a expliqué Nobuyuki Idei, président de Sony après la présentation de Sony Computer Entertainment (SCE), la « petite filiale » devenue en cinq ans la star du groupe nippon. Créée exclusivement pour la mise au point de la première PlayStation malgré, à l'époque, de nombreuses résistances au sein même de l'état-major du groupe, la petite filiale (détenue moitié-

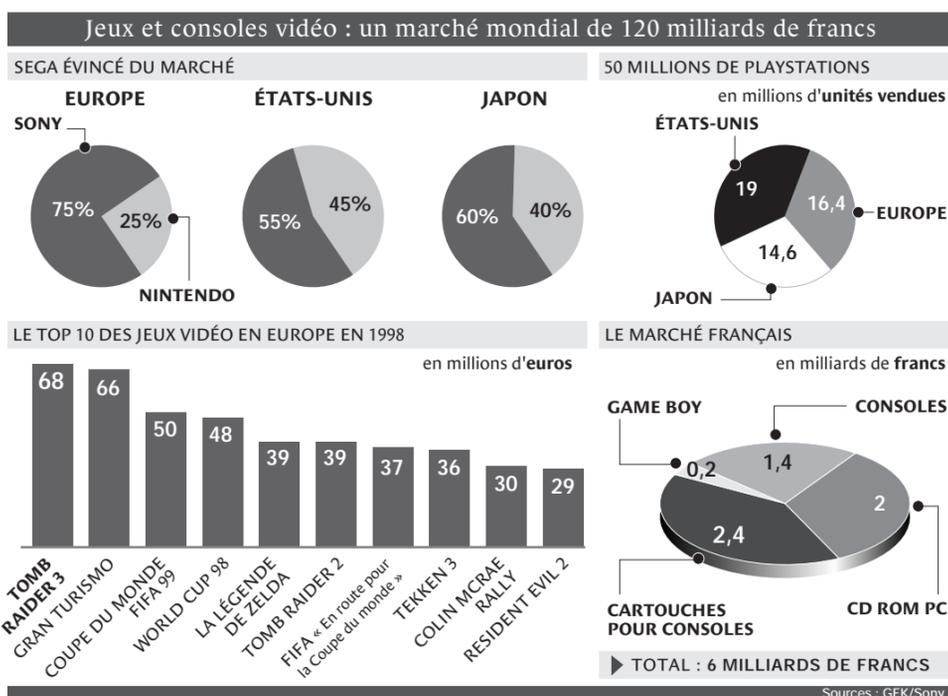
moitié par Sony Corporation et par Sony Music Entertainment), avec 10 % du chiffre d'affaires du groupe (soit environ 32 milliards de francs), réalise à elle seule près du quart des profits (soit plus de 4 milliards de francs), et même 46 % lors du dernier trimestre de 1998.

Aux côtés de Norio Ohga, le président d'honneur du groupe, M. Idei était donc venu tout naturellement, mardi 2 mars à Tokyo, apporter sa bénédiction à une opération d'envergure qui a coûté au groupe 140 milliards de yens (7 milliards de francs). « La PlayStation de prochaine génération va devenir un pilier essentiel de notre activité et le catalyseur de nouvelles formes de divertissement », n'hésite pas à pronostiquer M. Idei.

L'ACTION BONDIT

Sony a bien l'intention de continuer à capter une grande partie du marché du divertissement vidéo, estimé à environ 120 milliards de francs par an, grâce à sa nouvelle machine et aux royalties perçues sur les développeurs de jeu vidéo (environ 25 % du prix de vente des CD-ROM). La présentation de sa nouvelle machine a fait faire un bond de 16 % à son action au cours de la dernière semaine.

Sega, qui a dû sortir sa console Saturne du marché l'an dernier, joue son va-tout avec la Dreamcast, une console de 128 bits (mais sans les capacités graphiques de la future PlayStation) reliée au réseau Internet. Son objectif est d'en vendre autant que possible et d'imposer son standard avant la sortie de la prochaine console de Sony attendue en mars 2000 au Japon. Sega, qui devrait publier de



piètres résultats à fin mars, n'a pas convaincu pour l'instant les investisseurs. L'action Sega a perdu plus de 25 % depuis le lancement de la Dreamcast.

Nintendo (dix-huit millions de consoles vendues) est structurellement handicapé par le coût élevé de fabrication de ses cartouches - environ 80 francs plus chères que les simples CD-ROM de Sony -, ce qui renchérit le prix de vente de ses jeux par rapport à ses concurrents (398 francs en moyenne contre 286 francs pour Sony, qui multiplie les promotions sur les

jeux plus anciens, selon l'institut GFK). Mais le groupe bénéficie d'un monopole sur les consoles portables avec sa Game Boy, dont il vient de sortir une nouvelle version couleur, et d'un capital de sympathie auprès de sa clientèle potentielle grâce à ses petits personnages, comme Super Mario, passé de la Game Boy à la console.

SUPÉRIEUR AU PENTIUM III

Le tout dernier jeu de Nintendo, le quatrième épisode de *La Légende de Zelda*, a battu des records de vente en se hissant en

un seul mois au cinquième rang du palmarès annuel européen. Cette performance devrait largement contribuer à améliorer les comptes du groupe, clos à fin mars. L'an dernier, Nintendo avait déjà dégagé environ 4 milliards de francs de bénéfice pour un chiffre d'affaires inférieur à celui de SCE (24 milliards de francs).

Non content de tétaniser ses adversaires, Sony nargue aussi le géant des microprocesseurs Intel, qui vient de lancer le Pentium III dans l'espoir d'en faire un élément indispensable des jeux multimé-

dias. Sony reste persuadé que les consoles vidéo conserveront le leadership du marché des jeux, notamment grâce à son propre « emotion engine », développé avec Toshiba pour un coût de 20 milliards de yens et dont les performances seraient trois fois supérieures à celles du Pentium III.

Défiant la suprématie du constructeur américain, Ken Kutaragi, vice-président de Sony Computer Entertainment, explique que Sony « n'aime pas beaucoup les standards de facto ». Pour l'instant, Toshiba n'envisage pas d'autres applications à sa puce, « mais nous avons mis au point une technologie qui pourra être utilisée ailleurs », glisse Mitsuo Saito, un directeur général de Toshiba. Les professionnels de l'industrie estiment que le processeur aura certainement d'autres applications dans le domaine du multimédia.

Pour le moment, Sony a décidé de miser avant tout sur les capacités ludiques de sa nouvelle console qui, aux portes du cinéma interactif, devrait s'attirer de tout nouveaux amateurs : adultes, femmes, personnes âgées... SCE a déjà pu voir au Japon le public féminin se passionner pour certains de ses jeux, tel *Parapaderapa* (« Parapa le rapper »). « J'espère que les plus de soixante ans pourront bientôt exercer leur esprit, et garder leurs facultés, grâce à des jeux vidéo faits pour eux », a déclaré de son côté le patriarche Norio Ohga. La démographie lui donne raison : le vieillissement du Japon rend peu rentable de ne cibler que les jeunes...

Christophe Jakubyszyn
avec Brice Pedroletti
(au Japon)

Les marques aux prises avec des pirates d'adresses Internet

INTERNET peut être un formidable outil pour une entreprise désireuse de vendre ses produits en direct ou tout simplement de communiquer. Encore faut-il que l'internaute puisse trouver facilement l'adresse de l'entreprise désirée. Voilà où réside le problème. Selon une étude menée par le Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref), plus de la moitié des grandes sociétés de l'Hexagone rencontrent des difficultés dans le contrôle de leurs noms de marque sur Internet.

« Il existe un vide juridique concernant les adresses électroniques en ".com" qui laisse la porte ouverte à toutes sortes d'excès. Etant donné que le premier arrivé est le premier servi, il suffit à n'importe qui, entreprise ou particulier, de s'acquitter de la somme de 220 dollars (1 312 francs) auprès de l'Internic [l'organisme américain qui gère les adresses en ".com"] pour jouir d'un nom de site

pendant deux ans. Passé ce délai, il suffit de payer 35 dollars par an pour garder son adresse », explique Jean-Yves Babonneau, directeur de l'Afnic, organisme habilité à enregistrer les noms de domaine en France (".fr").

DÉTOURNEMENT DE SITES

Ainsi, l'adresse de l'opérateur de téléphonie mobile SFR, ".sfr.com", aurait été déposée par une entreprise américaine qui a enregistré plus d'une centaine de noms de sites auprès de l'Internic. Même mésaventure pour le nouveau groupe Exxon-Mobil, né de la fusion des deux groupes pétroliers, dont l'adresse Internet a été achetée par une société coréenne, Networking Communications.

Le groupe pharmaceutique Synthélabo a lui aussi connu ce problème. « Un pirate voulait nous revendre notre nom de site en ".com" pour 200 000 francs. Nous

n'avons pas voulu céder et nous avons conduit une action en justice au terme de laquelle nous avons gagné. Par chance, le déposant de l'adresse "synthelabo.com" était français et résidait en France, ce qui a facilité notre action en justice », explique Maryse Philibert, directrice du service marque et produit chez Synthélabo. L'histoire ne s'arrête pas là : Synthélabo a fusionné avec son homologue Sanofi le 2 décembre (*Le Monde* du 4 décembre) pour donner naissance au nouveau groupe Sanofi-Synthélabo. « Nous avons eu la mauvaise surprise de ne pas rendre compte que ce nom venait d'être déposé aux Etats-Unis, et cette fois-ci par un Américain. Nous allons entamer une nouvelle procédure qui devrait être beaucoup plus compliquée et plus longue que la première », ajoute-t-elle.

Autre problème recensé par le Cigref : le détournement des sites

par d'autres sociétés. L'exemple le plus connu est celui de la Maison Blanche, dont l'adresse en ".com" est détenue par un site pornographique. En France, c'est le Crédit lyonnais qui a été la victime de ce même genre de détournement avant de gagner son procès en justice pour faire interdire l'accès au site. Une entreprise du secteur énergétique rapporte même qu'une société d'un autre pays portant le même nom qu'elle a déposé de façon tout à fait légale son adresse en ".com".

Les entreprises de n'importe quel secteur peuvent être touchées. *Le Monde* s'est vu voler son adresse en ".com" par une entreprise basée à Genève. La société Le Bureau d'Esprit a enregistré plus de 250 noms de domaines tels que Ricard, J & B, ou PTT. La guerre aux pirates est désormais engagée.

Emmanuel Paquette

Les Chantiers du Havre manifestent contre la fermeture programmée

LES SALARIÉS des Ateliers et chantiers du Havre (ACH) ont manifesté, vendredi 5 mars, afin d'empêcher la tenue du comité d'entreprise qui devait confirmer le plan de fermeture progressive des ACH. Le chantier emploie actuellement 1 125 salariés, et le plan de fermeture prévoit le départ de 403 salariés dès la fin du mois de mai et la fermeture définitive au mois d'octobre 2000. De son côté, le maire RPR du Havre, Antoine Rufenacht, a adressé une lettre au gouvernement pour lui demander d'autoriser les ACH à s'associer aux Chantiers de l'Atlantique, dont le carnet de commandes comprend 10 paquebots, 2 ferries et 17 remorqueurs. Une telle coopération entre les deux sites serait « conforme aux intérêts maritimes de la nation », a-t-il expliqué.

DÉPÊCHES

■ **SEITA : la direction du fabricant de cigarettes a indiqué**, vendredi 5 mars, qu'elle annoncerait le 2 avril, lors d'un comité central d'entreprise extraordinaire, ses décisions définitives concernant le plan social accompagnant les 564 suppressions d'emplois liées aux fermetures de l'usine de tabac brun à Tonneins (Lot-et-Garonne) et de celle de cigares à Morlaix (Finistère).

■ **SEMA GROUP : Paribas affaires industrielles, actionnaire de la société de services informatiques franco-britannique Sema Group**, a cédé 4 % du capital sur le marché. La banque a retiré de cette opération une plus-value avant impôt de 170 millions d'euros (1,1 milliard de francs). Elle reste actionnaire de SEMA à hauteur de 10,1 %.

■ **ESPRIT TELECOM : les actionnaires de l'opérateur téléphonique Esprit Telecom ont approuvé les termes de l'OPA lancée** en décembre 1998 par Global TeleSystems Group. La fusion des deux entités devrait donner naissance à un groupe de 601 millions d'euros de chiffre d'affaires, disposant d'un réseau de 12 000 kilomètres de fibres optiques dans 20 pays européens et offrant des services aux entreprises, aux opérateurs, aux grossistes, des boucles locales et des licences de téléphonie mobile.

■ **ADELPHIA COMMUNICATIONS : le câblo-opérateur a annoncé**, vendredi 5 mars, l'acquisition, par fusion, de son concurrent Century Communications. La transaction est estimée à 21,7 milliards de francs (3,33 milliards d'euros). Après cette fusion, Adelfia Communications, cinquième câblo-opérateur américain, réalisera un chiffre d'affaires supérieur à « 12 milliards de francs [1,85 milliard d'euros] et aura près de 5 millions d'abonnés », a précisé John Rigas, président de la société.

■ **GOLDMAN SACHS : la banque d'affaires américaine**, qui s'apprete à annoncer son introduction en Bourse, a procédé à la nomination d'un nouveau directeur financier, David Viniar, en remplacement de John Thain qui a accédé au poste de codirecteur général. Dans le même temps, deux femmes, Leslie Tortora et Robin Neustein ont accédé au comité stratégique de la banque.

■ **AIR LIQUIDE : le groupe de gaz industriels, qui a dégagé un résultat net en hausse de 9,4 % en 1998**, à 516 millions d'euros (3,382 milliards de francs), table sur une croissance de l'ordre de 5 % de son chiffre d'affaires en 1999, a déclaré, vendredi, son président Alain Joly, en présentant les résultats.

La « génération frigo » préfère la cuisine au salon

LE « FRIGO », nouveau point de ralliement de la famille après la télévision, qui avait elle-même supplanté la cheminée ? Le réfrigérateur est l'équipement le plus sollicité dans la maison : « il est ouvert 57 fois par jour en moyenne dans une famille de quatre personnes », a-t-on calculé chez Brandt. C'est dans la cuisine, que parents et enfants se retrouvent matin et soir, qu'ils se laissent des messages, le plus souvent collés ou aimantés sur la porte du frigo, véritable « totem » familial.

L'une des vedettes du récent salon de l'électroménager Domoteknika, à Cologne, était un réfrigérateur avec écran d'ordinateur intégré à la porte, développé par Electrolux et la firme d'informatique ICL. Le *Screenfridge* gère les stocks qu'il contient, prévient des dates de péremption des aliments, suggère des recettes pour accommoder les restes, permet de laisser des messages à toute la maison et peut même se brancher sur Internet, où il se chargera lui-même, un jour prochain - ce n'est pour l'instant qu'un prototype - de faire les courses !

La cuisine représente près de 70 % des dépenses des ménages en gros équipement électroménager (fours, réfrigérateurs, plaques chauffantes, congélateurs, hottes aspirantes,

lave-vaisselle...), soit 19,3 milliards de francs (2,9 milliards d'euros) sur 27,7 milliards en 1998, selon le cabinet d'études GFK. Les réfrigérateurs, dont le taux d'équipement des ménages frise pourtant les 100 %, ont enregistré une croissance de 2,5 % l'an dernier. Le petit électroménager destiné à la cuisine représente 39 % du chiffre total du secteur ; il talonne les appareils d'entretien de la maison (aspirateurs, repassage...), qui plafonnent à 42 %. Les appareils destinés à la « préparation culinaire » (robots, mixeurs, batteurs, etc.) ont, selon GFK, affiché la plus forte croissance en 1998 (+11,6 %), après les fours encastrables et les hottes aspirantes (+15 %).

PRIX À LA BAISSÉ

Le marché du meuble n'est pas en reste. « En 1998, nous sommes passés pour la première fois depuis longtemps à une croissance à deux chiffres sur le département meubles de cuisine », constate-t-on chez Ikea France. Le client « cuisine » de l'enseigne suédoise achète en moyenne pour 12 000 francs de meubles. Un million de ménages avait acquis au moins un meuble de cuisine en 1997, selon l'Institut de promotion et d'études de l'ameublement

(IPEA). Le marché de l'ameublement et de l'aménagement des cuisines aurait atteint 9,7 milliards de francs en 1998 (+2 %). Un frémissement prometteur, après l'effondrement de ventes qui avaient dépassé 12 milliards de francs en 1990. Les grandes surfaces ont pris le relais des cuisinistes, avec des prix revus à la baisse. Le client veut de moins en moins de cuisines montées ou intégrées. « Il y a une forte demande de meubles polyvalents, qui puissent aller aussi bien dans la cuisine que dans le salon », observe-t-on chez Ikea.

Bref, la cuisine est en train de détrôner le salon comme pièce principale du logement. « La salle à manger, trop conventionnelle, tend à disparaître au profit d'une cuisine accueillante », confirme-t-on chez Paris Arts Ménagers, organisateur du salon Espace cuisine et bains. Si la surface moyenne d'une cuisine ne dépasse toujours pas 10 mètres carrés, un chiffre stable depuis dix ans, on n'hésite plus à casser les murs : la cuisine américaine, qui représente environ 10 % des cuisines installées, « est en forte augmentation depuis une dizaine d'années », note l'IPEA.

Pascal Galinier

Une collecte et des rendements en baisse pour l'assurance-vie

Le produit d'épargne préféré des Français a souffert de l'alourdissement de la fiscalité et de la publication tardive de la nouvelle réglementation. Ses performances ont, quant à elles, été pénalisées par la baisse des taux d'intérêt à long terme

SI L'ASSURANCE-VIE reste le placement privilégié des Français, l'année 1998 n'a pas été une excellente cru au niveau de la collecte. Selon les chiffres communiqués par la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), les contrats d'assurance-vie distribués auprès des particuliers ont drainé quelque 435 milliards de francs, soit un recul de 15 % par rapport à la cuvée 1997, et la baisse est encore plus marquée chez les compagnies filiales de grands réseaux bancaires qui s'adressent à une large clientèle.

Il faut dire que l'image de l'assurance-vie a été sérieusement écornée l'année dernière. Au cours du premier semestre, les épargnants, traumatisés par l'alourdissement de la fiscalité et qui s'étaient hâtés de profiter des avantages fiscaux encore maintenus pour 1997, ont boudé ce placement. Les décrets d'application des nouveaux contrats dits « DSK », qui permettaient d'échapper au nouveau prélèvement fiscal de 7,5 %, ont par ailleurs subi du retard dans leur publication. Et l'arrivée de ces produits, à la fin du printemps, n'a pas permis de réveiller les souscriptions, alors que les premières informations filtrant sur la loi de finances 1999 laissaient craindre

une remise en question de l'exonération fiscale de l'assurance-vie au moment de la transmission des contrats. Finalement, le Parlement a décidé à l'automne que seuls les nouveaux contrats dont le montant dépasse 1 million de francs au décès du souscripteur seront soumis au taux forfaitaire de 20 % au titre des droits de succession.

L'arrivée des contrats dits « DSK » a contribué à favoriser ce basculement en faveur des multisupports

Outre les incertitudes fiscales, les souscripteurs ont pu également être déçus par la faillite de la petite compagnie Europavie alors que l'assurance-vie était présentée comme un placement totalement sûr. Toutefois, en dépit de ces épi-

sodes malheureux, ce placement a bénéficié d'une amélioration de l'offre offerte.

Alors que les contrats d'assurance-vie multisupports n'arrivaient pas s'imposer ces dernières années, 1998 aura sans doute marqué le décollage de ces produits qui permettent de placer son argent sur une très large palette d'actifs financiers (obligations ou actions, françaises ou étrangères). Chez Cardif, c'est plus de 60 % de la collecte qui s'est investie sur ces produits, mais la proportion est montée jusqu'à 95 % pour certains contrats diffusés auprès d'une clientèle haut de gamme. L'émergence des multisupports s'est également ressentie dans des réseaux s'adressant à une large clientèle. Au Crédit lyonnais, par exemple, près de 40 % de l'épargne nouvelle s'est portée sur les contrats en unités de compte, le double de la proportion de l'année 1997.

L'arrivée des contrats dits « DSK » a contribué à favoriser ce basculement en faveur des multisupports. Cependant, ces produits ont connu un succès mitigé. Ils n'ont drainé qu'environ 30 milliards de francs, dont près des deux tiers provenaient de transferts de contrats existants. La perspective d'échapper au nouveau prélèvement n'a pas suffi à inciter les épargnants à privilégier les supports « DSK » qui sont principalement investis en actions françaises. « Les gens se sont aperçus que dans bien des cas ils échappaient au nouveau prélèvement », indique un assureur. La taxation de 7,5 % à la sortie des contrats d'assurance-vie ne s'applique en effet que sur les revenus dépassant 30 000 francs (60 000 francs pour un couple). A titre d'exemple, avec un rendement annuel de 5 %, il faut verser plus de 60 000 francs par an pour être assujéti au nouvel impôt. De plus, la chute de la Bourse cet été a refroidi quelque peu les investisseurs. Une fois de plus, les épargnants français semblent avoir

Des écarts de rémunération importants			
TAUX DE RENDEMENT DE 20 DES PLUS GROS CONTRATS D'ASSURANCE-VIE			
NOM DU CONTRAT	COMPAGNIES	TAUX NET (%)	
		1998	1997
AFER	Société d'Epargne Viagère	6,22	6,52
CARDIF CROISSANCE	Cardif	5,21	5,70
COMPTE LIBRE CROISSANCE	GMF Vie	6,02	6,43
EXEL	Generali	6,12	6,68
FRUCTIPLACEMENT	Assurance Banques Populaires	5,15	5,60
GAIPARE	Allianz	6,44	6,64
HEREDIAL PLUS	Socapi	5,20	5,75
INITIATIVES TRANSMISSION	Ecureuil Gestion	5,40	5,90
LIBERTANCE	Gan	5,80	6,05
LION VIE DISTRIBUTION	Les Assurances Fédérales Vie	5,15	5,55
LIVRET RETRAITE	Assurances du Crédit Mutuel	5,40	6,05
MODUL'EPARGNE	AGF	5,10-5,55	5,10-5,55
NATIO VIE MULTIPLACEMENTS	Natio Vie	5,15-5,55	5,60-6,00
CÈDRE 2	Azur	5,84	6,28
POSTE Avenir	CNP	5,40	5,90
PREDIGE	Prédica	5,40	5,80
PREVIRETRAITE 2	Suravenir	5,51	6,10
SEQUOIA SÉCURITÉ	Sogecap	5,30-5,50	6,05
SORA EPARGNE	Groupama	5,80	6,20
VICTOIRE PROFIL GARANTI	Abeille Vie	5,12	5,27

privilié la sécurité. La généralisation progressive de la commercialisation de supports à gestion profilée, qui se limitent à un niveau de risque déterminé à l'avance, explique en grande partie le développement des contrats multisupports. Les supports à gestion profilée ont représenté en moyenne la moitié de la collecte sur ce type de contrats avec une majorité investie sur les fonds équilibrés qui sont constitués à parts égales d'actions et d'obliga-

tions. Un choix qui s'est révélé rétrospectivement judicieux. Les profils équilibrés, qui ont bénéficié à la fois de la hausse des marchés obligataires et du dynamisme des actions, ont souvent enregistré des performances proches des fonds dynamiques supposés pourtant restituer une part importante de la hausse des Bourses.

Le succès des contrats multisupports s'explique également par la baisse continue du rendement des contrats en francs depuis ces der-

nières années. Jusqu'à récemment, les investisseurs privilégiaient ces produits qui assuraient une parfaite liquidité, une totale sécurité et un bon rendement. Mais peu à peu la rémunération de ces contrats s'est effritée. D'après les résultats publiés par les compagnies d'assurances, le rendement des contrats en francs, tout en se situant à un niveau un peu plus élevé que prévu, autour de 5,70 %, contre 5,50 % attendu, marque un nouveau recul par rapport à 1997, où ils avaient procuré un rendement moyen de 6,10 %. Toutefois, les écarts sont importants d'un contrat à l'autre.

Sans surprise, les performances des produits vendus dans les guichets des grands réseaux bancaires se situent généralement en dessous de la moyenne. Ces produits sont soit de création récente, et ils n'ont pas pu accumuler des obligations rapportant des coupons bien plus élevés qu'aujourd'hui, soit ils ne reversent qu'une partie de leurs bénéfices aux assurés, parfois les deux ! Chez les assureurs, les performances sont très variables. Les contrats adossés sur le fonds général de l'assureur se situent également en majorité en dessous des 5,70 % de rendement, qui devrait être la moyenne des rendements des contrats d'assurance-vie en 1998. Sur ces contrats, la rémunération ne dépend pas simplement des produits des obligations mais aussi des actions et des investissements réalisés dans l'immobilier. En revanche, les contrats distribués par des associations et certaines mutuelles enregistrent souvent des performances supérieures à 6 %.

Joël Morio

Une communication à améliorer

Les recommandations faites en décembre 1998 par le Groupement des assurances de personnes et la Fédération française des sociétés d'assurances à leurs adhérents en matière de communication des rendements des contrats d'assurance-vie ont été très inégalement suivies. Afin de faciliter les comparaisons entre les différents produits, les assureurs devaient non seulement rendre public le taux de rendement de chacun de leurs contrats, mais aussi les sommes investies sur chacun d'entre eux.

Cette disposition devait éviter que la communication ne porte que sur des contrats offrant de forts rendements, mais étant peu distribués. En pratique, trop peu de compagnies ont suivi spontanément cette recommandation. Chez certaines d'entre elles, l'épargne collectée sur le contrat n'est mentionnée que pour quelques contrats ne représentant pas toujours la majorité de l'épargne gérée par l'assureur. Pire, un assureur privatisé communique le taux de ses rendements bruts de frais alors que la norme est d'indiquer ses performances nettes de frais.

Assemblées Générales de Paribas

PARIBAS,
BANQUE INTERNATIONALE
SPECIALISEE,
LEADER SUR SES METIERS
EN EUROPE

Les principaux points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire sont :

- l'approbation des comptes de l'exercice 1998 et l'affectation du résultat ;
- la fixation du dividende à 2,5 euros (16,40) francs net par action augmenté de l'avoir fiscal ;
- le renouvellement pour trois ans de Messieurs Daniel Bouton, Jean Gandois, Antoine Jeancourt-Galignani et Ernest-Antoine Seillière de Laborde comme membres du Conseil de surveillance ;
- l'autorisation au Directoire d'émettre des obligations.

Le dividende sera mis en paiement le 6 avril 1999.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de la note visée par la Commission des Opérations de Bourse le 11 février 1999, les actionnaires qui auront apporté leurs actions à l'offre de Société Générale en conservant la propriété jusqu'à la date de l'échange de leurs actions contre des actions SG Paribas qui est prévu le 9 avril 1999.

En conséquence, les actionnaires de Paribas souhaitant participer à l'Assemblée Générale Ordinaire doivent effectuer les principales opérations suivantes :

- si leurs actions sont " au porteur " : s'adresser à leur intermédiaire financier qui transmettra au Service des Assemblées de Paribas une demande de carte d'admission ou un formulaire de pouvoir/vote par correspondance, accompagnés de l'attestation d'immobilisation des titres prévue par la loi,
- si leurs actions sont nominatives : retourner au Service des Assemblées de Paribas, le formulaire qui leur aura été adressé, en indiquant leur participation ou en adressant leur vote par correspondance ou par procuration.

Dans l'un et l'autre cas, les pouvoirs/vote par correspondance doivent être parvenus au Service des Assemblées de Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris, au plus tard le 29 mars 1999.

Les actionnaires de Paribas propriétaires d'actions bénéficiant du droit de vote double seront convoqués en Assemblée Spéciale, le vendredi 2 avril 1999 au Théâtre de l'Empire, 41, avenue de Wagram, 75017 Paris, à l'effet d'approuver, sous la condition suspensive de la suite positive de l'offre publique d'échange initiée par Société Générale, la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Paribas de supprimer le droit de vote double prévu par les statuts.

Par ailleurs, les actionnaires de Paribas seront également convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le vendredi 2 avril 1999 au Théâtre de l'Empire, 41, avenue de Wagram, 75017 Paris, à l'issue de l'Assemblée Spéciale. Cette Assemblée Générale Extraordinaire aura notamment pour effet d'approuver, sous la condition suspensive de la suite positive de l'offre publique d'échange initiée par Société Générale, l'adoption du mode d'administration par un Conseil d'administration, les modifications corrélatives des statuts, la nomination de douze membres du Conseil d'administration et la suppression du droit de vote double prévu par les statuts.

Selon toute vraisemblance, le quorum requis pour que cette assemblée puisse valablement délibérer ne sera pas atteint le 2 avril 1999. Cette Assemblée serait alors convoquée à nouveau pour une date ultérieure qui sera portée à la connaissance des actionnaires.

PARIBAS

PARIBAS ACTIONNAIRES
3, rue d'Antin, 75002 Paris, n° vert : 0 800 05 17 88. Internet : <http://www.paribas.com>

Banque Directe
est ouverte
de jour comme de nuit...
à 2800 m aussi.

"Je me simplifie la vie"

Vous effectuez 24h/24 toutes vos opérations bancaires sans jamais vous déplacer et sans attendre. Et pour cela, vous choisissez le moyen qui vous convient le mieux (téléphone, Internet ou Minitel), sans abonnement.

"Je gagne de l'argent"

Vos virements, vos prélèvements et vos petits découverts autorisés sont gratuits. Vous bénéficiez des tarifs parmi les moins chers du marché. Et en plus, votre compte vous rapporte.

"J'obtiens sans délai les meilleures réponses"

Vos demandes sont traitées en temps réel par des Conseillers décisionnaires. Pour tous vos projets spécifiques, des spécialistes vous conseillent et vous proposent les produits les mieux adaptés à votre situation personnelle.

GRATUIT

votre Carte Visa Internationale

Découvrez vite Banque Directe

0801 032 032

www.banquedirecte.fr

Pour en profiter,
indiquez le code PC1LS

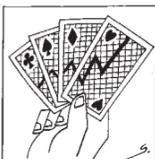
"Banque Directe"

la banque directe de Paribas

Pour bénéficier de votre carte Visa Internationale (à débit immédiat ou différé ou choix) gratuite la 1^{re} année, devenez vite client de Banque Directe. Offre non cumulable avec d'autres promotions. Banque Directe se réserve le droit de refuser l'ouverture d'un compte. 0801 032 032 - coût d'un appel local.

Fin de semaine euphorique à la Bourse de Paris

LE PRINTEMPS a-t-il commencé en avance à Paris ? Après avoir reculé de 3,74 % en février, l'indice CAC 40 a progressé de 2,36 % au cours de la première semaine de mars et terminé à 4 189,56 points dans un climat d'euphorie. Et pour cause : Wall Street a battu son record historique, vendredi dans l'après-midi, la faible hausse du salaire horaire moyen ayant calmé les craintes d'un retour de l'inflation et d'une remontée des taux outre-Atlantique. La maison de titres Goldman Sachs n'hésite plus à qualifier Paris de « *marché favori en Europe* » et voit l'indice CAC 40 à 4 500 points d'ici douze mois.



VALEURS

Les débuts de la semaine avaient pourtant été difficiles. Lundi, le CAC 40 a reculé de 1,49 % sous l'effet des tensions observées sur le marché obligataire, le rendement des obligations assimilables du Trésor français clôturant à un niveau proche de 4,20 %. Mardi, après s'être montrée hésitante toute la journée, la Bourse de Paris a finalement réussi à terminer sur un gain de 0,41 % grâce à un bond spectaculaire de l'action Usinor de 9,3 %. Le titre vivait pourtant ce jour-là sa dernière séance comme valeur de l'indice vedette de la Bourse de Paris. Sur la semaine, l'action du sidérurgiste reste cependant stable.

Les analystes de CPR Finance estiment que « *la baisse rapide et profonde des prix de l'acier a déclenché une forte réduction de la production. Le rééquilibrage entre offre et demande débouchera sur une remontée des prix dont le timing et l'amplitude restent incertains* ». Ils recommandent de sous-ponderer le secteur sidérurgique tout en conseillant de privilégier Usinor.

REBOND D'ALCATEL

Le sursaut inespéré du marché parisien enregistré mardi ne s'est pas confirmé le lendemain. Le CAC 40 a reculé de 1,10 %, flirtant dangereusement avec les 4 000 points. L'action Renault, qui avait déjà chuté de 5,8 % lundi et de 9,07 % mardi, a poursuivi son recul. Goldman Sachs a changé de recommandation sur l'action, passant de l'achat à « *performance en ligne* ». Elle a révisé à la baisse ses prévisions de résultats du constructeur automobile après l'annonce en début de semaine d'un bénéfice pourtant impressionnant de 1,3 milliard d'euros. Sur la semaine, le titre a reculé de 12,9 %. Peugeot-PSA, qui a publié ses résultats mercredi, a, en revanche, fini en hausse de 6 % d'un vendredi à l'autre. L'action est recommandée à l'achat par la maison de titres Morgan Stanley.

Jeudi, c'est notamment grâce à l'impulsion des valeurs financières que la Bourse de Paris a amorcé son rebond. Le rachat par le belge KBC

de la participation détenue par les Mutuelles du Mans dans le CCF au prix de 4,2 milliards de francs, soit une prime de 39 % sur le dernier cours de la banque, a fait apparaître aux yeux des investisseurs que le secteur bancaire était sous-évalué en Bourse. Il est la preuve que des établissements étrangers n'hésitent plus à mettre le prix pour prendre pied en France. Sur la semaine, l'action CCF a progressé de 6,8 %, celles de la BNP et de la Société générale s'appréciant de plus de 10 %.

Bien orientées également, les sociétés pétrolières ont affiché un rebond jeudi, qui s'est poursuivi vendredi à la faveur d'une remontée des cours du pétrole. Mercredi, le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud Al-Fayçal, a affirmé que l'Arabie saoudite et l'Iran étaient déterminés à remédier à la détérioration de la situation sur le marché pétrolier. Les actions Elf Aquitaine et Total ont bondi respectivement de 16,8 % et de 8,4 % d'un vendredi à l'autre.

Autre grande gagnante de la semaine, l'action Alcatel a bénéficié de l'annonce du rachat de Xylan mardi, puis d'Assured Access jeudi. Ces deux sociétés américaines vont constituer la base de la nouvelle division Internet de groupe de télécoms. Sur une semaine, le titre Alcatel a bondi de 22,2 %.

J. Mo

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

05-03-99	en euros	Diff.
Coflexip	55	+5,36
Elf Aquitaine	111	+15,26
Esso	71,95	+0,06
Geophysique	34,40	-5,02
Total	103	+9,34

PRODUITS DE BASE

05-03-99	en euros	Diff.
Air Liquide	137,50	-3,50
CFP (Ferrailles)	30,35	-6,03
Eramet	31,43	-8,89
Gascogne	78,30	-3,69
Metalurop	4,61	-4,75
Pechiney Act Ord A	30,90	+1,64
Rhodia	12,28	-4,80
Rochette (La)	2,59	-1,89
Usinor	11,02	-4,25
Vallourec	25,40	-4,15
Grande Paroisse	21,50	-6,52
Oxyg.Ext-Orient	323	-1,52

CONSTRUCTION

05-03-99	en euros	Diff.
Bouygues	234,10	-2,05
Bouygues Offis.	26,15	+8,50
Ciments Français	51,90	-0,19
Colas	163,80	-7,97
Eiffage	59,50	-4,72
Groupe GTM	84	-1,75
Imetal	103,90	-5,11
LaFarge	82,40	-3,51
Lapeyre	61,10	-3,62
Saint-Gobain	150	+6,99
SGE	39,10	+0,25
Vicat	78,60	+2,74

BIENS D'ÉQUIPEMENT

05-03-99	en euros	Diff.
Alcatel	119,80	+19,80
Alstom	22	-11,29
Bull	5,86	-0,67
Carbone Lorraine	37,80	+0,80
CS Signaux(CSEE)	72	+1,40
Dassault-Aviation	152,10	-6,68
De Dietrich	40,76	-4,49
Fives-Lille	67,30	-3,58
France Telecom	83,05
Intertechnique	258,50	-0,76
Legrand	175,10	-10,20
Legris indust.	40,60	+0,99
Sagem SA	518	-2,26
Schneider SA	49,50	-10
SFIM	42,50	+8,14
Sidel	65,30	+6,67
Thomson-CSF	30,68	-1,46
Zodiac ex.dt divid	181,50	+7,82
Algeco #	62	+0,84
CNIM CA#	36	+0,82
Cofidur #	12,18	+1,50
Entrelec CB #	30	+3,80
GFI Industries #	28
Latecoere #	88	+10,69
Lectra Syst.(B) #	6,75
Manitou #	124	-6,76
Mecatherm #	30,34	-4,77
Radial #	58,10	+1,92

AUTOMOBILE

05-03-99	en euros	Diff.
Ecia	92,60	+0,21
Labinal	175,50	-3,57
Michelin	38,50	-4,93

Montupet SA	32,10	-2,43
Peugeot	128,80	+3,04
Plastic Omn.(Ly)	67,50	-0,73
Renault	37	-17,04
Sommer-Allibert	22,50	+2,04
Valeo	72,60	-10,48
Sylea	43,50	-8,80

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

05-03-99	en euros	Diff.
BIC	47,60	-6,11
Chargeurs	44,25	+3,62
Christian Dalloz	44,30	-0,44
Clairins	65,25	-2,61
Deveaux(Ly)#	80,80	+1,12
DMC (Dollfus Mi)	6	-0,82
Essilor Intl	351	-0,84
Hachette Fili.Med.	225	-6,25
L'Oréal	584	-0,17
Moulinex	10,40	-0,85
Rhone Poulenc A	43,96	+4,17
Sanofi	163	-2,68
S.E.B.	59
Skis Rossignol	12,25	-3,54
Strafor Facom	62,50	-4,14
Synthelabo	206	-4,84
L.B.D. Dupont #
Arkopharma #	65,10	-3,84
Beauteau CB#	159	+2,31
Boiron (Ly)#	56
CDA-Cie des Alpes	27,60	+0,36
Euro.Extinc.(Ly)	49,80	+8,97
EXEL Industries	53,10	-1,66

Gautier France	46	-2,12
Guerbet S.A	17	+12,65
Guy Degrenne #	38	-4,76
Hermes Intl	65,90	-2,85
Info Realite #	36,85	-3,02
Phyto-Lierac #	24
Pochet
Reynolds	34	-8,35
Robertet #	115,20	-11,38
Smoby (Ly) #	55,10	-3,33
S.T. Dupont #	6,85	-8,54
Virbac	52,20	-13,79
Walter #	107	-2,72

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

05-03-99	en euros	Diff.
Bongrain	353,50	+1,58
Danone	223,90	-2,31
Eradiana Beghin	123,60	-4,18
Fromageries Bel	659	-0,15
LVMH Moet Hen.	205	+3,53
Pernod-Ricard	54,90	-1,78
Remy Cointreau	13,76	-4,97
Royal Canin	47	+2,17
SEITA	55,30	+2,40
Taittinger	605	-1,14
Brioche Pasq.(Ns)#	97,70	+1,66
Euro.C.	105,20	-6,07
louis Dreyfus Citr#	22,10	-3,87

DISTRIBUTION

05-03-99	en euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	103,40	+6,70
Carrefour	649	-0,38
Casino Guichard	83	+2,21
Castorama Dub.(Li)	196,90	+1,75
Damart	65	+0,15
Galeries Lafayette	925	-3,14
GrandVision	21,90	+0,55
Groupe Andre S.A.	103,50	+0,48
Guilbert	123,50	+7,39
Guyenne Gascogne	364	-1,39
Pinault-Print.Red.	158,80	+0,50
Primagaz	72	-4,63
Promodes	577	-2,69
Rexel	72,40	-4,10
Comptoirs Mod.	513	-2,47
Monoprix	77,90	-8,46
Bricorama #	39	-4,85
But S.A.	43,10	+2,86
Etam Developpement	29,75	-0,83
Hyparho (Ly)	102
Manutan	52
Rallye(Cathiard)Ly	55,90	+0,44
Rubis #	21	-0,28
IMS(Int.MetalSer)#	9,30	+0,10

AUTRES SERVICES

05-03-99	en euros	Diff.
Accor	225,60	+1,94
Altran Techno. #	145.C	-2,77
Atos CA	187,20	-2,90

BIS

Canal +	81	+1,25
Cap Gemini	276	-5,83
Cegid (Ly)	160,50	-2,72
Club Mediterranee	148,50	-5,35
Dassault Systemes	89	+2,89
Dassault Systemes	35,85	-5,65
Euro Disney	1,21
Europe 1	257,70	+11,55
Eurotunnel	1,34	+5,51
Gaumont #	60,75	-3,41
Groupe Partouche #	62,80	+0,48
Havas Advertising	186	+5,68
Infogrammes Enter.	58,50	-7,58
Ingenico	21,43	-1,69
Norbet Dentre.#	25,10	-5,99
NRJ #	190,20	-7,66
Pathé	244,60	+0,08
Publicis #	153	-0,32
Rocheportaise Com.	99,90	-6,63
S.I.T.A	197,90	+6,97
Sodexho Alliance	152	+1,26
Sogeparc (Fin)	70,80	+1,07
Spir Commun. #	52	-3,70
Suez Lyon.des Eaux	182,60	-3,64
Technip	89	+3,60
Vivendi	236,80	-1,86
Louvre #	70
Assystem #	18	-3,74
CEGEDIM #	40,31	-3,79
Dauphin OTA	67	+3,87
Fininfo	158	-1,25
Fraikin 2#	53	-4,67
GEODIS #	66,50	-0,74
Groupe J.C.Darmon	59,40	+2,76

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 26 février

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
---------	---------------------	------	----------------	------	--------------	----------------

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,70 %, sur 1 an : 2,98 %

CIC Trésorerie Plus (D)	CIC PARI	1	1,60	2	4,36	210,24
CIC Trésorerie Plus (C)	CIC PARI	2	1,60	1	4,36	222,61
DB Court Terme	DEUTSCHB	3	1,15	3	4,21	2625,30
Ecureuil Expansion	ECUREUIL	4	0,86	4	3,59	13381,60
Acti Trésorerie	BBL FRAN	5	0,85	6	3,56	307,27
Alfi Money Tiop	DEXIA MN	6	0,85	13	3,48	14841,77
Sanpaolo Institutions	SANPAOLO	7	0,85	14	3,48	1750,01
Centrale Première	CCR	8	0,84	16	3,47	1138,69
Cardif Arbitrages	BOE FIN	9	0,84	9	3,50	16231,21
Fimasécurité (C)	FIMAGES	10	0,84	39	3,40	203,71
Invesco Trésorerie	INVESCO	11	0,84	42	3,39	163,46
Natexis Pibor Gestion	B NATEXI	12	0,83	7	3,52	28940,86
Boréal	CDC ASSE	13	0,83	20	3,44	1356,76
Acti Jour	BBL FRAN	14	0,83	12	3,49	285,41
Azur-GMF Sécurité (C)	GRROUPAZU	15	0,83	157,71
Azur-GMF Sécurité (C)	GRROUPAZU	15	0,83	157,71
Fimasécurité (D)	FIMAGES	17	0,82	45	3,38	169,23
Partner Régularité	BFSC	18	0,82	33	3,41	147,26
Absolu Véga	VEGA FIN	19	0,82	10	3,49	1928
Indocam Arbitrages 3 mois	GROUP CA	20	0,82	24	3,42	15766,17
Placements Monétaire	NSM	21	0,82	17	3,47	180485,91
Phénix Sécurité (D)	AGF	22	0,82	55	3,30	1144,18
Phénix Sécurité (C)	AGF	23	0,82	56	3,30	1301,35
Fimacourt Première	FIMAGES	24	0,82	67	3,26	2999,78
BFT Sécurité 2	BFT	25	0,82	11	3,49	305,07
AXA Court Terme (D)	AXA	26	0,81	46	3,36	1648,53
AXA Court Terme (C)	AXA	27	0,81	47	3,36	1753,49
Orsay Sécurité	ORSAY	28	0,81	15	3,48	1693,08
SGAM EONIA Plus	SG	29	0,81	15450,32
Monéplus	SG	30	0,81	38	3,40	16796,30
Union Plus	CIC BUE	31	0,81	22	3,43	29327,36
Véga Sécurité	VEGA FIN	32	0,81	32	3,41	2922,33
Fimagarantie	FIMAGES	33	0,80	68	3,25	3060,94

L'euro continue à souffrir du dynamisme économique américain

Pour la première fois depuis son lancement, la monnaie européenne est tombée, vendredi 5 mars, sous la barre de 1,08 dollar. Les marchés obligataires internationaux ont, pour leur part, connu une évolution très heurtée

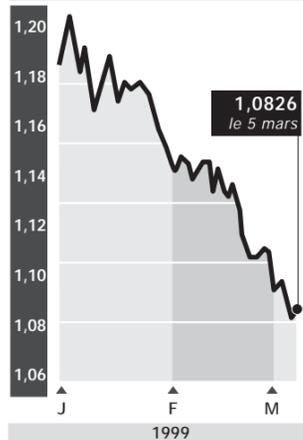
La semaine a été marquée par la poursuite de la baisse de l'euro, qui est tombé sous la barre de 1,08 dollar pour la première fois depuis son lancement : depuis le 4 janvier, la monnaie européenne a perdu près de 10 %

ALORS QUE les analystes interprètent généralement la faiblesse de l'euro comme une conséquence du décalage conjoncturel entre les Etats-Unis et l'Europe, le ministre français de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a avancé une explication originale. Selon lui, c'est à Bruxelles qu'il faut imputer le récent recul de la monnaie européenne. Le 16 février, la Commission avait demandé à Paris un « *contrôle rigoureux des dépenses publiques* » dans le cadre de l'examen de la stratégie budgétaire de la France pour les années 1999-2002. Elle avait fait les mêmes reproches au gouvernement allemand. M. Strauss-Kahn n'a guère apprécié ces critiques. Il a estimé, jeudi 4 mars, que « *la Commission porte aujourd'hui une part de responsabilité sur la parité de l'euro* ». « *Toute déclaration doit être mesurée à l'aune des conséquences qu'elle peut avoir sur les marchés financiers* », a-t-il ajouté.

Cette nouvelle querelle n'est pas de nature à renforcer la confiance des investisseurs américains ou asiatiques dans l'euro. D'autant que la Commission n'est pas la seule à déplorer ce manque de rigueur budgétaire. « *Nous partageons, avec la Commission européenne, l'inquiétude sur la détermination, en particulier des grands pays de la zone euro, à adhérer aux objectifs du pacte de stabilité et de croissance* », a déclaré,

Nouvelle baisse de l'euro

COURS DE L'EURO FACE AU DOLLAR



Depuis son lancement, l'euro a perdu plus de 9 % de sa valeur face au dollar.

ré, jeudi, le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, à l'issue du conseil des gouverneurs qui a décidé de laisser inchangé, à 3 %, le principal taux directeur de l'Euroland.

Critique à l'égard des politiques économiques suivies en France et en Allemagne, M. Duisenberg a en revanche affiché une grande tolérance à l'égard de la faiblesse de l'euro. Alors que celui-ci a conti-

nué à reculer cette semaine, tombant pour la première fois sous la barre de 1,08 dollar, il a affirmé que ce mouvement n'est pas pour le moment un sujet d'inquiétude. Il a précisé que la force affichée par l'euro au moment de son lancement était plus « *l'exception que la règle* ». Cette attitude conciliante contraste avec la vigilance affichée dans le passé par la Bundesbank sur le taux de change. Elle permet en outre, pour l'instant, d'éviter un nouveau conflit entre pouvoir politique et pouvoir monétaire : le premier se félicitant de la faiblesse de l'euro, favorable aux exportations, le second cherchant au contraire à faire monter les cours de la monnaie européenne pour restaurer sa crédibilité.

estimer que ce statu quo risque d'affaiblir l'économie de l'Euroland et, par contrecoup, sa monnaie. Les marchés obligataires mondiaux, de leur côté, ont souffert, en début de semaine, de la publication de statistiques

DIVERGENCES CONJONCTURELLES

La BCE s'inquiète à l'évidence beaucoup du ralentissement économique dans la zone euro. « *Certains risques identifiés antérieurement, en particulier en ce qui concerne la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB), se sont concrétisés au 4^e trimestre* », a souligné M. Duisenberg. Le PIB de l'Euroland a progressé de seulement 0,2 % au 4^e trimestre 1998, selon les premières estimations publiées vendredi par Eurostat. Dans ce contexte, le stimulant monétaire que constitue le repli de l'euro est plutôt le bienvenu. Il est,

de surcroît, plus discret qu'une baisse du taux directeur.

L'option du statu quo, retenue jeudi par la BCE, s'explique d'autant mieux que l'analyse économique et monétaire de la zone s'apparente pour elle à un casse-tête. Si la France a finalement, à la

Ces divergences conjoncturelles à l'intérieur de la zone euro, contrairement à l'esprit même du traité de Maastricht, compliquent la tâche de la Banque centrale européenne (BCE), de même que les indicateurs purement monétaires, qui vont eux aussi dans des direc-

Offensive européenne du marché à terme de Chicago

Le Chicago Board of Trade (CBOT), le premier marché à terme du monde, ambitionne d'étendre à l'Europe puis à l'Asie l'accès à son système de transactions électroniques baptisé « *Project A* ». David Brennan, son président, s'est réjoui, vendredi 5 mars, de l'installation à Paris du premier poste au sein de la société de courtage Finacor. Ces écrans permettront aux opérateurs d'avoir accès aux cotations électroniques qui se déroulent en dehors des heures d'ouverture de la criée à Chicago. Lancé en 1994, le système Project A ne représente encore que 5 % des transactions du CBOT, contre 95 % pour la criée. En géant la cohabitation des deux formes de négociation, le CBOT veut concilier le meilleur des deux mondes. C'est pourquoi les membres du CBOT ont récemment rejeté le principe d'une alliance avec Eurex, le marché à terme germano-suisse, fervent partisan de l'électronique.

surprise générale, connu un taux de croissance soutenu au 4^e trimestre 1998 (+0,7 %), il n'en va pas de même pour les deux autres poids lourds de l'Euroland que sont l'Allemagne et l'Italie. Outre-Rhin, le PIB a reculé de 0,4 % au cours des trois derniers mois de l'année. En Italie, il n'a finalement progressé que de 1,4 % en 1998, contre une prévision initiale de 2,5 % du gouvernement.

tions différentes. Si les derniers chiffres d'inflation (0,2 % en glissement annuel en France et en Allemagne) apparaissent très rassurants, les accords conclus dans la métallurgie et la fonction publique allemandes, en revanche, ont débouché sur des augmentations de salaires très généreuses. Cette dérive salariale est de nature à inquiéter la gardienne de la stabilité des prix, ainsi que la croissance plus forte que prévue de la masse monétaire dans l'Euroland (5,7 % en taux annualisé en janvier, après 4,5 % en décembre).

Les Etats-Unis sont aussi confrontés à l'incertitude monétaire, mais pour d'autres raisons. La vigueur économique ne fait guère de doute, comme l'a encore prouvé, vendredi, l'annonce de 275 000 créations d'emplois en février. Jusqu'à présent, toutefois, ce dynamisme ne provoque aucune tension inflationniste (le salaire horaire n'a progressé que de 0,1 % en février). La Réserve fédérale (Fed) semble hésiter sur la conduite à tenir. « *Les taux d'intérêt du marché ont monté ces deux dernières semaines*, a expliqué le président de la Fed de New York, William McDonough. *Par eux-mêmes, ils peuvent ralentir l'économie. A l'inverse, l'économie américaine est si vigoureuse que certaines tensions peuvent peser sur les ressources. Quand nous nous réunirons, le 30 mars, nous devons décider de quel côté penche la balance des risques.* »

Les intervenants sur les marchés obligataires ne sont pas moins dérouterés. Après être remonté jusqu'à 5,70 %, jeudi, son plus haut niveau depuis juillet 1998, le taux de l'emprunt d'Etat américain à trente ans s'est nettement replié, le lendemain, à 5,60 %.

Christophe Vetter

Pierre-Antoine Delhommais

Carole Petit

Marché international des capitaux : les entreprises demeurent en vedette

COMME les statistiques américaines de vendredi 5 mars indiquent que, pour l'heure, l'inflation n'est pas à redouter, le marché est reparti de l'avant. Si les rendements recommencent à diminuer, on peut s'attendre à une augmentation de l'activité sur le marché international des capitaux. La durée des nouvelles transactions pourrait augmenter. Ceci vaut principalement pour les émetteurs d'excellente qualité.

Une autre catégorie d'emprunteurs, les sociétés industrielles et commerciales, pourrait mettre à profit la situation, sans toutefois atteindre des durées aussi longues que les établissements publics par exemple. Les entreprises sont nombreuses à vouloir se lancer, sachant que les investisseurs leur feront bon accueil. Deux raisons principales expliquent la faveur dont jouissent les entreprises européennes. Elles sont peu représentées dans les portefeuilles. Leur offre répond donc à une préoccupation assez générale en Europe, celle de diversifier les signatures. De plus, les emprunts des entreprises rapportent davantage que ceux des émetteurs de tout premier plan.

La principale difficulté est d'évaluer le crédit des entreprises. Dans la majorité des cas, les actions des sociétés qui sollicitent le marché des capitaux entrent dans la composition des grands indices boursiers européens, ce qui permet aux investisseurs de disposer de nombreux éléments pour apprécier la qualité des signatures. Les sociétés exemptes d'une telle notoriété ne peuvent

en revanche se présenter qu'après avoir fourni aux souscripteurs potentiels les éléments nécessaires à une analyse précise de leur situation financière. Cela prend du temps, souvent plusieurs mois, mais le résultat en vaut la peine.

Dans la liste des candidats connus figurent notamment British American Tobacco, Schneider et Fiat, pour des montants de l'ordre de 750 millions d'euros. Dans le second groupe, Claas, le fabricant de machines agricoles, s'est annoncé pour 100 millions d'euros et une durée de sept ans.

UN VENT DE FRONDE

Parmi les facteurs d'inquiétude propres à l'Europe, on attache beaucoup d'importance à la menace de certains des plus puissants investisseurs allemands de ne plus acheter d'obligations émises par la République fédérale. Plusieurs compagnies d'assurances et des entreprises du secteur de l'énergie viennent de manifester ainsi leur opposition aux projets fiscaux du gouvernement de Bonn. D'une façon générale, leur attitude a renforcé le poids des incertitudes d'origine politique qui pèsent depuis plusieurs semaines sur l'euro. Mais plus spécifiquement, ne faut-il pas s'attendre à une vive remontée des rendements des bons et des obligations du Trésor allemand ? Il y a eu des précédents. Les titres en couronnes suédoises avaient beaucoup souffert, voici quelques années, lorsque la société Scandia avait fait part de sa décision de boycotter les fonds

d'Etat de son pays. Les avis divergent à propos de l'Allemagne mais, dans l'ensemble, les spécialistes se montrent plutôt rassurants.

Les services d'études de la Dresdner Bank font ainsi valoir que, si les compagnies d'assurances allemandes cessent d'acquiescer des valeurs de leur propre Trésor, ce sera pour acheter des titres gouvernementaux des pays voisins. Certes, ces investisseurs sont tenus d'effectuer la plupart de leurs placements dans leur propre monnaie, mais celle-ci n'est plus nationale. Avec l'introduction de l'euro, le choix s'est étendu. Et, même à supposer que la fronde des assureurs allemands pousse le rapport des fonds d'Etat de Bonn au-dessus de celui des autres grands pays de la zone euro, cette évolution ne manquerait pas d'être mise à profit par les investisseurs étrangers, qui augmenteraient alors leurs achats de titres allemands devenus plus rémunérateurs. Les experts de la Dresdner Bank font également remarquer que, actuellement, les assureurs allemands ont une préférence pour d'autres titres émis dans leur pays : des lettres de gage nominatives. Il s'agit d'obligations de premier choix qui, sous leur forme nominative, présentent un avantage de nature comptable. Elles figurent toujours à leur valeur nominative, indépendamment de l'évolution des taux d'intérêt. Ce n'est pas le cas de la plupart des autres obligations.

Wall Street pulvérise son record historique

ALORS QUE de nombreux augures prédisaient une correction de 10 % du marché américain, ce dernier s'est hissé à son sommet historique, vendredi 5 mars, grâce à une séance particulièrement active (+ 268,68 points, soit la cinquième plus forte hausse de Wall Street depuis 1987). Les chiffres du chômage ont comblé les plus pessimistes. En février, l'économie américaine a réussi le tour de force de créer 275 000 emplois supplémentaires (le taux de chômage s'est légèrement relevé à 4,4 % de la population active) tout en maîtrisant le risque de dérapage inflationniste puisque le salaire horaire moyen n'a progressé que de 0,1 %. Les statistiques confirment la persistance du tircé gagnant : croissance soutenue (6,1 % au quatrième trimestre), plein emploi et faible inflation. Le marché des actions a également été soutenu par la bonne tenue du marché obligataire : le rendement des bons du

Trésor américain a baissé de 5,69 % à 5,60 % en une séance, soulignant ainsi l'éloignement du spectre d'un relèvement des taux d'intérêt de la Réserve fédérale.

Rarement le décalage conjoncturel n'aura semblé aussi grand entre les Etats-Unis et le Japon. Dans l'Archipel, la semaine a été dominée par la publication d'un taux de chômage record (à 4,4 % de la population active, après la perte de 600 000 emplois en un an) et se débat contre le risque de désinflation. Pour le contrer, la Banque du Japon a laissé le taux au jour le jour baisser jusqu'à 0,02 % ; loin de la bande de fluctuation de 0,15-0,25 % qu'elle s'était fixée. Cette manœuvre avait pour but de faire baisser les taux à long terme, qui s'étaient envolés jusqu'à 2,5 %. Le résultat ne s'est pas fait attendre puisque le rendement des emprunts d'Etat à 10 ans a reflué jusqu'à 1,57 %, vendredi.

Cette baisse a eu un effet méca-

nique sur le marché des actions, qui s'est envolé de 5,01 % à 14 894 points. Certes, chaque année à l'approche de la fin de l'année fiscale japonaise (fixée au 31 mars), le marché des actions s'emballait. En une semaine, l'indice Nikkei a grimpé de 3,66 %. Les titres des banques ont été très recherchés après la demande groupée d'une injection de 7 459 milliards de yens (55 milliards d'euros) pour leur recapitalisation. Car il faut absolument renforcer les fonds propres de banques pour leur permettre de reprendre leurs activités de prêts à l'économie et aux particuliers. Sans quoi, même avec un loyer de l'argent pratiquement gratuit, l'activité économique ne viendrait pas à être relancée. Par ailleurs, la faiblesse du yen vis-à-vis du dollar profite toujours aux valeurs exportatrices. L'une d'elles, Sony, s'est particulièrement distinguée cette semaine, avec l'annonce du lancement de sa nouvelle console de jeux vidéo, qui succède-

ra à la Playstation (*lire page 16*). Ce seul produit a réalisé 11 % des ventes et 23 % des bénéfices du groupe électronique. Depuis cette annonce, mardi 2 mars, le titre s'est adjugé un gain de 16 %.

L'EUROPE EN PANNE D'IDÉES

Les marchés européens, en panne d'idées, se sont laissés entraîner par les hausses des marchés japonais et américain. Pourtant, en début de semaine, les opérateurs ne cédaient guère à l'optimisme. Les premiers jours de mars ont été moroses à Francfort. La baisse de l'indice Dax 30 a entraîné, dans son sillage, celles des autres places de l'Europe continentale. Mais, jeudi et vendredi, les investisseurs sont subitement revenus à de meilleurs sentiments.

La Bourse de Francfort est la seule place internationale à avoir terminé la semaine sur un score négatif (-1,28 % en cinq séances). Les investisseurs sont rebutés par la fai-

blesse de la croissance, la forte hausse des salaires et l'adoption de la réforme fiscale par le Bundestag (qui prévoit de supprimer des avantages fiscaux pour les entreprises). Dans son rapport hebdomadaire, la Commerzbank résume l'état d'esprit des marchés, insistant sur le fait que les « *investisseurs étrangers semblent éviter les actions allemandes, comme le montre le nettement moins bon niveau du Dax par rapport à celui de l'indice européen Stoxx 50* ».

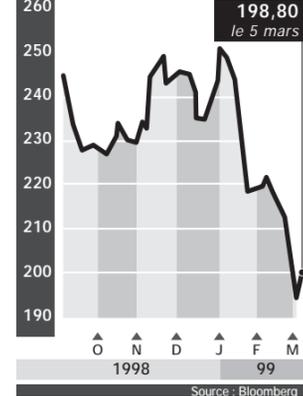
Les investisseurs, telle la banque d'affaires américaine Goldman Sachs, préfèrent se reporter sur le marché français des actions. En cinq séances, l'indice CAC 40 a gagné 2,36 %, une performance réalisée grâce aux deux séances de jeudi et de vendredi. A Paris, sous l'effet du redressement du prix du baril de pétrole, les titres Elf Aquitaine et Total se sont envolés, suivi par ceux du secteur parapétrolier Coflexip et Bouygues Offshore. L'action Alca-

MATIÈRES PREMIÈRES

Plongeon du sucre

COURS DU SUCRE BLANC À LONDRES

en dollars par tonne



LES PRIX MONDIAUX du sucre sont en pleine déconfiture : à près de 200 dollars la tonne à Londres pour le raffiné échéance mai, les cours ont perdu 20 % depuis le début de l'année. Ce que l'analyste allemand Fo Licht a traduit dans son rapport quotidien sur le sucre comme étant une « *situation désespérée* » avec des prix à « *des niveaux irréaliment bas* ». La production mondiale s'élève à 128,3 millions de tonnes, la consommation mondiale à 124,6 millions de tonnes, et on estime que les stocks de report se monteront à 12 millions de tonnes en milieu d'année.

On a pu croire un moment que les importations russes de sucre, qui s'élevaient à près de 1,3 million de tonnes depuis le début de l'année, allaient relancer les cours. La Russie, en effet, afin de répondre à sa demande intérieure, a levé momentanément les taxes qu'elle avait imposées sur les importations de blanc et de roux. Elle les rétablira, en juin, quand elle aura fait entrer les 3 millions de tonnes dont elle a besoin. Les espoirs de redressement ont fait long feu.

TROP BONNE RÉCOLTE AU BRÉSIL

Ce sont les perspectives de récolte brésilienne qui en ont eu raison. L'institut national brésilien des statistiques vient d'annoncer qu'il attendait une récolte de sucre de canne pour l'année calendaire de 312,7 millions de tonnes. Cela mettra sa production de sucre (valeur roux) à 18,8 millions de tonnes pour 1998-1999, contre 16 millions de tonnes lors de la campagne précédente, pronostique le courtier ED & F. Man. Ce dernier avance même 20 millions de tonnes pour 1999-2000, ce qui, on s'en doute, n'augure rien de bon pour les prix. D'autant que la demande mondiale ne montre pas de signe de reprise. Selon FO Licht, elle a chuté de 1 % à la suite des problèmes économiques en Russie, en Asie et maintenant en Amérique latine.

On n'attend pas de soutien de la part de l'Inde, autosuffisante en sucre : elle en produit 15 millions de tonnes et en consomme 14,5 millions. Elle a, elle aussi, imposé des taxes de 25 % sur les importations de sucre blanc : de quoi décourager les meilleures volontés.

tel a accéléré le mouvement de reprise, les investisseurs saluant la réorientation du groupe vers les technologies Internet grâce aux rachats, coup sur coup, des deux sociétés américaines Xylan et Assured Access.

A Londres, les investisseurs ont attendu dans le calme les conclusions de la réunion de la Banque d'Angleterre. Cette dernière a décidé, mercredi 3 mars, de ne pas modifier ses taux directeurs, fixés à 5,5 %. Les investisseurs, qui prédisaient un statu quo, ont accueilli sereinement cette décision. L'indice FT 100 a progressé de 0,49 % en une semaine. Ce sont surtout les valeurs bancaires qui ont tiré le marché. Comme son concurrent Alcatel, le titre GEC a profité (+12 % en une semaine) du rachat de la société américaine Reltec, qui lui offre un accès au marché américain des télécommunications.

Enguérand Renault

TOKYO
NIKKEI
+ 3,66%
14 894 points

NEW YORK
DOW JONES
+ 4,61%
9 736,08 points

PARIS
CAC 40
+ 2,36%
4 189,56 points

LONDRES
FT 100
+ 0,49%
6 205,50 points

FRANCFORT
DAX 30 IBIS
- 1,28%
4 840,80 points

SPORTS Paris-Nice, premier grand rendez-vous des courses par étapes de la saison cycliste, débute dimanche 7 mars. ● **FRANCK VANDENBROUCKE**, vingt-quatre ans, leader

belge de l'équipe française Cofidis et grand espoir du cyclisme mondial, part favori dans cette Course au soleil qu'il a gagnée en 1998. ● **LES CYCLES MBK**, de retour dans le peloton

auprès de Cofidis après quatre années d'absence, comptent sur les exploits du prodige pour réhabiliter leur image chez les amateurs de vélo. ● **RICHARD VIRENQUE**, qui, suite aux

affaires de dopage révélées lors du Tour de France 1998, a quitté Festina pour la formation italienne Polti, effectue son retour en course. ● **AU MOMENT** où le peloton reprend la

route, le livre que l'ancien coureur Erwann Mentheour consacre au dopage (*Secret défoncé, ma vérité sur le dopage*. Editions Lattès) connaît un impressionnant succès de librairie.

Franck Vandembroucke affirme sa tranquille assurance dans le peloton

Le jeune coureur belge, déjà vainqueur du Grand Prix de La Marseillaise (2 février) et de la classique belge Het Volk (27 février), deux courses de début de saison, s'impose comme le favori du 66^e Paris-Nice, une épreuve qui figure déjà à son palmarès

PLOEGSTEERT (Belgique)
de notre envoyé spécial
« *Surdoué* ». « *Le talent et la classe à l'état pur* ». « *Intelligence en course remarquable* ». « *Pur-sang* »... C'est



peu dire que le coureur cycliste Franck Vandembroucke ne laisse pas indifférent. Autant de superlatifs pourraient constituer un bien lourd fardeau. Mais, du haut de ses 24 ans, le jeune Belge assume : « *la classe, dire que je ne l'ai pas, ce serait mentir. J'ai toujours fait preuve d'intelligence en course* ».

Propos d'un fier à bras ? Non, plutôt une calme et froide assurance, dont ne se départ pas un instant celui que le peloton appelle « *VDB* » et qui, en ce mardi 2 mars, à cinq jours du départ d'un Paris-Nice, qu'il a gagné en 1998 et où il part favori, est installé à l'une des tables de l'Hostellerie de la place, le café-restaurant de ses parents, à Ploegstreet, village situé non loin d'Armentières et de la frontière française.

« *Il a du caractère* », dit de son neveu Jean-Luc Vandembroucke, directeur sportif de l'équipe belge Lotto, qui a fait signer à Franck son premier contrat professionnel en 1994 (à 19 ans). « *Il sait ce qu'il veut, mais garde les pieds sur terre* », relève Alain Delœuil, directeur sportif adjoint de l'équipe française Cofidis

qui a rejoint cet hiver Franck Vandembroucke.

Du caractère et de la volonté, il en a fallu au néo-pro qu'il était encore en 1995, lorsque qu'il a cassé, en pleine saison, son contrat avec Lotto pour rejoindre l'équipe italienne Mapei. « *J'avais besoin d'appréhender. J'ai côtoyé les meilleurs coureurs. Je suis devenu ce que je suis avec eux* », assure l'intéressé.

Cet exil lui a aussi permis de se soustraire aux pressions. Car même s'il a « *appris à vivre avec la presse dès les cadets* », il lui était difficile de faire abstraction de l'attente de tout un pays, à la recherche d'un nouvel Eddy Merckx. Comme son oncle, Jean-Luc, avant lui (lorsqu'il courait dans les années 1970), Franck Vandembroucke a très tôt été présenté comme le successeur du « *Cannibale* ».

VICTOIRES PROMETTEUSES

« *C'est la tuile pour un jeune coureur* », analyse « *VDB* », qui s'irrite aussi de ces « *star de demain* » et « *futur grand* », qui lui collent au maillot. « *En Belgique, on attend encore quelqu'un qui gagnera cinq Tours de France, des Tours d'Italie et d'Espagne, les classiques. Mais personne ne pourra plus faire cela. J'ai assez prouvé. Je suis une des figures du vélo. Cela fait deux ans que je suis dans le Top 10 mondial.* »

Ses débuts professionnels ont, il est vrai, été marqués par des victoires prometteuses, mais dans des épreuves peu relevées : une étape

du Tour méditerranéen en 1994, Paris-Bruxelles en 1995, Tour méditerranéen, Trophée Laiueglia et Tour d'Autriche en 1996, Tour du Luxembourg en 1997. Ce n'est vraiment qu'en 1998 qu'il a décroché deux épreuves phares : Gand-Wevelgem et Paris-Nice, où il a dominé du premier au dernier jour le Français Laurent Jalabert.

Cette Course au soleil, qui s'élançait dimanche 7 mars, « *je me sens capable de la gagner* », assure le jeune Belge, qui aurait « *aimé un duel* » avec Laurent Jalabert. Mais ce dernier et son équipe espagnole Once, par crainte des suites judiciaires des affaires de dopage du Tour de France, boycottent une épreuve dans laquelle le Français Richard Virenque fera, lui, son retour sous ses nouvelles couleurs : celles de l'équipe italienne Polti.

Franck Vandembroucke, désor-

mais père d'une petite Camaron, née début février, assure avoir « *démontré que la condition est là* ». Vainqueur du Grand Prix La Marseillaise (2 février), puis d'une étape à la Ruta del Sol, en Espagne (14-18 février), « *VDB* » vient surtout de gagner, en Belgique, le Het Volk (27 février). Il y a fait preuve de cette intelligence qu'on lui prête, se jouant de sept adversaires avec qui il s'était échappé et parmi lesquels il était isolé. Figuraient notamment dans ce groupe trois coureurs de Mapei, équipe qu'il a quittée cet hiver parce qu'il a estimé venu le temps de « *penser à moi et prendre mes responsabilités* ».

Après Paris-Nice, « *VDB* » veut « *gagner une grande classique, Milan-San Remo, le Tour des Flandres, Liège-Bastogne-Liège ou l'Amstel Gold Race* ». Avec une petite préférence pour le Tour des Flandres.

« *C'est ma tradition du vélo*. » Paris-Roubaix ? « *C'est peut-être la plus belle. Un jour j'y passerai*. » Pas cette année. Parce qu'on ne peut prétendre à la gagner, selon lui, sur Liège-Bastogne-Liège en courant le dimanche précédent sur les pavés du nord. « *Je ne suis pas sûr de pouvoir gagner à Roubaix, le choix est vite fait*. »

« C'EST UN PARCOURS POUR MOI »

Idem pour le Tour de France. « *Je vais courir jusqu'aux Quatre Jours de Dunkerque [début mai]. Il est impensable de pouvoir récupérer. De plus, chez Cofidis, nous avons les 3^e, 4^e et 7^e du dernier Tour, ils méritent d'avoir l'opportunité de le gagner*. » Le Belge pourrait participer à l'édition de l'an 2000 de la Grande Boucle.

Il s'alignera, en revanche, cette année à la Vuelta. « *Pour des vic-*

toires d'étapes, voir ce que je peux faire sur trois semaines, faire un bon général » et préparer le Championnat du monde du 10 octobre à Véronne (Italie). « *C'est un parcours pour moi* », prévient Franck Vandembroucke, dont l'autre ambition – non avouée publiquement – est de s'offrir cette année la Coupe du Monde, gagnée deux ans de suite par l'Italien Michele Bartoli.

Un élément pourrait malgré tout obérer ces beaux plans : « *il faut composer avec la fragilité de son genou* », prévient son oncle. Ah, ce genou gauche ! Les séquelles d'un accident à l'âge de 4 ans ont souvent handicapé Franck Vandembroucke ces dernières années. « *Maintenant je maîtrise assez bien, et cela ne se passe pas trop mal, non ?* », conclut celui qui fait rêver la Belgique.

Philippe Le Cœur

Erwann Mentheour raconte l'envers du décor

MIEUX que Daniel Pennac et Patrick Modiano. *Secret défoncé, ma vérité sur le dopage* (Editions Jean-Claude Lattès), l'ouvrage de l'ancien coureur cycliste Erwann Mentheour, paru début février, s'impose déjà comme un succès de librairie. Ce livre décrit avec humour mais sans concession l'itinéraire obligé d'un jeune coureur candidat aux bouquets de la victoire.

A défaut de Tour de France cycliste, son auteur effectue depuis un mois un tour des librairies, jalonné de rencontres parfois émouvantes. Ainsi au centre commercial de Rosny (Seine-Saint-Denis), où Didier, lecteur et ancien coureur, est venu témoigner : « *Il y a une dizaine d'années au Tour de Nouvelle-Calédonie, j'ai vu des types se charger. Vous faites œuvre utile*. » Il y a aussi ce père dont le fils Pascal court en minimes dans un club : « *C'est courageux d'avoir fait ça*. » Et puis cette réaction qui revient comme une litanie : « *On savait bien qu'il se passait des choses. Mais à ce point là, on ne pouvait pas l'imaginer*. »

Selon son éditeur, les ventes de l'ouvrage approchent les 70 000 exemplaires. Faut-il voir dans ce succès une curiosité du public envers le dopage ? Un désir de comprendre ce que tous le monde s'accorde à reconnaître comme un fléau ? « *Qu'est-ce qu'il faut faire pour les petits garçons qui veulent faire du cyclisme ?* » interroge avec anxiété une mère. Cyclistes d'au-

jourd'hui ou anciens, passionnés, parents ou proches de pratiquants, l'éventail des lecteurs de *Secret défoncé* couvre la famille de la petite reine.

Cet engouement révèle-t-il une envie de catharsis des amateurs d'un sport en danger ? Erwann Mentheour, né le 26 juin 1973 à Brest, ne répond pas à ces interrogations. Il décrit simplement un univers parfois terrifiant. Cycliste professionnel de 1994 à 1997, il raconte son histoire qui « *n'est pas exemplaire* », plaide-t-il. C'est que le jeune espoir de la Française des jeux a goûté à tout ce que la pharmacopée actuelle propose sur le marché acheminé du dopage : amphétamines, pot belge, corticoïdes, anabolisants, EPO, hormones de croissance, facteurs de croissance IGF1 et IGF2.

LA ROUE A TOURNÉ

En mars 1997, à la veille du départ de la course Paris-Nice, Erwann Mentheour fait l'objet d'un contrôle sanguin qui révèle un taux d'hématocrite 8 % au-dessus du maximum autorisé par la réglementation de l'Union cycliste internationale ! Soumis au repos, il découvre la duplicité, la fourberie, la lâcheté d'un milieu dont il croyait être l'un des favoris. La roue a tourné. Il devient le mouton noir qu'il convient d'écarter.

Dès lors, tout est mis en œuvre pour empêcher l'accès à la lumière de l'espoir devenu paria. Même le plus abject. Un matin avant le départ d'une course, Jeff d'Hondt, le soigneur de la Française des jeux – mis en examen en septembre dans l'affaire du Tour de France –, se présente une seringue à la main dans la chambre d'Erwann Mentheour. « *Qu'est-ce que tu me mets ?* » interroge ce dernier. « *T'occupes !* » s'entend-il répondre. Quelques heures plus tard, arimé à sa bicyclette et scotché sur le bitume, Erwann traîne sa misère en queue de peloton. Il ne parvient plus à mettre un coup de pédale. Le soigneur lui a injecté un bloquant. Cette fois il a compris. Mais il ne partira pas comme ça. Il lui faut un ultime coup d'éclat avant de saluer la compagnie. Il le prépare pour le Tour de l'Avenir en septembre 1997. Sa dernière course. Le maillot jaune sur les épaules, il abandonne sur chute.

Sans les témoignages qui depuis juillet défraient la chronique, *Secret défoncé* passerait pour l'ouvrage d'un farfêlu à l'imagination générique ou aux confessions d'un raté débordant d'amertumes. « *Si j'avais voulu régler des comptes, j'aurais cité plus de noms. Il y a pleins de choses que je sais et que je n'ai pas écrites* », assure l'auteur.

Yves Bordenave

Les cycles MBK comptent sur les exploits de Cofidis pour refaire leur image

SAINT-QUENTIN

de notre envoyé spécial

Les giboulées qui trempent encore la riche plaine picarde de la région de Saint-Quentin (Aisne) n'empêchent pas les responsables du département bicyclettes de MBK d'afficher un sourire plus que printanier, presque estival. Leur retour dans le peloton professionnel comme partenaire technique de la formation française Cofidis, après quatre ans d'absence, est un succès. Par deux fois déjà, les couleurs – bleu, blanc, rouge – de la firme ont triomphé grâce à Franck Vandembroucke, 24 ans, le leader belge de l'équipe, vainqueur du Grand Prix de la Marseillaise (2 février) et du Het Volk (27 février).

« *Des vélos, nous en fabriquons depuis 1951, mais, au fil du temps, la stratégie de développement du secteur était devenue floue*, explique Gérard Huret, 49 ans, directeur du département. *Alors, en 1995, après avoir successivement équipé La Redoute, Lotto et Chazal, nous nous sommes retirés. Il fallait redéfinir notre politique*. » C'est que, perturbé par les performances des rayons cycles des hypermarchés, la réussite des grandes surfaces sportives (Décathlon, Go Sport) et la relance de certaines enseignes spécialisées (Intersport), MBK avait pris part à une course – grande distribution, prix bas – qui a fini par l'épuiser.

« *C'était une erreur*, affirme Gérard Huret. *Nous sommes des spécialistes. Nous sommes distribués par des spécialistes, les 600 membres de notre réseau. Nous vendons à des amoureux du vélo. C'est cette image-là qu'il faut promouvoir, celle de la compétence et de la performance. Pour communiquer sur ces thèmes, il*

n'y a rien de mieux qu'une équipe professionnelle ambitieuse. » Et c'est ainsi que Cofidis, en rupture de ban avec la marque italienne Fondriest à la suite du départ à la retraite du coureur Maurizio Fondriest, membre de la formation, et MBK se sont liés pour trois ans, en septembre 1998.

Seulement voilà, la présence de Franck Vandembroucke, du Texan Bobby Julich (3^e du Tour de France 1998) et du Français Christophe Rinéro (meilleur grimpeur du Tour de France 1998) dans les rangs de l'équipe ont attiré la concurrence. Les firmes américaines GT et Litespeed sont allées à la relance. Mais Alain Bondue, 39 ans, double champion du monde de poursuite professionnelle (1981, 1982), devenu manager général de la formation, « *a bossé chez nous, à Saint-Quentin* », rappelle Gérard Huret. La fibre régionale a joué, d'autant plus que Cofidis, société de crédit par téléphone, est installée dans le Nord, tout proche.

RENTABILISER L'INVESTISSEMENT

Coût du mariage ? « *Top secret*, répond Gérard Huret. *Mais, vous savez, notre département bicyclettes réalise un chiffre d'affaires de 120 millions de francs. Alors, si on en investit 5 % pour l'ensemble de nos opérations de communication, c'est déjà un bel effort*. » Qui plus est, MBK a dû affecter plusieurs des 42 employés de l'atelier cycles à la fabrication d'une grande partie des 100 cadres fournis aux coureurs de Cofidis, lesdits cadres (tubes aluminium Columbus Altec 2 et fourche carbone Time droite) ayant été réalisés selon les spécifications des athlètes et de leur encadrement

technique. Reste à rentabiliser l'investissement. Côté image, une campagne publicitaire a été conçue pour la presse spécialisée (slogan : « *Mon MBK et moi* »). Côté produits, quatre modèles aux couleurs de l'équipe Cofidis figurent au catalogue. Côté ventes, le réseau a été motivé. « *Il faut que les gens fassent le rapprochement entre Franck Vandembroucke et MBK*, explique Bruno Guerdet, fringant revendeur MBK à Doullens (Somme). *Moi, j'ai mis un vélo en vitrine pour leur accrocher l'œil. Mais le mieux pour la vente ce serait que Philippe Gaumont, le Picard de chez Cofidis, fasse un truc le jour où le Tour de France 1999 arrive à Amiens*. » « *L'équipe peut briller sur tous les terrains, des classiques*

aux courses à étapes, et intéresser tous les publics, en France, en Belgique, en Amérique », se rassure Gérard Huret.

Est-il pour autant raisonnable de miser sur le cyclisme de compétition par les temps qui courent ? « *Nous avons pensé au dopage, évidemment*, réplique-t-il. *L'attitude de Cofidis, qui n'a pas hésité à se séparer de l'Italien Francesco Casagrande, contrôlé positif, nous a convaincu de leur volonté. Et puis une clause nous autorise à cesser le partenariat en cas d'infraction*. » Chez MBK, on veut bien doper les ventes mais pas à n'importe quel prix.

Michel Dalloni

Athlétisme : Jean Galfione à 6 mètres

LES CHAMPIONNATS DU MONDE D'ATHLÉTISME en salle ont donné l'occasion à Jean Galfione d'établir un nouveau record de France de saut à la perche et surtout de franchir la barre mythique des 6 mètres. Samedi 6 mars à Maebashi (Japon), le Parisien médaillé d'or des derniers Jeux olympiques a conquis le titre mondial en salle et a amélioré le record de France, lorsque son saut à 6 mètres a été validé en finale. Il a franchi cette hauteur lors de son dernier essai, la barre tremblant mais restant sur les taquets. Le drapeau blanc a alors été levé, mais le juge est revenu sur sa décision, sur l'intervention de l'Américain Jeff Hartwig, dernier rival du Français. Après quelques essais infructueux à 6,05, Jean Galfione apprenait que son saut à 6 mètres était validé. « *Je m'étais sorti les tripes, je ne sais pas ce que j'aurais fait s'ils avaient refusé* », lançait le champion.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le FC Sochaux, actuellement dernier du championnat de France de première division, a éliminé l'AJ Auxerre (1-0), en quart de finale de la Coupe de la Ligue, vendredi 6 mars, à Auxerre. Le but a été inscrit par le défenseur auxerrois Pedro Reyès, contre son camp, à la 36^e minute. Par ailleurs, en match en retard de la 27^e journée de deuxième division, Troyes a battu Amiens (3-0) et consolide ainsi sa place de dauphin derrière Saint-Etienne.

UNE JOURNÉE À TOULOUSE

Le Monde LA POSTE

Vendredi 12 mars 1999

LE MONDE ET LA POSTE

vous invitent à

Rencontrer

Acteurs des métiers de la communication et responsables de la rédaction du Monde

Découvrir

Le Monde, La Poste, le multimédia et l'espace philatélie

Débattre

« *Vivre à Toulouse* »

à 17 h 30

un grand débat dont vous êtes les acteurs : les questions des Toulousains sur l'avenir de la cité aux responsables politiques, économiques, culturels...

au THÉÂTRE DE LA CITÉ à partir de 13 h 30
1, rue Pierre-Baudis, Toulouse
Entrée libre et gratuite

Posez vos questions sur l'avenir de Toulouse

Question : _____

A retourner par courrier à : LE MONDE, Jean-Paul BESSET
10, rue des Arts, 31000 Toulouse

Les gros monospaces en petite forme

Seules les valeurs sûres, comme l'Espace de Renault, continuent de séduire les amateurs de voitures-cocons

EMBLÈME de la modernité des années 90, le monospace familial a imposé un style et, surtout, une certaine idée de l'automobile. Son slogan : le bien-être à bord plutôt que le plaisir de conduire classique. Cette auto a marqué son temps, car elle ne privilégie plus le conducteur. Les passagers, désormais, peuvent organiser leur vie en modulant le volume intérieur.

Pérché au-dessus de la circulation, toute la famille se sent parfaitement en sécurité. Premiers de cordée, le Voyager de Chrysler et l'Espace de Renault ont jeté les bases de ce genre automobile nouveau et rassurant. La forme est ovoïde, le plancher plat, la masse plutôt imposante et sept personnes peuvent prendre place à bord.

En fait, le succès de la voiture-cocon a été plus conceptuel que commercial. La voiture plaît mais pas au point de faire exploser les ventes. En France, patrie européenne du monospace, ces modèles plutôt chers n'ont jamais dépassé la barre des 4 % du total des immatriculations. Pour assister au vrai décollage du monospace, il a fallu attendre 1996 et le lancement du Scénic de Renault.

Modulable mais plus compact,

moins cher et offrant, au volant, des sensations plus proches des autres modèles, ce dérivé de l'Espace a connu un succès foudroyant, en France comme en Europe. La Fiat Multipla et bientôt l'Opel Zafira ou la Citroën Picasso, en attendant un modèle issu de la Ford Focus, semblent marcher sur ses brisées.

REPLI DES VENTES

Cette descendance nombreuse et plurielle crée beaucoup d'ombre à ses géniteurs, même si les apparences sont sauves. En 1998, les monospaces de haut de gamme ont progressé au même rythme que l'ensemble du marché mais un examen plus pointu des statistiques trahit une réalité un peu différente. Exception faite des grands anciens (l'Espace, le Voyager et le couple Ford Galaxy-Volkswagen Sharan), la tendance en Europe est au repli, voire à la débâcle alors que l'ensemble des ventes d'automobiles est au beau fixe.

L'an passé, en France, les immatriculations de Peugeot 806 et de Volkswagen Sharan ont baissé, celles du Voyager se sont effondrées comme celles du Mercedes classe V (qui ne s'est, à vrai dire, jamais imposé). Le Fiat Ulysse se

maintient à peine et seuls l'Espace et le Citroën Evasion suivent l'ensemble du marché automobile. Autre fait révélateur : trois ans après son lancement, le monospace Sintra va abandonner la partie. Sa production, vient d'annoncer Opel, s'éteindra progressivement pour faciliter la montée en charge du Zafira.

La voiture-cocon correspond-elle encore à son époque ? « Il n'existe plus vraiment de réserve de clientèle pour les gros monospaces. Les acheteurs n'acceptent plus aussi facilement de renoncer à ce que leur proposent les berlines du haut de gamme », estime Ernet Ferrari, créateur de la société de consultants FAB et ancien responsable du marketing chez Renault. Plus radical, Serge Bellu écrit dans son *Histoire de l'automobile* (Flammarion) que « le monospace est devenu le véhicule des automobilistes bien-pensants ».

Force est de constater que le concept a pris des rides. Depuis quelques années, déjà, les consommateurs américains ne plébiscitent plus ce qu'ils appellent les « vans ». De chaque côté de l'Atlantique, les études de clientèle suggèrent que la posture du bon père de famille ne répond plus



Opel va abandonner le Sintra (ci-dessus) pour lancer son petit monospace Zafira.

aussi bien aux aspirations du conducteur en quête de différenciation. Celui-ci n'est plus insensible aux attraits des autres modèles « de loisirs » tels les 4x4 et, surtout, les breaks dont la part de marché, en France, a plus que doublé en cinq ans.

Encore très influencé par le « bio design » des années 80, le monospace – qui, paradoxalement, souffre souvent d'un modeste espace de rangement pour les bagages – s'écarte des nouvelles recettes à succès que sont le clin d'œil nostalgique ou les formes tranchées, voire agressives. Enfin, les constructeurs en ont aussi pris un peu trop à leur aise en commercialisant ces véhicules à des prix très élevés. A un moment donné de son existence, tout le monde a envie de rouler en monospace. Mais rares sont ceux qui en ont les moyens.

Moins massifs, meilleur marché, plus agiles et esthétiquement plus proches des berlines, les nouveaux monospaces compacts s'intègrent indiscutablement mieux dans l'air du temps en s'écartant des caractéristiques traditionnelles de leurs ascendants. La tendance, en effet, est au métissage automobile. Le concept de monospace n'appartient plus seulement aux monospaces : il est à son tour revendiqué, entre autres, par quelques 4x4 avant-gardistes (Mitsubishi Pajero Sport, Honda CR-V) et petites berlines branchées (Twingo, Mercedes classe A) adeptes du mélange des genres.

Jean-Michel Normand

DÉPÊCHES

■ **GPL.** Tous les véhicules fonctionnant au gaz de pétrole liquéfié (GPL) devront prochainement être signalés à l'aide d'une bande verte posée sur la plaque d'immatriculation. Cette mesure vise à informer les services de secours en cas d'incendie du véhicule.

■ **CITROËN.** Depuis le mois de février, le Berlingo peut recevoir (en option ou en série selon les modèles) une porte latérale coulissante qui lui faisait cruellement défaut depuis son apparition en 1997. Prix : à partir de 87 900 francs (13 400 €).

■ **RENAULT.** Les berlines Megane ont droit à une opération-rajeunissement. L'avant est légèrement redessiné, les roues s'élargissent et la sécurité est améliorée (airbags latéraux en série, freinage plus performant). Deux nouveaux moteurs sont maintenant disponibles : un 2 litres essence à injection directe et un 1,4 litre seize soupapes. Les nouveaux prix de ces modèles seront connus le 11 mars.

■ **SAAB.** Le moteur V 6 de trois litres de cylindres qui équipe les Saab 9-5 est équipé pour la première fois d'un turbo à compresseur asymétrique, entraîné par les gaz d'échappement de la première rangée de trois cylindres. Ce schéma de montage mécanique permet d'obtenir un meilleur couple à bas et moyen régimes.

La Honda Shadow, une 125 cc taillée comme un gros cube

DEUX MÈTRES trente de long pour une 125 cc. Il n'en fallait pas moins pour interpeller l'ego des automobilistes qui envisagent d'opter pour le deux-roues. Et l'effet est plutôt réussi. Au feu rouge, la Honda Shadow – taillée comme une 600 cc et bardée de chromes comme une Harley-Davidson – passerait presque pour ce qu'elle n'est pas. L'embonpoint de cette illusionniste à de quoi mettre à leur aise les plus grands qui l'apprécieront pour la position paisible imposée par son grand guidon et ses cale-pieds placés loin devant.

garde-boue enveloppants façon Indian et design rétro du moteur pourvu de fausses ailettes de refroidissement par air en dépit du système de refroidissement liquide.

Développée en quatorze mois seulement à la demande des filiales française et allemande de Honda en vue de dépasser les scores de la Yamaha 125 Virago, best-seller du segment 125 depuis plus de deux ans, la Shadow bénéficie d'innovations qui ont fait l'objet de vingt-trois brevets. Elle est la seule 125 cc parée d'un système de réchauffage des carbura-

ter l'espacement des révisions à 12 000 kilomètres (ou tous les ans) contre 6 000 kilomètres pour une Honda Rebel 125 cc.

Unique 125 cc de ce genre à offrir 15 chevaux sous la selle (puissance maximale légale pour les titulaires d'un permis B), la Shadow fait oublier son encombrement. En ville, si son envergure ne lui permet pas de se faufiler comme une anguille, elle affiche un caractère très souple à bas régime mais revanchard lorsqu'il s'agit de doubler ou de réagir en cas d'imprévu.

Sur voie rapide, elle peut même s'aventurer sur la file de gauche pour ne pas se laisser enfumer par les camions, bêtes noires des petits cubes. Le freinage est satisfaisant et sa suspension assure une bonne tenue de route. A l'arrêt, elle se manie comme un vélo et sa hauteur de selle fera le bonheur des plus petits.

Seules ombres au tableau : son côté peu pratique (impossibilité de caser un antivol, clé de contact mal placée près du bas-moteur) et son prix, supérieur de 3 000 francs à celui de ses principales rivales. Mais avec son réservoir qui offre près de 400 kilomètres d'autonomie, la Shadow pourrait bien réveiller des envies d'échappées sauvages, en solo ou en duo. Le passager devra alors se contenter d'un strapontin amovible pas plus long qu'un demi-Bottin.

Florence Serpette

★ Honda 125 cc Shadow. Prix : 25 970 francs (3 959,10 €).



Très attachée à l'esthétique, la nouvelle clientèle de la moto apprécie les références au mythe du biker. Aussi la Shadow fait-elle le spectacle. Tout y est : platine d'instrumentation chromée posée sur le réservoir (compteur à affichage digital et chapelet de voyants), clé de contact près du carter du bicylindre en V incliné à 90 degrés, comme sur les Harley,

teurs qui fait appel au circuit de refroidissement liquide pour améliorer le fonctionnement à froid et rouler en paix par tous les temps.

A cela s'ajoute un système d'injection d'air antipollution limitant les émissions et un boîtier d'allumage digital dédoublé, similaire à celui de la Honda 900 CBR. Cette conception poussée du moteur a ainsi permis d'augmen-

Mattel en pole position dans la course aux voitures miniatures

NUMÉRO UN mondial du jouet et leader sur le marché des voitures miniatures, Mattel s'intéresse désormais aux collectionneurs. Le fabricant américain vient de signer un accord de licence exclusive avec Ferrari et de conclure trois autres accords avec des écuries de formule 1 : McLaren, Williams et Jordan. Les produits correspondants seront commercialisés sous la marque Hot Wheels. Cet engagement va permettre à Mattel, concepteur de la fameuse poupée Barbie, de proposer à partir du mois de septembre des petites voitures destinées aux enfants mais aussi des modèles dits « de collection » destinés aux adultes.

Si les petits garçons d'aujourd'hui continuent d'apprécier les minivoitures (près de 2 millions ont été vendues en France l'an passé), leur consommation est moins frénétique qu'elle ne l'était dans les années 60. Bien que les

petits Américains possèdent en moyenne plus de trente voitures, les ventes ne sont plus ce qu'elles étaient.

« Les jouets se sont énormément diversifiés. Dans le cœur des petits garçons, les autos miniatures doivent désormais faire face à la concurrence des consoles de jeux, des CD-ROM et de beaucoup d'autres choses », constate Robert Gerson, PDG de Mattel-France. Pour élargir la cible, Mattel a décidé de s'adresser aux quadras et quinquagénaires, dont le penchant pour les petites autos de collection n'est plus à démontrer.

DES MARQUES ÉCARTÉES

La firme, qui peut-être, à l'avenir, lancera des maquettes, va donc partir à la reconquête de tous ceux qui, autrefois, ont joué avec des voitures miniatures. Cette stratégie a guidé l'investissement massif réalisé par la multinationale dans

la formule 1 dont chaque Grand Prix est suivi en moyenne par 350 millions de téléspectateurs.

L'accord conclu avec Ferrari – dont les modèles représentent souvent le Graal des amateurs de petites autos – écarte la marque italienne Burago et quelques autres, qui devront abandonner en septembre la précieuse licence. Certains se sont émus des conséquences que la collaboration exclusive Mattel-Ferrari pourrait avoir sur certaines PME qui, jusqu'alors, réalisaient des modèles réduits frappés du cheval cabré de la marque de Modène. La direction de Mattel se veut conciliante. « Dès lors que les produits concernés n'entreront pas en concurrence directe avec les nôtres, nous trouverons une solution avec ces entreprises », assure Robert Gerson.

J.-M. N.

Mensuel. En vente chez votre marchand de journaux.

Nouvelle formule 24 F

Les idées ne s'usent que si on ne les échange pas.

Le Monde des DEBATS

Restez libre, cultivez votre sens critique.

Christian Bauer, ou les échecs hors normes

Le seul Français qualifié pour le championnat du monde FIDE fait partie des outsiders du fort tournoi qui a lieu actuellement à Enghien

ÇA PASSE ou ça casse. L'histoire se déroule en février, à l'occasion du très fort open international de Cappelle-la-Grande (Nord). Le joueur d'échecs français Christian

PORTRAIT

Champion de France en 1996, à dix-neuf ans, il décide en 1998 de passer professionnel

Bauer termine honorablement à la 34^e place, avec six victoires et trois défaites. « Oui, bon, et alors ? », se demande le profane. Alors voilà : il est rarissime, voire impensable, à ce niveau, de disputer neuf parties sans conclure aucune nulle. Mais ce Bauer n'aime pas le compromis, la demi-mesure. Il leur préfère le combat. A mort.

Ça passe ou ça casse. Vingt-deux ans, le regard bleu parfois teinté de timidité, une fossette fendant le menton, le grand-maître lorrain n'a pas oublié que les échecs sont à la fois une lutte et un jeu. Il est ainsi l'antithèse parfaite de ces joueurs paresseux, craintifs ou calculateurs, qui s'accommodent souvent de rapides et confortables nulles dites

« de salon ». « J'ai peut-être moins peur que les autres, analyse Christian Bauer. Je fais moins de parties nulles que la plupart des joueurs parce que j'essaie de gagner au maximum. » Quitte, parfois, à tirer un peu trop sur la position, à en exiger plus qu'elle ne peut donner. « En général, je finis toujours par perdre une partie », sourit-il, apparemment conscient que cette intransigeance qui fait son charme le sépare sans doute encore des meilleurs.

Le jeu le prend un peu par hasard lorsque, à l'âge de dix ans, ne sachant pas quand il fallait se réinscrire pour la saison de football, il pousse la porte du club de Freyming-Merlebach, la ville de Moselle où réside sa famille. « Il y avait un animateur très dynamique, qui motivait les jeunes joueurs, se souvient-il. Le samedi après-midi, nous faisons des exercices puisés dans une encyclopédie des combinaisons. »

ENVIRON 1 500 FRANCS LA PARTIE

Une activité comme les autres ? Pas si sûr. Il participe à son premier championnat de Lorraine, catégorie pupilles. Verdict : premier avec onze victoires en onze parties. Dès

lors, la progression est linéaire. Treizième au championnat de France, troisième l'année suivante, puis le titre en 1990, 1991 et 1992. En 1994, il devient champion de France junior, puis champion de France tout court en 1996...

Il a dix-neuf ans. Les choses se compliquent. Au niveau qui est le sien, il n'y a plus de partie facile. Christian Bauer tente avec difficulté de mener de front sa passion et des études d'informatique de gestion. En septembre 1998, deux matières lui manquent à l'issue des examens. Il saute le pas et devient professionnel. Ses parents enseignants, qui n'ont jamais « vu le jeu d'échecs comme un métier, ont fini par accepter [son] choix, mais ils espèrent qu'il finira par reprendre des études. »

Pour le jeune Lorrain commence véritablement, d'un tournoi à l'autre, cette vie d'itinérant des échecs qu'il partage avec trois ou quatre cents de ses congénères. Avec, pour compliquer le casse-tête, une amie étudiante en médecine à Toulouse. En France, il joue pour Nancy, en Belgique pour Hans, en Allemagne pour Viernheim... A environ 1 500 francs la partie (230 €), cela n'a rien à voir



FRANCK COURTES POUR « LE MONDE »

avec les gains des golfeurs ou des footballeurs. A l'exception des vingt meilleurs mondiaux, les mercenaires des soixante-quatre cases ne roulent pas sur l'or.

« UNE COMPRÉHENSION RARE »

Temps d'adaptation minimum. Un nouveau déclin à lieu pour Christian Bauer en décembre 1998, lorsqu'il remporte, en Andorre, le tournoi zonal de qualification pour le championnat du monde de la Fédération internationale des échecs.

Il est le seul Français retenu pour la phase finale qui doit avoir lieu cette année. Le numéro un national Joël Lautier, le champion de France

1998 Iossif Dorfman et le jeune prodige Etienne Bacrot restent, eux, sur le carreau.

Ce coup d'éclat lui vaut notamment d'être invité au tournoi d'Enghien-les-Bains (Val d'Oise) qui se jouera jusqu'au 12 mars. Il sait bien que les organisateurs attendent de lui qu'il fasse le spectacle dans une compétition relevée où tout le monde va se « marquer ».

Outsider. Rarement le terme n'aura mieux désigné un joueur que Christian Bauer. Par bien des aspects, il se tient en dehors du cercle traditionnel des professionnels. Alors que ceux-ci peaufinent leur préparation et s'adaptent au répertoire de leur adversaire, lui, qui n'a jamais eu trop le temps d'approfondir la théorie, joue quasiment tous les systèmes connus. « Cela empêche l'autre de se préparer, explique-t-il. En fait, je pense que l'on peut jouer n'importe quelle ouverture. »

Pour Jean-Claude Moingt, président délégué du club de Clichy, qui le débaucha de Nancy l'espace d'une saison, « qu'il arrive ainsi à surager dans un monde où la préparation compte énormément prouve qu'il a une compréhension rare du jeu. »

Polyvalent, pragmatique, Bauer

Imprévisible mais pas fantasque, artiste mais pas fantaisiste, Christian Bauer aime se colleter avec le réel plus qu'avec les livres et les logiciels.

détonne, franc-tireur au milieu des gavés d'analyses qui « mangent de la théorie » remâchée par des ordinateurs. Il sait que, pour progresser, il lui faudra passer un jour entre ces fourches Caudines mais espère que cela ne dénaturera pas son jeu. Imprévisible mais pas fantasque, artiste mais pas fantaisiste, le redoutable – et redouté – Français aime se colleter avec le réel plus qu'avec les livres et les logiciels.

Lors du championnat de France 1998, il a, avec les pièces noires, joué contre Etienne Bacrot une variante douteuse, de celles qui récoltent, dans les bons manuels, un point d'interrogation aussi définitif que réprobateur. Ainsi tiré vers l'inconnu, le petit prodige a sombré et cette défaite lui a coûté le titre.

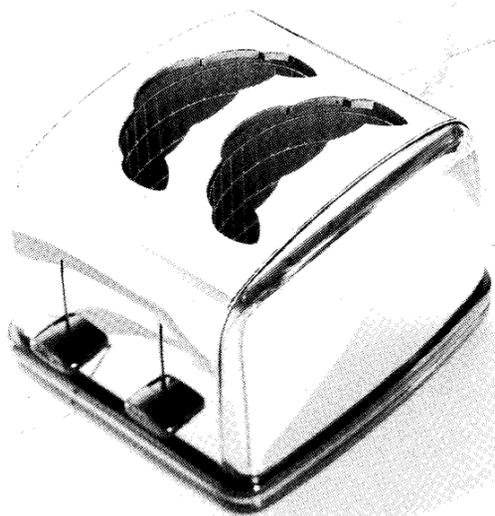
ÊTRE PARMIS LES CENT MEILLEURS

Après Enghien, Bauer commencera une nouvelle vie puisqu'il effectuera son service militaire comme objeteur de conscience dans son club de Nancy. « Je resterai ainsi dans le milieu des échecs. Je donnerai des cours dans des écoles, je rédigerai un petit bulletin, je ferai des permanences, anticipe-t-il. Cela risque de me freiner un peu mais, après ces vingt mois, je ferai un bilan, je verrai si je peux être parmi les cent meilleurs joueurs du monde. Si oui, très bien, sinon je reprendrai peut-être mes études pour pouvoir passer des concours de la fonction publique, pour avoir un métier à côté. »

Rond-de-cuir ? On peine à croire ce dynamiteur dilettante qui, quel que soit son avenir, ne sera jamais un de ces horribles fonctionnaires des échecs qui tuent le spectacle. Tant pis pour les statistiques, mais ce joueur hors normes aime tout simplement jouer.

Pierre Barthélémy

Le Journal du Dimanche Nouvelle Formule
On a encore amélioré le dimanche.



Indispensable comme le Dimanche.

Plus de reportages. Plus d'actualité. Plus de sports. Plus à voir et plus à lire. Plus à penser, plus à sourire et à réfléchir. Le 7 mars, le Journal du Dimanche présente sa nouvelle formule. Pour aller plus loin encore, le plus

grand quotidien du dimanche s'enrichit d'une nouvelle rubrique Economie: des reportages sur la vie des entreprises, sur les hommes et les produits qui font leur succès et des conseils pratiques pour vous faire vivre

pleinement l'économie. Avec la nouvelle formule du Journal du Dimanche, jamais vos dimanches n'auront été aussi riches.

Neuf autres grands maîtres

Doté de 50 000 francs de prix (7 620 euros), le 3^e Masters d'Enghien-les-Bains, qui se joue jusqu'au 12 mars, est le plus fort tournoi fermé organisé en France en 1999 et le huitième dans le monde. Il y a une dizaine d'années qu'aucune compétition aussi relevée ne s'était disputée dans notre pays.

En plus des prix, 300 000 francs de cachets (45 730 euros) sont répartis entre les dix joueurs. Outre Christian Bauer (2 528 points au classement mondial), neuf autres grands maîtres sont invités.

● **Valeri Salov** (russe, trente-quatre ans, 2 670 points). Champion du monde des moins de seize ans en 1980, champion d'Europe juniors en 1984.

Derniers résultats : victoire

au tournoi de Wijk-aan-Zee (Pays-Bas)

et premier ex-aequo

à Saint-Pétersbourg en 1997.

● **Matthew Sadler** (britannique,

vingt-quatre ans, 2 667 points).

Vice-champion

de Grande-Bretagne 1998.

Dernier résultat : victoire

au tournoi de Hastings en 1998.

● **Alexandre Beliavski** (slovène,

quarante-cinq ans, 2 650 points).

Champion du monde juniors

en 1973, champion d'URSS

en 1974, 1980, 1987 et 1990.

Dernier résultat : victoire

au tournoi de Polanica Zdroj

(Pologne) en 1996.

● **Vladislav Tkachiev** (kazakh,

vingt-cinq ans, 2 634 points).

Deux fois champion

du Kazakhstan.

Dernier résultat : premier ex-aequo

au tournoi de Villa Martelli (Brésil)

en 1997.

● **Rouslan Ponomariov**

(ukrainien, quinze ans,

2 609 points). Champion d'Europe

des moins de douze ans en 1995,

plus jeune grand maître

de tous les temps (à quatorze ans

et dix-sept jours).

Dernier résultat : victoire

au tournoi zonal de Donetsk

(Ukraine) en 1998.

● **Viktor Bologan** (moldave,

vingt-sept ans, 2 608 points).

Dernier résultat : victoire

au tournoi de Moscou en 1995.

● **Joël Lautier** (français, vingt-cinq

ans, 2 596 points). Numéro un

français, plus jeune champion du

monde juniors

de tous les temps, en 1988.

Un des très rares joueurs

à comptabiliser un résultat positif

contre Garry Kasparov.

Dernier résultat : victoire

au tournoi d'Ubeda (Espagne)

en 1997.

● **Etienne Bacrot** (français, seize

ans, 2 561 points). Champion

du monde des moins de dix ans

en 1993, puis des moins de douze

ans en 1995, ancien plus jeune

grand maître de tous les temps

(à quatorze ans et deux mois),

vice-champion de France 1998.

Derniers résultats : victoire

aux 2^es Masters d'Enghien en 1997

et victoire au tournoi

des Bermudes 1999.

● **Igor Rausis** (letton, trente-sept

ans, 2 508 points). Champion

de Lettonie en 1995.

Dernier résultat : victoire à l'Open

de Stockholm 1998.



LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI

Encore quelques averses

DIMANCHE. Une dépression sur la Mer du Nord se comble lentement. Elle dirige de l'air instable sur l'extrême nord et est du pays. Les pressions sont en hausse temporaire sur l'ouest, apportant une amélioration. Une nouvelle perturbation abordera les côtes atlantiques en fin de journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages et les éclaircies alterneront avec encore quelques averses jusqu'en début d'après-midi. Le ciel se voile ensuite par l'ouest, puis deviendra très nuageux. Le vent d'ouest à nord-ouest sera modéré. Il fera de 7 à 9 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les nuages et les éclaircies alterneront mais il y aura encore quelques averses le matin. Il fera de 5 à 7 degrés.

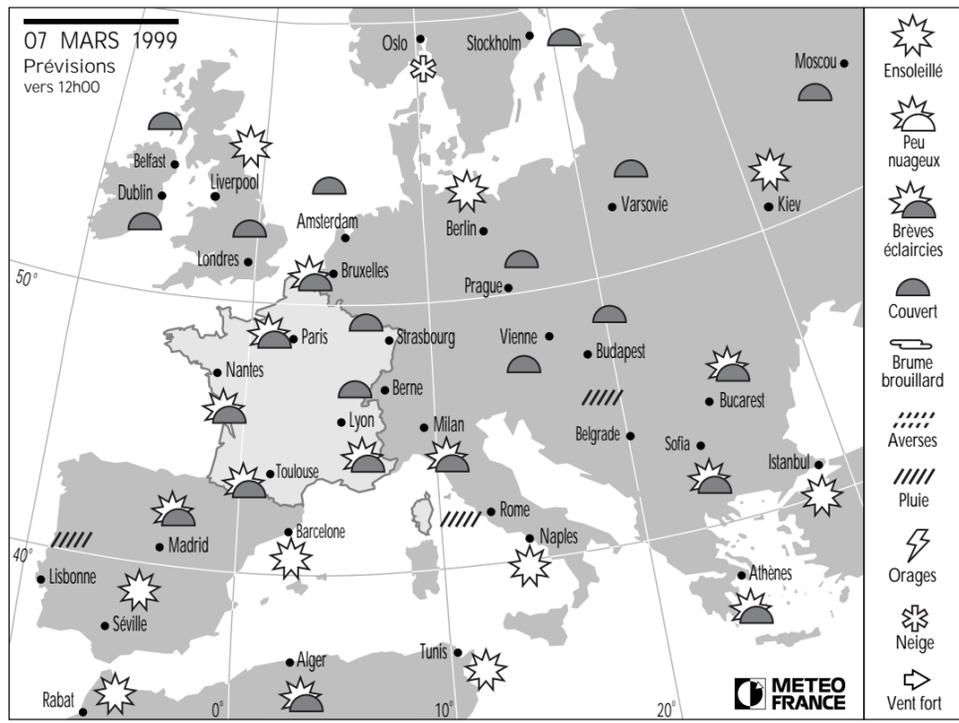
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages resteront nombreux avec quelques pluies faibles éparses, et quelques chutes de

neige faible sur le relief à basse altitude. Il fera de 3 à 6 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le ciel sera très nuageux le matin, avec des averses, parfois de pluie et neige mêlées dans l'intérieur. L'après-midi, le ciel deviendra très nuageux près des côtes atlantiques. Le thermomètre marquera 7 à 9 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin, les quelques averses du matin laisseront place à des éclaircies l'après-midi. Ailleurs, les nuages resteront abondants, avec des chutes de neige faible à basse altitude. Il fera de 5 à 7 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur la Corse, le temps sera encore instable avec quelques averses, parfois orageuses. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront. Le vent de sud-ouest soufflera à 80 km/h en rafales entre la Corse et le continent. Il fera de 8 à 12 degrés.

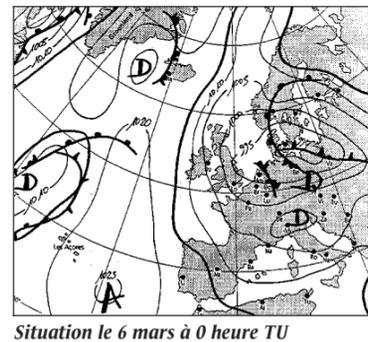


PRÉVISIONS POUR LE 07 MARS 1999

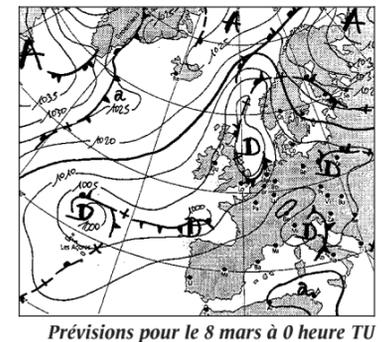
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	1/4 C	
AJACCIO	5/11 N	NANTES	1/9 N
BIARRITZ	5/9 N	NICE	5/13 N
BORDEAUX	3/9 N	PARIS	0/7 N
BOURGES	1/6 N	PAU	0/7 N
BREST	2/7 N	PERPIGNAN	5/12 N
CAEN	2/6 N	RENNES	1/9 N
CHERBOURG	4/7 N	ST-ETIENNE	1/5 C
CLERMONT-F.	1/5 N	STRASBOURG	-1/5 C
DIJON	-1/5 C	TOULOUSE	2/8 N
GRENOBLE	0/6 C	TOURS	0/7 N
LILLE	1/6 C	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	-1/5 N	CAYENNE	22/29 N
LYON	2/5 N	FORT-DE-FR.	23/28 S
MARSEILLE	3/11 N	NOUMEA	25/30 P

PAPETE	24/30 C	KIEV	5/9 S	VENISE	3/8 P	LE CAIRE	16/26 S
POINTE-A-PIT.	21/28 P	LISBONNE	9/15 P	VIENNE	0/9 C	MARRAKECH	8/22 S
ST-DENIS-RE.	22/28 N	LIVERPOOL	3/7 C	AMÉRIQUES		NAIROBI	19/24 P
EUROPE		LONDRES	3/7 C	BRASILIA	19/25 P	PRETORIA	19/32 S
AMSTERDAM	1/7 C	LUXEMBOURG	-3/4 C	BUENOS AIR.	26/33 S	RABAT	7/18 S
ATHENES	10/17 N	MADRID	4/12 N	CARACAS	22/27 N	TUNIS	8/15 S
BARCELONE	6/13 S	MILAN	1/11 N	CHICAGO	-6/-1 N	ASIE-OCEANIE	
BELFAST	2/5 C	MOSCOW	-4/-1 C	LIMA	21/27 P	BANGKOK	24/34 N
BELGRADE	7/12 P	MUNICH	-3/6 C	LOS ANGELES	9/13 S	BOMBAY	23/33 S
BERLIN	2/7 S	NAPLES	6/10 S	MEXICO	10/24 S	DJAKARTA	26/29 C
BERNE	-3/3 C	OSLO	-3/0 *	MONTREAL	-13/-9 N	DUBAI	17/24 S
BRUXELLES	-1/6 N	PALMA DE M.	6/16 N	NEW YORK	-3/8 C	HANOI	21/27 P
BUCAREST	4/19 N	PRAGUE	1/5 C	SAN FRANCISCO	7/12 S	HONGKONG	19/25 S
BUDAPEST	3/10 C	ROME	5/10 P	SANTIAGO/CHI	8/19 S	JERUSALEM	13/26 S
COPENHAGUE	0/4 C	SEVILLE	8/18 S	TORONTO	-12/-6 N	NEW DEHLI	18/33 S
DUBLIN	2/6 C	SOFIA	4/13 N	WASHINGTON	-3/7 S	PEKIN	-2/6 S
FRANCFORT	-2/7 N	ST-PETERSB.	-6/-2 C	AFRIQUE		SEOUL	2/8 C
GENEVE	-1/4 C	STOCKHOLM	0/2 C	ALGER	9/17 N	SINGAPOUR	25/29 C
HELSINKI	-4/0 C	TENERIFE	10/13 N	DAKAR	17/22 S	SYDNEY	22/26 P
ISTANBUL	10/17 S	VARSOVIE	2/10 C	KINSHASA	21/31 C	TOKYO	6/11 P



Situation le 6 mars à 0 heure TU



Prévisions pour le 8 mars à 0 heure TU

PRATIQUE

Un tour de France des spectacles proposés par les festivals d'enfance

LE PRINTEMPS du spectacle jeune public s'annonce précoce dans les Yvelines, et ensoleillé dans toute la France, grâce à plusieurs festivals hauts en couleur.

● **A Sartrouville**, début des réjouissances lundi 8 mars avec *Le Roi errant*, d'après *Le Roi Lear* de Shakespeare, adapté par Joël Jouanneau et mis en scène par Cécile Garcia-Fogel (à partir de 8 ans). Ce chant d'amour, où un père et sa fille battent la campagne, donne le coup d'envoi de la deuxième Biennale de la création théâtrale pour la jeunesse, concocée par Heyoka, Centre dramatique national pour l'enfance et la jeunesse de Sartrouville et le Conseil général des Yvelines.

A l'occasion de ces « Odyssées 78 » - vagabondage théâtral qui a lieu jusqu'au 3 juin dans soixante-cinq villes du département -, les créateurs familiers des grands festivals signent leur première mise en scène pour les enfants (à partir de 6 ans). Ainsi Wladyslaw Znrko fait stopper inopinément *A la gare du coucou suisse*, le train où ont embarqué deux fugueurs; Bruno Bayen livre un *Nicodème* aux questions métaphysiquement malicieuses, qui n'a, décidément, rien

d'un nigaud; Laurent Gutmann met *En route* un jeune saltimbanque grâce à qui le fantastique advient avec un naturel désarmant; et François Kergoulay mêle comédiens et marottes pour mieux réinventer le monde, à la façon du *Guignol* de Prévert.

● **A Reims** et dans sa région, du 12 mars au 2 avril, Méli'Môme fête ses dix ans, avec une trentaine de spectacles, ainsi que des expositions, rencontres, conférences et formations. A l'affiche de cet anniversaire, préparé par Joël Simon, le théâtre sous toutes ses formes, mais également la danse contemporaine et la musique sont à l'honneur. Les bébés spectateurs aussi, à qui les programmateurs réservent plusieurs surprises dont: *Faut qu'ça tourne*, théâtre musical pour clarinette, balles et poissons rouges, par l'association Eclats (à partir de 6 mois), et *Uccellini*, de la Compagnie Skappa, voyage coloré d'un peintre à travers sa mémoire (à partir d'1 an).

Signalons aussi, pour les plus de 5-6 ans: *Le Roi Grenouille*, par le Theater Meschugge Ilka Schönbein et Alexandre Haslé, les inventives marionnettes de *Flash Circus*, *Romanzo d'Infanzia*, chorégraphie

pour un frère et une sœur, par la compagnie Abbondanza Bertoni, et *Kinésis*, où les comédiens-danseurs de la C^{ie} Quelli Di Grock font assaut de géométrie et de poésie; ou encore *Notes contre notes*, par l'association Notoire, concert pour piano et voix, permettant aux plus de 7 ans de découvrir quelques compositeurs contemporains.

● **A Vire**, du 24 mars au 10 avril,

Les programmes

- **Odyssées 78**: Heyoka, place Jacques-Brel, BP 93, 78505 Sartrouville Cedex, tél.: 01-30-86-77-77. Signalons, outre les spectacles cités, de nombreuses lectures vagabondes proposées par la Compagnie Dekismokthon, et le 20 mars, un colloque professionnel sur création et médiation, auquel sont conviés les enseignants.
- **Méli'Môme**: Association Nova Villa, 45, rue Jean-Jaurès, La Neuville, 51100 Reims, tél.: 03-26-09-33-33. A noter la pléiade de spectacles gratuits proposés le week-end

des 27 et 28 mars (14 à 18 heures), au parc de la Patte-d'Oie, à Reims.

- **Droit à l'enfance**: Théâtre du Préau, place Castel, BP 104, 14504 Vire Cedex, tél.: 02-31-66-16-06. A prévoir en octobre, la création de *Pomme d'amour*, issue du chantier théâtral sur la publicité et la consommation, organisé pendant le festival par Eric de Dadelsen.
- **Le Chaînon manquant**: association Les Forgerons du Chaînon manquant, 24, rue de la Solidarité, 82200 Moissac, tél.: 05-63-04-92-97. Billetterie du festival: 05-65-53-00-01.

de pierre et la peau d'images, adaptation par Rosemary Fournier et Jean-Paul Viot d'un récit initiatique de Daniel Danis, sur la trahison des adultes et l'exploitation des enfants amenés à découvrir la révolte et la solidarité (à partir de 10 ans).

De son côté, Eric de Dadelsen, directeur du Préau, convie des écoliers de Caen, puis de Vire, à participer à une recherche dramaturgique sur la façon dont la publicité les prend pour cible. En marge de cette expérimentation, une exposition sera présentée à Vire par l'association Artisans du monde, pour sensibiliser les adolescents aux conditions de fabrication de leurs vêtements et chaussures de prédilection.

● **A Cahors**, fin de ce minitour d'enfance avec, du 31 mars au 5 avril, Le Chaînon manquant qui rassemblera quelque deux cent cinquante artistes appartenant à tous les genres du spectacle vivant. Ce festival tous publics qui investit la rue et une dizaine de lieux, dédie aux plus jeunes les manifestations les plus variées: chanson et mamours sucrés avec Hervé Demon (à partir de 4 ans); marionnettes et acteurs pour un

affrontement entre deux cousins et une grand-mère débordée (*Patraque* du Tof Théâtre, à partir de 3 ans); bascule coréenne et jongleries endiablées avec *Les Arrosés*, tandis que *Les Argonautes*, experts en bulles de savon, convient aussi au public de tout âge (à partir de 5-6 ans) dans leur planète de doux dingues; panoplie théâtralisée du parfait désobéissant avec le décoiffant *Crasse-Tignasse* d'Heinrich Hoffmann, traduit par Cavanna (Compagnie l'Artifice, à partir de 6 ans).

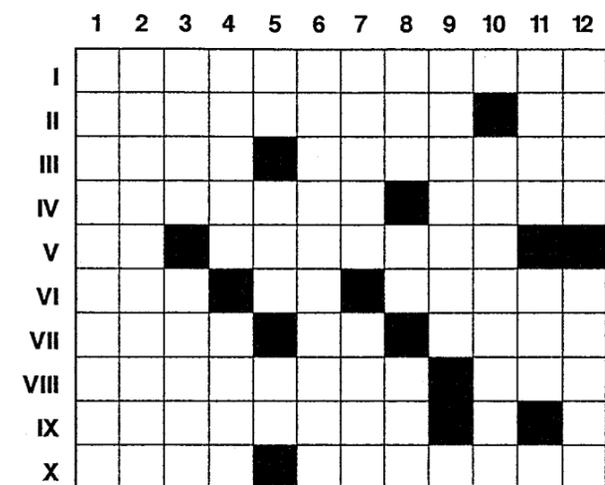
Humeur toujours, mais dans un univers de bois plus tendre, avec *Bynocchio de Mergerac* du Bouffou Théâtre (à partir de 4 ans); conte musical pour apprenti corsaire, tambour de vagues et maracas (*Baco de Nantes* de la Compagnie La Lune rousse, à partir de 6 ans); plumes et paillettes sur échasses et monocycle, d'où Les Farfadas bousculent les musiques et les rythmes (à partir de 6 ans) et bal de kids (à partir de 5-6 ans), dont tout laisse à penser qu'avec Les Grattons, groupe de rock bordelais, il démangera les plus engourdis petons.

Caroline Helfter

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99057

SOS Jeux de mots: 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

1. Nécessaire pour la bonne marche des choses. - II. Créée des contraintes et des obligations. Un peu de rillettes. - III. Un roi à l'Est. Fait la peau fine. - IV. Belle plante qui fleurit encore à la campagne. Relais de chasse pour Diane. - V. Article retourné. Crédit peu académique. - VI. Changement de plan au montage. Conjonction. Maintient au chaud. - VII. Question. Prises à partie. Coussin maternel. - VIII. Buvons avec délectation. Traverse l'église. - IX. Dure en attaque comme en défense. - X. Un héros chez Virgile. Auxiliaire médicale en retraite.

VERTICALEMENT

1. Rejet venu des coquillages. - 2. Règlement de comptes. - 3. Bien enveloppé. Travaillée par le sculpteur. - 4. Ce n'est pas le moment de se découvrir. Change avec les saisons.

- 5. Négation. Zone de libre-échange. Possessif. - 6. Répétitions bien inutiles. - 7. Aspirés. Travailla sur la tige. - 8. Jeune d'aujourd'hui. Deux sur six. Circule au Japon. - 9. Donnent tous les détails avec les aboutissants. - 10. Pommades passées dans le passé. - 11. Essence décimée. Son eau est forte. - 12. Refus au Kremlin. Prend de l'importance.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99056

HORIZONTALEMENT

I. Conscription. - II. Oréade. Ahuri. - III. Rigoriste. - IV. Bel. Onirisme. - V. Ili. Médiéval. - VI. Ga. Secrète. - VII. Loess. Riel. - VIII. Au. Tirée. Tas. - IX. Riveté. Nièce. - X. Dentrées. Osés.

VERTICALEMENT

1. Corbillard. - 2. Oriel. Ouïe. - 3. Négligé. Vn. - 4. Sao. Aster. - 5. CD-Rom. Site. - 6. Reines. Rée. - 7. Sidère. - 8. Patricien. - 9. Théière. Io. - 10. Iu. Sveltes. - 11. Or. Mat. Ace. - 12. Niveleuses.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Président-directeur général: Dominique Alduy
Vice-président: Gérard Morax
Directeur général: Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél.: 01.42.17.39.00 - Fax: 01.42.17.39.26

ÉCHECS N° 1834

TOURNOI OPEN D'UBEDA

(Espagne, 1999)
Blancs: A. Dreiev.
Noirs: A. Gritschuk.
Gambit-D.

1. d4	d5	17. Cx4(i)	Dd8(j)
2. c4	c6	18. Cd6+	Rf8
3. Cf3	e6	19. Cc5!	Tg8(k)
4. Dc2(a)	Fd6(b)	20. Cxb7	Dc8
5. Fg5	f6(c)	21. Cc5!	Ff5(l)
6. Fh4	e7	22. Tc1(m)	Cbx5(n)
7. Fg3(d)	c5(e)	23. Fb5!(o)	Da8(p)
8. dx5	Fx5	24. Txf5	Cx5
9. cx5	Da5+	25. Fc6!	Cxg3(q)
10. Cb-d2	ex5	26. Fxa8	Ce2+
11. e4!	Cb-c6(f)	27. Rf2	Cx1
12. ex5	Cb4	28. Fxd5	fx5
13. Dc4	Fd7	29. Cd7+!!(r)	Rc7
14. Fc2	Tc8(g)	30. Fxg8	Rxd7(s)
15. 0-0!!(h)	Fx2+	31. Ré1!(t)	abandon
16. Txf2	Tx4		

NOTES

- a) Une suite rare.
- b) Ou 4... Cf6. Ou aussi 4... dx4; 5. Dxc4, b5; 6. Dc2, Fb7; 7. e4, Cd7; 8. Cb-d2, Cg-f6; 9. a3, Db6; 10. b4! (Zsu. Polgar-P. Cramling, Tilburg, 1994).
- c) Sortant des sentiers battus. 5... Cg-f6 était toujours possible.
- d) Après 7. e4, dx4; 8. Dxe4, g5!; 9. Fg3, f5; 10. Dc2, f4; 11. Cxg5, fxg3; 12. Dh5+, Rd7 rien n'est clair. Si 7. e3, Cf5; 8. Fg3, Cxg3; 9. hxg3, f5!
- e) Après 7... Cf5, la suite de la partie Se. Ivanov-Moroz (Lubniewitz, 1994) fut favorable aux Blancs: 8. e4, dx4; 9. Dxe4. Si 9... Cxg3; 10. hxg3.
- f) Et non 11... dx4; 12. Dxe4 avec avantage aux Blancs; si 12... Ff5; 13. Dxb7 et si 12... Cb-c6; 13. Fc4.

g) Bien développés, les Noirs menacent de gagner la D par 15... Fxf2+. Sortir du clouage sur la colonne c par 15. Db3 est vain: 15... Cc2+; 16. Dxc2 (ou 16. Rf1, Cxa1), Fxf2+ et 17... Tx2.

h) Les Blancs roquent comme s'il n'y avait aucun danger.

i) Les Blancs n'ont aucune compensation matérielle suffisante pour la D (T+F), mais la position s'est retournée en leur faveur.

j) Forcé. Si 17... Db5?; 18. Cd6+ et si 17... Dxd5; 18. Td1, Dc6; 19. Cd4, Dd5; 20. Cb5!, Dc6; 21. Cb-d6+, Rf8; 22. Cc5!, Dc7; 23. Cc4! menaçant 24. Cxd7+.

k) Si 19... Cbx5 ou Cxd5; 20. Cxb7. Le coup du texte témoigne des difficultés des Noirs à échapper à la domination ennemie.

l) Et non 21... Dxc5?; 22. Cxd7+.

m) Les Blancs menacent de gagner la D sur la colonne c!

n) Et non 22... Cxa2?; 23. Cc-d7+, Fxd7 (ou 23... Dxd7; 24. Cxd7+, Fxd7; 25. Tc7); 24. Tx8+, Fx8; 25. d6! avec gain.

o) Menace encore 24. Cc-d7+.

p) La meilleure défense consiste en 23... fx5; 24. Cd7+, Rf7; 25. Cxe5+, Rf6; 26. Tx8, Tx8. Les Blancs ont un pion de plus, mais tout est encore possible...

q) Si 25... Db8; 26. Cc-d7+. Si 25... Dd8; 26. Cc6+. Si 25... Dc8, seule case; 26. Fxd5, Cxg3 (ou 26... fx5; 27. Cc6+, Ré7; 28. Tx8, Tx8; 29. Fxe5 avec la paire de F et deux pions sur la T); 27. Cc-d7+!, Ré7; 28. Té1+, Rd6; 29. Fb7! et 30. hxg3.

r) La pointe finale.

s) Les Noirs restent avec un pion de plus!

t) Mais le Cc1 ne peut fuir!

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1833

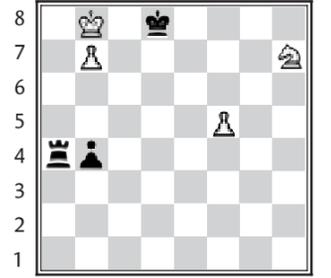
P. NOVITZKY (1993).
(Blancs: Rh3, Fé5, Pa7 et ç7. Noirs: Ra2, Tf8.)

Si 1. ç8=D?; Tx8; 2. Fb8, Tç3+ et 3... Ta3. Si 1. Rg4?, Rb3!; 2. ç8=D?, Tx8; 3. Fb8, Tç4+ et 4... Ta4. Ou encore 1. Rg4?, Rb3!; 2. Ff6, Ta8; 3. Fé5, Tf8! ou 2. Fd6, Tç8; 3. Rf5, Rç4; 4. Ré6, Ta8!

1. Rg3!! la clé du gain, Rb3; 2. Rg4!, Ta8! forcé (si 2... Ra3 ou Rb4; 3. Fd6+; si 2... Ra2 ou Rc2; 3. Ff6!, Ta8; 4. Rf5, Rb3; 5. Ré6, Rç4; 6. Fd4!, Rxd4; 7. Rd6 suivi de 8. Rç6 et de 9. Rb7); 3. Rf4!, Rb4 (si 3... Ra4?; 4. ç8=D!, Tx8; 5. Fb8, Tç4+; 6. Ré3, Tç3+; 7. Rd2); 4. ç8=D!, Tx8; 5. Fb8, Tç4+; 6. Ré3, Tç3+; 7. Rd2; 8. Fd6+ et 9. Fxa3.

ÉTUDE N° 1834

I. VANDERCASTEELE (1994)



Blancs (4): Rb8, Ch7, Pb7 et f5.
Noirs (3): Rd8, Ta4, Pb4.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

ROCK Depuis 1992, XTC s'était mis en grève contre sa maison de disques. Un nouvel album, *Apple Venus Volume 1*, permet enfin à Andy Partridge et Colin Moulding

de rompre avec le silence. ● DEPUIS ses débuts discographiques en 1977, dans la mouvance de la new wave, le groupe de Swindon s'est manifesté par son intransigeance. La

peur malade de la scène, le refus des facilités d'écriture chez Partridge lui barrent la route du succès commercial. ● PARADOXALEMENT, *Apple Venus* ne reflète

(presque) pas l'amertume du duo. L'album est une petite merveille de légèreté pop et paisible. ● DEUX LIVRES, écrits par et pour des fans, paraissent sur XTC, l'un en anglais,

l'autre en français. ● L'ÉCRIVAIN, amateur et acteur Jackie Berroyer se souvient de son coup de foudre pour ce groupe : « J'avais l'impression d'écouter de la pop adulte. »

Le retour d'XTC, groupe intransigeant et incompris de la scène britannique

En grève depuis 1992 contre leur maison de disques, Andy Partridge et Colin Moulding brisent le silence avec un nouvel album, « *Apple Venus Volume 1* ». Apparue avec le courant de la new wave à la fin des années 70, la formation n'a jamais joué le jeu de l'industrie du disque

POUR qui en douterait encore, Andy Partridge, guitariste, chanteur, compositeur et parolier, est bien le patron d'XTC. C'est lui qui fait le plus souvent les réponses, voire les demandes, et dirige l'évolution du groupe depuis sa création au milieu des années 70. A ses côtés, Colin Moulding, bassiste, chanteur, compositeur et parolier, affiche une discrétion d'éternel second plus ou moins volontaire. Quand Partridge affirme, Moulding prend le temps de trouver le terme juste et commence ses phrases par un « *I may be wrong, but...* » (Je peux me tromper mais...) qui traduit ses hésitations.

Depuis la parution du disque *Nonsuch*, en 1992, XTC était resté silencieux. De passage à Paris pour quelques jours en février, les musiciens ont apporté avec eux un nouvel album, *Apple Venus*, premier d'une série de deux enregistrements qui saluent la sortie d'un tunnel de procédures judiciaires avec le manager de leur débuts. Ainsi que la fin des tracas contractuels et des multiples divergences avec leur ancienne compagnie phonographique Virgin. « *Très tôt, vers 1982-1983, explique Colin Moulding, nous nous sommes aperçus que ça ne fonctionnait pas avec Virgin. Ils nous voyaient comme un groupe pop de plus dont le rôle était de sortir des singles sur commande. Et nous, nous voulions être un groupe plus respecté, plus underground d'une certaine manière, avoir le temps d'approfondir notre musique.* »



VALÉRIE PHILIPS

Colin Moulding et Andy Partridge. XTC est aujourd'hui réduit à un duo.

DIFFICILE ÉQUILIBRE

Même si la « liberté » leur a été rendue en juin 1996 – XTC avait fini par devenir salarié de l'ancienne compagnie de Richard Branson –, le sujet leur tient à cœur. Il a miné le toujours difficile équilibre d'un groupe qui devait au quotidien assurer un contre-pouvoir au brillant Partridge et qui a connu des déchirements réguliers (le départ de l'organiste Barry Andrews rem-

placé par le guitariste Dave Gregory, qui a jeté l'éponge en 1998 ; celui du batteur Terry Chambers) jusqu'à être dorénavant un duo. Partridge renchérit : « *Notre manager nous a dépouillés, nous étions en tournée en permanence au début du groupe et il n'y avait jamais d'argent. Virgin vendait nos disques mais nous avions toujours des dettes*

à leur égard. Nous avons signé des contrats très défavorables – les artistes sont rarement gagnants avec les maisons de disques – et sommes restés longtemps dans l'impossibilité de les renégocier, jusqu'à la décision prise après la sortie de *Nonsuch* de nous mettre en grève. »

De fait, XTC, sous la ferme direction d'Andy Partridge, n'a jamais

joué le jeu que ses employeurs attendaient. Alors que leurs premiers enregistrements avec guitares adolescentes étincelantes et énervées les placent dans le sillage de la mouvance punk et new wave en concurrence avec The Police, Simple Minds ou Talking Heads, le groupe s'oriente vers des chansons pop qui font mouche mais dont ils

se refusent à appliquer les recettes balisées pour atteindre la célébrité. « *Il faut être un monstre au cœur froid et dur pour accepter la célébrité, ajoute Partridge. C'est une mécanique qui crée des éponges à adoration : "aimez-moi, adorez-moi".* »

Du coup, le succès grand public de leur quasi unique tube *Making Plans for Nigel* (une composition de Moulding) peut sembler être un malentendu.

Le retrait de la scène en 1982, en raison de l'incapacité malade de Partridge à se produire en public, n'arrange rien. Par la suite, s'éloignant du modèle rock, XTC passe par une phase bucolique avec instruments acoustiques avant d'admettre totalement ce qu'ils doivent aux Beatles avec des enregistrements psychédélics trop en avance sur les modes. Mais surtout XTC propose au monde du rock une musique à la personnalité trop forte, aux textes ambitieux où se mêlent l'ironie, le nonsense et une analyse féroce des comportements humains. Le type même du groupe impossible à situer et à ranger dans les petites boîtes convenables du marketing des années 80.

« LE FANTÔME DE RAY DAVIES »

« *C'est un peu à la mode de citer XTC comme référence aujourd'hui, comme les gens qui clament partout qu'ils adorent Burt Bacharach qui a été considéré pendant des années avec beaucoup de mépris, précise Colin Moulding. On est devenu un groupe culte, ce qui ne me déplaît pas. Même si j'aime aussi l'idée du succès qui permet de travailler dans de meilleures conditions, il y a quelque chose en nous qui interdit ça, une sorte de sabotage consenti qui fait de notre musique un secret.* »

En ce sens, le parallèle avec un autre groupe britannique, The Kinks, des frères Ray et Dave Davies, est celui qui convient le mieux à Partridge et à Moulding. Même incompréhension de la part

de leurs concitoyens, même intransigeance à l'égard des règles de l'industrie, même souci d'une écriture resserrée où le quotidien télescope l'ellipse et le sous-entendu cinglant.

« XTC VARIETY SHOW »

« *L'une des raisons qui m'ont fait écrire des chansons était d'essayer de supprimer le fantôme de Ray Davies, reconnaît sans trouble Andy Partridge. L'autre élément important, c'est la tradition des nursery rhymes. Ces comptines ont pour moi la plus grande influence pour les textes. Ce sont des phrases simples, parfaitement ordonnées, poétiques et qui contiennent en même temps un commentaire politique.* » Si l'on y ajoute le goût appuyé pour des mélodies claires qui ne refusent pas la délicatesse divertissante de la musique légère, on tient peut-être la marque déposée du son XTC, objet d'une adoration sans bornes d'un cercle d'admirateurs prompts au prosélytisme.

Le groupe a ainsi monté pièce par pièce une dizaine de petits chefs-d'œuvre avec un soin maniaque qui transformait chaque morceau en une composition isolée, capable de répondre à l'ensemble de l'album dont il devenait alors impossible de retrancher un élément. Quant au retour possible dans le cirque des tournées et des concerts à répétition, Partridge doute qu'il y ait le moindre changement dans son attitude. « *C'est ainsi, j'en suis physiquement et psychologiquement incapable. Je serais cependant ravi que l'on puisse monter une sorte de XTC Variety Show, un orchestre qui jouerait notre musique, même si je ne vois vraiment pas en quoi les gens trouveraient le moindre intérêt à entendre notre musique sur scène.* » Et avec cette ultime pique, Partridge laisse passer la leur de malice qui a régulièrement dicté sa conduite.

Sylvain Siclier

Treize sculptures pop aussi épurées que raffinées

SEPT ANNÉES de vache enrégée avaient-elles abîmé l'art d'XTC ? Les frustrations allaient-elles laisser leur empreinte bilieuse ? A l'écoute de *Apple Venus Volume 1*, on s'aperçoit que le groupe de Swindon n'a, en fait, jamais joué musique aussi chatoyante et sereine. Un seul titre, *Your Dictionary*, voit Andy Partridge régler ses comptes. Ou comment exorciser un divorce en termes graves et cruels. « *H-A-T-E is that how you spell love in your dictionary ?* ». Le reste de ce nouvel album s'épanouit en délicieux paysages, d'un onirisme orchestral royalement maîtrisé.

C'est sans doute à *Skylarking* qu'on se référera quand il s'agira de trouver des précédents dans leur discographie. Produit en 1986 par Todd Rundgren, cet album profitait déjà des raffinements de la musique de chambre. Mais les arrangements de cordes étouffaient parfois sous la préciosité.

MÉCANIQUES DE PRÉCISION

Apple Venus allie les vertus de l'épure et l'audace de constructions très élaborées. A l'image de l'ouverture, *River of Orchids* (comptine écolo qui suggère de transformer les autoroutes en rivière de fleurs), assemblage progressif de couleurs éparées. La résonance d'abord de trois gouttes d'eau soulignée par une basse rêveuse, l'entrée des pizzicati de violons, les exhortations ensuite d'un chanteur acide qui vont s'enchevêtrer, en canon, avec un chœur majestueux et des cuivres en sourdine au parfum de Miles Davis arrangé par Gil Evans (période *Sketches of Spain*).

Une fois ou deux, on croisera sur ce disque des angles de vue familiers. L'aspect Beatles de *I'd Like That*, l'humour pastorale de *Green-*

man, typique de la façon dont Andy Partridge peut agencer un univers peuplé de personnages enfantins et mythiques. Mais la plupart du temps, XTC prend plaisir à respirer autrement. Si ses nouvelles chansons fonctionnent comme des mécaniques de précision, on sent le groupe moins prisonnier de sa méticulosité. L'utilisation prédominante de la guitare acoustique, la discrétion de la batterie, la subtilité de l'orchestration réchauffent et humanisent la brillance de ces sculptures pop.

Jadis extatique et parfois surchargée, l'excentricité des Britanniques se traduit cette fois par des élans paisibles. Dans les ballades bien sûr – *Knights in Shining Karma*,

et sa légèreté de berceuse *I Can't Own Her* qui semble inspirée par le Brian Wilson de *Caroline No* –, mais aussi dans les agencements les plus sophistiqués. *Easter Theatre*, une des pièces maîtresses de cet onzième album, s'ordonne en une comédie musicale miniature, parcourue de plusieurs thèmes mélodiques et de changements de tempo. Les influences de Broadway et de la musique classique s'intègrent avec une finesse remarquable au format de la chanson. Même petit miracle avec *The Last Balloon*, conclusion évanescence de ce grand retour. On n'est pas prêt d'oublier le fondu enchaîné qui transforme la voix de Partridge en une trompette d'adieu.

En comparaison des onze morceaux écrits par ce dernier, les deux titres signés par Colin Moulding – *Frisolous Tonight* et *Fruit Nut* –, charmants comme les Kinks prenant le thé avec de vieilles Anglaises, manquent un peu d'envergure. Ceci confirmant ce que l'on sait depuis longtemps : l'habileté de *songwriter* de Moulding lui a permis de composer les quelques rares hits de l'histoire du groupe, mais c'est le génie visionnaire d'Andy Partridge qui en a toujours fait la substance.

S. D.

★ *Apple Venus Volume 1*, 1 CD Cooking Vinyl. Distribué par Musidisc.

Deux ouvrages pour glorifier le groupe de Swindon

LE PREMIER, *Song Stories*, est écrit en anglais par le romancier et journaliste Neville Farmer, collaborateur de nombreuses revues britanniques, à l'occasion directeur musical et producteur ; le second, *Art sonore et Vieilles Querelles*, a été rédigé en français par le journaliste et

reporteur Philippe Bihan. L'un et l'autre se veulent d'abord – et sont – des livres de fans. Leur sujet : XTC, groupe abonné en quasi-permanence aux désillusions qui, les années aidant, a fini par faire connaître au monde extérieur la ville de Swindon – à une heure de route à l'ouest de Londres –, là d'où tout est parti.

L'ouvrage de Neville Farmer a été

écrit en collaboration avec Andy Partridge, Colin Moulding et Dave Gregory avant son départ du groupe. Sans pour autant être une histoire officielle contrôlée puisqu'on s'y empoigne à l'occasion sans faux-fuyants. Le découpage systématique de *Song Stories*, aussi organisé soit-il, l'apparente plutôt à une succession d'études. Chaque chapitre a une entrée biographique chronologique, une partie d'entretiens avec les membres du groupe surtout centrés sur les événements qui ont entouré la conception et l'enregistrement de leurs disques et un descriptif commenté des morceaux – indexés dans les dernières pages – des différents albums ainsi que de ceux dispersés sur les faces « B » des nombreux singles du groupe. Une « explication de texte » qui donne tout son intérêt au livre de Neville Farmer, que seul un public sérieusement anglophone

pourrait toutefois apprécier. Des dessins d'Andy Partridge et des photographies issues des archives du groupe le complètent.

Le livre de Philippe Bihan a, lui, les qualités et les défauts des ouvrages de fans. On y sent autant l'enthousiasme que le recul critique, mais l'écriture est parfois un peu rapide avec des digressions inutiles. L'organisation chronologique en fait toutefois un ouvrage clair, qui pointe souvent les difficultés du groupe à s'insérer dans la logique de marché de sa compagnie phonographique, et ses déboires avec son entourage.

FRANCE, TERRE D'ÉCOUTE

Bihan passe aussi en revue les réactions critiques et publiques en France à l'égard du groupe. Une perspective hexagonale qui réévalue la place de la France comme terre d'écoute d'XTC. Illustré de

TROIS QUESTIONS A...

JACKIE BERROYER

1 Avant de devenir écrivain, animateur de télévision et acteur, vous avez été critique musical, dans les colonnes de *Charlie-Hebdo* en particulier. A la fin des années 70, vous avez été un des premiers, en France, à manifester votre enthousiasme pour XTC. Qu'est-ce qui vous plaisait dans ce groupe ?

Je les ai découverts au Bataclan – ou était-ce le Palace ? – en 1977-1978, en première partie des Talking Heads. Sous le boucan et l'énergie new wave perçait le son du Mersey Beat [le son apparu à Liverpool au début des années 60], quelque chose de très anglais, une espèce de folklore que j'ai toujours

aimé. J'avais l'impression d'écouter de la pop adulte. Le rock n'est pas pour moi une panoplie de la jeunesse. Si j'en écoute aujourd'hui, ce n'est pas par immaturité. Il me semblait trouver dans les chansons d'XTC des valeurs qui pouvaient durer. Un raffinement, une retenue...

2 Comment expliquez-vous le relatif insuccès du groupe ?

On a parfois l'impression que personne n'y trouve son compte. Les amateurs d'extrémisme s'arrêtent à l'apparente joliesse mélodique sans percer les dessous plus fous et maniaques de cette musique. Et ceux qui pourraient être séduits par les refrains pop sont effrayés par la sophistication du groupe. La musique d'XTC demande un petit effort, elle se mérite... Mais je reste persuadé que, si les radios avaient joué le jeu Partridge aurait eu plus de tubes.

3 Avez-vous fini par sympathiser avec les musiciens du groupe ?

Je n'ai rencontré Andy Partridge qu'une seule fois. Au début des années 80, mon militantisme pro-XTC était presque devenu une blague dans le milieu de la *rock critic*. Un jour, Alain Maneval m'a demandé de faire un reportage sur la venue du groupe à Paris, pour son émission de télé, *Megahertz*. J'ai interviewé Partridge dans la loge du Palace, nous avons filmé des bouts de répétitions et le début de ce concert interrompu au bout de trois morceaux. On n'imaginait pas que cela allait être leur dernier. Quelques semaines après, j'ai envoyé à Partridge un petit soldat pour sa collection de jouets. J'ai reçu de lui une carte de vœux me demandant de prendre une cuite à sa santé...

Propos recueillis par Stéphane Davet

Ralph Gibson, « formaliste à la puissance dix »

Le photographe américain fête à Paris son soixantième anniversaire, avec une exposition et un livre rétrospectifs

COMBIEN de passionnés de photographie le sont devenus grâce à Ralph Gibson ? Combien ont ébauché une collection en achetant timidement une épreuve du bel Américain aux yeux délavés ? Gibson a eu soixante ans le 16 janvier. Il reçoit en cadeau une rétrospective à la Maison européenne de la photographie (MEP) et un livre aux éditions Marval.

Pour l'occasion, ce séducteur « amoureux de la France » est à Paris, qu'il fréquente depuis trente ans. Il est descendu dans un hôtel cosu de la rue de Seine, où il occupe l'unique chambre du dernier étage. Il reçoit sur fond de papier peint à fleurs – comme le couvre-lit – en se limant les ongles. Gibson est une star de la photographie qui connaît par cœur son tableau de chasse : « J'ai dû vendre 6 000 tirages et mes images sont dans 200 collections prestigieuses. » Dans des musées autant que chez des particuliers. Aux Etats-Unis, au Japon, en Europe.

« JE SUIS DEVENU UNE THÉORIE »

Gibson est un des rares photographes à vivre – confortablement – de ses tirages de collection. C'est avec lui qu'Agathe Gaillard a ouvert, en 1975, sa galerie de photographie, rue du Pont-Louis-Philippe à Paris. Au début des années 60, Gibson a inventé un style – « une écriture photographique », corrige-t-il – déployé dans une trilogie-manifeste, créant pour l'occasion les éditions Lustrum Press : *The Somnambulist* (1970), *Déjà-Vu* et *Days at Sea* (1972). Le succès est fulgurant. « Les mêmes qui me traitaient

comme un clochard m'ont encensé comme un Dieu. J'ai découvert l'hyprocrisie. » Entre ceux qui documentaient le monde et la photographie conceptuelle, il y avait Gibson, qui a pioché à gauche et à droite pour créer un univers visuel hybride, mélange de réalité et d'imaginaire, de songes et d'instant captés, de figuration et d'abstraction, de graphisme et de compositions poétiques, de formes pures et de lumières contrastées, de zones nettes et floues.

Les motifs – nus, natures mortes, fragments d'architecture, d'objets et de paysages, portraits – sont transfigurés. « Comme un ready-made de Duchamp, mes objets prennent leur propre mystique. » Les femmes y tiennent une part de choix : « Je suis homme de chair et homme d'esprit. La photo fait le lien. »

Sûr de lui, il lâche : « Je suis devenu une théorie. » Il l'explique : « Pendant ma jeunesse, chaque vendredi, je courais au kiosque pour découvrir le dernier numéro de Life. Mon père était assistant de Hitchcock. J'ai grandi dans le cinéma, le photojournalisme, le graphisme. Ajoutons que j'ai été élevé chez les Sœurs catholiques, et ça donne un photographe surréaliste. Comme si mes semelles étaient propulsées dans mon subconscient. »

Le monde intérieur est la grande affaire de Ralph Gibson. Cet ancien marin né à Los Angeles, qui a figuré dans des films de Hitchcock ou de Nicholas Ray, qui a fréquenté les clubs de jazz et écouté Kerouac lire des poèmes, est « obsédé par [ses] rêves » quand il débarque à New

York, en 1966, pour s'installer au mythique Chelsea Hotel. « Je travaillais la nuit sur mes photos et je dormais le jour. J'ai compris qu'il y avait un deuxième monde habité. J'ai pénétré le royaume des rêves. »

On évoque la réalité et Ralph Gibson répond « perception », « état émotionnel » qui bouleversent la vision. L'image révélée est une autre affaire : « L'épreuve photographique coupe les racines de la réalité et du temps. » On lui parle sujet, il répond formes. « Je n'ai aucune histoire à raconter. Je suis formaliste à la puissance dix. » On évoque son message et il renvoie la formule du producteur Samuel Goldwin : « Si vous avez un message, envoyez un télégramme. »

L'AMOUR DU PROCÉDÉ

« Quand je signe une image, je suis responsable de chaque millimètre carré, de chaque grain. Je déteste l'accident heureux d'une photo. Je suis devenu le contenu de mes images. J'ai passé toute ma vie à réfléchir pour me connaître. C'est un grand luxe ! J'ai suivi trois ans l'enseignement d'un gourou. J'ai vécu comme un moine. Je ne voulais pas devenir le prochain bouddha, mais photographe. Je me suis appliqué un code moral : avant de faire quoi que ce soit, je me demande : est-ce bon ou pas pour mon travail ? Quel que soit le désastre que je vis, mon travail est un phare dans la nuit. »

Pour cette raison, Gibson n'a jamais accepté une commande commerciale – « Je ne suis pas un pistolet à louer. Je ne possède rien, j'ai beaucoup d'argent de poche, j'habite depuis vingt ans, sans enfant, avec

Marie-Jeanne qui sait que je suis uniquement photographe. » Est-il possible de trouver un photographe qui vénère autant son outil au point de réfléchir à « un alphabet des signes » photographiques ? Cet amour du procédé l'a amené à tirer les images de Dorothea Lange en 1960 et d'avoir édité chez Lustrum, en 1971, deux livres mythiques : *Tulsa*, de Larry Clark et *The Lines of My Hand*, de Robert Frank.

Gibson est aujourd'hui vénéré par une poignée de photographes qui ont trouvé leur étoile. Il est surtout critiqué, « ringardisé » par une bonne partie du milieu photo que son formalisme exaspère, alors que la magie des débuts a laissé la place à la facilité, à des cartes postales attrayantes et creuses. Démodé, Gibson ? « Quand vous êtes dans mon état mental, les attaques et louanges convergent et n'ont pas de prise. Mon obsession, à soixante ans, est de ne pas perdre une minute. » Il quitte la pièce pour réaliser un portrait du philosophe François Julien dont il a « adoré » le texte sur le nu, dans le livre qui lui est consacré. « Vais-je arriver à le voir en face de moi ? »

Michel Guerrin

★ Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris-4^e. M^o Saint-Paul. Tél. 01-44-78-75-00. Du mercredi au dimanche, de 11 heures à 20 heures. 30 F (4,57 €) et 15 F (2,29 €). Jusqu'au 30 mai. *Courant continu*, de Ralph Gibson, textes de Gilles Mora, François Julien et Miles Barth, éditions Marval, 168 p., 220 photos, 390 F (59,45 €).



Los Angeles, 1965. Autoportrait.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : la veuve et le fils de Dominique de Roux attaquent *Perpendiculaire* pour diffamation. Pierre-Guillaume de Roux et Jacqueline Brusset – respectivement fils et veuve de l'écrivain et éditeur Dominique de Roux, mort en 1977 – viennent d'assigner les animateurs de la revue *Perpendiculaire* devant le tribunal de grande instance de Paris. Cette assignation pour diffamation fait suite à la reproduction, sur le site Internet de la revue, d'un texte paru dans *Le Monde* du 10 octobre 1998, « Houellebecq et l'ère du flou », dans lequel les six journalistes de *Perpendiculaire* avaient traité Dominique de Roux de « fasciste notoire », s'exposant ainsi au droit de réponse de Pierre-Guillaume de Roux (*Le Monde* du 15 octobre 1998). L'avocat des plaignants, M^e Emmanuel Pierrat, réclame 500 000 F (76 224 €) au titre de dommages et intérêts ainsi que la publication du jugement dans deux organes de presse nationaux au choix des demandeurs, dans la limite de 100 000 F (15 245 €).

■ **THÉÂTRE** : après les travaux de rénovation, la grande salle du Théâtre de la Commune d'Aubervilliers devrait rouvrir mardi 9 mars, en présence de Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. Au programme : la reprise de *La Femme changée en renard*, dans l'adaptation et la mise en scène de Didier Bezace.

■ **CINÉMA** : Paramount Classics, division art et essai de la major Paramount, vient d'acheter les droits de distribution de *Train de vie* aux Etats-Unis, sur la foi du prix remporté au dernier Festival de Sundance par le film de Radu Mihaileanu sur la Shoah. *Train de vie* a déjà obtenu plusieurs récompenses dans des festivals à l'étranger, dont le prix de la critique à Venise.

William Nadyam, le Cid noir de Declan Donnellan

Une mise en scène hors conventions de la pièce de Corneille, à Paris jusqu'au 27 mars

CE CID MARQUANT, hors conventions, voulu par le metteur en scène britannique Declan Donnellan, c'est lui, William Nadyam, trente-deux ans. Corps de roseau

PORTRAIT

Son professeur lui avait dit : « Il n'y a pas de rôles pour les comédiens noirs »

élançé, la plus décidée des douceurs dans la voix, la poésie en partage, le Rodrigue noir est né de père médecin, issu d'une « lignée princière » du Cameroun et d'une mère réunionnaise d'origine indienne. De son enfance partagée entre Montpellier, Bangangté (Cameroun), Bruxelles et Clermont-Ferrand, il garde « une vision hétéroclite du monde » et les questions d'un « fouilleur ». Exemple : « Pourquoi, lorsqu'on va à l'école dans un pays donné, trouve-t-on toujours ce pays au centre de la carte du monde ? » Il ne veut pas comprendre, car il se sent « au centre d'un océan sans barrières ».

Bon élève, il aurait dû suivre la voie tracée par la main paternelle de la médecine, lorsqu'en seconde année, à Paris, sonne l'heure de « la prise de risque ». Il hésite. La médecine, la soutane ou le théâtre ? « Un

même désir d'aller vers les hommes, poussé par ce quelque chose qui me blessait, me criait. » Bien que ce soit une « mutinerie inqualifiable » contre le père, le théâtre l'emporte. Pourtant, chacun tente de l'en dissuader. A commencer par son professeur de danse (William Nadyam sera capitaine de l'équipe de France de danse sportive et de jazz) qui lui assène : « Tu seras peut-être un grand danseur de claquettes, mais pas un grand comédien. Parce qu'il n'y a pas de rôles pour les comédiens noirs. » Le jeune homme est abasourdi : « C'est quand même étrange, me suis-je dit. Tout ce qui m'avait été donné à lire en langue française ne m'était pas destiné ? La poésie n'est-elle pas indivisible ? »

C'est pourquoi il se reconnaît dans l'indignation des élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique après les déclarations à la télévision de Jean-Pierre Miquel, administrateur général de la Comédie-Française, qui estimait impossible l'engagement à long terme de comédiens noirs ou d'ori-

gine maghrébine, parce qu'il y avait trop peu d'emplois pour eux. « En fin de compte, la seule réponse à lui apporter, murmure-t-il, c'est de monter sur le plateau et de jouer. » Au Cours Vera Gregh, où il fait son apprentissage, l'idée de l'« emploi » n'apparaît pas. Bien au contraire. Il se rend compte « que devenir comédien, ce n'est pas s'amputer, mais s'enrichir ».

« CETTE RAGE... »

Dans son élan, ce « timide », se retrouve trois ans à l'école de la rue Blanche. Dans le même temps, il s'occupe d'un atelier-théâtre à la prison de Bois-d'Arcy. Désormais, rien ne l'arrêtera : « La seule chose qui compte, c'est l'endurance. Si on n'a pas de rôle, créer son propre rôle ; si on n'a pas de pièce, écrire une pièce. Ne manque-t-on pas de jeunes auteurs ? »

Sorti de l'école, le voilà affronté aux rôles de Noirs (rires) : un jazzman chez Jean-Louis Thamin, à Bordeaux, puis un marabout, en robe, pour une pièce de boulevard

Plus de cent représentations

● **Le spectacle**. *Le Cid*, de Pierre Corneille, mis en scène par Declan Donnellan avec William Nadyam dans le rôle-titre, a été créé au Festival d'Avignon le 11 juillet 1998. Depuis, il a été représenté plus de cent fois en France et à l'étranger (Espagne, Italie, Royaume-Uni). La tournée doit s'achever à New York, en avril.

● **La troupe**. La distribution a été légèrement remaniée pour les représentations parisiennes. Elle est composée de Sandrine Attard, Lucia Bensasson, Philippe

Blancher, Joséphine Derenne, Laurent Desponds, Nicolas Ducron, Benjamin Dupé, Sarah Karbasnikoff, William Nadyam, Patrick Rameau, Yanek Rousselet, Bruno Sermonne.

● **Renseignements**. Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris-10^e. M^o La Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50. 50 F à 130 F (7,62 € à 19,82 €). Durée : 2 heures. A 20 h 30, du mardi au samedi ; le samedi, à 16 heures. Jusqu'au 27 mars.

TEFAF MAASTRICHT 1999

La foire internationale d'art et d'antiquités

13-21 mars

MECC Maastricht Pays-Bas

Renseignements: TEFAP +31 73 614 51 65 www.tefaf.com

Passerelle

SCÈNE NATIONALE DE SAINT-BRIEUC

“AU BON PETIT CHARLES”

15 chansons peu connues de Charles TRENET par Serge HUREAU

SAMEDI 13 MARS - 20 H 30

La Passerelle Scène Nationale de Saint-Brieuc

Infos/Résa : 02.96.68.18.40

La fréquentation des musées français augmente de nouveau

CALCULÉE sur un échantillon de 275 établissements, la fréquentation des musées français, qui atteint environ 30 millions de visiteurs, a augmenté de 2 % au cours du premier semestre 1998 par rapport à la même période de 1997. L'ouverture des nouvelles salles égyptiennes du Musée du Louvre a particulièrement dopé le grand musée parisien qui, avec trois millions de visiteurs (une augmentation de 20 %), dépasse le niveau historique atteint après l'ouverture de l'aile Richelieu en 1994.

Si les autres musées d'Ile-de-France accusent globalement une baisse de 4 points – il faut compter avec la fermeture pour travaux du Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou (800 000 entrées par an) – Orsay augmente de 12 %, le Musée Picasso de 9 % et le Musée Rodin de 4 %.

La croissance des 217 musées de province (+1,5 %) est plus modeste.

Des bourses pour des voyages vers l'Envers des villes

L'ASSOCIATION française d'action artistique (AFAA) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) attribuent depuis 1995 des bourses de voyages à de jeunes architectes, urbanistes et paysagistes afin de leur permettre de travailler sur l'évolution et la conception des espaces publics dans les villes. Le jury de ce programme, baptisé l'Envers des villes, et qui constitue une nouvelle sorte de Villa Médicis hors les murs, « privilégie les approches inédites, le rapport à l'homme et à la nature, la volonté de tirer parti de l'histoire récente des villes ».

Ces bourses (une aide financière de recherche et une dotation couvrant les frais de déplacement) permettent des séjours de durée variable, de plusieurs jours à plusieurs mois. Elles concernent chaque année une demi-douzaine de praticiens ayant entre une et cinq années de pratique.

Les candidats doivent adresser leur projet ainsi qu'un dossier sur leur travail passé avant le 31 mars à l'AFAA (L'Envers des villes), 1 bis, avenue de Villars, 75007 Paris. Rens. : 01-53-69-83-32.

3615 LEMONDE

Toute l'information pratique pour calculer vos impôts

A propos de la peinture et de sa mort

Galerie à Paris. Trois noms illustres : Garouste, Fischl et Villeglé. Et une question : comment peindre aujourd'hui ?

GÉRARD GAROUSTE. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris-11^e. M^o Bastille. Du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Tél. : 01-48-06-92-23. Jusqu'au 3 avril.
ERIC FISCHL. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3^e. M^o Rambuteau. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Tél. : 01-42-72-14-10. Jusqu'au 7 avril.
JACQUES VILLEGÉ, « MOTS ». Galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois, 38, rue de Seine, Paris-6^e. M^o Odéon. Du lundi au samedi, de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Tél. : 01-46-34-61-07. Jusqu'au 17 avril.

Méfiez-vous des contrefaçons. Depuis quelques semaines, des inconnus s'amuse à un jeu cruel : ils fabriquent des faux cartons d'invitation et les expédient assez largement. La plaisanterie ne se borne pas à condamner à la déception les étourdis et les naïfs qui se rendent sans méfiance où l'invitation les convoque. Elle appuie là où ça fait mal, sur les convictions inavouées et sur les vanités fragiles. Au début de l'année, ces agitateurs masqués - qu'ils nous écrivent, nous ferons leur promotion ! - ont convié à visiter au Jeu de Paume une exposition des peintures de Vincent Corpet, qui s'y serait tenue en lieu et place de la rétrospective Jean-Pierre Raynaud. Ils ont magnifiquement réussi à provoquer le début d'un drame, car le Jeu de Paume, jugeant sa dignité offensée, a fait paraître des démentis gourmés dans la presse.

La semaine dernière, nouvelle opération subversive : un carton parfaitement bien imité invite au vernissage d'une exposition Hans Haacke à la galerie Durand-Dessert. L'exposition se serait appelée

Paris. Sur le carton, image et texte parodient le goût pour l'informa-tique, le virtuel et l'esthétique relationnelle à la mode dans les galeries de la rue Louise-Weiss, extrême pointe de la modernité contemporaine comme chacun sait. Que Haacke, qui excelle à dénoncer complaisances et compromis dans le milieu artistique, s'en prenne à cet engouement, ce serait en somme normal et, selon toute vraisemblance, le résultat serait méchant et comique. Mais, il ne l'a pas fait - pas encore en tout cas.

Au lieu de quoi, chez Durand-Dessert, Gérard Garouste expose des œuvres très peu virtuelles, ses peintures, gouaches et dessins récents, si nombreux qu'ils tapissent tous les murs. Ils content quelques épisodes tirés du *Don Quichotte*, dont Garouste a récemment illustré une édition. Ce sont des allégories, des mascarades, des apparitions, des fantasmagories, figurées dans un style qui ne s'interdit aucune référence, ni à la peinture vénitienne ni au surréalisme, au Greco et à Dali. Il y a quelque héroïsme à braver les habitudes de pensée actuelles et à se déclarer peintre avec tant de vigueur en un temps où, paraît-il, la peinture serait morte - en France du moins, car elle se porte bien en Allemagne, aux Etats-Unis, à peu près partout.

LEÇON COMPLAISANTE

Ce courage, Garouste le déclare très haut, jusqu'à la grandiloquence. Il exhibe sa virtuosité - elle est certes indubitable. Il donne volontiers une leçon de peinture. Glacis, pâtes, vernis, tout y passe, sur de grands formats qui luisent un peu. Les œuvres sur papier racontent leur genèse avec un rien de complaisance, parsemées de notes dont la nécessité



GALERIE GEORGES-PHILIPPE ET NATHALIE VALLOIS

Jacques Villeglé, « Rotella Queens », mars 1998.

échappe. Le visiteur se sent assailli de toutes parts, menacé par ces figures qui se contorsionnent et gesticulent. Les œuvres gagnent-elles à se présenter de la sorte, en phalange serrée, en marée montante ? Il se peut qu'ainsi les moins denses se sauent dans l'effet d'ensemble. Mais il se peut tout autant que les plus réussies souffrent de tant d'opulence et de promiscuité.

Que la peinture ne soit pas à l'agonie, qu'elle n'ait rien de désuet, Eric Fischl n'en est pas moins certain que Garouste. Chez Templon, l'Américain le rappelle en trois tableaux et six aquarelles. Des trois huiles, une l'emporte d'assez loin, grand nu provocateur d'un réalisme appuyé, rehaussé par le clair-obscur cru que Fischl affectionne et qu'il semble avoir repris - en l'adaptant - au Caravage et à Ribera. Les aquarelles, de grand format, se risquent dans une direction différente, vers la légèreté, l'indécision, une fluidité à l'inverse de la densité qui règne dans les tableaux. Elles célèbrent le corps féminin dans des poses qui mettent en valeur les volumes. De larges épanchements de couleur définissent un membre, un sein, un ventre. Les flaques d'aquarelle, en séchant, ont déposé des coulures, des efflorescences, des

taches irrégulières presque transparentes. Bel exercice de style.

Jacques Villeglé, lui, ne peint pas. Du moins pas au sens ordinaire du mot. Depuis cinquante ans, tantôt seul, tantôt en compagnie de Raymond Hains, il pratique l'art de la collecte, de la lacération, du décollage et du collage. Dans les rues, il rôde et regarde les murs, les palissades, les panneaux. De temps en temps, il prélève un fragment, constitué d'affiches superposées au fil des campagnes publicitaires et électorales. Il sou-lève, il déchire, il fait en sorte que la superposition des placards suscite des juxtapositions énigmatiques de signes, de mots, d'images en lambeaux, de slogans en bribes. Il prend le plus grand soin de la composition, qu'il obtient par élimination, de l'harmonie des couleurs, des rapports entre les typographies, des associations entre les mots. Chaque œuvre tourne à l'allégorie de l'époque contemporaine, de ses désordres, de ses appétits de consommation, de ses doctrines fluctuantes. On peut y voir le prolongement du cubisme, celui du dadaïsme ou le renouvellement de l'un des genres les plus anciens, la peinture dite d'histoire.

Philippe Dagen

INSTANTANÉ

UN SECRET NOMMÉ CAROL FREDETTE

Selon Claude Carrière, producteur de jazz à France-Musique, elle est « le secret le mieux gardé du jazz vocal new-yorkais ». On connaît hélas peu cette vocaliste exceptionnelle, dotée d'une voix d'ambre, épicée et profonde. Il y a bien ce disque formidable, avec Steve Kuhn, chez Owl/EMI, mais il est introuvable, ici comme là-bas. Quant à la formidable bande qu'elle voudrait publier (les titres de Bob Dorough et Dave Frishberg), personne n'en veut. Drôle d'époque. Carol Fredette chante dans l'un des concerts-déjeuners de la Saint Peter Church, 54^e Rue, entre Lexington et la III^e Avenue. Drôle d'endroit pour un concert, fût-il de jazz : un sous-sol de bâtiment moderne aux airs de hall de banque d'affaires. Piano à queue « crapaud » ; Steve Kuhn est là, impassible, tandis que la brune et pimpante Carol raconte sa vie : « Merci de vous être levés si tôt. Pour moi c'est l'aube, mais comme j'habite à deux blocs d'ici, c'est très pratique. » Elle demande à un monsieur très comme il faut s'il est célibataire, confirme qu'elle a refusé Carnegie Hall pour ce sous-sol d'église, car c'est tellement pratique, près de chez elle, etc. Quel pitre ! Mais lorsqu'elle chante, la concentration est totale, l'émotion prenante. Steve Kuhn tisse un accompagnement d'une imagination mélodique totale. Il n'harmonise pas seulement, il contrepointe - c'est-à-dire qu'il accompagne comme personne.

Moment de sensualité limite dans un sous-sol d'église (à moins que...) : l've Got a Crush on You, de Gershwin, chanté au bout de la voix, à la cassure du timbre, comme dans une exquise douleur. Des Jobim clairs, sensuels et drôles, la très artiste Jit-terburg Waltz de Fats Waller, quelques Duke et un Last Night When We Were Young, comme Sinatra ne l'a peut-être jamais chanté... On reprend l'avion le soir même, la tête pleine des émotions de la piquante Carol...

Renaud Machart

Weber et Wagner à Pleyel, sur le modèle des concerts à grandes fresques du XIX^e siècle

WEBER, Oberon (ouverture), Konzertstück pour piano et orchestre, Concerto pour clarinette et orchestre n° 2. WAGNER, Lohengrin (Prélude acte I), Wesendonck Lieder, Les Maîtres chanteurs (Prélude acte I) avec Cheryl Studer (soprano), Claire Désert (piano), Paul Meyer (clarinette), Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). SALLE PLEYEL, le 5 mars à 20 heures.

Le quatrième sommet franco-allemand Weber/Berlioz prévu dans le cadre des concerts illustrant les correspondances entre ces deux champions du romantisme n'aura

donc pas eu lieu. La soprano finlandaise Karita Mattila ayant déclaré forfait, c'est Cheryl Studer qui la remplace, et finalement Wagner qui tire son épingle du jeu. Exit Berlioz (il est vrai que cette rencontre théorique ne prévoyait en pratique que du Weber). L'entrevue est copieuse, laquille, sur le modèle des concerts à grandes fresques de la seconde moitié du XIX^e siècle se compose de deux parties instrumentale puis vocale : un feu d'artifice de solistes entrecoupé d'entremets orchestraux.

Après une ouverture d'Oberon brillante et roborative en dépit d'une partie lyrique un rien languide, le *Konzertstück pour piano*, assurément une œuvre jamais jouée. Difficile de vraiment le déplorer tant le piano sec, voire compassé, de Claire Désert en souligne la rhétorique creuse. « Poème symphonique avant la lettre » nanti d'un argument littéraire du genre châtelaine à sa croisée attendant le retour des croisés : le cor anglais a beau chanter sa complainte amoureuse, l'orchestre s'anime d'un *Tempo di Marcia*, rien à faire, on ne décroîsera pas les oreilles.

L'ÉMOTION PARTIE SE COUCHER

Changement de géométrie orchestrale avant le *Concerto n° 2* pour clarinette, l'instrument-roi de l'orchestre weberien, selon Berlioz. Dès la première note (un mi bémol aigu attaqué sabre au clair), Paul Meyer prouve qu'il est bien le roi de l'instrument : aigus vibrants comme des soleils, graves des cavernes et médiums en volutes, piqués et arabesques. L'apothéose sera pour le mouvement d'opéra : ineffable moment de grâce que cette leçon de chant à laquelle ne manque pas la parole ! Et pour finir, l'élégance racée d'un *Alla polacca*, avec ce rien de retenue dans la syncope qui prévient d'un pas trop marqué, une virtuosité qui, si extravagante soit-elle, n'est jamais clinquante. Le tout

Marie-Aude Roux

SORTIR

PARIS

Alabina

La chanteuse blonde et platinée du groupe Alabina, l'Israélienne d'origine égypto-marocaine Ishtar, a fait alliance avec quatre Gitans de Montpellier, Los Niños de Sara, dont un ex-Gipsy King. Après le franc succès du premier album, *Alabina*, un second, *Sahara* (AM/Sony), deux Olympia bourrés en début d'année, le groupe est au Palais des congrès. Mariage de la rumba gitane et de la musique arabe, cette variété à danser a un côté kitsch, mais une telle chaleur communicative et un tel savoir-faire qu'il est difficile in situ de lui résister.

Palais des congrès, Paris-17^e.

M^o Porte-Maillot. Le 6, à 20 heures.

Tél. : 01-40-68-00-05. De 165 F à 305 F.

Philippe Cassard (piano)

On l'a entendu jouer les *Valses nobles et sentimentales* à Gerberoy l'été dernier. Pour ceux qui n'y étaient pas, la séance de rattrapage de la Cité de la musique est obligatoire. Qu'on se le dise. Chopin : *Polonaise op. 26 n° 1*, *Mazurkas, Valse op. 42*. Ravel : *Valses nobles et sentimentales*. Liszt : *Valses oubliées n° 1 et 2, Valse impromptu*. Bartok : *Dances roumaines*.

Cité de la musique, 221, avenue

Jean-Jaurès, Paris-19^e.

M^o Porte-de-Pantin. Le 7, à

15 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.

Presqu'îles 99

Télescopage de danses et d'humeurs dans le cadre de l'opération préliminaire des Iles de Danses en Ile-de-France : le lyrisme contenu de Laurence Levasseur y voisine avec l'ironie grinçante de Marco Berrettini ; l'élégance bien dessinée de Bernard Glandier avec la vivacité enflammée d'Olga de Soto. Le Bal Dingue, piloté par Philippe Chevalier, met tout un chacun au pas du mango, de l'espagnole et du frott-tox, danses charmantes s'il en est et faciles à apprendre.

Théâtre de la Cité internationale, 21,

boulevard Jourdan, Paris-14^e.

M^o Cité-Universitaire. Les 8, 9 et

10 mars. Tél. : 01-43-13-50-50. 55 F.

FONTAINEBLEAU

Alain Planès (piano)

On trouvera peu d'artistes doutant autant d'eux-mêmes qu'Alain Planès. Pour notre part, qu'il fréquente les abîmes schubertiens ou les artifices ravéliens, nous ne doutons pas qu'il soit l'un des grands pianistes de l'époque. Schubert : *Moments musicaux D 780*. Beethoven : *Sonate pour piano op. 31 n° 2 « La Tempête »*. Brahms : *Variations sur un thème de Haendel*.

Château, 31, place Léon-Blum,

77 Fontainebleau. Le 6, à 21 heures.

Tél. : 01-44-61-83-50. De 75 F à

130 F.

(Publicité)

THEATRE DU ROND-POINT
COMPAGNIE MARCEL MARECHAL

6 mars - 16 avril
pour 36
représentations
supplémentaires

Pierre Arditi . Michel Aumont
Marcel Maréchal . Chantal Neuwirth

rêver peut-être

de Jean-Claude Grumberg
m.e.s. Jean-Michel Ribes

PARIS PREMIÈRE la vie France inter

Réservation 01 44 95 98 10

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Les Contes de la lune vague après la pluie de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc, copie neuve (1 h 37). Action Ecoles, 5^e (01-43-29-79-89). Les Moissons du ciel de Terrence Malick. Américain, 1979, copie neuve (1 h 35). Grand Action, 5^e (01-43-29-44-40).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

VERNISSAGES

Michel Huelin
Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris-3^e. M^o Arts-et-Métiers. Tél. : 01-42-72-82-20. De 11 heures à 19 heures ; dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 6 mars au 10 avril. Entrée libre.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3^e. M^o Saint-Paul et Rambuteau. Tél. : 01-42-71-38-38. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Du 6 mars au 6 juin. Entrée libre.
Andy Warhol
Galerie Thaddeus Ropac, 7, rue Debel-leyne, Paris-3^e. M^o Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 6 mars au 17 avril. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Philharmonia Orchestra, Ensemble InterContemporain
Schoenberg : *Symphonie de chambre op. 9, Pièces pour orchestre, Lied der Waldtaube, Variations pour orchestre op. 31*. Mahler : *Rückert Lieder*. Yvonne Naef (mezzo-soprano), Pierre Boulez (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Le 6, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.
Quatuor Zehetmair
Beethoven : *Quatuor à cordes op. 74 « Les Harpes »*. Schumann : *Quatuor à cordes op. 41 n° 3*.
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. Le 7, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 120 F.
Orchestre des Concerts Lamoureux
Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre n° 5 « L'Empereur »*. Chostakovitch : *Symphonie n° 12 « 1917, à la mémoire de Lénine »*. Jean-Marc Luisada (piano). Yutaka Sado (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. Le 7, à 17 h 45. Tél. : 01-45-61-53-00. De 90 F à 190 F.

Didier Lockwood Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Le 6, à 20 heures et 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 120 F. Jusqu'au 27 mars.

Michel Prophet, Chukki Starr, Nerious Joseph (reggae)

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. Le 6, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

L'Ptit Bal du Limonaire
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris-9^e. M^o Rue-Montmartre. Le 7, à 18 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.

Nzongo Soul (Congo)
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9^e. M^o Pigalle. Le 6, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.

RÉSERVATIONS

The Brian Setzer Orchestra
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. Le 16 mars, à 20 heures. Tél. : 01-44-92-45-45. 154 F.

Cecil Taylor
Théâtre Gérard-Philippe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Le 18 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 132 F.

Eddy Louiss
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14^e. Du 23 au 25 mars. Tél. : 01-43-21-56-70.

Mathilde Monnier
Les Lieux de là (chorégraphie). Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Du 6 au 10 avril. Tél. : 01-42-74-22-77.

Brigitte Fontaine
Le Trianon, 80, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. Du 13 au 17 avril. Tél. : 01-44-92-78-03. 143 F.

DERNIERS JOURS

7 mars :

Kokoschka
Peintures et œuvres sur papier 1906-1931

Musée-galerie de la Seita, 12, rue de Surcouf, Paris-7^e. De 11 heures à 19 heures. Tél. : 01-45-56-11-75. 15 F et 25 F.

Les Nouveaux Nez
Écriture et mise en scène André Riot-Sarcey, sur des textes de Ruzante, Shakespeare, Molière, Racine, Corneille, Rimbaud, Tardieu.

Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6^e. Le 7, à 15 heures. Tél. : 01-44-07-37-43. 110 F et 130 F.

14 mars :
Jane Evelyn Atwood : trop de peines, femmes en prison

Parc de la Villette, Maison de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Tél. : 08-03-30-63-06. 15 F et 20 F.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.10 Le Monde des idées. Thème : Justice et politique. Invités : Olivier Duhamel et Blandine Kriegel. **LCI**
- 21.20 L'Identité créole. Invités : Jocelyne Beroard, Greg Germain, Jean Girard, Khal Torabully, Patrick Chamiso. **Forum Planète**
- 23.30 Les Années Staline. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 19.00 T.V.+. Richard Virenque. **Canal +**
- 20.35 La 24^e Nuit des Césars. La Cérémonie. **Canal + Histoire**
- 20.45 La Semaine d'Histoire. **Canal +**
- 21.05 Thalassa. Les Perles de Darwin. **TV 5**
- 21.45 Metropolis. Portrait : Olga Neuwirth. Les Archives Luigi Nono à Venise. Les voisins juifs. **Arte**
- 22.15 La 24^e Nuit des Césars. La Cérémonie. **TV 5**
- 22.50 T'as pas une idée ? Invité : Maurice Pialat. **Canal Jimmy**
- 23.05 Union libre. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 20.45 L'Aventure humaine. Les Moluques. **Arte**
- 20.50 Planète animal. L'arche, 2000 ans après (8/16) : Les pandas géants. **TMC**
- 21.10 Inde, naissance d'une nation. La veille de l'indépendance. **Odyssée**
- 21.35 Promenades sous-marines. [5/26]. Epaves mystérieuses. **Planète**

Le Monde TELEVISION

M 6

20.50 Charmed
Diffusée pour la première fois aux Etats-Unis en octobre 1998, cette série se veut un mélange de comédie et de fantastique. Un projet ambitieux produit par Aaron Spelling et qui fait la part belle aux effets spéciaux. Reste à savoir si les aventures de ces trois sœurs descendantes d'une lignée de sorcières et habitant sur les hauteurs de San Francisco arriveront à ensorceler les téléspectateurs.

- 21.40 Eldorado, la route de l'or. **Odyssée**
- 21.55 Planète Terre. Les croisades [3/4] : La guerre sainte. **TMC**
- 21.55 Steven Bochco. **Canal Jimmy**
- 22.00 Les Meilleurs Moments des JO. [10/10]. Les remises de médailles. **Histoire**
- 22.05 La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie. **Planète**
- 22.05 La Lucarne du siècle. Vue plongeante sur un peuple. Montages au quotidien. **Ciné Classics**
- 22.30 Le Dauphin de Dingle. **Odyssée**
- 22.30 URSS. [2/3]. 1939 - 1953 : le triomphe du tyran. **Forum Planète**
- 22.40 La Fabrique des juges. **France 3**
- 23.25 Les Fantômes de Madagascar. **Odyssée**
- 23.40 Music Planet. Björk, étoile des neiges. **Arte**
- 0.35 Portraits de gangsters. [5/10]. Al Capone. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 15.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. France - Galles. Au stade de France, à Saint-Denis. **France 2**
- 17.00 Rugby. Tournoi des Cinq Nations. Irlande - Angleterre. A Lansdowne Road, à Dublin. **France 2**
- 20.35 Football. Coupe de la Ligue. Quart de finale. PSG - Montpellier. Au parc des Princes. **France 3**
- 20.45 Basket-ball. Pro A. Besançon - Pau-Orthez. **Eurosport**
- 22.30 Golf. PGA américaine. Doral Ryder Open. 3^e jour. **AB Sport**

FRANCE 3

22.40 La Fabrique des juges
Julie Bertucelli et Bernard Renucci ont voulu montrer comment s'effectue aujourd'hui, en France, la formation des jeunes magistrats. Ils ont suivi plusieurs élèves de l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), en début et en fin d'un parcours qui dure trois ans. Il n'y a aucune interview, tout réside dans l'observation. Ce film lève le voile sur une profession méconnue du grand public.

- 3.55 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix d'Australie. La course. **TF 1**
- 4.00 BOXE. Réunion d'Atlantic City. Laurent Boudouani (Fr.) - David Reid (EU). **Canal +**

MUSIQUE

- 20.30 Le Prince Igor. Opéra de Borodine. Mise en scène. Andreï Serban. Par l'Orchestre et les Chœurs du Royal Opera House de Covent Garden, dir. Bernard Haitink. **Mezzo**
- 21.00 Zarzuela : La del Soto del Parral. Par les Chœurs du Théâtre Calderon. **Muzik**

SÉRIES

- 20.25 Working. Rumoring (v.o.). **Série Club**
- 20.35 Cadfael. Le Capuchon du moine. **Ciné Cinémas**
- 20.50 Charmed. Jeunesse éternelle. **M 6**
- 21.00 Cop Rock. **Canal Jimmy**
- 21.45 Derrick. Le cercle infernal. **RTL 9**
- 21.50 The Sentinel. Pour Roy. **M 6**
- 22.13 High Incident. Fusillade (v.o.). **13^{ème} Rue**
- 22.20 The Practice. Sexe, mensonges et petits singes (v.o.). Course avec le diable (v.o.). **Série Club**
- 22.45 Spectromania. Infirmière de nuit. **Arte**
- 22.45 Buffy contre les vampires. Les hommes poissons. **M 6**
- 1.55 Friends. Celui qui a failli rater l'accouchement (v.o.). **France 2**

CINÉ CLASSICS

23.00 Au cœur de la nuit
Ce film à sketches, devenu un classique du fantastique anglais, se distingue par la perfection d'un scénario portant très logiquement cinq histoires dans un récit au présent et par la cohérence d'une réalisation pourtant partagée entre des cinéastes de styles différents. Projeté dans l'univers du paranormal, le spectateur assiste, alors, à d'étranges récits d'expériences fantastiques. En v.o.

FILMS

- 18.05 Hellzapoppin ■■■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 85 min) **Cinétoile**
- 20.50 La Totale ■ Claude Zidi (France, 1991, 95 min) **RTBF 1**
- 23.00 Backdraft ■ Ron Howard (Etats-Unis, 1991, 135 min) **Ciné Cinéma 2**
- 23.00 On connaît la chanson ■■ Alain Resnais (France, 1997, 114 min) **Canal +**



COLLECTION CHRISTOPHE L.

- 23.00 Au cœur de la nuit ■■■ Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crichton. Michael Redgrave (GB, 1945, N., v.o., 105 min) **Ciné Classics**
- 23.00 Une femme disparaît ■■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., 95 min) **Cinétoile**
- 23.00 C'était demain ■■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, v.o., 110 min) **Ciné Cinéma 3**
- 0.35 L'Or noir de l'Oklahoma ■■ Stanley Kramer (Etats-Unis, 1972, 110 min) **Cinétoile**
- 0.45 Crépuscule ■■ Henry Hathaway (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min) **Ciné Classics**
- 0.50 Extrême préjudice ■■ Walter Hill (Etats-Unis, 1986, 105 min) **Cinéstar 1**
- 2.00 Rasta rockett ■■ Jon Turteltaub (Etats-Unis, 1993, 95 min) **Cinéstar 2**
- 2.15 Lo smemorato ■■ Gennaro Righelli (Italie, 1936, N., v.o., 80 min) **Ciné Classics**
- 2.20 Pat Garrett et Billy le Kid ■■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 120 min) **Ciné Cinéma 1**
- 3.55 La Peau douce ■■■ François Truffaut (France, 1964, N., 115 min) **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.05 Sous le soleil. **o.**
- 19.05 Melrose Place. **o.**
- 19.50 Bloc modes. **o.**
- 20.00 Journal, Météo. **o.**
- 20.50 Drôle de zapping. **o.**
- 23.10 Hollywood Night. Police future. Téléfilm. Rick King. **o.**
- 0.50 Formule F 1. **o.**
- 1.25 TF 1 nuit, Météo. **o.**

FRANCE 2

- 18.55 Friends. **o.**
- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000. **o.**
- 19.25 Le monde est petit. **o.**
- 19.55 et 20.50 Tirage du Loto. **o.**
- 20.00 Journal, Météo. **o.**
- 20.55 Qui est Qui ? **o.**
- 23.05 Union libre. **o.**
- 0.40 Journal, Météo. **o.**
- 1.00 Troisième mi-temps. Magazine. Retour sur France - Galles et Irlande - Angleterre. **o.**
- 1.55 Friends. Celui qui a failli rater l'accouchement (v.o.) **o.**

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion. **o.**
- 18.50 Un livre, un jour. **o.**
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. **o.**
- 20.05 Le Feuillet de la vie. **o.**
- 20.35 Football. Coupe de la Ligue. Paris SG - Montpellier. **o.**
- 22.40 La Fabrique des juges. **o.**
- 23.35 Météo, Soir 3. **o.**
- 0.00 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? **o.**
- 0.35 et 2.15 Saturnales. Journal des spectacles. 0.45 Petit théâtre sans importance. Pièce de Gildas Bourdet. **o.**

CANAL +

- En clair jusqu'à 23.00
- 18.25 Tootsylvania. **o.**
- 19.00 T.V.+. **o.**
- 20.05 Daria. **o.**
- 20.30 La 24^e Nuit des Césars. Les enjeux des Césars. **o.**
- 20.35 La 24^e Cérémonie des Césars. **o.**
- 23.00 On connaît la chanson ■■ Film. Alain Resnais. **o.**
- 0.55 Le Journal du hard. **o.**
- 1.10 Exhibition 99. Film classé X. John B. Root. **o.**

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 21.10 Le Monde des idées. Thème : Justice et politique. Invités : Olivier Duhamel et Blandine Kriegel. **LCI**
- 18.30 Grand Jury RTL - Le Monde - LCI. Robert Hue. **LCI**
- 19.00 Public. Catherine Deneuve. **TF 1**
- 21.30 Théodore Monod, l'infatigable marcheur. **Forum Planète**
- 22.40 Politique dimanche. François Léotard. **France 3**
- 23.15 Arafat, «J'ai fait un rêve». **Forum Planète**

MAGAZINES

- 11.00 Droit d'auteurs. Invités : Nicolas Genka ; André Comte-Sponville ; Catherine Chalier. **La Cinquième**
- 12.30 Arrêt sur images. Photos : hauts les masques. Invités : Patrick Bard, Karine Riahi. **La Cinquième**
- 14.30 Le Magazine de l'Histoire. Mythes et mystères. Invités : Maurice Sartre ; Pascal Charvet ; Cyrille Boulay ; Jean-Yves Martin ; Jean-Christian Petitfils. **Histoire**
- 15.05 Planète Terre. Les croisades. [3/4] La guerre sainte. **TMC**
- 15.30 Envoyé spécial, les années 90. Destins volés. Invitée : Claire Brisset. **Histoire**
- 16.00 Le Travail en questions. Faut-il croire au travail ? [1/10]. Invités : Francis Mer ; Dominique Strauss-Kahn ; Jacques Maillot. **La Cinquième**
- 16.15 Zone sauvage. Les animaux des déserts. **France 2**
- 17.05 A bout portant. Serge Gainsbourg. **Paris Première**
- 17.25 Le Bazar. Anne Parillaud. **Ciné Cinémas**
- 18.05 Stade 2. Avec Marie-George Buffet. **France 2**
- 18.30 Le Gai Savoir. Mais que veulent donc les femmes ? Invités : Françoise Giroud ; Julie Wolkenstein ; Catherine Vigourt ; Lydie Salvayre ; Shere Hite. **Paris Première**
- 20.35 Thema. Dalida. **Arte**
- 20.50 Capital. L'argent de la politique. **M 6**
- 21.05 Faut pas rêver. Turquie : Le destin d'Inel. France : La boule lyonnaise. Taiwan : Les scooters ne meurent jamais. Invité : Paco Ibáñez. **TV 5**
- 21.45 Envoyé spécial, les années 90. Né à Katowice. Jeux vidéo. **Histoire**
- 0.35 Metropolis. Portrait : Olga Neuwirth. Les Archives Luigi Nono à Venise. Les voisins juifs. **Arte**

Le Monde TELEVISION

CANAL JIMMY

19.05 New York Police Blues
Lancement de la sixième saison de « New York Police Blues » de l'excellent Steven Bochco, scénariste, producteur et réalisateur américain des meilleures séries policières des vingt dernières années : autant d'investigations novatrices, superbement filmées et montées, avec le prétexte de l'univers du crime comme révélateur psychologique et social. Premier épisode en v.o., à 22.35.

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Les Oubliés de la Libération. Ceux des barricades. **Odyssée**
- 18.05 La Bataille du Chili. [1/3]. L'insurrection de la bourgeoisie. **Planète**
- 18.30 Les Descendants. [4/13]. Les gitans ou les fils du vent. **Histoire**
- 19.00 Ceaucescu, derrière le mythe. **Odyssée**
- 19.15 Sur la route avec Archie Shepp. [1/24]. Un Américain à Paris. **Muzik**
- 19.30 Les Ateliers du rêve. [4/6]. Egypte, le murmure de la passion. **Histoire**
- 20.00 Kun Wo Pak, pianiste solitaire. **Mezzo**
- 20.05 Le Feuillet de la vie. Protection rapprochée. [6/8]. **France 3**
- 20.10 Point d'orgue à Notre-Dame. **Muzik**
- 20.30 Théodore Monod. Le vieil homme et la fleur. **Forum Planète**
- 20.35 Portraits de gangsters. [5/10]. Al Capone. **Planète**
- 21.00 Né pour courir. **Odyssée**
- 21.25 Boxeurs de Belfast. **Planète**
- 21.50 La Naissance du cerveau. **Odyssée**
- 22.20 Grand document. L'Attentat. **RTBF 1**
- 22.30 Arafat, au-delà du mythe. **Forum Planète**
- 22.40 Lignes de vie. Femmes, les trois révolutions du siècle. [1/3]. Femmes et sexualité. **France 2**
- 22.50 Cinq colonnes à la une. **Planète**
- 23.05 La Chine, dragon millénaire. [6/13]. La capitale du nord. **Odyssée**
- 23.25 Rwanda, maudits soient les yeux fermés. **Histoire**
- 23.35 Le Japon dans la crise asiatique. **Odyssée**
- 23.55 La Guerre du Golfe. [1/4]. Invasion. **Planète**
- 0.40 The Doors en Europe. **Canal Jimmy**
- 0.55 Un opéra sur le Nil. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 15.05 Football. Coupe de la Ligue. Metz - Toulouse. **France 3**
- 17.15 Cyclisme. 66^e Paris-Nice (1^{re} étape). **France 3**
- 20.00 Handball. Coupe d'Europe féminine. Quart de finale retour. Podgorica - Besançon. **AB Sport**
- 20.35 Football. Coupe de la Ligue. Rennes - Lens. **France 3**
- 22.30 Golf. PGA américaine. Doral Ryder Open (Dernier jour). **AB Sport**

M 6

20.50 Capital
On ne gagne pas une élection sans moyens financiers. A partir de ce constat, cynique mais réaliste, l'un des deux sujets illustrant le thème « L'argent de la politique » permet de mieux comprendre d'où vient l'argent des campagnes électorales et comment ces sommes sont utilisées. Guy Lagache a suivi deux hommes qui souhaitaient, fin 1998, remporter une élection législative partielle dans l'Eure.

MUSIQUE

- 18.00 Nat «King» Cole Shows 3 et 4. Enregistré en octobre 1957. **Muzik**
- 18.40 Bizet. La Symphonie Roma. L'Orchestre symphonique de la RTSI, dir. Jean-Claude Casadesu. **Mezzo**
- 19.00 Maestro. Le Quatuor Mosaïques joue Beethoven. Diffusé en simultané sur Radio Classique. **Arte**
- 20.30 Chostakovitch. Symphonie n° 5. Enregistré en 1991. Dir. Evgeni Svetlanov. **Mezzo**
- 21.30 Prokofiev. Symphonie n° 1 et Concerto pour violon. Par l'Orchestre symphonique d'Etat de Russie, dir. Evgeni Svetlanov. **Mezzo**
- 22.30 Du sitar à la guitare. **Mezzo**
- 23.00 Les New York Voices chantent Paul Simon. **Paris Première**
- 0.05 Musiques au cœur. Inva Mula. **France 2**

TÉLÉFILMS

- 20.45 L'Ombre d'un doute. Karen Arthur. **13^{ème} Rue**
- 20.55 Le Paradis absolument. Patrick Volson. **Téva**
- 22.05 Aveugle, que veux-tu ? Juan-Luis Bunuel. **Festival**
- 22.15 Elvis Aziz. Frédéric Compain. **TV 5**
- 22.25 Le Pyromane. Carlo Rola. **o.**
- 22.35 Greyfriar's Bobby. Don Chaffey. **Disney Channel**
- 23.35 La Femme des autres. Jean Marboeuf. **Festival**
- 1.00 Réducteur de têtes. Richard Elfman. **o.**

COURTS MÉTRAGES

- 1.40 Alice in Movieland. Jean Negulesco (1940). **France 3**

SÉRIES

- 17.10 Invasion planète Terre. L'enfant de l'alliance. **o.**
- 18.55 Stargate SG-1. Princesse Shyla. **M 6**
- 20.00 Seinfeld. Bains à remous (v.o.). **Canal Jimmy**
- 20.30 Dream On. Le feu aux fesses (v.o.). **Canal Jimmy**
- 21.00 Friends. The One with Ross'Sandwich (v.o.). **Canal Jimmy**
- 21.25 Absolument Fabuleux. La veillée funèbre (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.35 New York Police Blues. Pas de pitié (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.40 Oz. Histoire de famille (v.o.). **Série Club**
- 23.50 Cop Rock. Cop-a-Feelac (v.o.). **Canal Jimmy**

FRANCE 3

23.55 Dr Ehrlich's Magic Bullet
A la fin du XIX^e siècle, à Berlin, le docteur Ehrlich, médecin juif allemand, découvre le sérum contre la syphilis. Cette avant-dernière des grandes biographies tournées par Dieterle était, pour l'époque, très audacieuse. Elle fut, aussi, le modèle du genre avec un scénario dépouillé, une mise en scène fluide et l'interprétation inspirée d'Edward G. Robinson. En v.o.

FILMS

- 13.00 Hellzapoppin ■■ Henry C. Potter (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 90 min) **Cinétoile**
- 17.50 Manhattan ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1979, N., 100 min) **Cinétoile**
- 19.30 Les Oiseaux ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, 120 min) **Cinétoile**
- 20.30 Qu'elle était verte, ma vallée ■■ John Ford (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 120 min) **Ciné Classics**
- 20.30 Le Temps de l'innocence ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 140 min) **Cinéstar 1**
- 20.35 Outland ■■ P. Hyams (EU, 1981, 110 min) **o.**
- 20.40 Le Roi lion ■■ Roger Allers et Rob Minkoff (EU, 1994, 90 min) **o.**
- 21.00 Do the Right Thing ■■ Spike Lee (Etats-Unis, 1989, v.o., 120 min) **o.**



- 21.00 La Fureur de vaincre ■■ Lo Wei. Avec Bruce Lee (Hongkong, 1972, 100 min) **o.**
- 21.30 Les 400 coups ■■ François Truffaut (France, 1959, N., 95 min) **o.**
- 21.55 C'était demain ■■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, v.o., 110 min) **o.**
- 22.50 Le Sixième Jour ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1986, v.o., 105 min) **o.**
- 22.55 L'Ombre d'un doute ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 105 min) **o.**



- 23.55 Dr. Ehrlich's Magic Bullet ■■ William Dieterle. Avec Edward G. Robinson, Ruth Gordon (EU, 1940, N., v.o., 105 min) **o.**
- 0.35 Au cœur de la nuit ■■ Alberto Cavalcanti, Basil Dearden, Robert Hamer et Charles Crichton (Grande-Bretagne, 1945, N., v.o., 105 min) **o.**
- 0.40 La Peau douce ■■ François Truffaut (France, 1964, N., 120 min) **o.**
- 1.45 Août ■■ Henri Herré (France, 1991, 90 min) **o.**
- 1.55 Parrain d'un jour ■■ David Mamet (Etats-Unis, 1988, v.o., 100 min) **o.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 15.10 Rick Hunter, inspecteur choc. **o.**
- 16.05 Mitch Buchannon. **o.**
- 17.00 Dawson. **o.**
- 17.50 Patinage artistique. **o.**
- 18.58 L'Euro en poche. **o.**
- 19.00 Public. Invitée Catherine Deneuve. **o.**
- 20.00 Journal, Météo. **o.**
- 20.50 Sister Act. Film. Emile Ardolino. **o.**
- 22.40 Ciné dimanche. **o.**
- 22.50 Un moment d'égarément ■■ Film. Claude Berri. **o.**
- 0.25 TF 1 nuit, Météo. **o.**
- 0.35 Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. **o.**

FRANCE 2

- 14.10 Vivement dimanche. **o.**
- 16.15 Zone sauvage. **o.**
- 17.10 L'Euro. **o.**
- 17.15 Nash Bridges. **o.**
- 18.00 Pontons olympique. **o.**
- 18.05 Stade 2. **o.**
- 19.20 et 22.35 1 000 enfants vers l'an 2000. **o.**
- 19.25 Vivement dimanche prochain. **o.**
- 20.00 Journal, Météo. **o.**
- 20.55 Fair Game. Film. Andrew Sipes. **o.**
- 22.40 Lignes de vie. Femmes, les trois révolutions du siècle. [1/3]. **o.**
- 23.45 Journal, Météo. **o.**
- 0.05 Musiques au cœur. Inva Mula. **o.**
- 1.25 Savoir plus santé. Miracles ou guérisons inexplicables. **o.**

FRANCE 3

- 14.30 Sports dimanche. 14.40 Tiercé à Auteuil. 15.05 Football. Metz - Toulouse. 17.15 Cyclisme. 66^e Paris-Nice. **o.**
- 17.43 et 22.38 L'Euro, mode d'emploi. **o.**
- 17.45 Va savoir. **o.**
- 18.25 Le Mag du dimanche. **o.**
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo. **o.**
- 20.05 Le Feuillet de la vie. **o.**
- 20.30 Consomag. **o.**
- 20.35 Football. Coupe de la Ligue. Rennes - Lens. **o.**
- 22.40 Politique dimanche. **o.**
- 23.35 Météo, Soir 3. **o.**
- 23.55 Cinéma de minuit. A la redécouverte de la Warner Bros. **o.**
- 23.56 Dr. Ehrlich's Magic Bullet ■■ Film. William Dieterle (v.o.) **o.**

CANAL +

- 14.55 Sur la route de Mandalay. Téléfilm. John Laing. **o.**
- 16.30 Invasion planète Terre. **o.**
- 17.59 Jean-Luc et Faipassa. **o.**
- 18.00 Green Card ■■ Film. Peter Weir. **o.**
- En clair jusqu'à 20.35
- 19.50 Ça cartoon. **o.**
- 20.35 Emma, l'entremetteuse ■■ Film. Douglas McGrath. **o.**
- 22.30 L'Equipe du dimanche. **o.**
- 1.00 Réducteur de têtes. Téléfilm. Richard Elfman (v.o.) **o.**
- 2.25 L'Annonce faite à Marius. Film. Harmel Sbraïre. **o.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- o Tous publics
- o Accord parental souhaitable
- o Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- o Public adulte
- o Interdit aux moins de 16 ans
- o Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Histoire parallèle, la 500^e. Semaine du 6 mars 1949 - 1949 : Quelle Allemagne pour l'Europe ? **o.**
- 19.45 Météo, Arte info. **o.**
- 20.00 Le Dessous des cartes. Chili. **o.**
- 20.15 Monty Python Live at the Hollywood Bowl. [3/3]. **o.**
- 20.45 L'Aventure humaine. Les Moluques. **o.**
- 21.45 Metropolis. **o.**
- 22.45 Spectromania. [5/6]. Infirmière de nuit. **o.**
- 23.40 Music Planet. Björk, étoile des neiges. **o.**
- 0.30 Des monstres attaquent la ville ■■ Film. Gordon Douglas (v.o.) **o.**

Un cégétiste en procès pour avoir favorisé la fuite d'un sans-papiers

Une manifestation de soutien aura lieu lundi à Clermont-Ferrand

LA CGT n'aura pas laissé Michel Beurrier affronter seul la justice. A l'appel de la centrale ouvrière et d'une dizaine d'autres organisations syndicales, dont la CFTD, SUD, la FSU et l'UNSA, plus de 10 000 personnes sont attendues dans les rues de Clermont-Ferrand, lundi 8 mars, pour soutenir le secrétaire de l'union départementale CGT du Puy-de-Dôme, poursuivi à la suite d'une bousculade controversée.

Mis en examen pour « violence sur un fonctionnaire de police » et « aide au séjour irrégulier d'un étranger », Michel Beurrier doit comparaître lundi devant le tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand. La justice lui reproche d'avoir brutalisé un policier et favorisé la fuite d'un jeune sans-papiers en situation irrégulière, qui comparait, le 21 août 1998, devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand. A l'issue de l'audience, une trentaine de militants associatifs et syndicaux qui étaient venus soutenir le jeune sénégalais s'étaient opposés aux deux policiers chargés de le sur-

veiller. Le sans-papiers, débouté de sa demande, avait alors profité de la bousculade pour s'éclipser, protégé dans sa fuite par le groupe de militants massés à l'entrée de la salle. L'un des fonctionnaires avait ensuite obtenu trois jours d'interruption de travail pour avoir été « tiré par le bras gauche ».

La CGT reconnaît que ses militants « ont gentiment laissé partir » le sans-papiers, mais elle conteste la version avancée par les deux policiers, selon laquelle Michel Beurrier se serait violemment opposé aux fonctionnaires : « Aucune violence n'a été commise. Les deux policiers ont commis une bêtise qu'ils ont cherché à réparer en trouvant un responsable. »

« DÉLIT DE SOLIDARITÉ »

Depuis six mois, les organisations syndicales et les associations de défense des droits de l'homme réclamaient un non-lieu. Une pétition en ce sens a recueilli 23 000 signatures. Peine perdue. Le renvoi de Michel Beurrier devant le tribunal correctionnel permet à la CGT de transformer un fait divers en

mobilisation nationale pour la défense des libertés syndicales et contre « l'application absurde et révoltante des lois sur l'immigration ».

Les organisations qui soutiennent Michel Beurrier dénoncent en effet le caractère « curieusement sélectif » de poursuites qui visent « exclusivement un responsable de la CGT présent avec trente autres personnes ». Elles y voient une « dérive » de l'action pénale, qui semble considérer comme un « élément aggravant (...) le fait même d'être militant ou dirigeant syndical ». En outre, la CGT estime que poursuivre un syndicaliste pour « aide au séjour irrégulier » d'un étranger constitue un « délit de solidarité », une « voie ouverte à la mise en cause de tous ceux qui ne partagent pas la politique gouvernementale » sur les sans-papiers. Le Syndicat de la magistrature s'inquiète, lui, de ce choix « alors que la CGT est à la pointe du combat pour la régularisation des sans-papiers ».

Alexandre Garcia

Partisanes et opposantes à la parité se retrouveront lundi à Matignon

M. Jospin s'exprimera lors de la Journée internationale des femmes

LA PETITE HISTOIRE assure que tous les ministres ont été priés de fournir des noms, tandis que chacun des conseillers du chef du gouvernement a dû dépouiller son carnet d'adresses. Résultat : 1 300 personnes sont attendues à l'Hôtel Matignon, lundi 8 mars, à 18 heures, pour écouter le discours que prononcera Lionel Jospin à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

Si quelques hommes figurent sur la liste, l'éclat de ce parterre devrait provenir du scintillement des personnalités féminines invitées. Certaines sont célèbres, telles Emmanuelle Béart, Catherine Deneuve, Isabelle Adjani, Agnès B ou Amélie Mauresmo. D'autres, courageuses et dignes, mériteraient de l'être, comme Estela de Carlotto (présidente du mouvement des grands-mères en Argentine), Salima Ghezali (journaliste algérienne) ou Jody Williams (citoyenne américaine engagée dans la lutte contre les mines antipersonnel). D'autres, enfin, n'accéderaient sans doute jamais à la notoriété ; pourtant, leur travail pour

faire évoluer les mentalités est souvent remarquable, qu'il s'agisse de militantes luttant contre la violence ou les ségrégations ou de jeunes Françaises issues de l'immigration.

RANCEURS RÉCIPROQUES

Parmi les femmes conviées se trouvent également les intellectuelles qui ont débattu de l'opportunité d'une révision constitutionnelle sur la parité. Elisabeth Badinter, Danièle Sallenave ou Stella Baruk, opposées à la réforme, devraient côtoyer Sylviane Agacinski, épouse du premier ministre, Janine Mossuz-Lavau ou Blandine Kriegel, farouches avocates, elles, de la modification institutionnelle. Ce sera, pour les unes et les autres, la première occasion de rencontre depuis le vote du Sénat qui a consacré jeudi la victoire des « paritaristes ». Or ce voisinage n'est pas sans risques, car le débat, vif parfois, a provoqué des blessures, suscité de l'amertume, voire de la rancœur.

« Certains propos visant Elisabeth Badinter étaient inadmissibles »,

note par exemple la psychanalyste Elisabeth Roudinesco. Une de ses camarades de combat, Irène Théry, sociologue, cultive un sentiment identique : « J'ai entendu des choses lamentables. Je ne sais plus qui nous a même traitées de "vieilles". » Du coup, et pour que son absence ne soit pas interprétée comme une bouderie, M^{me} Théry a envoyé un petit mot à M. Jospin pour lui dire qu'un engagement professionnel l'empêchera d'être là lundi soir.

Dans le camp d'en face, aussi, on a des bleus à l'âme. « D'où leur venait cette arrogance, cette certitude de détenir une autorité supérieure ? », questionne Yvette Roudy, députée (PS) du Calvados, qui, le 11 février, au plus fort de la polémique, a évoqué ses adversaires comme « une caste mondaine et intellectuelle (...), instrumentalisée par les sénateurs les plus réactionnaires ». « Leur mépris m'a blessée », conclut-elle, ravie cependant de venir savourer sa victoire lors de cette fameuse soirée.

Jean-Michel Apathie

Le porte-avions « Charles-de-Gaulle » connaît de nouveaux soucis

LE PORTE-AVIONS nucléaire Charles-de-Gaulle accumule les dysfonctionnements. Après les incidents survenus à sa propulsion lors des deux premiers jours de sortie en mer, en janvier, voilà que les prochains essais de l'avion-radar Hawkeye embarqué donnent des sueurs froides aux ingénieurs avant même d'avoir commencé. Au point que, dans la marine française, on s'interroge sur la nécessité de devoir élargir la plate-forme d'accueil du navire, de façon que cet avion de guet aérien, une fois apponté, puisse libérer la piste, au profit d'autres appareils, et rejoindre son aire de parking. L'arsenal de Brest va avoir à imaginer une solution à l'issue des essais « aviation » encore à venir, quand le Charles-de-Gaulle, toujours immobilisé, sera autorisé à reprendre la mer.

Moyennant un investissement de 5,9 milliards de francs (900 millions d'euros), la France a acheté, auprès du groupe américain Northrop-Grumman, trois avions-radars Hawkeye embarqués, dont le premier a été livré fin 1998, les deux autres devant l'être en avril 1999 et en 2003. Le Hawkeye, qui pèse 25 tonnes et qui a une envergure de 25 mètres (ailes non repliées), est voué à la détection aérienne lointaine : il peut traiter et gérer, jusqu'à 550 kilomètres de distance, une vingtaine d'interceptions simultanément. A ce jour, l'avion n'a pas été testé sur le Charles-de-Gaulle mais il l'a été en vraie grandeur, aux Etats-Unis, sur une base navale équipée de presses de freins à vapeur - avec brins d'arrêt et barrière de secours - identiques aux installations prévues à bord du porte-avions français.

La piste oblique du Charles-de-Gaulle, longue de 195 mètres, est conçue pour accueillir le Hawkeye en toute sécurité, outre les avions d'attaque Super-Etendard, en service actuellement, puis les Rafale

après 2000. Elle doit permettre à l'avion Hawkeye d'apponter dans la plus défavorable des hypothèses, à savoir des conditions météorologiques très sévères qui réunissent le manque de visibilité lié à la nuit, des vents forts, un alignement de l'avion décalé de 6 degrés par rapport à l'axe de la piste et une avarie mineure des presses de freins. Mais le Hawkeye, un avion plus lourd que le Rafale (21 tonnes au décollage), aura utilisé pratiquement toute la longueur de la piste. A l'appontage, il lui restera peu de marge de manœuvre pour dégager la piste, libérer le Charles-de-Gaulle pour d'autres opérations, puis rallier son parking.

DEUX OPTIONS

Selon les spécialistes, deux options s'ouvrent. Ou l'équipage a recours à des tracteurs pour manœuvrer l'avion Hawkeye arrivé en bout de course et, dans cette hypothèse, on n'a pas besoin d'aménager les configurations de la piste oblique et de la plate-forme de récupération des appareils, mais le porte-avions est momentanément handicapé. Ou bien, il faut se résoudre à élargir le pont de quelque 4 mètres pour améliorer sa capacité d'accueil dans des conditions extrêmes d'utilisation opérationnelle. La seconde éventualité, reconnaît-on au ministère de la défense, est étudiée aujourd'hui « à titre conservatoire ». Si de tels travaux étaient décidés à l'issue des essais « aviation » à venir, ajoute-t-on, l'aménagement de la plate-forme de récupération ne présenterait aucune difficulté. Elle ne modifierait pas le calendrier d'achèvement du porte-avions, dont le coût global dépasse déjà les 19 milliards de francs (2,9 milliards d'euros) sans celui de ses systèmes d'armes embarqués et, donc, sans les trois Hawkeye qui créent problème.

Jacques Isnard

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ** : un nouveau cas de listériose « probable » a été décelé lors de l'enquête sur la contamination de fromages de type époisses, a indiqué, vendredi 5 mars, le ministère de la santé. Une femme enceinte aurait fait une fausse-couche après avoir consommé un produit provenant des Fromagers d'Armençon (Côte-d'Or), déjà à l'origine du décès de deux personnes en janvier. A titre préventif, le retrait de cinq fromages fabriqués et distribués par cet établissement a été ordonné.

■ **CORSE** : le tribunal administratif de Bastia a annulé, jeudi 4 mars, l'arrêté du préfet de Haute-Corse, Bernard Lemaire, qui suspendait les activités de la société de transports de fonds Bastia Sécurité. Le commissaire du gouvernement avait fait observer que la suspension d'activités ne pouvait légalement intervenir sans que la société ait pu présenter ses observations. Dès jeudi, le préfet Lemaire a pris « en urgence » un nouvel arrêté de suspension, suscitant un nouveau recours de l'entreprise.



RESULTAT NET: + 9,4%, + 10,9% hors change - AUTOFINANCEMENT: + 14,1%

Le Conseil d'Administration de L'Air Liquide s'est tenu le 4 mars 1999 sous la présidence de Monsieur Alain Joly. Le Conseil a examiné les comptes pour l'année 1998. Au cours de la séance le Président a déclaré :

« Comme en 1997, Air Liquide a connu en 1998 une accélération de son chiffre d'affaires gaz et services, de son résultat et de façon plus nette encore de sa marge brute d'autofinancement, malgré le ralentissement de l'Asie et du secteur des semi-conducteurs. Cette croissance démontre la capacité du Groupe à progresser dans un environnement changeant. Elle traduit aussi une dynamique fondée sur des technologies innovantes et un service global autour des gaz industriels et médicaux. Notre objectif est, comme dans le passé, de fournir dans la durée à nos actionnaires une croissance soutenue et régulière des résultats et des dividendes. En ce qui concerne 1999, le Groupe a de nombreux atouts : montée en régime des usines mises en service en 1988, démarrage de nouveaux contrats, effets positifs de la stratégie de service et des acquisitions réalisées. Ceci devrait permettre au Groupe de connaître, sur l'ensemble de l'année 1999, un rythme de croissance similaire à celui de 1998. »

Le chiffre d'affaires gaz et services, activité principale du Groupe, a augmenté de 7,8 % hors effet de change après une croissance de + 8,6 % en 1997. L'année a été marquée par la poursuite de la croissance malgré la crise économique en Asie et le fort ralentissement conjoncturel du marché mondial des semi-conducteurs. 22 nouvelles unités de production, un record, ont été mises en service en 1998 pour servir des clients dans le cadre de contrats à long terme. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'établit à 39 932 millions de francs (6 087 millions d'euros).

Spécialiste mondial des gaz industriels et médicaux, AIR LIQUIDE fournit oxygène, azote, hydrogène et bien d'autres gaz à l'ensemble de l'industrie et de la santé. Associant nouvelles technologies et services, AIR LIQUIDE invente des solutions gaz qui allient performance et souci de l'environnement. AIR LIQUIDE regroupe 28 600 collaborateurs répartis dans 60 pays et réalise 75 % de son chiffre d'affaires hors de France.

En millions	Francs		Euros		1998/1997	1998/1997
	1997	1998	1997	1998	%	% hors change
Chiffre d'affaires gaz et services	29 566	31 280	4 507	4 768	+ 5,8	+ 7,8
Chiffre d'affaires total	38 382	39 932	5 851	6 087	+ 4,0	+ 5,8
Résultat d'exploitation	5 133	5 560	782	847	+ 8,3	+ 9,5
Résultat net	3 090	3 382	471	516	+ 9,4	+ 10,9
Marge brute d'autofinancement	6 648	7 586	1 014	1 157	+ 14,1	+ 15,4
Résultat net ajusté par action	37,49	41,04	5,72	6,26	+ 9,4	+ 10,9
Dividende ajusté par action	13,82	15,74	2,11	2,40	+ 13,9	—

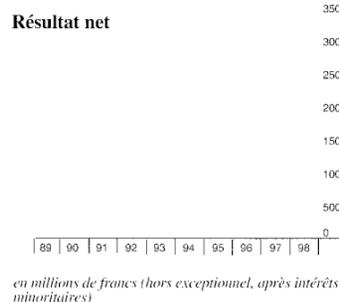
Le résultat d'exploitation est aussi en progression (+ 8,3% et + 9,5% hors change) malgré la forte augmentation des amortissements (+ 12,3%) liés à la mise en service des usines. Il traduit la croissance de l'activité ainsi que l'effet des programmes d'efficacité. Le ratio de résultat d'exploitation sur ventes passe de 13,4% en 1997 à 13,9% en 1998. Le même ratio avant amortissement augmente fortement de 21,9% à 23,1%.

Le résultat net consolidé, après intérêts minoritaires et impôts, s'élève à 3 382 millions de francs (516 millions d'euros) en croissance de 9,4% et de 10,9% hors effet de change. Il comprend un montant de 30 millions de francs lié à la plus-value de la cession de l'activité eau oxygénée, net de provisions exceptionnelles. Pour L'Air Liquide S.A., le résultat net, incluant les plus-values de cette cession, s'élève à 1 989 millions de francs contre 1 665 millions en 1997.

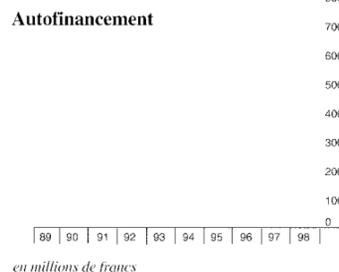
La marge brute d'autofinancement est en très forte augmentation (+ 14,1% hors exceptionnel, + 17,9% après plus-value exceptionnelle) traduisant la croissance des résultats et la mise en service des usines.

A l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires convoquée pour le mercredi 12 mai au Palais des Congrès, Porte Maillot à Paris, à 15 h 00, le Conseil proposera un dividende de 2,40 euros (15,74 francs), soit 3,60 euros en incluant l'avoir fiscal. Compte tenu de l'attribution en 1998 d'une action gratuite

pour huit anciennes et du dividende majoré, le montant des dividendes distribués passera de 1 177 à 1 346 millions de francs, soit une croissance de + 14,4%. Le dividende sera payable le 19 mai 1999. Les réunions d'actionnaires en province se tiendront le 18 mai à Marseille, le 31 mai à Toulouse et le 9 juin à Strasbourg.



en millions de francs (hors exceptionnel, après intérêts minoritaires)



en millions de francs

Air Liquide
75321 Paris Cedex 07
N° Vert 0 800 16 61 79

<http://www.airliquide.com>